BnF Gallica

Histoire romaine de Tite Live. VIII. Livres XXI-XXII / trad. par N.-A. Dubois. - 1831 / trad. nouvelle [accompagnée de [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Tite-Live (0059? av. J.-C.-0017). Auteur du texte. Histoire romaine de Tite Live. VIII. Livres XXI-XXII / trad. par N.-A. Dubois. - 1831 / trad. nouvelle [accompagnée de notes] par MM. A.-A.-J. Liez,... N.-A. Dubois,... É.-F. Corpet,... V. Verger,.... 1830-1835.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Z

18764

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DONATION
AUDÉOUD
N°
IMPRIMÉS

BIBLIOTHÈQUE

LATINE-FRANÇAISE

5

PUBLIÉE

PAR

C. L. F. PANCKOUCKE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE,

RUE DES POITEVINS, N° 14.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DONATION
AUDÉOUD
N°
IMPRIMÉS

HISTOIRE

ROMAINE

DE TITE LIVE

TRADUCTION NOUVELLE

PAR MM. A. A. J. LIEZ

PROVISEUR AU COLLÈGE ROYAL DE SAINT-LOUIS

N. A. DUBOIS

PROFESSEUR

V. VERGER

ANCIEN PROFESSEUR D'HUMANITÉS.

Titus Livius eloquentiæ ac fidei præclarus.
TAC., *Ann.*, lib. IV, 34.

TOME HUITIÈME.

PARIS

C. L. F. PANCKOUCKE

MEMBRE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

ÉDITEUR, RUE DES POITEVINS, N° 14

M DCCC XXXI.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DONATION
AUDÉOUD
N°
IMPRIMÉS

HISTOIRE ROMAINE

DE

TITE-LIVE

LIVRE XXI

PAR N. A. DUBOIS

PROFESSEUR.

EPITOME LIBRI XXI.

In Italiam belli punici secundi ortus narratur, et Annibalis Pœnorum ducis contra fœdus per Iberum amnem transitus, a quo Saguntum, sociorum populi romani civitas, obsessa octavo mense capta est. De quibus injuriis missi legati ad Cartbaginienses, qui quererentur: quum satisfacere nollent, bellum iis indictum est. Annibal, superato Pyrenæo saltu, per Gallias, fusis Volcis, qui obsistere conati erant, ad Alpes venit; et laborioso per eas transitu (quum montanos quoque Gallos obvios aliquot prœliis repulisset) descendit in Italiam, et ad Ticinum amnem Romanos equestri prœlio fudit: in quo vulneratum P. Cornelium Scipionem protexit filius, qui Africani postea nomen accepit: iterumque exercitu romano ad flumen Trebiam fuso, Annibal Apenninum quoque, per magnam militum vexationem propter vim tempestatum, transiit. Cn. Cornelius Scipio in Hispania contra Pœnos prospere pugnavit, duce hostium Magone capto.

SOMMAIRE DU LIVRE XXI.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DONATION
AUDÉOUD
N°
MONTPELLIER

ORIGINE de la seconde guerre punique. Annibal, général des Carthaginois, passe l'Ebre contre la teneur du traité, attaque Sagonte, ville alliée de Rome, et la prend après un siège de huit mois. Une députation est envoyée à Carthage, pour porter plainte de cette rupture. Refus de donner satisfaction. Rome déclare la guerre aux Carthaginois. Annibal franchit les Pyrénées, défait les peuples de la Gaule qui veulent arrêter sa marche, et arrive au pied des Alpes qu'il traverse avec beaucoup de peine, obligé souvent de repousser les attaques des montagnards. Il descend en Italie : auprès du fleuve Tésin, les Romains sont vaincus dans un combat de cavalerie ; là, P. Cornelius Scipion, atteint d'une blessure, est sauvé par son fils qui depuis fut surnommé l'Africain. Auprès de la Trebia, seconde victoire d'Annibal ; fatigues inouïes, tempêtes affreuses que son armée essuie au passage de l'Apennin. Cn. Cornelius Scipion obtient des succès en Espagne sur les Carthaginois, et fait prisonnier Magon, leur chef.

T. LIVII PATAVINI

HISTORIARUM

AB URBE CONDITA.

LIBER XXI.

I. In parte operis mei licet mihi præfari, quod in principio summæ totius professi plerique sunt rerum scriptores, bellum maxime omnium memorabile, quæ umquam gesta sint, me scripturum; quod, Annibale duce, Carthaginienses cum populo romano gessere. Nam neque validiores opibus ullæ inter se civitates gentesque contulerunt arma, neque his ipsis tantum umquam virium aut roboris fuit: et haud ignotas belli artes inter se, sed expertas primo punico conserebant bello: et adeo varia belli fortuna ancepsque Mars fuit, ut propius periculum fuerint, qui vicerunt. Odiis etiam prope majoribus certarunt, quam viribus: Romanis indignantibus, quod victoribus victi ultro inferrent arma; Pœnis, quod superbe avareque crederent imperitatum victis esse. Fama etiam est, Annibalem annorum ferme novem, pueriliter blandientem patri Amilcari, ut duceretur in

TITE-LIVE.

HISTOIRE DE ROME

DEPUIS SA FONDATION.

LIVRE XXI.

I. Dans cette partie de mon ouvrage, qu'il me soit permis, à l'exemple de la plupart des auteurs qui placent une préface en tête de leur histoire, d'assurer que je vais écrire la plus mémorable de toutes les guerres, celle que les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal, firent au peuple romain. Jamais deux nations plus redoutables ne mesurèrent leurs armes, ne déployèrent plus d'énergie, plus de ressources, plus de cette tactique militaire dont la première guerre punique avait été pour elles un mutuel apprentissage. L'inconstance du sort, les chances des combats, furent telles que le vainqueur fut plus près de succomber. C'était plutôt une lutte de haine que de force; les Romains s'indignaient de voir les vaincus devenir les agresseurs, les Carthaginois de souffrir l'ambition avare d'un tyran. On a publié aussi qu'Annibal, à peine âgé de neuf ans, au milieu des caresses enfantines qu'il faisait à son père, le supplia de l'emmener en Espagne. La guerre d'Afrique venait d'être heureusement terminée, et Amilcar, sur le point d'entreprendre une

Hispaniam, quum, perfecto africo bello, exercitum eo trajecturus sacrificaret, altaribus admotum, tactis sacris jurejurando adactum, se, quum primum posset, hostem fore populo romano. Angebant ingentis spiritus virum Sicilia Sardiniaque amissæ: nam et Siciliam nimis celeri desperatione rerum concessam, et Sardiniam, inter motum Africæ, fraude Romanorum, stipendio etiam insuper inposito, interceptam.

II. His anxius curis, ita se africo bello, quod fuit sub recentem romanam pacem, per quinque annos, ita deinde novem annis in Hispania augendo punico imperio gessit; ut adpareret, majus eum, quam quod gereret, agitare in animo bellum: et, si diutius vixisset, Amilcare duce, Pœnos arma Italiæ inlaturos fuisse, quæ Annibalis ductu intulerunt. Mors Amilcaris peropportuna et pueritia Annibalis distulerunt bellum. Medius Asdrubal inter patrem et filium octo ferme annos imperium obtinuit; flore ætatis, uti ferunt, primo Amilcari conciliatus: gener inde ob altam indolem provecto annis adscitus, et, quia gener erat, factionis Barcinæ opibus, quæ apud milites plebemque plus quam modicæ erant, haud sane voluntate principum, imperio potitus. Is, plura consilio, quam vi, gerens, hospitiis regulorum magis, conciliandisque per amicitiam principum novis gentibus, quam bello aut armis, rem carthaginiensem auxit. Ceterum nihilo ei pax tutior fuit: barbarus eum quidam pa-

expédition nouvelle, offrait un sacrifice aux dieux; il fait avancer son fils au pied des autels, et lui ordonne de jurer, en étendant la main sur la victime, qu'au plus tôt il sera l'ennemi de Rome. Ce courage altier ne pouvait se consoler de la perte de la Sicile et de la Sardaigne: le désespoir, disait-il, avait fait céder trop vite la première de ces provinces; l'autre, au milieu des troubles de l'Afrique, avait été enlevée par la perfidie des Romains, qui avaient imposé un nouveau tribut.

II. Agité d'inquiétudes et de regrets, à peine il a conclu la paix avec Rome, que, pour relever la puissance de Carthage, il fait, pendant cinq années, la guerre en Afrique, puis en Espagne pendant neuf ans. Nul doute qu'il ne méditât une expédition de plus haute importance. Si sa carrière se fût prolongée, les Carthaginois auraient, sous ses ordres, porté en Italie la guerre que son fils y porta dans la suite; elle ne fut différée que par cette mort qui survint si à propos, et par l'enfance d'Annibal. Un intervalle de près de huit années entre le père et le fils fut rempli par l'autorité d'Asdrubal. D'abord favori d'Amilcar, qui voyait briller en lui la fleur de la jeunesse; devenu ensuite son gendre à cause de ses qualités éminentes, et, par là, chef de la faction Barcine, si puissante auprès des soldats et du peuple, il resta, malgré les grands, seul maître de l'empire. Plus politique que guerrier, en offrant une hospitalité généreuse aux petits princes de l'Afrique, il se concilia par les monarques l'affection des sujets, et ses pacifiques conquêtes vinrent accroître la puissance de Carthage. Cependant il trouva la mort au sein même de la paix. Un barbare, irrité de ce qu'il avait fait périr son

lam, ob iram interfecti ab eo domini, obtruncavit; comprehensusque ab circumstantibus haud alio, quam si evasisset, vultu; tormentis quoque quum laceraretur, eo fuit habitu oris, ut, superante lætitia dolores, ridentis etiam speciem præbuerit. Cum hoc Asdrubale, quia miræ artis in sollicitandis gentibus, imperioque jungendis suo fuerat, fœdus renovaverat populus romanus, ut finis utriusque imperii esset amnis Iberus, Saguntinisque mediis inter imperia duorum populorum libertas servaretur.

III. In Asdrubalis locum haud dubia res fuit, quin prærogativam militarem, qua extemplo juvenis Annibal in prætorium delatus, imperatorque ingenti omnium clamore atque adsensu adpellatus erat, favor etiam plebis sequeretur. Hunc vixdum puberem Asdrubal literis ad se arcessierat: actaque res etiam in senatu fuerat, Barcinis nitentibus, ut adsuesceret militiæ Annibal, atque in paternas succederet opes. Hanno, alterius factionis princeps, « Et æquum postulare videtur, inquit, Asdrubal; et ego tamen non censeo, quod petit, tribuendum. » Quum admiratione tam ancipitis sententiæ in se omnes convertisset, « Florem ætatis, inquit, Asdrubal, quem ipse patri Annibalis fruendum præbuit, justo jure eum a filio repeti censet: nos tamen minime decet, juventutem nostram pro militari rudimento adsuefacere libidini prætorum. An hoc timemus, ne Amil-

maître, l'assassina au milieu de ses gardes: arrêté sur-le-champ, il montre un air aussi satisfait que s'il se fût échappé; appliqué à la torture, il est calme, maître de la douleur, et se rit des efforts de ses bourreaux. L'habileté d'Asdrubal à gagner les peuples et à les soumettre à ses lois avait engagé les Romains à renouveler avec lui le traité d'alliance, aux conditions que l'Èbre serait la limite des deux empires, et que Sagonte, placée entre les deux puissances, conserverait sa liberté.

III. Après la mort d'Asdrubal, le choix des soldats ne fut pas douteux; ils prennent l'initiative. Le jeune Annibal, porté aussitôt à la tente du général, est proclamé d'une voix unanime, et les suffrages du peuple ont bientôt confirmé cette élection. Il avait à peine atteint l'âge de puberté, que déjà une lettre d'Asdrubal l'avait mandé près de lui. Dans une délibération du sénat à ce sujet, la faction Barcine appuyait vivement la proposition : Annibal, disait-elle, ne saurait trop tôt paraître dans les camps pour y réclamer l'héritage de la puissance paternelle. Alors Hannon, chef de la faction contraire, prend la parole: « On vous adresse, dit-il, une demande qui paraît fort juste, et pourtant je suis d'avis qu'elle soit rejetée. » La bizarrerie de ce début a fixé l'attention générale. « Oui, reprend Hannon, Asdrubal se croit pleinement autorisé à réclamer du fils ce qu'il prodigua au père, à la fleur de sa jeunesse. Mais nous sied-il à nous de permettre que nos jeunes gens, pour faire l'apprentissage de la guerre, soient livrés d'abord à la passion de nos généraux? Craignons-nous d'ailleurs

caris filius nimis sero imperia inmodica et regni paterni speciem videat? et, cujus regis genero hereditarii sint relicti exercitus nostri, ejus filio parum mature serviamus? Ego, istum juvenem domi tenendum, sub legibus, sub magistratibus docendum vivere æquo jure cum ceteris, censeo: ne quandoque parvus hic ignis incendium ingens exsuscitet. »

IV. Pauci, ac ferme optimus quisque, Hannoni adsentiebantur: sed, ut plerumque fit, major pars meliorem vicit. Missus Annibal in Hispaniam primo statim adventu omnem exercitum in se convertit. Amilcarem juvenem redditum sibi veteres milites credere; eumdem vigorem in vultu, vimque in oculis, habitum oris, lineamentaque intueri: dein brevi effecit, ut pater in se minimum momentum ad favorem conciliandum esset. Numquam ingenium idem ad res diversissimas, parendum atque imperandum, habilius fuit: itaque haud facile decerneres utrum imperatori, an exercitui, carior esset: neque Asdrubal alium quemquam præficere malle, ubi quid fortiter ac strenue agendum esset: neque milites alio duce plus confidere, aut audere. Plurimum audaciæ ad pericula capessenda, plurimum consilii inter ipsa pericula erat: nullo labore aut corpus fatigari, aut animus vinci poterat. Caloris ac frigoris patientia par; cibi potionisque desiderio naturali, non voluptate, modus finitus: vigiliarum somnique nec die, nec nocte discrimi-

que le fils d'Amilcar ne voie pas assez tôt l'image du pouvoir absolu, de l'autorité royale que son père a usurpée? Et, lorsque le gendre de ce souverain commande à nos armées par droit héréditaire, le sceptre du fils pèsera-t-il trop tard sur notre tête? Que ce jeune homme reste à Carthage; qu'il y apprenne, par l'obéissance aux lois et aux magistrats, à vivre au sein de l'égalité: tel est mon avis. Craignons que cette faible étincelle n'allume un jour un vaste incendie. »

IV. Quelques sénateurs, les plus sensés, partageaient cette opinion; mais, comme il arrive trop souvent, le parti le plus nombreux l'emporta sur le plus sage. Annibal, dès son entrée en Espagne, attira sur lui tous les yeux. « C'est Amilcar dans sa jeunesse qui nous est rendu, s'écriaient les vieux soldats. Voyez, même énergie dans le visage, même feu dans le regard: voilà son air, voilà ses traits. » Mais bientôt le souvenir de son père fut le moindre de ses titres à la faveur. Jamais esprit ne se plia avec plus de souplesse aux deux qualités les plus opposées, la subordination et le commandement: aussi serait-il difficile de décider s'il était plus cher au général qu'à l'armée. Point d'officier qu'Asdrubal choisît de préférence, s'il s'agissait d'un coup de vigueur et de hardiesse; point de chef qui sût inspirer au soldat plus de confiance, plus d'intrépidité. Plein d'audace pour affronter le péril, on le voyait toujours calme au sein du danger. Nulle fatigue n'épuisait son corps, n'ébranlait la fermeté de son âme. Il supportait également le froid et le chaud. Dans ses repas, il cherchait à satisfaire le besoin, jamais à flatter le goût. Pour veiller, pour dormir, il ne se réglait ni sur le jour ni sur la nuit. Il donnait au repos les momens que les affaires lui laissaient libres,

nata tempora. Id, quod gerendis rebus superesset, quieti datum: ea neque molli strato, neque silentio arcessita. Multi sæpe militari sagulo opertum, humi jacentem inter custodias stationesque militum, conspexerunt. Vestitus nihil inter æquales excellens: arma atque equi conspiciebantur. Equitum peditumque idem longe primus erat: princeps in prœlium ibat: ultimus conserto prœlio excedebat. Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant; inhumana crudelitas, perfidia plus quam punica, nihil veri, nihil sancti, nullus deum metus, nullum jusjurandum, nulla religio. Cum hac indole virtutum atque vitiorum, triennio sub Asdrubale imperatore meruit, nulla re, quæ agenda videndaque magno futuro duci esset, prætermissa.

V. Ceterum ex quo die dux est declaratus, velut Italia ei provincia decreta, bellumque romanum mandatum esset, nihil prolatandum ratus, ne se quoque, ut patrem Amilcarem, deinde Asdrubalem, cunctantem casus aliquis obprimeret, Saguntinis inferre bellum statuit: quibus obpugnandis quia haud dubie romana arma movebantur, in Olcadum fines prius (ultra Iberum ea gens in parte magis, quam in ditione, Carthaginiensium erat) induxit exercitum, ut non petisse Saguntinos, sed rerum serie, finitimis domitis gentibus, jungendoque, tractus ad id bellum videri posset. Cartejam, urbem opulentam, caput gentis ejus, expugnat diripitque. Quo metu per-

et il ne provoquait le sommeil ni par la mollesse du coucher, ni par le silence. On le vit souvent, couvert d'une casaque de soldat, s'étendre à terre, au milieu des sentinelles et des corps-de-garde. Ses vêtemens n'avaient rien de recherché; mais, pour la beauté des armes, des chevaux, il n'avait point de rival parmi les jeunes gens de son âge. Il était à la fois le meilleur cavalier, le meilleur fantassin. Le premier, il s'élançait au combat; le dernier, il quittait la mêlée. De grands vices égalaient de si brillantes vertus : une cruauté excessive, une perfidie plus que punique, point de franchise, de délicatesse, de crainte des dieux, mépris des sermens, de la religion. Avec ce mélange de qualités et de vices, il servit trois ans sous les ordres d'Asdrubal, sans rien négliger de ce qu'il fallait faire ou apprendre pour devenir un grand capitaine.

V. Le jour même où il fut nommé général, il sembla que l'Italie lui avait été assignée pour département, et qu'il devait porter la guerre contre Rome. Dès lors plus de retard, plus de délai. La crainte de succomber, comme Amilcar, son père, comme Asdrubal, à quelque coup du sort, lui fait hâter l'expédition contre Sagonte. Mais, comme le siège de cette ville devait infailliblement attirer sur lui les armes romaines, il marcha d'abord contre les Olcades, nation située au delà de l'Èbre, et qui se trouvait dans le lot des Carthaginois plutôt que dans leur dépendance; il voulait paraître ne pas attaquer Sagonte, mais être comme entraîné à lui faire la guerre par suite de ses conquêtes et de la soumission des peuples voisins. Carteïa, cité opulente, capitale des Olcades, est prise et pillée. Frappées de terreur, les places moins impor-

culsæ minores civitates, stipendio inposito, imperium accepere: victor exercitus, opulentusque præda, Carthaginem novam in hiberna est deductus. Ibi large partiendo prædam, stipendio præterito cum fide exsolvendo, cunctis civium sociorumque animis in se firmatis, vere primo in Vaccæos promotum bellum. Hermandica et Arbocala urbes vi captæ. Arbocala et virtute et multitudine oppidanorum diu defensa. Ab Hermandica profugi, exsulibus Olcadum, priore æstate domitæ gentis, quum se junxissent, concitant Carpetanos: adortique Annibalem, regressum ex Vaccæis, haud procul Tago flumine, agmen grave præda turbavere. Annibal prœlio abstinuit; castrisque super ripam positis, quum prima quies silentiumque ab hostibus fuit, amnem vado trajecit: valloque ita producto, ut locum ad transgrediendum hostes haberent, invadere eos transeuntes statuit. Equitibus præcepit, ut, quum ingressos aquam viderent, adorirentur. Peditum agmen in ripa, elephantos ante quadraginta disposuit. Carpetanorum cum adpendicibus Olcadum Vaccæorumque centum millia fuere; invicta acies, si æquo dimicaretur campo. Itaque et ingenio feroces, et multitudine freti, et quod metu cessisse credebant hostem, id morari victoriam rati, quod interesset amnis, clamore sublato, passim sine ullius imperio, qua cuique proximum est, in amnem ruunt. Et ex parte altera ripæ vis ingens equitum in flumen in-

tantes se soumettent au vainqueur, qui leur impose un tribut. L'armée triomphante, chargée d'un riche butin, alla prendre ses quartiers d'hiver à Carthagène. Là, par un généreux partage des dépouilles ennemies, par son exactitude à payer la solde qui était due, Annibal gagna de plus en plus l'affection des soldats et des alliés; et, au retour du printemps, il dirigea ses armes contre les Vaccéens. Hermandique et Arbocale sont emportées d'assaut; Arbocale, soutenue par la valeur et le nombre de ses habitans, opposa une longue résistance. Les réfugiés d'Hermandique, joints à ceux des Olcades, peuple soumis l'année d'auparavant, soulèvent les Carpétans; ils attaquèrent Annibal dans sa retraite du pays des Vaccéens, non loin du Tage, et retardèrent sa marche, qu'embarrassait déjà le butin. Annibal n'engagea point l'action; il fit camper ses troupes sur la rive du fleuve, et, lorsque le silence l'avertit que ses adversaires étaient plongés dans le premier sommeil, il traversa le fleuve à gué: laissant ensuite, par la disposition de ses lignes, un espace aux ennemis pour marcher sur ses traces, il résolut de les surprendre au passage. Sa cavalerie reçut l'ordre de commencer l'attaque dès qu'ils seraient entrés dans l'eau. L'infanterie, placée sur la rive, avait en tête quarante éléphans. Les Carpétans, avec les débris des Olcades et des Vaccéens, étaient forts de cent mille hommes, armée invincible à terrain égal. Naturellement présomptueux, comptant sur le nombre, persuadés que la crainte avait été la cause de la retraite d'Annibal, certains que le seul obstacle à la victoire était le passage du fleuve, ils poussent un cri de guerre, et, sans ordre, sans guide, ils s'élancent dans les eaux, chacun à l'endroit le plus voisin. De l'autre rive du fleuve, on envoie contre

missa, medioque alveo haudquaquam pari certamine concursum; quippe ubi pedes instabilis, ac vix vado fidens, vel ab inermi equite, equo temere acto, perverti posset: eques, corpore armisque liber, equo vel per medios gurgites stabili, cominus eminusque rem geret. Pars magna flumine absumta: quidam, vorticoso amni delati in hostes, ab elephantis obtriti sunt; postremi, quibus regressus in suam ripam tutior fuit, ex varia trepidatione quum in unum conligerentur, priusquam ex tanto pavore reciperent animos, Annibal, agmine quadrato amnem ingressus, fugam ex ripa fecit: vastatisque agris, intra paucos dies, Carpetanos quoque in deditionem accepit. Et jam omnia trans Iberum, præter Saguntinos, Carthaginiensium erant.

VI. Cum Saguntinis bellum nondum erat: ceterum jam belli caussa certamina cum finitimis serebantur, maxime Turdetanis: quibus quum adesset idem, qui litis erat sator, nec certamen juris, sed vim quæri adpareret; legati a Saguntinis Romam missi, auxilium ad bellum jam haud dubie inminens orantes*. Consules tunc Romæ erant P. Cornelius Scipio et Ti. Sempronius Longus: qui quum, legatis in senatum introductis, de republica retulissent, placuissetque mitti legatos in

* U. C. 534. A. C. 218.

eux un gros de cavalerie, et il s'engage, au milieu du courant, une lutte inégale, où l'infanterie, qui n'avait point le pied ferme, et qui redoutait d'être submergée, pouvait être facilement culbutée, même par des cavaliers sans armes, qui auraient poussé leurs chevaux au hasard; tandis que les cavaliers, libres de leurs mouvemens et de leur armure, dont les chevaux avaient pied dans les endroits les plus profonds, se servaient facilement des armes offensives et défensives. Une grande partie fut engloutie dans le fleuve; quelques-uns, emportés vers les Carthaginois par la rapidité du courant, furent écrasés sous les pieds des éléphans : les derniers, trouvant plus de sûreté à regagner leur rive, au moment où, dispersés çà et là, ils cherchaient à se réunir et à se remettre de cet affreux désordre, virent paraître Annibal à la tête d'un bataillon carré; il traversait le fleuve, et bientôt il les eut chassés du rivage. Le pays fut dévasté, et, quelques jours après, les Carpétans étaient soumis. Sagonte seule, au delà de l'Èbre, n'avait pas encore subi le joug de Carthage.

VI. Les hostilités n'étaient point déclarées; mais déjà des contestations entre Sagonte et ses voisins, les Turdétans surtout, annonçaient des semences de guerre. L'auteur même de la querelle se présentait pour arbitre; il était clair que la force, et non le droit, l'emporterait : les Sagontins alors envoyèrent à Rome une députation pour demander des secours contre l'ennemi dont ils se voyaient menacés. Cornelius Scipion et Tiberius Sempronius Longus étaient consuls. La députation entendue dans le sénat, l'affaire mise en délibération, on fut d'avis de faire passer des députés en Espagne pour prendre des informations sur la situation des alliés : dans le cas où

Hispaniam, ad res sociorum inspiciendas; quibus si videretur digna caussa, et Annibali denunciarent, ut ab Saguntinis, sociis populi romani, abstineret, et Carthaginem in Africam trajicerent, ac sociorum populi romani querimonias deferrent: hac legatione decreta, necdum missa, omnium spe celerius Saguntum obpugnari adlatum est. Tunc relata ex integro res ad senatum. Alii, provincias consulibus Hispaniam atque Africam decernentes, terra marique rem gerendam censebant: alii totum in Hispaniam Annibalemque intendebant bellum. Erant, qui non temere movendam rem tantam, exspectandosque ex Hispania legatos censerent. Hæc sententia, quæ tutissima videbatur, vicit: legatique eo maturius missi, P. Valerius Flaccus et Q. Bæbius Tamphilus, Saguntum ad Annibalem, atque inde Carthaginem, si non absisteretur bello, ad ducem ipsum in pœnam fœderis rupti deposcendum.

VII. Dum ea Romani parant consultantque, jam Saguntum summa vi obpugnabatur. Civitas ea longe opulentissima ultra Iberum fuit, sita passus mille ferme a mari. Oriundi a Zacyntho insula dicuntur, mixtique etiam ab Ardea Rutulorum quidam generis: ceterum in tantas brevi creverant opes, seu maritimis, seu terrestribus fructibus, seu multitudinis incremento, seu sanctitate disciplinæ, qua fidem socialem usque ad perniciem suam coluerunt. Annibal, infesto exercitu ingressus fines, per-

leur cause paraîtrait juste, les ambassadeurs devaient sommer Annibal de ne plus inquiéter les Sagontins, amis de Rome; puis passer en Afrique, pour porter à Carthage les plaintes des opprimés. La députation à peine décrétée n'était point encore partie, qu'on reçut, comme un coup de foudre, la nouvelle du siège de Sagonte. Alors autre délibération. Les uns assignaient pour département aux consuls l'Espagne et l'Afrique, et proposaient de combattre à la fois sur terre et sur mer; d'autres dirigeaient toutes les forces en Espagne, contre Annibal; d'autres enfin demandaient qu'on mît moins de précipitation dans une affaire de cette importance, et qu'on attendît le retour de la députation envoyée en Espagne. Cet avis, qui paraissait le plus sage, l'emporta : on pressa le départ des députés Publius Valerius Flaccus et Quintus Bébius Tamphilus; ils avaient ordre d'aller trouver Annibal à Sagonte, de se rendre à Carthage, s'il refusait de lever le siège, et même de demander qu'Annibal leur fût livré en réparation de la rupture du traité.

VII. Tandis qu'à Rome on s'occupe de projets et de délibérations, déjà Sagonte était attaquée avec la plus grande vigueur. C'était la plus puissante des cités au delà de l'Èbre, environ à un mille de la mer : dans l'origine, colonie de l'île de Zante, elle avait reçu le mélange de quelques Rutules de la ville d'Ardée. Bientôt sa prospérité s'était élevée au plus haut point, soit par les richesses que lui prodiguaient à la fois la mer et la terre, soit par l'accroissement de sa population, soit par l'austérité de principes qui lui fit garder jusqu'au dernier moment la foi jurée à ses alliés. Annibal, qui a paru sur son terri-

vastatis passim agris, urbem tripartito adgreditur. Angulus muri erat in planiorem patentioremque, quam cetera circa, vallem vergens: adversus eum vineas agere instituit, per quas aries mœnibus admoveri posset. Sed ut locus procul muro satis æquus agendis vineis fuit; ita haudquaquam prospere, postquam ad effectum operis ventum est, cœptis succedebat: et turris ingens inminebat: et murus, ut in suspecto loco, supra ceteræ modum altitudinis emunitus erat: et juventus delecta, ubi plurimum periculi ac laboris ostendebatur, ibi vi majore obsistebant. Ac primo missilibus submovere hostem, nec quidquam satis tutum munientibus pati: deinde jam non pro mœnibus modo atque turri tela micare, sed ad erumpendum etiam in stationes operaque hostium animus erat: quibus tumultuariis certaminibus haud ferme plures Saguntini cadebant, quam Pœni. Ut vero Annibal ipse, dum murum incautius subit, adversum femur tragula graviter ictus cecidit; tanta circa fuga ac trepidatio fuit, ut non multum abesset, quin opera ac vineæ desererentur.

VIII. Obsidio deinde per paucos dies magis, quam obpugnatio, fuit, dum vulnus ducis curaretur: per quod tempus ut quies certaminum erat, ita ab adparatu operum ac munitionum nihil cessatum. Itaque acrius de integro obortum est bellum, pluribusque partibus, vix

toire, à la tête d'une armée redoutable, qui a porté la désolation dans les campagnes, vient attaquer la ville de trois côtés à la fois. Un angle de la muraille donnait sur une vallée plus unie et plus découverte que tout le terrain des environs. Ce fut par là qu'il se proposa de conduire les galeries qui devaient le mettre en état de battre la muraille à coups de béliers. Tant qu'on fut loin des murs, la plaine favorisait les approches ; mais des difficultés presque insurmontables se présentèrent, lorsqu'on vint à effectuer les attaques. D'abord une tour immense dominait tous les ouvrages ; et, comme la faiblesse de cet endroit était suspecte, les murailles présentaient là bien plus de force et d'élévation qu'ailleurs. Enfin l'élite des guerriers, au poste du péril et de l'honneur, opposait la plus héroïque résistance. Déjà ils font pleuvoir sur l'ennemi une grêle de traits qui accablent les travailleurs au moment où ils paraissent à découvert. Bientôt ils ne se bornent plus à lancer leurs javelines du haut des murs et de la tour. La valeur les emporte : ils s'élancent sur les ouvrages, sur les postes ennemis ; et, dans ces mêlées, il succombait presque autant de Carthaginois que de Sagontins. Annibal lui-même, qui s'est avancé au pied du mur avec trop peu de précaution, est grièvement blessé à la cuisse d'un trait qui le renverse. Aussitôt, parmi les siens, épouvante, confusion ; les ouvrages, les galeries, sont sur le point d'être abandonnés.

VIII. Pendant quelques jours, ce fut plutôt un blocus qu'un siège. Les Carthaginois attendaient la guérison d'Annibal. Alors point de combat, mais toujours même activité dans les travaux, dans la disposition des machines. Bientôt les attaques recommencèrent avec plus de vigueur, sur plusieurs points : malgré des obstacles

accipientibus quibusdam opera locis, vineæ cœptæ agi, admoverique aries. Abundabat multitudine hominum Pœnus; ad centum enim quinquaginta millia habuisse in armis satis creditur. Oppidani ad omnia tuenda atque obeunda multifariam distineri cœpti sunt: et non subficiebant (jam enim feriebantur arietibus) muri, quassatæque multæ partes erant: una continentibus ruinis nudaverat urbem: tres deinceps turres, quantumque inter eas muri erat, cum fragore ingenti prociderant: captumque oppidum ea ruina crediderant Pœni; qua, velut si pariter utrosque murus texisset, ita utrimque in pugnam procursum est. Nihil tumultuariæ pugnæ simile erat, quales in obpugnationibus urbium per occasionem partis alterius conseri solent: sed justæ acies, velut patenti campo, inter ruinas muri tectaque urbis modico distantia intervallo constiterant: hinc spes, hinc desperatio animos irritat: Pœno cepisse jam se urbem, si paullum adnitatur, credente; Saguntinis pro nudata mœnibus patria corpora obponentibus, nec ullo pedem referente, ne in relictum a se locum hostem inmitteret. Itaque quo acrius et conferti magis utrimque pugnabant, eo plures vulnerabantur, nullo inter arma corporaque vano intercidente telo. Falarica erat Saguntinis, missile telum hastili abiegno et cetera tereti, præterquam ad extremum, unde ferrum exstabat: id, sicut in pilo, quadratum stuppa circumligabant, liniebantque pice. Ferrum

inouïs, on fit avancer les galeries et le bélier. Le Carthaginois avait une armée considérable; elle montait, dit-on, à cent cinquante mille hommes. Les assiégés, pour tout défendre, pour tout surveiller, furent contraints de diviser beaucoup leurs forces: aussi ils allaient succomber; car le bélier battait les murailles, et plusieurs parties étaient ébranlées. Une large brèche laissait d'un côté la ville à découvert; ensuite trois tours et la muraille qui se trouvait dans l'intervalle s'étaient écroulées avec un horrible fracas, et les Carthaginois voyaient déjà la ville en leur pouvoir. Les deux partis s'avancent au combat, comme si chacun eût été protégé également par un rempart. Ce n'était point ces mêlées irrégulières qui ont lieu dans tous les sièges lors d'une brusque attaque, mais deux armées rangées en bataille comme dans une plaine, entre les décombres du mur et les maisons de la ville placées à peu de distance. D'un côté l'espérance, de l'autre le désespoir, irritent les courages. Les Carthaginois se croient maîtres de la ville, s'ils font un dernier effort; les Sagontins couvrent de leurs corps une patrie qui n'a plus de remparts. Aucun d'eux ne lâche pied; car l'ennemi s'emparerait du terrain abandonné. Aussi plus la lutte était serrée, opiniâtre, plus elle devenait sanglante: aucun trait ne portait à faux entre les armes et le corps. Les Sagontins avaient une sorte de trait qu'ils nommaient falarique: la hampe, de bois de sapin, cylindrique dans toute sa longueur, à l'exception du côté d'où sortait le fer, était garnie d'étoupe goudronnée. Carré comme dans notre *pilum*, le fer avait trois pieds de long, pour qu'il pût transpercer l'armure et le corps. Mais, lors même que la falarique se serait arrêtée sur le bouclier sans causer de blessure, elle répandait encore

autem tres longum habebat pedes, ut cum armis transfigere corpus posset. Sed id maxime, etiamsi hæsisset in scuto, nec penetrasset in corpus, pavorem faciebat; quod, quum medium accensum mitteretur, conceptumque ipso motu multo majorem ignem ferret, arma omitti cogebat, nudumque militem ad insequentes ictus præbebat.

IX. Quum diu anceps fuisset certamen, et Saguntinis, quia præter spem resisterent, crevissent animi: Pœnus, quia non vicisset, pro victo esset; clamorem repente oppidani tollunt, hostemque in ruinas muri expellunt; inde inpeditum trepidantemque exturbant; postremo fusum fugatumque in castra redigunt. Interim ab Roma legatos venisse nunciatum est: quibus obviam ad mare missi ab Annibale, qui dicerent, nec tuto eos adituros inter tot tam efferatarum gentium arma: nec Annibali, in tanto discrimine rerum, operæ esse legationes audire. Adparebat, non admissos protinus Carthaginem ituros: literas igitur nunciosque ad principes factionis Barcinæ præmittit, ut præpararent suorum animos, ne quid pars altera gratificari pro Romanis posset.

X. Itaque, præterquam quod admissi auditique sunt, ea quoque vana atque irrita legatio fuit. Hanno unus adverso senatu caussam fœderis, magno silentio propter auctoritatem suam, non adsensu audientium, egit. «Per

l'effroi, parce qu'on ne la lançait qu'embrasée, et que le mouvement seul donnait à la flamme une telle vivacité que le soldat, contraint de jeter ses armes, était exposé sans défense aux nouveaux coups qui pouvaient l'assaillir.

IX. Le combat avait été long-temps indécis. Les Sagontins sentaient redoubler leur ardeur, parce qu'ils résistaient contre toute espérance; et les Carthaginois se croyaient vaincus, parce qu'ils n'avaient pu vaincre, lorsque tout à coup les assiégés poussent un cri, et font reculer l'ennemi jusqu'aux ruines du mur. Le désordre, la confusion est dans ses rangs; il s'ébranle, il fuit, il est en déroute et chassé dans ses lignes. Cependant on annonce l'arrivée de la députation romaine. Annibal envoie à sa rencontre jusqu'à la mer, afin de lui signifier qu'il n'y a point de sûreté pour elle à s'avancer au milieu d'une foule de nations sauvages qui ont les armes à la main; que, pour lui, dans une conjoncture si critique, il ne peut donner audience à des ambassadeurs. Il était clair qu'après ce refus, ils iraient droit à Carthage: aussi, pour les prévenir, une lettre, un courrier, sont expédiés aux chefs de la faction Barcine, qui, d'avance, doivent disposer les esprits à rejeter toutes les concessions que le parti contraire pourrait faire aux Romains.

X. Cette fois les députés furent admis et entendus, mais encore sans fruit et sans succès. Hannon seul, malgré l'opposition du sénat, parla en faveur du traité: il se fit un grand silence, tant l'orateur imposait à l'assemblée même, qui ne partageait point son avis. « Au nom des

deos, fœderum arbitros ac testes, monuisse, prædixisse se, ne Amilcaris progeniem ad exercitum mitterent: non manes, non stirpem ejus conquiescere viri: nec umquam, donec sanguinis nominisque Barcini quisquam supersit, quietura romana fœdera. Juvenem flagrantem cupidine regni, viamque unam ad id cernentem, si ex bellis bella serendo subcinctus armis legionibusque vivat, velut materiam igni præbentes, ad exercitus misistis: aluistis ergo hoc incendium, quo nunc ardetis. Saguntum vestri circumsident exercitus, unde arcentur fœdere: mox Carthaginem circumsidebunt romanæ legiones, ducibus iisdem diis, per quos priore bello rupta fœdera sunt ulti. Utrum hostem, an vos, an fortunam utriusque populi ignoratis? Degatos, ab sociis et pro sociis venientes, bonus imperator vester in castra non admisit, jus gentium sustulit: hi tamen, unde ne hostium quidem legati arcentur, pulsi ad vos veniunt, res ex fœdere repetunt: publica fraus absit; auctorem culpæ et reum criminis deposcunt. Quo lenius agunt, segnius incipiunt; eo, quum cœperint, vereor, ne perseverantius sæviant. Ægates insulas Erycemque ante oculos proponite; quæ terra marique per quatuor et viginti annos passi sitis. Nec puer hic dux erat, sed pater ipse Amilcar, Mars alter, ut isti volunt: sed tunc Tarento, id est Italia, non abstinueramus ex fœdere: sicut nunc Sagunto non abstinemus. Vicerunt ergo dii hominesque; et, id de

dieux, arbitres et garans des traités, il les avait avertis, conjurés de ne point envoyer à l'armée le fils d'Amilcar. Les mânes, le rejeton d'un tel homme, s'indignent du repos; et jamais, tant qu'il restera quelqu'un de la race ou du nom de Barca, l'alliance avec Rome ne sera paisible. Un jeune homme brûlait du désir de régner; une seule voie, à ses yeux, pouvait le conduire au trône, c'était de semer guerres sur guerres, de vivre toujours entouré d'armes et de légions. Eh bien! vous avez alimenté ce foyer terrible; Annibal est à la tête de vos armées. Vous seuls avez allumé l'incendie qui vous dévore. Vos soldats ont mis le siège devant Sagonte, d'où les écarte un traité solennel. Bientôt Carthage verra sous ses murs les légions romaines, guidées par les mêmes dieux, qui, dans la guerre précédente, ont vengé les infractions des traités. Méconnaissez-vous donc, et vous et votre ennemi, et la différence de nos fortunes? Des ambassadeurs venaient dans votre camp pour des alliés et au nom des alliés; votre digne général a refusé de les recevoir; il a foulé au pied le droit des gens. Malgré cet outrage, qu'on n'eût pas fait subir aux députés même d'un peuple ennemi, ils se rendent près de vous, ils vous demandent satisfaction d'après le traité. Ils n'accusent point la nation; ils inculpent un seul homme; ils réclament un seul coupable. Craignez qu'à cette mesure lente et pacifique ne succède une rigueur à jamais inflexible, les hostilités une fois commencées. Rappelez-vous les îles Ægates, le mont Eryx, et tous les désastres, qui, pendant vingt-quatre ans, vous ont accablés sur terre et sur mer. Alors vous n'aviez point pour chef un enfant comme Annibal, mais un Amilcar, son père, un autre Mars, pour parler le langage de ses partisans. Tarente, ou plu-

quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli, velut æquus judex, unde jus stabat, ei victoriam dedit. Carthagini nunc Annibal vineas turresque admovet: Carthaginis mœnia quatit ariete. Sagunti ruinæ (falsus utinam vates sim!) nostris capitibus incident, susceptumque cum Saguntinis bellum, habendum cum Romanis est. Dedemus ergo Annibalem? dicet aliquis. Scio, meam levem esse in eo auctoritatem propter paternas inimicitias. Sed et Amilcarem eo perisse lætatus sum, quod, si ille viveret, bellum jam cum Romanis haberemus; et hunc juvenem, tamquam furiam facemque hujus belli, odi ac detestor. Nec dedendum solum id piaculum rupti fœderis; sed, si nemo deposcat, devehendum in ultimas maris terrarumque oras, ablegandumque eo, unde nec ad nos nomen famaque ejus accedere, neque sollicitare quietæ civitatis statum possit. Ego ita censeo, legatos extemplo Romam mittendos, qui senatui satisfaciant; alios, qui Annibali nuncient, ut exercitum ab Sagunto abducat, ipsumque Annibalem ex fœdere Romanis dedant: tertiam legationem ad res Saguntinis reddendas decerno.»

XI. Quum Hanno perorasset, nemini omnium certare oratione cum eo necesse fuit: adeo prope omnis senatus

tôt l'Italie, fut attaquée par nous contre la foi jurée; Sagonte l'est de même aujourd'hui. Aussi les hommes et les dieux se réunirent contre nous; des querelles de mots élevées sur les premiers infracteurs du traité cédèrent à l'évènement de la guerre, qui, juge équitable, fit pencher la victoire du côté de la justice. C'est contre Carthage qu'Annibal fait avancer aujourd'hui ses tours et ses mantelets; ce sont les murs de Carthage que battent ses béliers. Les ruines de Sagonte (puissent les dieux détourner ce présage!) retomberont sur nos têtes, et la guerre que nous lui déclarons, nous aurons à la soutenir contre Rome. Faut-il donc livrer Annibal, me dira-t-on? Je sais que l'inimitié que je portais au père peut rendre vaines mes allégations contre le fils. Mais si je n'ai pas vu sans plaisir la fin d'Amilcar, parce que, s'il existait encore, nous aurions déjà la guerre avec les Romains; ne dois-je point, à l'aspect du jeune Annibal, ou plutôt de cette furie qui agite la torche des combats, appeler contre elle la haine et l'exécration? Livrons-le, croyez-moi, comme victime expiatoire d'un attentat à la foi jurée; et lors même que personne ne le réclamerait, il nous faudrait encore l'exiler aux dernières extrémités du monde, et le reléguer si loin, que son nom ne pût arriver jusqu'à nous, et troubler le repos de la patrie. Mon avis est donc qu'on envoie sur-le-champ une ambassade à Rome, pour donner satisfaction au sénat; une autre à Annibal, pour lui signifier de lever le siège de Sagonte, et pour le livrer lui-même aux Romains, en exécution du traité; une troisième enfin, pour rendre aux Sagontins tout ce qu'on leur a pris.»

XI. Après le discours d'Hannon, personne ne chercha à lui répondre en forme, tant la majorité du sénat

Annibalis erat; infestiusque locutum arguebant Hannonem, quam Flaccum Valerium, legatum romanum. Responsum inde legatis romanis est, «Bellum ortum ab Saguntinis, non ab Annibale esse: populum romanum injuste facere, si Saguntinos vetustissimæ Carthaginiensium societati præponat.» Dum Romani tempus terunt legationibus mittendis, Annibal, quia fessum militem prœliis operibusque habebat, paucorum iis dierum quietem dedit, stationibus ad custodiam vinearum aliorumque operum dispositis: interim animos eorum nunc ira in hostes stimulando, nunc spe præmiorum accendit. Ut vero pro concione prædam captæ urbis edixit militum fore, adeo accensi omnes sunt, ut, si extemplo signum datum esset, nulla vi resisti videretur posse. Saguntini ut a prœliis quietem habuerant, nec lacessentes, nec lacessiti per aliquot dies; ita non nocte, non die umquam cessaverant ab opere, ut novum murum ab ea parte, qua patefactum oppidum ruinis erat, reficerent. Inde obpugnatio eos aliquanto atrocior, quam ante, adorta est: nec, qua primum aut potissimum parte ferrent opem (quum omnia variis clamoribus streperent), satis scire poterant. Ipse Annibal, qua turris mobilis, omnia munimenta urbis superans altitudine, agebatur, hortator aderat: quæ quum admota, catapultis ballistisque per omnia tabulata dispositis, muros defensoribus nudasset; tum Annibal, occasionem ratus, quingentos ferme Afros

était pour Annibal! On reprochait même à Hannon d'avoir parlé avec plus d'aigreur que Flaccus Valerius, le député romain. Voici la réponse que reçut l'ambassade : « La guerre est venue des Sagontins, et non pas d'Annibal. Le peuple de Rome commettrait une injustice, s'il préférait les Sagontins aux Carthaginois ses plus anciens alliés. » Tandis que les Romains perdent le temps à envoyer des députations, Annibal, dont les troupes étaient fatiguées par les combats et les travaux, accorda quelques jours de repos, après avoir confié à plusieurs détachemens la garde des mantelets et des autres ouvrages. Cependant il excite les courages, et par la haine de l'ennemi, et par l'espoir des récompenses. Bientôt il a déclaré dans une assemblée que tout le butin, après la prise de Sagonte, appartiendrait aux soldats; alors éclata un tel enthousiasme, que, si le signal eût été donné à l'instant même, aucun obstacle n'eût semblé capable de les arrêter. Les Sagontins, durant la suspension d'armes, qui arrêta quelque temps toute attaque de part et d'autre, ne cessèrent de travailler jour et nuit à relever un nouveau mur à l'endroit où de vastes décombres avaient laissé leur ville ouverte. Déjà le siège a recommencé avec plus d'acharnement; mais où porter les premiers secours? de ce côté? de cet autre? Mille cris confus empêchaient les Sagontins de le savoir. Une tour mobile, dont la hauteur surpassait toutes les fortifications de la ville, s'avançait, et Annibal était là pour tout animer de sa présence. Arrivée au pied de la muraille, la tour, au moyen des catapultes et des balistes disposées à tous les étages, eut bientôt renversé les combattans, et mis à nu les remparts; alors Annibal saisit l'occasion, et envoie environ cinq cents Africains avec des haches pour saper le mur

cum dolabris ad subruendum ab imo murum mittit: nec erat difficile opus, quod cæmenta non calce durata erant, sed interlita luto, structuræ antiquæ genere. Itaque latius, quam cæderetur, ruebat: perque patentia ruinis agmina armatorum in urbem vadebant. Locum quoque editum capiunt: conlatisque eo catapultis ballistisque, ut castellum in ipsa urbe velut arcem imminentem haberent, muro circumdant: et Saguntini murum interiorem ab nondum capta urbis parte ducunt. Utrimque summa vi et muniunt, et pugnant: sed, interiora tuendo, minorem in dies urbem Saguntini faciunt. Simul crescit inopia omnium longa obsidione, et minuitur exspectatio externæ opis; quum tam procul Romani, unica spes, circa omnia hostium essent. Paullisper tamen adfectos animos recreavit repentina profectio Annibalis in Oretanos Carpetanosque: qui duo populi, delectus acerbitate consternati, retentis conquisitoribus, metum defectionis quum præbuissent, obpressi celeritate Annibalis, omiserunt mota arma.

XII. Nec Sagunti obpugnatio segnior erat, Maharbale, Himilconis filio (eum præfecerat Annibal), ità inpigre rem agente, ut ducem abesse nec cives, nec hostes sentirent. Is et prœlia aliquot secunda fecit, et tribus arietibus aliquantulum muri discussit; strataque omnia

par le bas, travail peu difficile, parce que les pierres n'étaient point unies par de la chaux, mais seulement par de la terre détrempée, suivant l'ancienne méthode de construction. Aussi chaque coup entraînait-il d'immenses débris, et de larges ouvertures vomissaient dans Sagonte les bataillons carthaginois. Ils s'emparent d'une hauteur, y placent des catapultes et des balistes; et, pour se faire, dans la place même, une sorte de boulevart qui domine tout le reste, ils élèvent une muraille autour de la hauteur. De leur côté, les Sagontins construisent un mur dans la partie intérieure de la ville, qui n'est pas encore au pouvoir d'Annibal. De part et d'autre, activité extrême à défendre, à combattre; mais ces remparts intérieurs, dont s'entourent les assiégés, resserrent, de jour en jour, Sagonte dans l'espace le plus étroit. En proie à un dénûment affreux, suite d'un long siége, ils voient s'évanouir l'espoir d'un secours étranger; Rome, leur unique ressource, est si loin d'eux; tout le pays d'alentour appartient à l'ennemi. Cependant un peu de courage ranima les esprits abattus, à la nouvelle du départ précipité d'Annibal qui marchait contre les Orétans et les Carpétans. Ces deux peuples, effrayés de la rigueur avec laquelle on poussait les levées de leur pays, avaient arrêté les agens d'Annibal. Il craignait un soulèvement; sa rapidité le prévint, et les rebelles eurent bientôt déposé les armes.

XII. Les opérations du siège n'étaient point ralenties. Maharbal, fils d'Himilcon, qui commandait pour Annibal, déploya tant de vigueur et d'activité, que ni le soldat ni l'ennemi ne s'aperçut de l'absence du général. Il remporta quelques avantages, fit tomber, avec trois béliers, un pan de muraille, et, au retour d'Annibal, put lui mon-

recentibus ruinis advenienti Annibali ostendit. Itaque ad ipsam arcem extemplo ductus exercitus, atroxque prœlium cum multorum utrimque cæde initum, et pars arcis capta est. Tentata deinde per duos est exigua pacis spes, Alconem saguntinum, et Alorcum hispanum. Alcon, insciis Saguntinis, precibus aliquid moturum ratus, quum ad Annibalem noctu transisset, postquam nihil lacrimæ movebant, conditionesque tristes, ut ab irato victore, ferebantur, transfuga ex oratore factus, apud hostem mansit; moriturum adfirmans, qui sub conditionibus his de pace ageret. Postulabatur autem, redderent res Turdetanis; traditoque omni auro atque argento, egressi urbe cum singulis vestimentis ibi habitarent, ubi Pœnus jussisset. Has pacis leges abnuente Alcone accepturos Saguntinos, Alorcus, vinci animos, ubi alia vincantur, adfirmans, se pacis ejus interpretem fore pollicetur. Erat autem tum miles Annibalis; ceterum publice Saguntinis amicus atque hospes. Tradito palam telo custodibus hostium, transgressus munimenta, ad prætorem saguntinum (et ipse ita jubebat) est deductus: quo quum extemplo concursus omnis generis hominum esset factus, submota cetera multitudine, senatus Alorco datus est; cujus talis oratio fuit:

XIII. «Si civis vester Alcon, sicut ad pacem petendam ad Annibalem venit, ita pacis conditiones ab Annibale ad vos retulisset, supervacaneum hoc mihi fuisset iter,

trer des ruines toutes récentes. Restait encore la citadelle : les Carthaginois l'attaquèrent sur-le-champ. Après une lutte sanglante pour les deux armées, une partie de la citadelle fut emportée d'assaut. Deux hommes, Alcon de Sagonte et l'Espagnol Alorcus, tentèrent ensuite quelques voies d'accommodement. Alcon, à l'insu de ses compatriotes, passa de nuit dans le camp d'Annibal, se flattant de gagner quelque chose à force de prières ; mais, insensible à ses larmes, le vainqueur irrité imposait les plus dures conditions ; dès lors, le négociateur, devenu transfuge, resta chez l'ennemi, protestant que la mort attendait celui qui porterait aux Sagontins une pareille capitulation : car on exigeait d'eux entière satisfaction à l'égard des Turdétans. De plus, ils livreraient tout leur argent, tout leur or : ils sortiraient de la ville, avec le seul vêtement qu'ils portaient ; ils iraient s'établir dans les lieux qu'aurait prescrits le Carthaginois. « Jamais, disait Alcon, Sagonte n'acceptera de semblables propositions. — La valeur cède, quand tout le reste est vaincu, dit Alorcus, je m'offre pour médiateur. » Soldat dans l'armée d'Annibal, Alorcus avait eu avec les Sagontins des liaisons publiques d'amitié et d'hospitalité. Il remet sans mystère ses armes aux sentinelles ennemies, franchit les retranchemens, et se fait conduire devant le gouverneur de Sagonte. Une multitude de citoyens de toutes classes s'était attroupée en un moment ; on écarte le foule ; le sénat s'assemble, et Alorcus prononce ce discours :

XIII. « Si Alcon, votre concitoyen, avait réussi dans la démarche qu'il a hasardée près d'Annibal pour obtenir la paix, il m'eût été inutile de me rendre ici, comme envoyé d'Annibal, et plus encore comme transfuge.

quo nec orator Annibalis, nec transfuga ad vos venissem. Quum ille, aut vestra, aut sua culpa, manserit apud hostem (si metum simulavit, sua; vestra, si periculum est apud vos vera referentibus), ego, ne ignoraretis, esse aliquas et salutis et pacis vobis conditiones, pro vetusto hospitio, quod mihi vobiscum est, ad vos veni. Vestra autem caussa me, nec ullius alterius, loqui, quæ loquor apud vos, vel ea fides sit, quod, neque dum vestris viribus restitistis, neque dum auxilia ab Romanis sperastis, pacis umquam apud vos mentionem feci. Postquam nec ab Romanis vobis ulla spes est, nec vestra jam aut arma vos, aut mœnia satis defendunt, pacem adfero ad vos magis necessariam, quam æquam: cujus ita aliqua spes est, si eam quemadmodum ut victor fert Annibal, sic vos ut victi audiatis: si non id, quod amittitur, in damno (quum omnia victoris sint), sed, quidquid relinquitur, pro munere habituri estis. Urbem vobis, quam ex magna jam parte dirutam, captam fere totam habet, adimit, agros relinquit, locum adsignaturus, in quo novum oppidum ædificetis: aurum argentumque omne, publicum privatumque, ad se jubet deferri: conjugum vestraque corpora ac liberorum vestrorum servat inviolata, si inermes cum binis vestimentis velitis ab Sagunto exire. Hæc victor hostis imperat. Hæc, quam quam sint gravia atque acerba, fortuna vestra vobis suadet. Equidem haud despero, quum omnium potestas

Mais, puisqu'il est resté chez l'ennemi, soit par sa faute, si ses craintes sont imaginaires, soit par la vôtre, si l'on ne peut sans péril vous dire la vérité, je suis venu, au nom de notre ancienne amitié, vous apprendre qu'il est encore pour vous quelques voies d'accommodement et de salut. Votre intérêt seul, et non des considérations étrangères, me dicte ce langage. Vous le croirez, Sagontins; car, tant que vous avez résisté avec vos propres forces, ou que vous avez compté sur le secours de Rome, jamais je ne vous ai parlé de capitulation. Mais aujourd'hui plus d'espoir du côté des Romains; vos armes, vos remparts même ne vous protègent plus; aussi je vous apporte une paix plus nécessaire qu'avantageuse. Cet espoir, vous pouvez le réaliser, si vous acceptez en vaincus les conditions du vainqueur; si vous ne considérez point comme une perte ce que vous n'avez plus, puisque tout est au pouvoir de l'ennemi; si vous ne voyez qu'une faveur dans ce qu'il veut vous laisser. Votre ville, déjà détruite en grande partie, presque tout entière en sa puissance, cessera de vous appartenir; il vous abandonne le territoire, et fixera la place où doit s'élever la nouvelle Sagonte. Tout l'or, tout l'argent de l'état, des particuliers, lui sera remis; vos femmes, vos enfans, vous-mêmes aurez la vie sauve, si vous vous résignez à sortir de la ville, sans armes et avec deux vêtemens. Tel est l'arrêt du vainqueur, arrêt funeste et terrible, mais que la fortune vous fait une loi d'accepter; et je ne désespère pas, lorsqu'il sera maître de tout, de le trouver moins rigoureux sur quelque point. Mais mieux vaudrait encore subir ce traitement, que de vous laisser massacrer, que de voir traîner, enlever devant vous vos femmes et vos enfans, victimes du droit de la guerre. »

ei facta sit, aliquid ex his rebus remissurum. Sed vel hæc patienda censeo potius, quam trucidari corpora vestra, rapi trahique ante ora vestra conjuges ac liberos belli jure sinatis. »

XIV. Ad hæc audienda quum, circumfusa paullatim multitudine, permixtum senatui esset populi concilium; repente primores, secessione facta (priusquam responsum daretur), argentum aurumque omne, ex publico privatoque in forum conlatum, in ignem ad id raptim factum conjicientes, eodem plerique semet ipsi præcipitaverunt. Quum ex eo pavor ac trepidatio totam urbem pervasisset, alius insuper tumultus ex arce auditur. Turris diu quassata prociderat : perque ruinam ejus cohors Pœnorum inpetu facto quum signum imperatori dedisset, nudatam stationibus custodiisque solitis hostium esse urbem; non cunctandum in tali occasione ratus Annibal, totis viribus adgressus urbem, momento cepit, signo dato, ut omnes puberes interficerentur : quod imperium crudele, ceterum prope necessarium cognitum ipso eventu est. Cui enim parci potuit ex iis, qui aut inclusi cum conjugibus ac liberis domos super se ipsos concremaverunt, aut armati nullum ante finem pugnæ, quam morientes, fecerunt?

XV. Captum oppidum est cum ingenti præda. Quamquam pleraque ab dominis de industria conrupta erant, et in cædibus vix ullum discrimen ætatis ira fecerat, et

XIV. Pendant qu'Alorcus parlait, la foule avait pénétré insensiblement, et le peuple s'était mêlé avec le sénat. Tout à coup les principaux sénateurs quittent l'assemblée avant qu'on ait rendu réponse, réunissent dans le forum tout l'or, tout l'argent des édifices publics, des maisons particulières, le jettent dans un bûcher allumé à la hâte, et la plupart se précipitent eux-mêmes dans les flammes. Ce spectacle avait répandu la consternation et l'effroi dans toute la ville, lorsqu'un tumulte plus affreux encore se fait entendre de la citadelle. Une tour, battue depuis long-temps, venait de s'écrouler; une cohorte de Carthaginois s'élance à travers les décombres, et déjà Annibal est averti que la ville n'a plus ni postes, ni sentinelles. Dans cette occasion décisive, il fait à la hâte avancer toutes ses forces, et, en un instant, la place est emportée. L'ordre est donné de passer au fil de l'épée tous ceux qui sont en état de porter les armes, mesure cruelle, mais que l'évènement justifia; car le moyen d'épargner ceux qui, renfermés dans leurs demeures avec leurs enfans et leurs femmes, y mirent le feu pour trouver eux-mêmes la mort, ou ceux qui, les armes à la main, ne cessèrent de combattre qu'en expirant?

XV. On fit dans la ville un butin immense : en vain les habitans avaient détruit à dessein presque tous leurs trésors; le glaive du vainqueur irrité avait fait à peine quelque distinction d'âge; les prisonniers étaient deve-

captivi militum præda fuerant; tamen et ex pretio rerum venditarum aliquantum pecuniæ redactum esse constat, et multam pretiosam supellectilem vestemque missam Carthaginem. Octavo mense, quam cœptum obpugnari, captum Saguntum, quidam scripsere: inde Carthaginem novam in hiberna Annibalem concessisse: quinto deinde mense, quam ab Carthagine profectus sit, in Italiam pervenisse. Quæ si ita sunt, fieri non potuit, ut P. Cornelius, Ti. Sempronius consules fuerint, ad quos et principio obpugnationis legati saguntini missi sint, et qui in suo magistratu cum Annibale, alter ad Ticinum amnem, ambo aliquanto post ad Trebiam, pugnaverint. Aut omnia breviora aliquanto fuere, aut Saguntum principio anni, quo P. Cornelius, Ti. Sempronius consules fuerunt, non cœptum obpugnari est, sed captum. Nam excessisse pugna ad Trebiam in annum Cn. Servilii et C. Flaminii non potest: quia Flaminius Arimini consulatum iniit, creatus ab Ti. Sempronio consule; qui, post pugnam ad Trebiam ad creandos consules Romam quum venisset, comitiis perfectis, ad exercitum in hiberna rediit.

XVI. Sub idem fere tempus et legati, qui redierant a Carthagine, Romam retulerunt, omnia hostilia esse, et Sagunti excidium nunciatum est: tantusque simul mœror patres, misericordiaque sociorum peremtorum indigne, et pudor non lati auxilii, et ira in Carthagi-

nus la proie du soldat; le produit des ventes donna encore une somme assez considérable; beaucoup d'objets de luxe et d'étoffes précieuses furent envoyés à Carthage. Le siége de Sagonte dura huit mois, selon quelques historiens. Annibal, ajoutent-ils, alla prendre ensuite ses quartiers d'hiver à Carthagène, et arriva en Italie, cinq mois après son départ de cette ville. Si ce récit est exact, il est impossible que les consuls P. Cornelius et Ti. Sempronius aient reçu la députation des Sagontins, au commencement du siége, et que, pendant leur consulat, ils aient livré bataille à Annibal, l'un auprès du Tésin, et tous deux ensemble sur les bords de la Trebia, peu de temps après. Ou la marche de ces évènemens fut bien plus rapide, ou la prise, et non le commencement du siège de Sagonte, date des premiers jours de l'année où P. Cornelius et Ti. Sempronius entrèrent en magistrature; car l'affaire de la Trebia ne peut être rejetée à l'année de Cn. Servilius et de C. Flaminius, parce que ce dernier prit possession du consulat à Ariminum, après avoir été nommé à cette dignité par Ti. Sempronius, qui, après la bataille de la Trebia, vint à Rome pour l'élection des consuls, et retourna ensuite rejoindre l'armée dans ses quartiers d'hiver.

XVI. A peu près à l'époque où nos députés, de retour de Carthage, ne nous annoncèrent que des dispositions hostiles, arriva la nouvelle de la ruine de Sagonte. Alors le sénat, plongé dans la consternation, et vivement touché du sort d'un peuple allié qui avait péri d'une manière si cruelle, sentit de la honte de ne l'avoir point secouru,

nienses, metusque de summa rerum cepit, velut si jam ad portas hostis esset; ut, tot uno tempore motibus animi turbati, trepidarent magis, quam consulerent. Nam neque hostem acriorem bellicosioremque secum congressum; nec rem romanam tam desidem umquam fuisse atque inbellem. Sardos, Corsosque, et Istros, atque Illyrios, lacessisse magis, quam exercuisse, romana arma: et cum Gallis tumultuatum verius, quam belligeratum. Pœnum, hostem veteranum, trium et viginti annorum militia durissima inter hispanas gentes semper victorem, primum Amilcare, deinde Asdrubale, nunc Annibale duce acerrimo adsuetum, recentem ab excidio opulentissimæ urbis, Iberum transire: trahere secum tot excitos Hispanorum populos: conciturum avidas semper armorum gallicas gentes: cum orbe terrarum bellum gerendum in Italia ac pro mœnibus romanis esse.

XVII. Nominatæ jam antea consulibus provinciæ erant; tum sortiri jussi. Cornelio Hispania, Sempronio Africa cum Sicilia evenit. Sex in eum annum decretæ legiones, et socium quantum ipsis videretur, et classis quanta parari posset. Quatuor et viginti peditum romanorum millia sunt scripta, et mille octingenti equites: sociorum quadraginta millia peditum, quatuor millia et quadringenti equites: naves ducentæ viginti quinqueremes, celoces viginti deductæ. Latum inde ad populum, « vellent, juberent, populo carthaginiensi bellum indici. »

de la fureur contre Carthage, des craintes pour l'avenir : il semblait qu'Annibal fût déjà aux portes de Rome; mille sentimens divers agitaient à la fois les esprits; partout un trouble extrême, et point de résolution. Jamais on n'avait eu à combattre un adversaire plus terrible et plus belliqueux; jamais Rome n'avait montré tant d'inertie, de faiblesse. La conquête de la Sardaigne, de la Corse, de l'Istrie, de l'Illyrie, avait été pour les armes romaines un jeu d'escrime, et non une lutte réelle. Les Gaulois avaient causé un tumulte plutôt qu'une guerre; mais les Carthaginois, ces superbes ennemis qui ont vieilli dans le rude métier des armes, qui, pendant vingt-trois ans, toujours victorieux en Espagne, n'ont connu que des succès sous trois généraux, Amilcar, Asdrubal, et Annibal, aujourd'hui leur chef intrépide, les Carthaginois, tout fiers de la ruine récente de la plus riche cité, ont passé l'Èbre, traînant après eux une foule de nations espagnoles, que suivront bientôt les Gaulois toujours avides de guerres. On aura l'univers entier à combattre en Italie et sous les murs de Rome.

XVII. Déjà l'on avait assigné les départemens aux consuls; alors ils reçurent ordre de les tirer au sort. L'Espagne échut à Cornelius, la Sicile avec l'Afrique à Sempronius. On décréta six légions pour cette année, des corps de troupes alliées, à la volonté des consuls, une flotte aussi nombreuse qu'il serait possible. On leva, parmi les Romains, vingt-quatre mille hommes d'infanterie et dix-huit cents chevaux; parmi les alliés, quarante mille fantassins et quatre mille quatre cents hommes de cavalerie. La flotte était de deux cent vingt quinquérèmes et de vingt vaisseaux légers. Ensuite l'on manda au peuple de signifier, d'ordonner la guerre contre Carthage. Des prières solennelles eurent lieu dans la ville;

Ejusque belli caussa supplicatio per urbem habita, atque adorati dii, ut bene ac feliciter eveniret, quod bellum populus romanus jussisset. Inter consules ita copiæ divisæ. Sempronio datæ legiones duæ (ea quaterna millia erant peditum, et treceni equites), et sociorum sexdecim millia peditum, equites mille octingenti: naves longæ centum sexaginta, celoces duodecim. Cum his terrestribus maritimisque copiis Ti. Sempronius missus in Siciliam; ita in Africam transmissurus, si ad arcendum Italia Pœnum consul alter satis esset. Cornelio minus copiarum datum, quia L. Manlius prætor et ipse cum haud invalido præsidio in Galliam mittebatur. Navium maxime Cornelio numerus deminutus: sexaginta quinqueremes datæ (neque enim mari venturum, aut ea parte belli dimicaturum hostem credebant), et duæ romanæ legiones cum suo justo equitatu, et quatuordecim millibus sociorum peditum, equitibus mille sexcentis. Duas legiones romanas, et decem millia sociorum peditum, mille equites socios, sexcentos romanos Gallia provincia eodem anno versa in punicum bellum habuit.

XVIII. His ita comparatis, ut omnia justa ante bellum fierent, legatos majores natu, Q. Fabium, M. Livium, L. Æmilium, C. Licinium, Q. Bæbium, in Africam mittunt ad percunctandos Carthaginienses, publicone consilio Annibal Saguntum obpugnasset; et si, id quod facturi videbantur, faterentur, ac defenderent publico

à cette occasion, l'encens fuma sur l'autel des dieux, dont on implora l'assistance et la faveur pour le succès des armes romaines. Le partage des troupes se fit ainsi entre les consuls : Sempronius eut deux légions, composées de quatre mille fantassins, de trois cents chevaux ; on ajouta de troupes auxiliaires, seize mille hommes d'infanterie et dix-huit cents de cavalerie, plus cent soixante quinquérèmes et douze vaisseaux légers. Envoyé en Sicile avec ces forces de terre et de mer, Ti. Sempronius devait passer en Afrique, si l'autre consul suffisait pour chasser les Carthaginois de l'Italie. Cornelius reçut moins de troupes, parce que le préteur L. Manlius, qui se rendait dans la Gaule, avait lui-même un corps d'armée assez considérable. Il eut aussi un nombre de vaisseaux fort limité; on lui donna seulement soixante quinquérèmes. L'ennemi, disait-on, ne viendrait point par mer, et il n'y avait pas à redouter de combat naval. Cornelius eut ensuite deux légions romaines avec leur cavalerie, quatorze mille fantassins et seize cents chevaux des troupes alliées. Deux légions romaines et leurs six cents cavaliers, dix mille fantassins et mille chevaux auxiliaires, furent dirigés vers la Gaule qui allait devenir le théâtre de la guerre.

XVIII. Toutes les dispositions étaient prises ; mais, pour mettre la justice de leur côté, avant d'engager la lutte, les Romains envoient en Afrique cinq ambassadeurs d'un âge vénérable, Q. Fabius, M. Livius, L. Æmilius, C. Licinius et Q. Bébius, avec ordre de demander aux Carthaginois si c'était d'après une décision du gouvernement qu'Annibal avait assiégé Sagonte. Sur l'affirmative, qui ne paraissait point douteuse, devait avoir lieu

consilio factum, ut indicerent populo carthaginiensi bellum. Romani postquam Carthaginem venerunt, quum senatus datus esset, et Q. Fabius nihil ultra, quam unum, quod mandatum erat, percunctatus esset; tum ex Carthaginiensibus unus: «Præceps vestra, Romani, et prior legatio fuit, quum Annibalem, tamquam suo consilio Saguntum obpugnantem deposcebatis: ceterum hæc legatio verbis adhuc lenior est, re asperior. Tunc enim Annibal et insimulabatur, et deposcebatur, nunc ab nobis et confessio culpæ exprimitur: et, ut a confessis, res extemplo repetuntur. Ego autem non, privato publicone consilio Saguntum obpugnatum sit, quærendum censeam: sed utrum jure, an injuria. Nostra enim hæc quæstio atque animadversio in civem nostrum est; nostro, an suo fecerit arbitrio. Vobiscum una disceptatio est, licueritne per fœdus fieri. Itaque quoniam discerni placet, quid publico consilio, quid sua sponte imperatores faciant; nobis vobiscum fœdus est a Lutatio consule ictum: in quo quum caveretur utrorumque sociis, nihil de Saguntinis (necdum enim erant socii vestri) cautum est. At enim eo fœdere, quod cum Asdrubale ictum est, Saguntini excipiuntur: adversus quod nihil ego dicturus sum, nisi quod a vobis didici. Vos enim, quod C. Lutatius consul primo nobiscum fœdus icit, quia neque auctoritate patrum, nec populi jussu ictum erat, negastis vos eo teneri: itaque aliud de integro fœdus

la déclaration de guerre. Arrivés à Carthage, introduits dans le sénat, les députés, ou plutôt Fabius se borne à faire la question prescrite. Alors un des Carthaginois : « Romains, dit-il, il y avait déjà de l'arbitraire dans votre première ambassade, lorsque vous exigiez qu'on vous livrât Annibal, comme auteur du siége de Sagonte. Mais celle d'aujourd'hui, plus mesurée dans les termes, est, dans la réalité, plus violente encore ; car alors Annibal était seul coupable, était seul menacé. Maintenant c'est à nous que vous prétendez arracher l'aveu de la faute, et, sur cet aveu, nous demander aussitôt satisfaction. Pour moi, je pense que la question est de savoir, non pas si l'entreprise contre Sagonte fut le résultat d'une volonté publique ou personnelle, mais si elle fut légitime ou injuste. A nous seuls en effet appartient le droit d'interroger et de punir notre concitoyen, si, de son chef, il a transgressé nos ordres. Un seul point reste à discuter avec vous : y a-t-il violation de la foi jurée ? Or, puisqu'il vous plaît d'établir pour les généraux une distinction entre les actes d'autorité publique et ceux d'autorité privée, nous avons avec vous un traité conclu par le consul Lutatius. En stipulant les intérêts des alliés des deux peuples, on ne fit pas mention des Sagontins ; ils n'étaient point encore vos alliés. Mais, direz-vous, ils sont exceptés dans le traité fait avec Asdrubal. Ici, la réponse est facile ; vous-mêmes me l'avez fournie : un premier traité, rédigé par Lutatius, ne vous liait point, parce qu'il n'avait reçu ni la sanction du sénat ni celle du peuple ; aussi votre gouvernement en exigea-t-il un second. Si donc un traité n'est sacré avec vous qu'autant qu'il porte autorisation expresse de votre part, devons-nous, à notre tour, nous croire engagés par les conventions qu'Asdru-

publico consilio ictum est. Si vos non tenent vestra fœdera, nisi ex auctoritate aut jussu vestro icta; ne nos quidem Asdrubalis fœdus, quod nobis insciis icit, obligare potuit. Proinde omittite Sagunti atque Iberi mentionem facere, et, quod diu parturit animus vester, aliquando pariat. » Tum Romanus, sinu ex toga facto, « Hic, inquit, vobis bellum et pacem portamus; utrum placet, sumite. » Sub hanc vocem haud minus ferociter, « daret, utrum vellet, » subclamatum est: et quum is iterum sinu effuso « bellum dare » dixisset, « accipere se » omnes responderunt, « et, quibus acciperent animis, iisdem se gesturos. »

XIX. Hæc directa percunctatio ac denunciatio belli magis ex dignitate populi romani visa est, quam de fœderum jure verbis disceptare, quum ante, tum maxime Sagunto excisa: nam, si verborum disceptationis res esset, quid fœdus Asdrubalis cum Lutatii priore fœdere, quod mutatum est, comparandum erat? quum in Lutatii fœdere diserte additum esset, « ita id ratum fore, si populus censuisset: » in Asdrubalis fœdere nec exceptum tale quidquam fuerit, et tot annorum silentio ita vivo eo comprobatum sit fœdus, ut ne mortuo quidem auctore quidquam mutaretur. Quamquam, etsi priore fœdere staretur, satis cautum erat Saguntinis, sociis utrorumque exceptis: nam neque additum erat, « iis, qui tunc essent; » nec, « ne qui postea adsumerentur: » et quum ad-

bal a signées à notre insu? Au reste, ne parlez plus de Sagonte et de l'Èbre : depuis long-temps vous formez d'ambitieux projets; qu'ils éclatent aujourd'hui!» Il dit; Fabius a fait un pli à sa toge : « Je porte ici la paix ou la guerre; choisissez.» — « Choisissez vous-même!» lui crie-t-on avec une égale fierté. — « La guerre!» répond Fabius en secouant sa toge. — « La guerre!» répètent les Carthaginois, « nous l'acceptons, et nous saurons la soutenir.»

XIX. Une question positive et une déclaration de guerre parurent plus convenables à la dignité du peuple romain qu'une dispute de mots sur la foi des traités, surtout après la destruction de Sagonte. En effet, une discussion verbale eût-elle rien décidé, et quel parallèle pouvait-on établir entre le traité d'Asdrubal et le premier traité de Lutatius, qui avait été modifié, et qui contenait cette clause précise : *valable seulement avec l'approbation du peuple;* tandis que le traité d'Asdrubal ne renfermait aucune restriction semblable; que, pendant sa vie, un long silence l'avait ratifié, et qu'après sa mort même, aucun article n'avait subi le moindre changement? Mais, en admettant les premières conventions, les Sagontins n'étaient-ils pas compris dans la clause qui exceptait les alliés des deux nations? Car on n'avait point ajouté : *ceux qui l'étaient alors*, ni *ceux qui pourraient l'être par la suite.* Et, puisqu'il y avait liberté sur ce point, eût-il été juste de refuser l'alliance

sumere novos liceret socios, quis æquum censeret, aut ob nulla quemquam merita in amicitiam recipi? aut receptos in fidem non defendi? tantum, ne Carthaginiensium socii aut sollicitarentur ad defectionem, aut sua sponte desciscentes reciperentur. Legati romani ab Carthagine, sicut his Romæ imperatum erat, in Hispaniam, ut adirent civitates, ut in societatem perlicerent, aut averterent a Pœnis, trajecerunt. Ad Bargusios primum venerunt: a quibus benigne excepti, quia tædebat imperii punici: multos trans Iberum populos ad cupidinem novæ fortunæ erexerunt. Ad Volcianos inde est ventum: quorum celebre per Hispaniam responsum ceteros populos ab societate romana avertit: ita enim maximus natu ex iis in concilio respondit: «Quæ verecundia est, Romani, postulare vos, uti vestram Carthaginiensium amicitiæ præponamus, quum, qui id fecerunt, Saguntinos crudelius, quam pœnus hostis perdidit, vos socii prodideritis? ibi quæratis socios, censeo, ubi saguntina clades ignota est. Hispanis populis, sicut lugubre, ita insigne documentum Sagunti ruinæ erunt, ne quis fidei romanæ aut societati confidat.» Inde extemplo abire finibus Volcianorum jussi, ab nullo deinde concilio Hispaniæ benigniora verba tulere: itaque nequidquam peragrata Hispania, in Gallias transeunt.

XX. In his nova terribilisque species visa est, quod

à un peuple prodigue envers nous de ses services, et ensuite de ne pas défendre en lui notre allié? Nous devions seulement aux Carthaginois de ne pas chercher à séduire leurs alliés, et, en cas de défection volontaire, d'interdire aux rebelles toute amitié avec nous. Nos ambassadeurs, en quittant Carthage, passèrent en Espagne, d'après l'ordre qu'ils avaient reçu de parcourir cette contrée, pour lui faire embrasser notre parti, ou la détacher de celui des Carthaginois. Ils s'arrêtèrent d'abord chez les Bargusiens, qui leur firent un favorable accueil, parce que la domination carthaginoise leur était devenue insupportable. Plusieurs peuples au delà de l'Ebre furent tentés par l'espoir d'une fortune nouvelle. Arrivée ensuite chez les Volcians, l'ambassade reçut une réponse qui, répandue bientôt dans toute l'Espagne, détourna les autres peuples d'une alliance avec Rome. « N'avez-vous point de honte, Romains, leur dit un vieillard dans le conseil, de demander que nous préférions votre amitié à celle de Carthage, lorsqu'un tel dévouement a valu, de votre part, aux Sagontins un traitement plus cruel que toute la fureur d'Annibal, et que vous, leurs dignes alliés, vous les avez trahis? Cherchez, croyez-moi, des amis, dans les lieux où n'a point retenti la ruine de Sagonte; catastrophe sanglante, qui sera pour les peuples de l'Espagne une leçon aussi terrible que solennelle, et qui doit leur apprendre à ne point se fier à la parole, à l'alliance de Rome. » On intima aux députés l'ordre de sortir aussitôt du territoire des Volcians, et leurs négociations ne furent pas plus heureuses dans le reste de l'Espagne. Aussi, après un voyage inutile, ils passent dans les Gaules.

XX. Là un spectacle nouveau, effrayant, frappa leurs

armati (ita mos gentis erat) in concilium venerunt: quum, verbis extollentes gloriam virtutemque populi romani ac magnitudinem imperii, petissent, ne Pœno, bellum Italiæ inferenti, per agros urbesque suas transitum darent: tantus cum fremitu risus dicitur ortus, ut vix a magistratibus majoribusque natu juventus sedaretur. Adeo stolida inpudensque postulatio visa est, censere, ne in Italiam transmittant Galli bellum, ipsos id avertere in se, agrosque suos pro alienis populandos objicere. Sedato tandem fremitu, responsum legatis est, « Neque Romanorum in se meritum esse, neque Carthaginiensium injuriam, ob quæ aut pro Romanis, aut adversus Pœnos sumant arma. Contra ea audire sese, gentis suæ homines agris finibusque Italiæ pelli a populo romano, stipendiumque pendere, et cetera indigna pati. » Eadem ferme in ceteris Galliæ conciliis dicta auditaque: nec hospitale quidquam pacatumve satis prius auditum, quam Massiliam venere. Ibi omnia, ab sociis inquisita cum cura ac fide, cognita, « præoccupatos jam ante ab Annibale Gallorum animos esse: sed ne illi quidem ipsi satis mitem gentem fore (adeo ferocia atque indomita ingenia esse), ni subinde auro, cujus avidissima gens est, principum animi concilientur. » Ita peragratis Hispaniæ et Galliæ populis, legati Romam redeunt, haud ita multo post, quam consules in provincias profecti erant: civitatem omnem in exspectationem belli erectam inve-

regards. Les Gaulois, suivant leur usage, étaient venus tout armés à l'assemblée. Dans un discours où ils vantaient la gloire, la valeur du peuple romain et la grandeur de l'empire, nos envoyés demandèrent aux Gaulois de ne point donner passage sur leurs terres et par leurs villes aux Carthaginois qui allaient porter la guerre en Italie. On entendit alors des éclats de rire si violens et de tels murmures d'indignation, que les magistrats et les vieillards purent à peine calmer les jeunes guerriers. Quelle impudence ! quelle sottise ! s'écriait-on. Demander que nous attirions sur nous la guerre, pour l'empêcher de passer en Italie ! que nos campagnes soient dévastées, pour préserver du pillage celles de l'étranger ! Le tumulte enfin apaisé, on répondit aux ambassadeurs qu'on n'avait ni à se louer des Romains, ni à se plaindre des Carthaginois, pour servir la querelle de Rome contre ses ennemis. Loin de là, on savait que le peuple romain chassait les Gaulois du territoire et des frontières de l'Italie, leur faisait payer tribut et dévorer mille outrages. Cette réponse fut à peu près celle des autres peuplades de la Gaule. Pas une parole d'amitié, de paix, ne fut adressée à la députation avant son arrivée à Marseille. Là, nos fidèles alliés, qui n'avaient épargné ni soins, ni peines pour avoir des renseignemens précis, lui dévoilèrent tous les projets d'Annibal. D'avance il avait gagné les Gaulois ; mais il ne pouvait même pas trop compter sur leurs bonnes dispositions, à cause de leur caractère farouche et indomptable, à moins de répandre l'or, dont cette nation est si avide, pour se concilier l'affection des chefs. Après avoir parcouru ainsi l'Espagne et la Gaule, les députés revinrent à Rome, peu de temps après le départ des consuls pour leurs départemens. Ils trouvèrent

nerunt, satis constante fama, jam Iberum Pœnos transmisisse.

XXI. Annibal, Sagunto capto, Carthaginem novam in hiberna concesserat: ibique, auditis, quæ Romæ, quæque Carthagine acta decretaque forent, seque non ducem solum, sed etiam caussam esse belli, partitis divenditisque reliquiis prædæ, nihil ultra differendum ratus, hispani generis milites convocat: «Credo ego vos, inquit, socii, et ipsos cernere, pacatis omnibus Hispaniæ populis, aut finiendam nobis militiam, exercitusque dimittendos esse, aut in alias terras transferendum bellum: ita enim hæ gentes non pacis solum, sed etiam victoriæ, bonis florebunt, si ex aliis gentibus prædam et gloriam quæremus. Itaque, quum longinqua ab domo instet militia, incertumque sit, quando domos vestras, et quæ cuique ibi cara sunt, visuri sitis, si quis vestrum suos invisere vult, commeatum do. Primo vere, edico, adsitis; ut, diis bene juvantibus, bellum ingentis gloriæ prædæque futurum incipiamus.» Omnibus fere visendi domos oblata ultro potestas grata erat, et jam desiderantibus suos, et longius in futurum providentibus desiderium. Per totum tempus hiemis quies inter labores, aut jam exhaustos, aut mox exhauriendos, renovavit corpora animosque ad omnia de integro patienda. Vere primo, ad edictum convenere. Annibal, quum recensuisset omnium auxilia gentium, Gades profectus, Herculi

toute la ville dans l'attente de la guerre; un bruit assez certain annonçait que déjà les Carthaginois avaient franchi l'Èbre.

XXI. Annibal, après la chute de Sagonte, avait été prendre ses quartiers d'hiver à Carthagène. A la nouvelle de tous les actes, de tous les décrets de Rome et de Carthage, certain qu'il est et le chef et la cause de la guerre, il fait vendre et partager les restes du butin; et, sans perdre un instant, il convoque les soldats espagnols de son armée. « Amis, dit-il, vous voyez, comme moi, qu'après avoir pacifié toute l'Espagne, nous sommes dans la nécessité, ou de terminer la guerre et de licencier l'armée, ou d'aspirer à de nouvelles conquêtes. Oui, le seul moyen d'assurer à ces contrées les bienfaits de la paix et de la victoire, c'est d'aller chez d'autres peuples chercher la gloire et le butin. Aussi, comme de lointains combats nous appellent, et que je ne saurais fixer l'époque où vous reverrez vos pénates et tout ce qui vous est cher, si vous voulez visiter vos familles, je vous accorde un congé. Mais je vous attends ici, au retour du printemps, pour commencer, avec le secours des dieux, une expédition qui nous promet beaucoup de gloire et de butin. » Les Espagnols ne pouvaient qu'être flattés de la permission que leur offrait le général; car ils éprouvaient tous le besoin de ces consolations domestiques, et envisageaient dans l'avenir de plus longues privations encore. Le repos de tout un hiver leur fit oublier les fatigues passées, allégea d'avance celles qu'ils allaient souffrir, et rendit à leurs corps, à leurs ames une vigueur, une énergie nouvelles. Les premiers jours du printemps les trouvèrent exacts au rappel. Annibal, après une revue de toutes ses troupes auxiliaires, passe à Cadix, pour acquit-

vota exsolvit; novisque se obligat votis, si cetera prospera evenissent. Inde partiens curas simul in inferendum atque arcendum bellum, ne, dum ipse terrestri per Hispaniam Galliasque itinere Italiam peteret, nuda apertaque Romanis Africa ab Sicilia esset, valido præsidio firmare eam statuit. Pro eo supplementum ipse ex Africa, maxime jaculatorum, levium armis, petiit; ut Afri in Hispania, in Africa Hispani, melior procul ab domo futurus uterque miles, velut mutuis pignoribus obligati, stipendia facerent. Tredecim millia octingentos quinquaginta pedites cetratos misit in Africam, et funditores baleares octingentos septuaginta; equites mixtos ex multis gentibus mille ducentos. Has copias partim Carthagini præsidio esse, partim distribui per Africam jubet: simul conquisitoribus in civitates missis, quatuor millia conscripta delectæ juventutis, præsidium eosdem et obsides, duci Carthaginem jubet.

XXII. Neque Hispaniam negligendam ratus (atque ideo haud ignarus erat, circumitam ab romanis eam legatis ad sollicitandos principum animos), Asdrubali fratri, viro inpigro, eam provinciam destinat, firmatque eum africis maxime præsidiis, peditum afrorum undecim millibus octingentis quinquaginta, Liguribus trecentis, Balearibus quingentis: ad hæc peditum auxilia additi equites libyphœnices (mixtum punicum Afris genus) trecenti, et Numidæ Maurique adcolæ Oceani ad mille

ter un vœu en l'honneur d'Hercule. Il s'engage à de nouveaux sacrifices, si le succès couronne ses desseins. Puis, partageant ses soins entre l'attaque et la défense, afin qu'au moment où il gagnera par terre l'Italie, en traversant l'Espagne et la Gaule, l'Afrique ne reste pas, du côté de la Sicile, exposée, ouverte aux attaques des Romains, il se propose d'y laisser un corps d'armée formidable. Il demande donc à l'Afrique un renfort de troupes légères, et surtout d'archers. Ainsi les Africains devaient servir en Espagne, les Espagnols en Afrique, et tous, loin de leur pays, déployer plus de zèle et de courage, parce qu'ils devenaient les garans mutuels de leur foi. Il fit donc passer en Afrique treize mille huit cent cinquante fantassins armés de boucliers légers, et huit cent soixante-dix frondeurs baléares, avec douze cents cavaliers de différentes nations. Il ordonne que la moitié de ces troupes forme la garnison de Carthage, et que l'autre soit répartie dans l'Afrique. En outre, ses commissaires ont levé, dans les différentes villes de l'Espagne, quatre mille hommes d'élite, qui seront conduits à Carthage, pour lui servir à la fois d'otages et de défenseurs.

XXII. Il ne crut pas devoir négliger l'Espagne; car il n'ignorait point les tentatives qu'avaient faites à leur passage les ambassadeurs romains, pour gagner les chefs de cette contrée. Asdrubal, son frère, dont il connaît l'activité, commandera en ces lieux. Il lui laisse une armée presque tout africaine; car elle est composée de onze mille huit cent cinquante fantassins venus d'Afrique, de trois cents Liguriens et de cinq cents Baléares. A cette infanterie il ajoute, pour corps de cavalerie, trois cents Libyphéniciens, race mixte de Phéniciens et d'Africains; environ dix-huit cents Numides ou Maures, qui

octingentos, et parva Ilergetum manus ex Hispania, ducenti equites: et, ne quid terrestris deesset auxilii genus, elephanti quatuordecim: classis præterea data ad tuendam maritimam oram (quia, qua parte belli vicerant, ea tum quoque rem gesturos Romanos, credi poterat), quinquaginta quinqueremes, quadriremes duæ, triremes quinque; sed aptæ instructæque remigio triginta et duæ quinqueremes erant, et triremes quinque. Ab Gadibus Carthaginem ad hiberna exercitus rediit: atque inde, profectus præter Etovissam urbem, ad Iberum maritimamque oram ducit. Ibi, fama est, in quiete visum ab eo juvenem divina specie, qui «se ab Jove diceret ducem in Italiam Annibali missum: proinde sequeretur, neque usquam a se deflecteret oculos.» Pavidum primo, nusquam circumspicientem aut respicientem, secutum; deinde, cura humani ingenii, quum, quidnam id esset, quod respicere vetitus esset, agitaret animo, temperare oculis nequivisse; tum vidisse post sese serpentem mira magnitudine cum ingenti arborum ac virgultorum strage ferri, ac post insequi cum fragore cœli nimbum; tum, «quæ moles ea, quidve prodigii esset,» quærentem audisse: «Vastitatem Italiæ esse: pergeret porro ire, nec ultra inquireret, sineretque fata in occulto esse.»

XXIII. Hoc visu lætus, tripartito Iberum copias trajecit, præmissis, qui Gallorum animos, qua traducendus

habitent près de l'Océan; un petit détachement de deux cents cavaliers ilergètes, peuplade espagnole; et, pour compléter son armée de terre, quatorze éléphans. Il lui donna aussi une flotte pour défendre les côtes de la mer, élément où les Romains avaient été victorieux dans la première guerre punique, et où l'on pouvait penser qu'ils renouvelleraient leurs attaques: composée de cinquante galères à cinq rangs de rames, de deux à quatre rangs, et de cinq à trois, elle n'avait que trente-deux quinquérèmes et cinq trirèmes armées et garnies de rameurs. De Cadix, Annibal revint à Carthagène, où l'armée avait eu ses quartiers d'hiver; puis, longeant la ville d'Étovisse, il s'avança vers l'Èbre et la côte de la mer. Là, dit-on, il vit en songe un jeune homme brillant d'un éclat divin, et qui lui disait: «Jupiter m'envoie pour te guider en Italie; suis-moi, sans jamais détourner la vue.» Saisi de respect, l'œil fixe et immobile, Annibal le suit d'abord. Par un instinct de curiosité si naturel à l'homme, il se demande quel peut être l'objet qu'on lui défend de considérer; il brûle de le connaître. Il jette un regard, et alors il voit derrière lui un serpent d'une grandeur prodigieuse, qui s'avance au milieu de vastes débris d'arbres et d'arbrisseaux; puis il entend un coup de tonnerre, et la pluie tombe avec violence. Il demande ce que signifie ce monstre, ce prodige; on lui répond: «C'est la dévastation de l'Italie. Marche donc sans interroger les dieux, sans chercher à soulever le voile de l'avenir.»

XXIII. Encouragé par cette apparition, il passa l'Èbre sur trois points: d'avance il avait envoyé des émissaires pour gagner par des présens les Gaulois dont il allait

exercitus erat, donis conciliarent, Alpiumque transitus specularentur : nonaginta millia peditum, duodecim millia equitum Iberum traduxit. Ilergetes inde, Bargusiosque, et Ausetanos, et Lacetaniam, quæ subjecta Pyreneis montibus est, subegit : oræque huic omni præfecit Hannonem, ut fauces, quæ Hispanias Galliis jungunt, in potestate essent. Decem millia peditum Hannoni ad præsidium obtinendæ regionis data, et mille equites. Postquam per Pyrenæum saltum traduci exercitus est cœptus, rumorque per barbaros manavit certior de bello romano; tria millia inde carpetanorum peditum iter averterunt : constabat, non tam bello motos, quam longinquitate viæ insuperabilique Alpium transitu. Annibal, quia revocare aut vi retinere eos anceps erat, ne ceterorum etiam feroces animi irritarentur, supra septem millia hominum domos remisit, quos et ipsos gravari militia senserat, Carpetanos quoque ab se dimissos simulans.

XXIV. Inde, ne mora atque otium animos sollicitarent, cum reliquis copiis Pyrenæum transgreditur, et ad oppidum Illiberim castra locat. Galli, quamquam Italiæ bellum inferri audiebant, tamen, quia vi subactos trans Pyrenæum Hispanos fama erat, præsidiaque valida inposita, metu servitutis ad arma consternati, Ruscinonem aliquot populi conveniunt : quod ubi Annibali nunciatum est, moram magis, quam bellum, metuens, oratores ad regulos eorum misit, « conloqui semet ipsum velle cum

traverser le pays avec son armée, et pour reconnaître le passage des Alpes. Quatre-vingt-dix mille fantassins et douze mille chevaux franchirent l'Èbre sous ses ordres. Bientôt les Ilergètes, les Bargusiens, les Ausétans et la Lacétanie, située au pied des monts Pyrénées, sont soumis. Tout ce pays est confié à la vigilance d'Hannon; il doit occuper les gorges qui joignent les Espagnes aux Gaules. Annibal lui laisse, pour garder cette conquête, dix mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie. Lorsque les troupes furent engagées dans les défilés des Pyrénées, et qu'une nouvelle devenue officielle eut appris aux barbares qu'on marchait contre les Romains, trois mille fantassins carpétans rebroussèrent chemin, non pas certes qu'ils fussent effrayés de la guerre, mais de la longueur de la route et du passage impraticable des Alpes. Annibal, qui voyait du danger à les rappeler ou à les retenir de force, pour ne point irriter l'esprit farouche de ses soldats, licencia plus de sept mille hommes auxquels il avait reconnu de l'éloignement pour cette expédition: par là, il feignait d'avoir congédié aussi les Carpétans.

XXIV. Aussitôt, pour que le retard et l'inaction ne soient point funestes à ses soldats, il passe les Pyrénées avec le reste de ses troupes, et vient camper auprès d'Illiberis. Les Gaulois avaient bien entendu dire qu'on portait la guerre en Italie; toutefois, comme la renommée publiait que les Espagnols au delà des Pyrénées avaient été soumis par la force, et que des garnisons redoutables occupaient les places conquises, la crainte de la servitude fit prendre les armes à plusieurs peuplades de la Gaule, qui se réunirent à Ruscinon. Annibal l'apprit; et, comme il craignait plus de perdre un temps précieux que de combattre de tels ennemis, il envoie aux

his, et vel illi propius Illiberim accederent, vel se Ruscinonem processurum, ut ex propinquo congressus facilior esset: nam et accepturum eos in castra sua se lætum, nec cunctanter se ipsum ad eos venturum. Hospitem enim se Galliæ, non hostem, advenisse: nec stricturum ante gladium, si per Gallos liceat, quam in Italiam venisset. » Et per nuncios quidem hæc. Ut vero reguli Gallorum, castris ad Illiberim extemplo motis, haud gravate ad Pœnum venerunt; capti donis, cum bona pace exercitum per fines suos præter Ruscinonem oppidum transmiserunt.

XXV. In Italiam interim nihil ultra, quam Iberum transisse Annibalem, a Massiliensium legatis Romam perlatum erat: quum perinde, ac si Alpes jam transisset, Boii, sollicitatis Insubribus, defecerunt; nec tam ob veteres in populum romanum iras, quam quod nuper circa Padum, Placentiam Cremonamque colonias in agrum gallicum deductas ægre patiebantur. Itaque, armis repente adreptis, in eum ipsum agrum inpetu facto, tantum terroris ac tumultus fecerunt, ut non agrestis modo multitudo, sed ipsi triumviri romani, qui ad agrum venerant adsignandum, diffisi Placentiæ mœnibus, Mutinam confugerint, C. Lutatius, C. Servilius, T. Annius. Lutatii nomen haud dubium est: pro C. Servilio et T. Annio, Q. Acilium et C. Herennium habent quidam annales: alii P. Cornelium Asinam et C. Papirium Ma-

chefs une députation, pour leur demander un entretien : « Qu'ils s'approchent donc d'Illiberis, ou bien il s'avancera jusqu'à Ruscinon ; en présence, on s'expliquera mieux. Il les recevra avec plaisir dans son camp ; avec plaisir aussi il se rendra près d'eux. C'est comme hôte, et non comme ennemi de la Gaule, qu'il se présente ; s'ils le veulent, il ne tirera point le glaive avant d'être arrivé en Italie. » Après ces négociations, les petits rois de ces contrées vinrent aussitôt asseoir leurs tentes près d'Illiberis, et entrèrent sans crainte dans celles des Carthaginois. Des présens achevèrent de les gagner, et ils laissèrent l'armée traverser tranquillement leur pays, le long des murs de Ruscinon.

XXV. Cependant on n'avait en Italie d'autre nouvelle que celle du passage de l'Èbre par Annibal ; elle avait été portée à Rome par les ambassadeurs de Marseille, et déjà, comme s'il eût franchi les Alpes, les Boïens, de concert avec les Insubriens, s'étaient soulevés, moins à cause de leur vieille haine contre les Romains, que pour un motif tout récent, le vif dépit que leur causaient les colonies de Plaisance et de Crémone qu'on venait d'établir dans leur pays, sur les rives du Pô. Tout à coup ils saisissent les armes, viennent fondre sur cet établissement nouveau, répandent partout la terreur et l'effroi, au point que la multitude dispersée dans la campagne, et les triumvirs eux-mêmes, venus pour le partage des terres, ne se croyant pas en sûreté dans les murs de Plaisance, se réfugièrent à Mutine. Ces magistrats étaient C. Lutatius, C. Servilius et T. Annius. Point de doute pour le nom de Lutatius ; mais, au lieu de C. Servilius et de T. Annius, quelques chroniques portent Q. Acilius et C. Herennius ; d'autres, P. Cornelius Asina et C. Papi-

sonem. Id quoque dubium est, legati, ad expostulandum missi ad Boios, violati sint, an in triumviros agrum metantes inpetus sit factus. Mutinæ quum obsiderentur, et gens, ad obpugnandarum urbium artes rudis, pigerrima eadem ad militaria opera, segnis intactis adsideret muris, simulari cœptum de pace agi : evocatique ab Gallorum principibus legati ad conloquium, non contra jus modo gentium, sed violata etiam, quæ data in id tempus erat, fide, comprehenduntur ; negantibus Gallis, nisi obsides sibi redderentur, eos dimissuros. Quum hæc de legatis nunciata essent, et Mutina præsidiumque in periculo esset, L. Manlius prætor, ira accensus, effusum agmen ad Mutinam ducit. Silvæ tunc circa viam erant, plerisque incultis : ibi, inexplorato profectus, in insidias præcipitatus, multaque cum cæde suorum ægre in apertos campos emersit : ibi castra communita; et, quia Gallis ad tentanda ea defuit spes, refecti sunt militum animi, quamquam sexcentos cecidisse satis constabat. Iter deinde de integro cœptum ; nec, dum per patentia loca ducebatur agmen, apparuit hostis; ubi rursus silvæ intratæ, tum postremos adorti, cum magna trepidatione ac pavore omnium, octingentos milites occiderunt, sex signa ademere. Finis et Gallis territandi, et pavendi Romanis fuit, ut e saltu invio atque inpedito evasere : inde, apertis locis facile tutantes agmen, Romani Tanetum, vicum propinquum Pado, contendere : ibi se munimento

rius Maso. Une autre circonstance offre aussi de l'incertitude : l'attaque fut-elle dirigée contre les députés qui venaient se plaindre aux Boïens de leurs violences, ou contre les triumvirs occupés à la distribution des terres? Quoi qu'il en soit, les Boïens assiégeaient Mutine ; mais comme ces barbares, novices dans l'art des siéges, et trop indolens pour les travaux que réclame la guerre, restaient oisifs au pied des murs, sans chercher à les entamer, ils feignirent de vouloir entrer en accommodement. Au moment où nos députés se rendent à l'entrevue qu'ont demandée les chefs des Gaulois, ils sont arrêtés contre le droit des gens, au mépris même du sauf-conduit qui venait de leur être accordé pour l'instant de la conférence; et les Gaulois déclarent qu'ils ne les remettront en liberté que quand leurs otages leur seront rendus. A la nouvelle de l'arrestation des ambassadeurs et du péril que courait la faible garnison de Mutine, le préteur L. Manlius, n'écoutant que la colère, fait avancer sans ordre ses troupes vers la ville. Des forêts bordaient alors la route, et presque tout le reste du pays était inculte. Manlius, qui n'a pas fait reconnaître le terrain, tombe dans une embuscade où il perd beaucoup de monde, et ne parvient que très-difficilement à gagner la plaine : là il établit des retranchemens ; et, comme les Gaulois ne conçurent même pas l'idée de l'attaquer dans ses lignes, nos soldats reprirent courage, malgré la perte assez évidente de six cents des leurs. On se remet en marche : tant que l'armée s'avance à travers champs, l'ennemi ne paraît point ; à peine elle a de nouveau pénétré dans les bois, qu'on attaque son arrière-garde ; la confusion, l'effroi est dans ses rangs ; huit cents hommes sont tués, six étendards enlevés. Les succès des Gaulois et la terreur

ad tempus commeatibusque fluminis et Brixianorum Gallorum auxilio, adversus crescentem in dies multitudinem hostium, tutabantur.

XXVI. Qui tumultus repens postquam est Romam perlatus, et punicum insuper gallico bello auctum patres acceperunt; C. Atilium prætorem cum una legione romana et quinque millibus sociorum, delectu novo a consule conscriptis, auxilium ferre Manlio jubent: qui sine ullo certamine (abscesserant enim metu hostes) Tanetum pervenit. Et P. Cornelius, in locum ejus, quæ missa cum prætore fuerat, transcripta legione nova, profectus ab urbe sexaginta longis navibus, præter oram Etruriæ Ligurumque, et inde Salyum montes, pervenit Massiliam, et ad proximum ostium Rhodani (pluribus enim divisus amnis in mare decurrit) castra locat: vixdum satis credens, Annibalem superasse Pyrenæos montes: quem ut de Rhodani quoque transitu agitare animadvertit, incertus, quonam ei loco obcurreret, necdum satis refectis ab jactatione maritima militibus, trecentos interim delectos equites, ducibus Massiliensibus et auxiliaribus Gallis, ad exploranda omnia visendosque ex tuto hostes præmittit. Annibal, ceteris metu aut pretio pa-

des Romains cessèrent au moment où l'on sortit d'une gorge si difficile et hérissée de tant d'obstacles. Des lieux découverts protègent enfin la marche des troupes, qui se dirigent vers Tanetum, bourgade voisine du Pô : là des fortifications exigées par la circonstance, les approvisionnemens qu'elles reçoivent par le fleuve, quelques secours des Gaulois Brixians, leur servent de soutiens contre la multitude chaque jour plus nombreuse de l'ennemi.

XXVI. Lorsque ces nouvelles désastreuses furent portées à Rome, et que le sénat vit la guerre contre la Gaule se joindre à la guerre contre Carthage, il envoya au secours de Manlius, le préteur C. Atilius avec une légion romaine et cinq mille alliés, levées nouvelles qu'avait faites le consul. Atilius arriva sans combattre à Tanetum ; au bruit de sa marche, les ennemis avaient disparu. De son côté, P. Cornelius a levé une autre légion à la place de celle qui était partie sous les ordres du préteur. Il quitte Rome avec une flotte de soixante vaisseaux longs, côtoie l'Étrurie, la Ligurie, puis les montagnes des Salyens, vient débarquer à Marseille, et campe près de la bouche du Rhône la plus voisine ; car ce fleuve va se jeter à la mer par plusieurs embouchures. A peine Cornelius croyait-il qu'Annibal avait franchi les Pyrénées ; mais, lorsqu'il le vit sur le point de passer aussi le Rhône, incertain du lieu où il s'opposerait à sa marche, surtout parce que ses soldats n'étaient pas bien remis des fatigues de la mer, il envoie trois cents cavaliers d'élite, avec les Marseillais qui doivent leur servir de guides et les Gaulois auxiliaires, pour tout observer et pour reconnaître l'ennemi sans se hasarder. Annibal, qui avait contenu par la crainte ou gagné par des présens

catis, jam in Volcarum pervenerat agrum, gentis validæ. Colunt autem circa utramque ripam Rhodani: sed, diffisi citeriore agro arceri Pœnum posse, ut flumen pro munimento haberent, omnibus ferme suis trans Rhodanum trajectis, ulteriorem ripam amnis armis obtinebant. Ceteros adcolas fluminis Annibal, et eorum ipsorum quos sedes suæ tenuerant, simul perlicit donis ad naves undique contrahendas fabricandasque: simul et ipsi trajici exercitum, levarique quam primum regionem suam tanta urgente hominum turba cupiebant. Itaque ingens coacta vis navium est lintriumque temere ad vicinalem usum paratarum; novasque alias primum Galli inchoantes cavabant ex singulis arboribus: deinde et ipsi milites, simul copia materiæ, simul facilitate operis inducti, alveos informes (nihil, dummodo innare aquæ et capere onera possent, curantes), quibus se suaque transveherent, raptim faciebant.

XXVII. Jamque omnibus satis comparatis ad trajiciendum, terrebant ex adverso hostes, omnem ripam equis virisque obtinentes: quos ut averteret, Hannonem, Bomilcaris filium, vigilia prima noctis, cum parte copiarum, maxime Hispanis, adverso flumine ire iter unius diei jubet; et, ubi primum possit, quam occultissime

tous les peuples qui se trouvaient sur sa route, était déjà parvenu sur le territoire des Volques, nation puissante qui habite les deux rives du Rhône. Dans l'impossibilité de défendre contre les Carthaginois la partie de leur territoire située en deçà du fleuve, les habitans, pour se faire du Rhône un rempart formidable, s'étaient presque tous réunis sur la rive opposée, et la couvraient de leurs bataillons. Mais les autres peuples riverains, et ceux des Volques même qui n'avaient pu se résoudre à quitter leurs demeures, gagnés par l'or d'Annibal, s'engagent à lui rassembler des barques de toutes parts, et à lui en fournir de nouvelles, dans le désir qu'ils ont de voir au delà du Rhône l'armée carthaginoise, et leur pays délivré au plus tôt d'une multitude qui est pour eux un fléau. Une immense quantité de bateaux et de petites barques répandues çà et là pour la communication entre les deux rives fut promptement réunie. D'abord les Gaulois travaillaient seuls à la construction des barques, en creusant chacun des arbres dans sa longueur : bientôt les Carthaginois eux-mêmes mirent la main à l'œuvre, encouragés à la fois par l'abondance des matériaux et la facilité du travail; ils formaient à la hâte des canots grossiers, susceptibles seulement de se soutenir sur les eaux, de recevoir les bagages, et de les transporter eux et leurs effets.

XXVII. Déjà tout était à peu près disposé pour le passage; mais, spectacle effrayant! toute la rive opposée est couverte de guerriers et de chevaux. Afin de donner le change à l'ennemi, Annibal détache, à la première veille de la nuit, Hannon, fils de Bomilcar, avec un corps de troupes, la plupart espagnoles : il devra remonter le fleuve pendant un jour entier; dès qu'il lui sera

trajecto amni, circumducere agmen, ut, quum opus facto sit, adoriatur ab tergo hostem. Ad id dati duces Galli edocent, inde millia quinque et viginti ferme supra, parvæ insulæ circumfusum amnem, latiorem, ubi dividebatur, eoque minus alto alveo, transitum ostendere: ibi raptim cæsa materia ratesque fabricatæ, in quibus equi virique et alia onera trajicerentur. Hispani sine ulla mole, in utres vestimentis conjectis, ipsi cetris subpositis incubantes, flumen tranavere. Et alius exercitus, ratibus junctis trajectus, castris prope flumen positis, nocturno itinere atque operis labore fessus, quiete unius diei reficitur, intento duce ad consilium opportune exsequendum. Postero die, profecti ex loco, prodito fumo significant, se transisse, et haud procul abesse: quod ubi accepit Annibal, ne tempori deesset, dat signum ad trajiciendum. Jam paratas aptatasque habebat pedes lintres: equites fere propter equos nantes navium agmen, ad excipiendum adversi inpetum fluminis parte superiore transmittens, tranquillitatem infra trajicientibus lintribus præbebat. Equorum pars magna nantes loris a puppibus trahebantur, præter eos, quos instratos frenatosque, ut extemplo egresso in ripam equiti usui essent, inposuerant in naves.

XXVIII. Galli obcursant in ripam cum variis ululatibus cantuque moris sui, quatientes scuta super capita,

possible, le traverser dans le plus grand secret, et envelopper l'ennemi, de façon à charger, lorsqu'il en sera temps, son arrière-garde. Les Gaulois qu'on lui a donnés pour guides lui apprennent qu'à environ vingt-cinq milles au dessus le Rhône se partage pour former une petite île, et que là, plus large, mais moins profond, il peut offrir un passage. On arrive, on s'empresse d'abattre du bois, de construire des radeaux pour le transport des hommes, des chevaux et des bagages. Les Espagnols, sans aucun apprêt, ont jeté leurs vêtemens sur des outres, se sont placés eux-mêmes sur leurs boucliers, et déjà touchent l'autre rive. Le reste de l'armée passe sur des radeaux que l'on a joints, et vient camper près du fleuve. La marche nocturne et les travaux du jour l'avaient fatiguée; elle prend vingt-quatre heures de repos: Hannon avait à cœur de suivre ponctuellement les instructions d'Annibal. Le lendemain il se met en marche, et des feux allumés annoncent qu'il a effectué le passage, et qu'il se trouve assez près des Volques. A cette vue, Annibal, pour profiter de la circonstance, donne le signal de l'embarquement. Déjà l'infanterie avait ses canots tout prêts, tout disposés. Les cavaliers montaient les plus fortes barques, et conduisaient près d'eux leurs chevaux à la nage: ainsi rangés en première ligne, ils rompaient d'abord l'impétuosité du courant, et rendaient la traversée plus facile aux esquifs qui venaient après eux. La majeure partie des chevaux, conduite avec une courroie, du haut de la poupe, traversait à la nage; l'on avait embarqué les autres sellés et bridés, pour servir à l'instant même où l'on aborderait.

XXVIII. Les Gaulois accourent sur le rivage, poussent des hurlemens confus, entonnent leur chant de

vibrantesque dextris tela : quamquam et ex adverso terrebat tanta vis navium cum ingenti sono fluminis et clamore vario nautarum et militum, qui nitebantur perrumpere inpetum fluminis, et qui ex altera ripa trajicientes suos hortabantur. Jam satis paventes adverso tumultu terribilior ab tergo adortus clamor, castris ab Hannone captis : mox et ipse aderat, ancepsque terror circumstabat, et e navibus tanta vi armatorum in terram evadente, et ab tergo inprovisa premente acie. Galli, postquam, ultro vim facere conati, pellebantur, qua patere visum maxime iter, perrumpunt, trepidique in vicos passim suos diffugiunt. Annibal, ceteris copiis per otium trajectis, spernens jam gallicos tumultus, castra locat. Elephantorum trajiciendorum varia consilia fuisse credo ; certe variata memoria actæ rei : quidam, congregatis ad ripam elephantis, tradunt, ferocissimum ex iis irritatum ab rectore suo, quum refugientem in aquam nantem sequeretur, traxisse gregem, ut quemque timentem altitudinem destituerat vadum, inpetu ipso fluminis in alteram ripam rapiente. Ceterum magis constat, ratibus trajectos : id ut tutius consilium ante rem foret, ita, acta re, ad fidem pronius est. Ratem unam, ducentos longam pedes, quinquaginta latam, a terra in amnem porrexerunt : quam, ne secunda aqua deferretur, pluribus validis retinaculis parte superiore ripæ religatam, pontis in modum humo injecta constraverunt ; ut belluæ

guerre, agitent leurs boucliers au dessus de leurs têtes, et brandissent leurs javelots : cependant, de leur côté, ils éprouvaient de la crainte à la vue de cette prodigieuse quantité de bâtimens contre lesquels le Rhône se brisait avec fracas ; ils étaient frappés des cris multipliés des matelots et des soldats qui s'efforçaient de rompre le courant du fleuve, ou qui, parvenus à l'autre bord, animaient leurs compagnons encore au milieu des eaux. A l'instant où l'appareil terrible qui se déploie à leurs regards les glace d'épouvante, un cri plus formidable se fait entendre derrière eux : Hannon a pris leur camp. Bientôt il paraît lui-même, et, de tous côtés, les Gaulois sont environnés de périls : ici, les vaisseaux vomissent à terre des flots d'ennemis ; là, une armée nouvelle les harcèle par derrière à l'improviste. En vain ils veulent opposer de la résistauce ; repoussés sur tous les points, ils s'élancent par les issues qu'ils ont pu trouver, et vont cacher dans leurs bourgades leur fuite et leur effroi. Annibal fait aborder tranquillement le reste de ses troupes ; ses tumultueux ennemis ne lui inspirent plus que du dédain ; déjà ses tentes sont dressées. On employa, je pense, divers moyens pour passer les éléphans ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ici les historiens varient beaucoup. Quelques-uns prétendent qu'à l'instant où les éléphans étaient rassemblés sur la rive, le plus furieux de ces animaux, irrité par son cornac qui se jeta à la nage, comme pour éviter sa colère, s'élança à sa poursuite, et attira ainsi le reste de la troupe ; et qu'à mesure que chacun d'eux perdit pied, il fut, malgré sa frayeur pour les eaux profondes, entraîné à l'autre bord par le courant même. Toutefois il paraît plus constant qu'on les fit passer sur des radeaux ; c'était le parti le plus sûr, et il

audacter velut per solum ingrederentur: altera ratis, æque lata, longa pedes centum, ad trajiciendum flumen apta, huic copulata est: et quum elephanti, per stabilem ratem, tamquam viam, prægredientibus feminis, acti, in minorem adplicatam transgressi sunt; extemplo resolutis, quibus leviter adnexa erat, vinculis, ab actuariis aliquot navibus ad alteram ripam pertrahitur: ita primis expositis, alii deinde repetiti ac trajecti sunt. Nihil sane trepidabant, donec continenti velut ponte agerentur: primus erat pavor, quum, soluta ab ceteris rate, in altum raperentur: ibi, urgentes inter se, cedentibus extremis ab aqua, trepidationis aliquantum edebant; donec quietem ipse timor circumspectantibus aquam fecisset: excidere etiam sævientes quidam in flumen: sed, pondere ipso stabiles, dejectis rectoribus, quærendis pedetentim vadis, in terram evasere.

XXIX. Dum elephanti trajiciuntur, interim Annibal numidas equites quingentos ad castra romana miserat speculatum, ubi, et quantæ copiæ essent, et quid pararent. Huic alæ equitum missi, ut ante dictum est, ab

est probable qu'on le prit effectivement. Un radeau de deux cents pieds de long, sur cinquante de large, partait du rivage, et s'avançait dans le fleuve : pour qu'il ne fût point emporté par le courant, plusieurs câbles très-forts le fixèrent à la partie supérieure de la rive; on le couvrit de terre, et l'on en fit une espèce de pont, qui présentait une surface immobile, afin que les éléphans pussent y marcher hardiment. Un autre radeau de même largeur, mais long seulement de cent pieds, destiné à traverser le fleuve, fut joint au premier; et lorsque les éléphans, précédés de leurs femelles, étaient passés, du radeau qui leur offrait la solidité d'une véritable route, sur celui qui s'y trouvait attaché, aussitôt on rompait les faibles liens qui retenaient celui-ci, et quelques vaisseaux légers l'entraînaient vers l'autre bord : ainsi l'on débarqua les premiers éléphans, et successivement toute leur troupe. Ils n'éprouvaient aucune frayeur, tant qu'ils étaient sur cette sorte de pont assez ferme; mais ils commençaient à témoigner de la crainte, lorsqu'on détachait le second radeau qui les entraînait au milieu du fleuve. Alors ils se serraient les uns les autres; et, comme ceux qui étaient aux deux extrémités reculaient à la vue des flots, il y avait quelques momens d'agitation que la peur même apaisait bientôt, alors qu'ils se voyaient environnés d'eau de toutes parts. Quelques-uns cependant se laissèrent tomber à force de se débattre, et renversèrent leurs cornacs; mais leur masse même les soutint : peu à peu ils trouvèrent pied, et finirent par gagner la terre.

XXIX. Pendant le passage des éléphans, Annibal avait détaché cinq cents cavaliers numides vers le camp des Romains, pour examiner leur position, leurs forces, leurs projets. Ce corps de cavalerie rencontre sur sa

ostio Rhodani trecenti Romanorum equites obcurrunt: prœlium atrocius, quam pro numero pugnantium, editur. Nam præter multa vulnera, cædes etiam prope par utrimque fuit; fugaque et pavor Numidarum Romanis, jam admodum fessis, victoriam dedit: victores ad centum sexaginta, nec omnes Romani, sed pars Gallorum; victi amplius ducenti ceciderunt. Hoc principium simul omenque belli, ut summæ rerum prosperum eventum, ita haud sane incruentam ancipitisque certaminis victoriam, Romanis portendit. Ut, re ita gesta, ad utrumque ducem sui redierunt, nec Scipioni stare sententia poterat, nisi ut ex consiliis cœptisque hostis et ipse conatus caperet: et Annibalem incertum, utrum cœptum in Italiam intenderet iter, an cum eo, qui primus se obtulisset romanus exercitus, manus consereret, avertit a præsenti certamine boiorum legatorum regulique Magali adventus: qui se duces itinerum, socios periculi fore, adfirmantes, integro bello, nusquam ante libatis viribus, Italiam adgrediendam censent. Multitudo timebat quidem hostem, nondum obliterata memoria superioris belli: sed magis iter inmensum Alpesque, rem fama utique inexpertis horrendam, metuebat.

XXX. Itaque Annibal, postquam ipsi sententia stetit pergere ire, atque Italiam petere, advocata concione, varie militum versat animos castigando adhortandoque.

route les trois cents cavaliers romains envoyés, comme je l'ai dit plus haut, des embouchures du Rhône. Il s'engage alors un combat plus meurtrier qu'on ne pouvait l'attendre d'une poignée de soldats. Sans compter beaucoup de blessures, le carnage fut à peu près égal de part et d'autre. La fuite et l'effroi des Numides laissèrent la victoire aux Romains, qui déjà succombaient à la fatigue. Les vainqueurs perdirent environ cent soixante hommes, moitié romains, moitié gaulois; les vaincus, plus de deux cents. Tel fut le début, le présage de cette guerre; il annonçait pour Rome un résultat heureux: mais cette victoire même devait lui coûter bien des efforts et du sang. Lorsque après l'action les deux détachemens revinrent vers leurs généraux, il y eut incertitude de part et d'autre. Scipion ne voyait de plan à suivre que de régler ses mouvemens sur les desseins et les tentatives de l'ennemi; Annibal ne savait s'il poursuivrait sa marche vers l'Italie, ou s'il livrerait bataille à cette armée romaine qui s'offrait la première à ses coups. Il fut détourné de cette idée par l'arrivée d'une ambassade des Boïens, qui avaient à leur tête Magale, l'un des petits rois de cette nation. Nous jurons d'être vos guides, de partager vos périls, ont dit les Gaulois; mais que la guerre ne commence point ici; ne faites nulle part l'essai de vos forces; c'est l'Italie qu'il faut attaquer. Les Carthaginois redoutaient l'ennemi; les souvenirs de la première guerre n'étaient point effacés: mais ils craignaient plus encore une route immense, et ces Alpes dont la renommée publiait des récits capables d'effrayer leur inexpérience.

XXX. Annibal a pris la ferme résolution de continuer sa route et de se porter sur l'Italie. Alors il convoque une assemblée générale; et là, par des exhortations mêlées

« Mirari se, quinam pectora semper inpavida repens terror invaserit: per tot annos vincentes eos stipendia facere; neque ante Hispania excessisse, quam omnes gentesque et terræ eæ, quas duo diversa maria amplectantur, Carthaginiensium essent. Indignatos deinde, quod, quicumque Saguntum obsedissent, velut ob noxam, sibi dedi postularet populus romanus, Iberum trajecisse ad delendum nomen Romanorum, liberandumque orbem terrarum. Tum nemini visum id longum, quum ab occasu solis ad exortus intenderent iter. Nunc, postquam multo majorem partem itineris emensam cernant, pyrenæum saltum inter ferocissimas gentes superatum, Rhodanum, tantum amnem, tot millibus Gallorum prohibentibus, domita etiam ipsius fluminis vi, trajectum, in conspectu Alpes habeant, quarum alterum latus Italiæ sit; in ipsis portis hostium fatigatos subsistere, quid Alpes aliud esse credentes, quam montium altitudines? Fingerent altiores Pyrenæi jugis: nullas profecto terras cœlum contingere, nec inexsuperabiles humano generi esse. Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes: pervias paucis esse, exercitibus invias? eos ipsos, quos cernant, legatos non pennis sublime elatos Alpes transgressos; ne majores quidem eorum indigenas; sed advenas Italiæ cultores, has ipsas Alpes ingentibus sæpe agminibus cum liberis ac conjugibus, migrantium modo, tuto transmisisse. Militi quidem armato, nihil

de reproches, il fait passer dans l'âme de ses soldats tous les sentimens dont il est agité. « Comment expliquer cette terreur subite qui vient de glacer des cœurs si intrépides? Depuis tant d'années leurs campagnes n'ont été que des victoires; ils n'ont quitté l'Espagne qu'après avoir soumis à l'empire de Carthage toutes les nations, toutes les terres qu'embrassent deux mers opposées. Indignés de l'orgueil de Rome, qui exigeait qu'on lui livrât comme autant de criminels tous les vainqueurs de Sagonte, ils ont passé l'Èbre pour anéantir le nom romain, pour être les libérateurs de l'univers. Personne n'a reculé devant la longueur de la route, lorsqu'on s'avançait de l'occident à l'orient: aujourd'hui qu'ils ont fourni plus de la moitié de la course, franchi les Pyrénées au milieu de peuplades sauvages, traversé le Rhône, ce fleuve si rapide, malgré les milliers de Gaulois qui s'opposaient à leur passage, malgré l'impétuosité du courant qu'il fallait dompter; aujourd'hui qu'ils ont devant eux les Alpes, dont le revers est le commencement de l'Italie, leur courage, désormais impuissant, s'arrêterait-il aux portes de l'ennemi? Enfin que sont les Alpes? des montagnes élevées: en les supposant plus hautes que les Pyrénées même, aucune terre peut-elle jamais toucher le ciel, et devenir inaccessible aux mortels? Mais les Alpes sont habitées, cultivées; elles produisent et nourrissent des êtres vivans. Praticables pour quelques hommes, elles ne le seraient pas pour une armée? Les députés qu'ils viennent d'entendre ont-ils donc, pour passer les Alpes, emprunté les ailes de l'oiseau? Les ancêtres des Boïens ne sont pas originaires de l'Italie: étrangers, ils sont venus y fixer leurs demeures; et ces Alpes si terribles ont vu d'innombrables bataillons gaulois, suivis d'une multitude

secum præter instrumenta belli portanti, quid invium aut inexsuperabile esse? Saguntum ut caperetur, quid per octo menses periculi, quid laboris exhaustum esse? Romam, orbis terrarum caput, petentibus quidquam adeo asperum atque arduum videri, quod inceptum moretur? Cepisse quondam Gallos ea, quæ adiri posse Pœnus desperet: proinde aut cederent animo atque virtute genti per eos dies toties ab se victæ; aut itineris finem sperent campum interjacentem Tiberi ac mœnibus romanis.»

XXXI. His adhortationibus incitatos corpora curare, atque ad iter se parare jubet. Postero die, profectus adversa ripa Rhodani, mediterranea Galliæ petit; non quia rectior ad Alpes via esset, sed, quantum a mari recessisset, minus obvium fore Romanum credens, cum quo, priusquam in Italiam ventum foret, non erat in animo manus conserere. Quartis castris ad Insulam pervenit: ibi Isara Rhodanusque amnes, diversis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantum amplexi, confluunt in unum. Inde mediis campis Insulæ nomen inditum. Incolunt prope Allobroges, gens jam inde nulla gallica gente opibus aut fama inferior; tum discors erat. Regni certamine ambigebant fratres: major, et qui prius imperitarat, Brancus nomine, minore ab fratre et cœtu juniorum, qui jureminus, vi plus poterant, pellebatur. Hujus sedi-

d'enfans et de femmes, franchir sans danger, dans ces émigrations, leur sommet redoutable. Le soldat armé, qui ne porte avec lui que son bagage militaire, peut-il rencontrer des obstacles insurmontables? La prise de Sagonte ne leur a-t-elle pas coûté huit mois de périls et de travaux? Rome, cette capitale du monde, Rome qu'ils vont combattre, est-elle donc une conquête impossible à tenter? et doivent-ils s'arrêter dans une carrière si belle? Naguère les Gaulois ont pris ces murs que les Carthaginois désespèrent d'approcher. Enfin, ou ils sont inférieurs en résolution et en courage à un peuple qu'ils viennent, depuis quelques jours, de vaincre tant de fois; ou ils ne peuvent plus mettre à leur marche d'autre borne que la plaine qui s'étend du Tibre aux remparts de Rome. »

XXXI. Ces exhortations relèvent tous les courages. Annibal fait prendre à ses troupes de la nourriture, du repos, et leur ordonne de se tenir prêtes à marcher. Le lendemain il part le long du Rhône en remontant son cours, et gagne le milieu des terres: ce n'était pas le chemin le plus droit pour arriver aux Alpes; mais plus il s'éloignait de la mer, moins il se croyait exposé à rencontrer les Romains, qu'il ne voulait combattre qu'au sein même de l'Italie. En quatre jours, il arrive à l'Ile: c'est là que l'Isère et le Rhône, après s'être précipités des Alpes chacun par un point opposé, se réunissent pour suivre une même direction, et laissent entre eux un certain espace de terrain qui, renfermé ainsi entre deux fleuves, a été nommé l'Ile par les habitans. Près de là se trouvent les Allobroges, peuple qui ne le cède, en puissance, en renommée, à aucune nation de la Gaule. Il était alors divisé par la querelle de deux frères qui se disputaient la couronne. L'aîné, nommé Brancus, d'a-

tionis peropportuna disceptatio quum ad Annibalem rejecta esset, arbiter regni factus, quod ea senatus principumque sententia fuerat, imperium majori restituit: ob id meritum commeatu copiaque rerum omnium, maxime vestis, est adjutus, quam infames frigoribus Alpes præparari cogebant. Sedatis certaminibus Allobrogum, quum jam Alpes peteret, non recta regione iter instituit; sed ad lævam in Tricastinos flexit; inde per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios, haud usquam inpedita via, priusquam ad Druentiam flumen pervenit. Is et ipse alpinus amnis longe omnium Galliæ fluminum difficillimus transitu est: nam, quum aquæ vim vehat ingentem, non tamen navium patiens est, quia nullis coërcitus ripis, pluribus simul, neque iisdem alveis fluens, nova semper vada novosque gurgites faciens (et ob eadem pediti quoque incerta via est), ad hæc saxa glareosa volvens, nihil stabile nec tutum ingredienti præbet; et tum, forte imbribus auctus, ingentem transgredientibus tumultum fecit, quum super cetera trepidatione ipsi sua atque incertis clamoribus turbarentur.

XXXII. P. Cornelius consul, triduo fere post, quam Annibal ab ripa Rhodani movit, quadrato agmine ad castra hostium venerat, nullam dimicandi moram facturus: ceterum, ubi deserta munimenta, nec facile se

bord possesseur du trône, en avait été chassé par son frère et par les jeunes guerriers du pays, qui, à défaut du droit, faisaient valoir la force. La décision de ce démêlé, survenu si à propos, fut remise à Annibal: nommé arbitre des deux princes, il rendit l'empire à l'aîné, d'après l'avis du sénat et des chefs. Brancus reconnaissant fournit aux Carthaginois des provisions de toute espèce, et surtout des vêtemens, que le froid si rigoureux des Alpes rendait indispensables. Les dissensions des Allobroges apaisées, Annibal, qui se dirigeait vers les Alpes, n'en prit pas encore directement le chemin. Il se détourna sur la gauche vers le pays des Tricastins, et, côtoyant l'extrême frontière des Voconces, il pénétra sur le territoire des Tricoriens, sans éprouver sur sa route aucun retard, jusqu'aux bords de la Durance. Cette rivière, qui découle aussi des Alpes, est de toutes celles de la Gaule la plus difficile à passer. En effet, malgré la grande quantité de ses eaux, elle ne peut soutenir de barques, parce que son lit, qui ne connaît point de rives, forme vingt courans toujours nouveaux, et présente partout des gués et des tourbillons qui rendent le passage incertain pour le piéton même, sans parler des roches pleines de gravier qu'elle charrie, et qui font perdre à chaque instant l'équilibre. Les pluies, qui l'avaient grossie, multipliaient alors les obstacles, et les soldats mêlaient au tumulte des flots des cris confus qui ajoutaient encore à leur trouble et à leur effroi.

XXXII. Il y avait environ trois jours qu'Annibal avait quitté les bords du Rhône, lorsque le consul P. Cornelius, après avoir disposé sa marche pour n'être surpris d'aucun côté, s'avança vers le camp ennemi, résolu d'engager aussitôt l'action. Mais tout est désert; les

tantum prægressos adsecuturum videt; ad mare ac naves rediit, tutius faciliusque ita descendenti Alpibus Annibali obcursurus. Ne tamen nuda auxiliis romanis Hispania esset, quam provinciam sortitus erat, Cn. Scipionem fratrem cum maxima parte copiarum adversus Asdrubalem misit; non ad tuendos tantummodo veteres socios conciliandosque novos, sed etiam ad pellendum Hispania Asdrubalem: ipse cum admodum exiguis copiis Genuam repetit, eo, qui circa Padum erat, exercitu Italiam defensurus. Annibal ab Druentia campestri maxime itinere ad Alpes cum bona pace incolentium ea loca Gallorum pervenit. Tum, quamquam fama prius (qua incerta in majus vero ferri solent) præcepta res erat, tamen ex propinquo visa montium altitudo, nivesque cœlo prope inmixtæ, tecta informia inposita rupibus, pecora jumentaque torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimaque omnia rigentia gelu, cetera visu, quam dictu, fœdiora, terrorem renovarunt. Erigentibus in primos agmen clivos apparuerunt inminentes tumulos insidentes montani: qui, si valles occultiores insedissent, coorti in pugnam repente, ingentem fugam stragemque dedissent. Annibal consistere signa jubet; Gallisque ad visenda loca præmissis, postquam comperit, transitum ea non esse, castra inter confragosa omnia præruptaque, quam extentissima potest valle, locat. Tum per eosdem Gallos, haud sane multum lingua moribusque abhor-

Carthaginois ont pris beaucoup d'avance, et il serait difficile de les atteindre: Cornelius l'a senti; il retourne vers sa flotte, certain par là de courir moins de chances et de rencontrer Annibal à la descente des Alpes. Cependant, pour ne point laisser l'Espagne sans secours, il fait passer dans ce département, que le sort lui avait assigné, son frère Cn. Scipion avec la plus grande partie de son armée: ainsi Cneus, opposé à Asdrubal, protègera les anciens alliés, cherchera à s'en concilier de nouveaux, et pourra même chasser de l'Espagne le Carthaginois. Cornelius, qui s'était réservé fort peu de troupes, regagna Gênes, comptant sur l'armée des rives du Pô pour la défense de l'Italie. Annibal, après le passage de la Durance, gagna les Alpes presque toujours par des pays de plaines, où les habitans n'entravèrent point sa marche. Mais une fois au pied des montagnes, quoique la renommée, qui ordinairement exagère les objets inconnus, eût d'avance prévenu les esprits, lorsque l'œil put voir de près la hauteur des monts, les neiges qui semblaient se confondre avec les cieux, les huttes grossières suspendues aux pointes des rochers, les chevaux, le bétail paralysés par le froid, les hommes sauvages et hideux, les êtres vivans et la nature inanimée presque entièrement engourdis par la glace, cette scène d'horreur, plus affreuse encore à contempler qu'à décrire, renouvela les terreurs de l'armée. Au moment où elle franchit les premières éminences, apparaissent les montagnards sur ces rocs à pic qu'il faudra gravir: heureusement ils ne se sont point tenus dans des vallées un peu couvertes, ils n'ont pas songé à l'attaque; car les Carthaginois eussent éprouvé une déroute complète et une perte immense. Annibal fait faire halte, et détache en avant

rentes, quum se inmiscuissent conloquiis montanorum, edoctus interdiu tantum obsideri saltum, nocte in sua quemque dilabi tecta; luce prima subiit tumulos, ut ex aperto atque interdiu vim per angustias facturus. Die deinde simulando aliud, quam quod parabatur, consumto, quum eodem, quo constiterant, loco castra communissent, ubi primum degressos tumulis montanos laxatasque sensit custodias, pluribus ignibus, quam pro numero manentium, in speciem factis, inpedimentisque cum equite relictis, et maxima parte peditum; ipse cum expeditis, acerrimo quoque viro, raptim angustias evadit: iisque ipsis tumulis, quos hostes tenuerant, consedit.

XXXIII. Prima deinde luce castra mota, et agmen reliquum incedere cœpit. Jam montani, signo dato, ex castellis ad stationem solitam conveniebant; quum repente conspiciunt alios, arce occupata sua, super caput inminentes, alios via transire hostes. Utraque simul objecta res oculis animisque inmobiles parumper eos defixit: deinde ut trepidationem in angustiis, suoque ipsum tumultu misceri agmen videre, equis maxime consternatis, quidquid adjecissent ipsi terroris, satis ad per-

quelques Gaulois pour reconnaître les lieux : c'est par là, disent-ils, qu'on doit se frayer une route; alors il campe entre les roches et les précipices, dans le vallon qui lui offre le plus d'étendue. Les mêmes Gaulois, dont la langue et les mœurs étaient à peu près celles des montagnards, vont se mêler à leurs entretiens, et apprennent que le défilé est gardé seulement le jour; que, la nuit, chacun se retire dans sa cabane. Sur cet avis, Annibal s'avance, dès le matin, sur les hauteurs, comme pour forcer le passage, en plein jour et à la vue des barbares. Toute la journée, des manœuvres trompeuses cachent les véritables projets qu'il médite; le soir, il se retranche à l'endroit où il s'était arrêté d'abord; et, dès qu'il s'aperçoit que les hauteurs sont libres et que les postes ne sont plus occupés, il fait allumer une grande quantité de feux pour persuader qu'il n'a effectué aucun mouvement, laisse les bagages, la cavalerie et presque toute l'infanterie; à la tête d'une troupe légère, de ses plus intrépides soldats, il franchit en toute hâte le défilé, et vient s'asseoir sur les hauteurs qu'avait occupées l'ennemi.

XXXIII. Le lendemain, au point du jour, on lève le camp, et l'armée se met en marche. Déjà les montagnards, à un signal donné, sortaient de leurs forts pour prendre leur poste ordinaire, quand tout à coup ils aperçoivent, au dessus de leurs têtes, une partie des Carthaginois maîtres de leur citadelle, et l'autre qui s'avance le long du chemin. D'abord ce double spectacle, qui frappe et leurs regards et leurs esprits, les retient quelque temps immobiles; mais bientôt ils ont vu l'embarras des troupes dans le défilé, leur effroi, et surtout la confusion que les chevaux épouvantés jetaient parmi les rangs. Quelque

niciem fore rati, diversis rupibus, juxtà invia ac devia adsueti, decurrunt. Tum vero simul ab hostibus, simul ab iniquitate locorum Pœni obpugnabantur; plusque inter ipsos (sibi quoque tendente, ut periculo prius evaderet), quam cum hostibus, certaminis erat. Equi maxime infestum agmen faciebant, qui et clamoribus dissonis, quos nemora etiam repercussæque valles augebant, territi trepidabant; et icti forte aut vulnerati adeo consternabantur, ut stragem ingentem simul hominum ac sarcinarum omnis generis facerent: multosque turba, quum præcipites deruptæque utrimque angustiæ essent, in inmensum altitudinis dejecit, quosdam et armatos: sed ruinæ maximæ modo jumenta cum oneribus devolvebantur. Quæ quamquam fœda visu erant, stetit parumper tamen Annibal, ac suos continuit, ne tumultum ac trepidationem augeret: deinde postquam interrumpi agmen vidit, periculumque esse, ne exutum inpedimentis exercitum nequidquam incolumem traduxisset, decurrit ex superiore loco; et, quum inpetu ipso fudisset hostem, suis quoque tumultum auxit: sed is tumultus momento temporis, postquam liberata itinera fuga montanorum erant, sedatur: nec per otium modo, sed prope silentio, mox omnes traducti. Castellum inde, quod caput ejus regionis erat, viculosque circumjectos capit, et captivo frumento ac pecoribus per triduum exercitum aluit: et quia nec montanis primo perculsis, nec loco

surcroît de terreur, et nos ennemis sont perdus! s'écrient-ils. Aussitôt ils s'élancent de toutes les pointes des rochers, par l'habitude qu'ils ont de se jouer également des hauteurs et des pentes les plus difficiles. Alors harcelés par les barbares, obligés de lutter contre les difficultés du terrain, les Carthaginois avaient encore à soutenir contre eux-mêmes un choc plus violent que celui des montagnards, par les efforts que chacun faisait pour échapper le premier au péril. Mais les chevaux principalement répandaient le désordre dans la marche: frappés des cris confus que répétait cent fois l'écho des bois et des vallons, ils s'agitaient tout tremblans; et, s'ils venaient à être frappés ou blessés, c'était une frayeur si vive qu'ils renversaient çà et là hommes et bagages de toute espèce. Comme ce défilé était bordé des deux côtés de précipices immenses, ils firent, en se débattant, rouler au fond de l'abîme plus d'un conducteur et même quelques soldats; mais on eût dit le fracas d'un vaste écroulement, lorsque les bêtes tombaient avec leur charge. Ce spectacle était affreux. Cependant Annibal reste quelque temps sur sa hauteur avec son détachement, pour ne point augmenter l'embarras et le tumulte; mais, lorsqu'il voit ses troupes coupées et le danger qu'il court de perdre ses bagages, ce qui eût entraîné la ruine de son armée, il descend, attaque l'ennemi, et l'a bientôt chassé. Toutefois ce mouvement a causé un nouveau trouble parmi les siens; mais un instant suffit pour le dissiper, dès que les chemins sont dégagés par la fuite des montagnards: les Carthaginois défilent alors tranquillement et presque en silence. Ensuite Annibal s'empare d'un fort, chef-lieu de cette contrée, et de tous les petits bourgs voisins. Le bétail et le blé qu'il a pris nourrissent son armée l'es-

magnopere inpediebantur, aliquantum eo triduo viæ confecit.

XXXIV. Perventum inde ad frequentem cultoribus alium, ut inter montana, populum: ibi non bello aperto, sed suis artibus, fraude, deinde insidiis est prope circumventus. Magno natu principes castellorum oratores ad Pœnum veniunt: « Alienis malis, utili exemplo, doctos, » memorantes, « amicitiam malle, quam vim experiri Pœnorum: itaque obedienter imperata facturos, commeatum itinerisque duces, et ad fidem promissorum obsides acciperet. » Annibal, nec temere credendo, nec adspernando, ne repudiati aperte hostes fierent, benigne quum respondisset; obsidibus, quos dabant, acceptis, et commeatu, quem in viam ipsi detulerant, usus, nequaquam, ut inter pacatos, incomposito agmine duces eorum sequitur. Primum agmen elephanti et equites erant: ipse post cum robore peditum, circumspectans sollicitusque omnia, incedebat. Ubi in angustiorem viam ex parte altera subjectam jugo insuper inminenti ventum est, undique ex insidiis barbari a fronte, ab tergo coorti, cominus eminus petunt, saxa ingentia in agmen devolvunt: maxima ab tergo vis hominum urgebat; in eos versa peditum acies haud dubium fecit, quin, nisi firmata extrema agminis fuissent, ingens in eo saltu accipienda clades fuerit. Tunc quoque ad extremum periculi ac prope

pace de trois jours; et, comme ni les montagnards, qui n'étaient pas encore revenus de leur première épouvante, ni les lieux ne lui opposaient de grands obstacles, il fit quelque chemin pendant ces trois jours.

XXXIV. Ensuite on arriva chez une nation assez nombreuse pour un peuple de montagnes. Attaqué là, non pas à guerre ouverte, mais par ses propres armes, Annibal fut sur le point de tomber dans un piège que lui avait tendu la perfidie. Une ambassade des chefs et des vieillards se rend près de lui: «Le malheur des autres, disent-ils, est pour eux une utile leçon; ils aiment mieux éprouver l'amitié que la force des Carthaginois. Disposés à remplir les ordres qu'ils recevront, ils lui offrent des vivres, des guides, et des otages, garans de leurs promesses.» Annibal, sans les croire aveuglément, sans dédaigner leurs offres, dans la crainte qu'un refus formel n'en fasse des ennemis déclarés, leur adresse une réponse obligeante. Il accepte les otages qu'on lui présente; il reçoit les vivres que l'on a déposés sur la route: mais, loin de voir dans les guides des amis sûrs, il ne les suit qu'avec une extrême circonspection. Les éléphans et la cavalerie ouvraient la marche; lui-même conduisait l'arrière-garde avec l'élite de l'infanterie, promenant sur tous les points des regards inquiets et scrutateurs. Lorsqu'on est entré dans un chemin étroit, que domine d'un côté la cime d'une montagne, les barbares s'élancent de toutes parts de leur embuscade; devant, derrière, de près, de loin, ils attaquent les Carthaginois, et font pleuvoir sur eux d'énormes quartiers de rocs, tandis que leurs efforts se dirigent surtout contre l'arrière-garde. L'infanterie, qui s'y trouvait en force, prouva que, sans cette habile disposition, l'armée eût essuyé dans ces gorges

perniciem ventum est: nam, dum cunctatur Annibal demittere agmen in angustias; quia non, ut ipse equitibus præsidio erat, ita peditibus quidquam ab tergo auxilii reliquerat; obcursantes per obliqua montani, perrupto medio agmine, viam insedere: noxque una Annibali sine equitibus atque inpedimentis acta est.

XXXV. Postero die, jam segnius intercursantibus barbaris, junctæ copiæ, saltusque haud sine clade (majore tamen jumentorum, quam hominum, pernicie) superatus: inde montani pauciores jam, et latrocinii magis quam belli more, concursabant; modo in primum, modo in novissimum agmen, utcumque aut locus opportunitatem daret, aut progressi morative aliquam occasionem fecissent. Elephanti, sicut per artas præcipites vias magna mora agebantur, ita tutum ab hostibus, quacumque incederent (quia insuetis adeundi propius metus erat), agmen præbebant. Nono die in jugum Alpium perventum est, per invia pleraque et errores, quos aut ducentium fraus, aut, ubi fides iis non esset, temere initæ valles a conjectantibus iter, faciebant. Biduum in jugo stativa habita, fessisque labore ac pugnando quies data militibus: jumentaque aliquot, quæ prolapsa in rupibus erant, sequendo vestigia agminis in castra pervenere. Fessis tædio tot malorum nivis etiam casus, occidente jam sidere Vergiliarum, ingentem terrorem adjecit.

le plus rude échec. Cependant un péril affreux la menace encore, et va peut-être l'anéantir; car, au moment où Annibal hésite à engager son infanterie dans ces défilés, parce que, moins favorisée que la cavalerie, qu'il est lui-même à portée de soutenir, elle n'a plus derrière elle aucun renfort, les montagnards accourent par des sentiers détournés, coupent l'armée par le milieu, et viennent lui barrer le passage; de sorte qu'Annibal resta une nuit, séparé de sa cavalerie et de ses bagages.

XXXV. Le lendemain, les barbares mettent moins de vivacité dans leurs attaques, et on parvient à réunir les troupes et à franchir les gorges avec une perte assez considérable, en chevaux toutefois plus qu'en hommes. Dès-lors, les montagnards ne se montrèrent plus que par faibles pelotons; c'étaient des brigands, plutôt que des ennemis, qui venaient fondre tantôt sur la tête, tantôt sur la queue de l'armée, selon que le terrain leur était favorable, ou qu'ils pouvaient surprendre ou les traîneurs ou ceux qui s'étaient trop avancés. Les éléphans, dans les routes étroites, dans les pentes rapides, retardaient beaucoup la marche; mais leur voisinage était partout un rempart contre l'ennemi, qui n'osait approcher de trop près ces animaux inconnus. On fut neuf jours à atteindre le sommet des Alpes, à travers des chemins non frayés où l'on s'égarait souvent, soit par la perfidie des guides, soit par les conjectures de la défiance même qui engageait au hasard les troupes dans des vallons sans issue. On s'arrêta deux jours sur ces hauteurs, pour donner aux soldats épuisés le repos nécessaire après tant de fatigues et de combats : là, plusieurs bêtes de somme, qui avaient glissé le long des rochers, regagnèrent le camp sur les traces de l'armée. Déjà des maux sans

Per omnia nive oppleta quum, signis prima luce motis, segniter agmen incederet, pigritiaque et desperatio in omnium vultu emineret; prægressus signa Annibal, in promontorio quodam, unde longe ac late prospectus erat, consistere jussis militibus Italiam ostentat, subjectosque alpinis montibus circumpadanos campos: « mœniaque eos tum transcendere non Italiæ modo, sed etiam urbis romanæ: cetera plana, proclivia fore: uno, aut summum altero prœlio arcem et caput Italiæ in manu ac potestate habituros. » Procedere inde agmen cœpit; jam nihil ne hostibus quidem, præter parva furta per occasionem, tentantibus. Ceterum iter multo, quam in adscensu fuerat (ut pleraque Alpium ab Italia sicut breviora, ita adrectiora sunt), difficilius fuit: omnis enim ferme via præceps, angusta, lubrica erat, ut neque sustinere se a lapsu possent; nec, qui paullulum titubassent, hærere adflicti vestigio suo; aliique super alios, et jumenta et homines, occiderent.

XXXVI. Ventum deinde ad multo angustiorem rupem, atque ita rectis saxis, ut ægre expeditus miles tentabundus, manibusque retinens virgulta ac stirpes circa eminentes, demittere sese posset. Natura locus jam ante

nombre avaient jeté les esprits dans l'accablement le plus profond; bientôt, surcroît de terreur! on voit tomber une neige abondante; c'était l'époque du coucher de la constellation des Pléiades. On n'aperçut que monceaux de neige, lorsque, au point du jour, on se remit en marche; les Carthaginois avançaient à pas lents; l'abattement et le désespoir étaient peints sur tous les visages. Annibal prend alors les devans, s'arrête à une sorte de promontoire qui offre de toutes parts une vue immense, fait faire halte à ses soldats, leur montre l'Italie, et, au pied des Alpes, les campagnes baignées par le Pô. « Amis! s'écrie-t-il, vous escaladez en ce moment les remparts de l'Italie; que dis-je? les murs mêmes de Rome. Plus d'obstacles bientôt; tout s'aplanira devant vous: une bataille, deux peut-être, et la capitale, le boulevart de l'Italie est dans vos mains, en votre puissance. » Il dit, et l'armée poursuit sa marche. L'ennemi, il est vrai, ne venait plus l'inquiéter que par la surprise de quelques bagages, s'il en trouvait l'occasion. Au reste, la descente offrait bien plus d'obstacles que la montée, en ce que la pente des Alpes, qui, du côté de l'Italie, a moins d'étendue, est aussi plus rapide. En effet, presque tout le chemin était à pic, étroit et glissant: là, nul moyen d'éviter une chute; et, pour peu que le pied manquât, impossible de rester à l'endroit où l'on s'était abattu; en sorte qu'hommes et chevaux allaient rouler les uns sur les autres.

XXXVI. On arriva ensuite à une roche beaucoup plus étroite encore, et si escarpée, que les soldats, sans armes, sans bagages, sondant la route à chaque pas, se retenant avec les mains aux broussailles et aux souches qui croissaient à l'entour, avaient une peine infinie à la descendre:

præceps, recenti lapsu terræ in pedum mille admodum altitudinem abruptus erat. Ibi quum, velut ad finem viæ, equites constitissent, miranti Annibali, quæ res moraretur agmen, nunciatur rupem inviam esse: digressus deinde ipse ad locum visendum; haud dubia res visa, quin per invia circa nec trita antea, quamvis longo ambitu, circumduceret agmen. Ea vero via insuperabilis fuit: nam quum super veterem nivem intactam nova modicæ altitudinis esset, molli nec prælatæ nivi facile pedes ingredientium insistebant: ut vero tot hominum jumentorumque incessu dilapsa est, per nudam infra glaciem fluentemque tabem liquescentis nivis ingrediebantur. Tetra ibi luctatio erat, ut a lubrica glacie, non recipiente vestigium, et in prono citius pedes fallente: et, seu manibus in adsurgendo seu genu se adjuvissent, ipsis adminiculis prolapsi si iterum corruerent, nec stirpes circa radicesve, ad quas pede aut manu quisquam eniti posset, erant; ita in levi tantum glacie tabidaque nive volutabantur. Jumenta secabant interdum etiam tum infimam ingredientia nivem, et prolapsa jactandis gravius in connitendo ungulis penitus perfringebant; ut pleraque, velut pedica capta, hærerent in durata et alte concreta glacie.

XXXVII. Tandem, nequidquam jumentis atque ho-

L'endroit, déjà fort raide par lui-même, l'était devenu bien davantage par un éboulement de terre tout nouveau, qui avait formé un précipice d'environ mille pieds de profondeur. Devant ce terme fatal la cavalerie s'arrête. Qui peut donc entraver la marche? demande Annibal étonné: un roc insurmontable, lui dit-on. Il approche lui-même pour reconnaître les lieux: il ne voit d'abord d'autre parti à prendre que de faire un long, un immense détour à travers les montagnes voisines, où jamais le pas d'un homme ne traça de chemin; l'exécution en fut impraticable. Comme l'ancienne neige durcie se trouvait recouverte par la nouvelle, dont les couches étaient de médiocre épaisseur, cette neige molle, où l'on n'enfonçait point trop avant, présentait un passage assez facile. Mais, lorsqu'elle eut disparu sous les pieds de tant de milliers d'hommes et de chevaux, l'on n'avançait plus que sur la première glace et sur l'humide verglas formé par la neige fondue. Alors quelle lutte pénible et contre la glace si glissante, où l'on ne pouvait assurer ses pas, et contre la pente du rocher, où une chute était si facile! Employait-on les genoux ou les mains pour se relever, si l'on venait à retomber au moment où cet appui manquait, aux environs plus de souches, plus de racines secourables pour les pieds ou les mains; il fallait rouler sur cette glace unie, dans cette neige détrempée. Quelquefois les bêtes de somme pénétraient de suite jusqu'à la neige glacée, où elles glissaient aussitôt; et, comme elles faisaient mille efforts pour se soutenir, leur sabot brisait l'épaisseur de la glace: alors, prises comme dans un piège, elles restaient souvent engagées dans cette neige durcie et gelée à une grande profondeur.

XXXVII. Enfin, après bien des fatigues inutiles pour

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS. R F

minibus fatigatis, castra in jugo posita, ægerrime ad id ipsum loco purgato: tantum nivis fodiendum atque egerendum fuit! Inde ad rupem muniendam, per quam unam via esse poterat, milites ducti, quum cædendum esset saxum, arboribus circa inmanibus dejectis detruncatisque, struem ingentem lignorum faciunt; eamque (quum et vis venti apta faciendo igni coorta esset) succendunt, ardentiaque saxa infuso aceto putrefaciunt. Ita torridam incendio rupem ferro pandunt, molliuntque amfractibus modicis clivos, ut non jumenta solum, sed elephanti etiam, deduci possent. Quatriduum circa rupem consumtum, jumentis prope fame absumtis: nuda enim fere cacumina sunt, et, si quid est pabuli, obruunt nives. Inferiora valles et apricos quosdam colles habent, rivosque prope silvas, et jam humano cultu digniora loca. Ibi jumenta in pabulum missa, et quies muniendo fessis hominibus data triduo: inde ad planum descensum, etiam locis mollioribus et adcolarum ingeniis.

XXXVIII. Hoc maxime modo in Italiam perventum est, quinto mense a Carthagine nova (ut quidam auctores sunt), quinto decimo die Alpibus superatis. Quantæ copiæ transgresso in Italiam Annibali fuerint, nequaquam inter auctores constat: qui plurimum, centum mil-

les hommes et pour les chevaux, on campa sur le sommet. Il fallut, pour cela, déblayer les neiges; on n'y parvint qu'avec des peines inouïes, tant la masse en était profonde et difficile à remuer! L'on s'occupa ensuite de rendre praticable ce rocher, qui seul pouvait offrir un chemin. Obligés de le tailler dans le vif, les Carthaginois abattent çà et là des arbres énormes, qu'ils dépouillent de leurs branches, et dont ils font un immense bûcher; ils y mettent le feu: un vent violent, qui s'élève, excite la flamme, et le vinaigre, que l'on verse sur la roche embrasée, achève de la rendre friable. Lorsqu'elle est entièrement calcinée, le fer l'attaque et l'ouvre; les pentes sont adoucies par de légères courbures, en sorte que les chevaux et les éléphans même peuvent descendre par là sans danger. On fut arrêté quatre jours près de ce roc; les chevaux étaient sur le point de mourir de faim, car les sommités des Alpes sont presque nues, et le peu d'herbage qui s'y trouve, est enterré sous la neige. Les parties plus basses ont des vallées, quelques coteaux exposés au soleil, des ruisseaux le long des bois, et présentent déjà des lieux plus dignes d'être habités par les hommes. On y mena paître les chevaux, et l'on accorda trois jours de repos aux soldats épuisés par les travaux qu'avait nécessités l'aplanissement de la roche. Bientôt on descendit en plaine; là tout s'adoucissait, le terrain et le naturel des habitans.

XXXVIII. Tels sont les détails les plus importans sur la marche d'Annibal. Si l'on en croit certaines annales, son armée mit cinq mois à se rendre de Carthagène en Italie, et quinze jours à franchir les Alpes. L'on n'est point d'accord sur le nombre des troupes qu'il avait à l'époque de son arrivée: ceux qui le portent au plus haut, lui donnent

lia peditum, viginti equitum fuisse scribunt; qui minimum, viginti millia peditum, sex equitum. L. Cincius Alimentus, qui captum se ab Annibale scribit, maxime auctor me moveret, nisi confunderet numerum, Gallis Liguribusque additis: cum his octoginta millia peditum, decem equitum, adducta in Italiam (magis adfluxisse verisimile est, et ita quidam auctores sunt) ex ipso autem audisse Annibale, postquam Rhodanum transierit, triginta sex millia hominum, ingentemque numerum equorum et aliorum jumentorum amisisse, in Taurinis, quæ Gallis proxima gens erat, in Italiam degressum. Id quum inter omnes constet, eo magis miror ambigi, quanam Alpes transierit; et vulgo credere, Penino, atque inde nomen ei jugo Alpium inditum, transgressum. Cœlius per Cremonis jugum dicit transisse: qui ambo saltus eum non in Taurinos, sed per Salassos montanos ad Libuos Gallos deduxissent. Nec verisimile est, ea tum ad Galliam patuisse itinera; utique, quæ ad Peninum ferunt, obsepta gentibus semigermanis fuissent: neque, hercule, montibus his (si quem forte id movet) ab transitu Pœnorum ullo Veragri, incolæ jugi ejus, norunt nomen inditum; sed ab eo, quem, in summo sacratum vertice, Peninum montani adpellant.

cent mille hommes d'infanterie, et vingt mille chevaux; ceux qui le mettent au plus bas, disent qu'il avait vingt mille fantassins, et six mille cavaliers. L. Cincius Alimentus, prisonnier d'Annibal, comme il l'écrit lui-même, serait pour moi une autorité décisive, s'il n'eût jeté quelque confusion dans son calcul, en y comprenant les Gaulois et les Liguriens : si on les compte, quatre-vingt mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie furent conduits en Italie. Mais vraisemblablement, et plusieurs historiens en font foi, l'armée carthaginoise ne s'éleva à ce total que par la jonction de ces peuples : Cincius ajoute avoir entendu dire à Annibal lui-même, qu'il avait perdu trente-six mille hommes, et une quantité prodigieuse de chevaux et d'autres bêtes de somme, depuis le passage du Rhône, jusqu'à sa descente en Italie, sur les terres des Tauriniens, limitrophes de la Gaule Cisalpine. Comme tous les auteurs sont d'accord sur cette circonstance, je trouve fort étrange qu'il y ait tant d'incertitude pour l'endroit où Annibal traversa les Alpes, et qu'on ait pu penser communément que ce fut par les Alpes Pennines, qui auraient alors tiré leur nom du mot *Pœni*. Cœlius dit qu'Annibal prit par le mont de Crémone; mais ces deux gorges l'eussent conduit, non pas chez les Tauriniens, mais chez les Gaulois Libuens, à travers les montagnards Salasses; et le moyen de se persuader qu'il eût gagné ainsi la Gaule Cisalpine, puisqu'il eût trouvé toutes les approches des Alpes Pennines fermées à ses troupes par des peuples demi-germains. Un fait bien avéré, qui vient contredire l'opinion reçue, c'est que les Véragres, habitans de cette partie des Alpes, n'ont point connaissance que jamais passage d'une armée punique ait pu faire donner à leurs montagnes le nom de Pennines, ainsi

XXXIX. Peropportune ad principia rerum, Taurinis, proximæ genti, adversus Insubres motum bellum erat: sed armare exercitum Annibal, ut parti alteri auxilio esset (in reficiendo maxime sentientem contracta ante mala), non poterat: otium etenim ex labore, copia ex inopia, cultus ex inluvie tabeque, squalida et prope efferata corpora varie movebant. Ea P. Cornelio consuli caussa fuit, quùm Pisas navibus venisset, exercitu a Manlio Atilioque accepto tirone, et in novis ignominiis trepido, ad Padum festinandi; ut cum hoste nondum refecto manum consereret: sed quum Placentiam consul venit, jam ex stativis moverat Annibal; Taurinorumque unam urbem, caput gentis ejus, quia volentes in amicitiam non veniebant, vi expugnarat: junxissetque sibi, non metu solum, sed etiam voluntate, Gallos adcolas Padi; ni eos, circumspectantes defectionis tempus, subito adventus consulis obpressisset. Et Annibal movit ex Taurinis, incertos, quæ pars sequenda esset, Gallos præsentem se secuturos ratus. Jam prope in conspectu erant exercitus, convenerantque duces sicuti inter se nondum satis noti, ita jam inbutus uterque quadam admiratione alterius. Nam Annibalis et apud Romanos, jam ante Sagunti excidium, celeberrimum nomén erat; et Scipionem Annibal eo ipso, quod adversus se dux potissimum lectus esset, præstantem virum credebat: et auxe-

appelées d'un dieu Pennin qu'on adore sur le sommet de ces monts.

XXXIX. Par une circonstance très-favorable pour son début, Annibal trouva les Tauriniens en guerre avec les Insubriens, leurs voisins. Mais il se voyait dans l'impossibilité d'embrasser l'un des deux partis, parce que les douceurs même du rétablissement faisaient sentir plus vivement à ses troupes les maux qu'elles avaient soufferts. En effet le repos après la fatigue, l'abondance après la disette, la propreté après les horreurs de la saleté la plus affreuse, avaient causé d'étranges révolutions dans le tempérament des Carthaginois, qui, en cet état de dépérissement, ressemblaient plus à des sauvages qu'à des hommes. Ce motif détermina le consul P. Cornelius, lorsqu'il eut débarqué à Pise, et reçu l'armée des mains de Manlius et d'Atilius, à presser sa marche vers le Pô; et cependant il n'avait que de nouvelles recrues, encore intimidées des affronts qu'elles venaient d'essuyer; il voulait combattre l'ennemi avant qu'il eût réparé ses forces. Il arrive à Plaisance; mais Annibal avait déjà levé le camp; et Turin, la capitale des Tauriniens qui avaient rejeté son alliance, avait été emporté d'assaut; nul doute que la crainte, et même l'affection, n'eussent entraîné dans le parti de Carthage les Gaulois, riverains du Pô, si, au moment où ils ne cherchaient qu'une occasion de se révolter, il n'eussent été surpris par l'arrivée subite du consul. De son côté, Annibal quitta Turin, persuadé qu'à son aspect les Gaulois indécis le suivraient bientôt. Déjà les deux armées étaient presque en présence, et, à leur tête, marchaient deux généraux, qui, sans se connaître encore parfaitement, éprouvaient l'un pour l'autre un sentiment d'admiration; car le nom d'Annibal était

rant inter se opinionem, Scipio, quod, relictus in Gallia, obvius fuerat in Italiam transgresso Annibali; Annibal, et conatu tam audaci trajiciendarum Alpium, et effectu. Occupavit tamen Scipio Padum trajicere, et, ad Ticinum amnem motis castris, prius, quam educeret in aciem, adhortandorum militum caussa, talem orationem exorsus est :

XL. « Si eum exercitum, milites, educerem in aciem, quem in Gallia mecum habui, supersedissem loqui apud vos : quid enim adhortari referret aut eos equites, qui equitatum hostium ad Rhodanum flumen egregie vicissent, aut eas legiones, cum quibus fugientem hunc ipsum hostem secutus, confessionem cedentis ac detrectantis certamen pro victoria habui? Nunc, quia ille exercitus, Hispaniæ provinciæ scriptus, ibi cum fratre Cn. Scipione meis auspiciis rem gerit, ubi eum gerere senatus populusque romanus voluit; ego, ut consulem ducem adversus Annibalem ac Pœnos haberetis, ipse me huic voluntario certamini obtuli; novo imperatori apud novos milites pauca verba facienda sunt. Ne genus belli, neve hostem ignoretis; cum iis est vobis, milites, pugnandum, quos terra marique priore bello vicistis; a quibus stipendium per viginti annos exegistis; a quibus capta belli præmia, Siciliam ac Sardiniam, habetis. Erit igitur

déjà fort célèbre à Rome, même avant la ruine de Sagonte, et le choix que l'on avait fait de Scipion pour l'opposer au héros carthaginois, inspirait à ce dernier la plus haute idée de son rival. Ils avaient réciproquement ajouté à cette estime, Scipion, par sa rapidité à rejoindre en Italie Annibal qu'il avait manqué dans la Gaule; Annibal, par le projet hardi du passage des Alpes, par l'exécution plus audacieuse encore. Scipion se hâta de traverser le Pô, et vint camper auprès du Tésin. Mais, avant de faire sortir ses guerriers des retranchemens, pour animer leur courage, il leur adressa ce discours :

XL. « Soldats, si je menais au combat l'armée qui m'avait suivi dans la Gaule, je supprimerais une harangue inutile. En effet serait-il besoin d'exhorter ces cavaliers intrépides qui, sur les bords du Rhône, ont défait si glorieusement la cavalerie numide, ou ces légions, qui, poursuivant avec moi les mêmes ennemis qui cherchaient à nous échapper par la fuite, leur ont, à défaut de triomphe, arraché l'aveu de leur infériorité, de la crainte que leur inspirait une bataille? Mais aujourd'hui, cette armée, qui doit servir en Espagne, y fait, avec mon frère Cn. Scipion, la guerre sous mes auspices, pour obéir aux ordres du sénat et du peuple romain; afin cependant qu'un consul s'avancât à votre tête contre Annibal et les Carthaginois, je me suis offert volontairement pour une expédition qui ne m'était point destinée. Je dois donc, général peu connu de vous, adresser quelques mots à des guerriers que je connais peu moi-même. Faut-il vous dire quelle sorte de lutte vous avez à soutenir, et contre quels adversaires? Vous marchez contre ces Carthaginois, que, dans la guerre précédente, vous avez battus sur terre et sur mer; à qui vous avez imposé un tribut

in hoc certamine is vobis illisque animus, qui victoribus et victis esse solet. Nec nunc illi, quia audent, sed quia necesse est, pugnaturi sunt : nisi creditis, qui exercitu incolumi pugnam detrectavere, eos, duabus partibus peditum equitumque in transitu Alpium amissis (quum plures pene perierint, quam supersunt), plus spei nactos esse. At enim pauci quidem sunt, sed vigentes animis corporibusque, quorum robora ac vires vix sustinere vis ulla possit. Effigies, immo umbræ hominum, fame, frigore, inluvie, squalore enecti, contusi ac debilitati inter saxa rupesque : ad hæc, præusti artus, nive rigentes nervi, membra torrida gelu, quassata fractaque arma, claudi ac debiles equi. Cum hoc equite, cum hoc pedite pugnaturi estis : reliquias extremas hostium, non hostes, habebitis. Ac nihil magis vereor, quam ne, vos quum pugnaveritis, Alpes vicisse Annibalem videantur. Sed ita forsitan decuit, cum fœderum ruptore duce ac populo deos ipsos, sine ulla humana ope, committere ac profligare bellum : nos, qui secundum deos violati sumus, commissum ac profligatum conficere.

XLI. « Non vereor, ne quis me hoc vestri adhortandi caussa magnifice loqui existimet ; ipsum aliter animo ad-

pendant vingt années ; à qui vous avez arraché la Sicile et la Sardaigne, qui vous appartiennent encore par droit de conquête. Vous serez donc, de part et d'autre, animés à ce combat par les sentimens que doivent y porter les vainqueurs et les vaincus. Et ce n'est point aujourd'hui la valeur, mais la nécessité, qui fait accepter à l'ennemi la bataille ; car le moyen de penser, quand son armée entière a reculé devant nous, qu'après avoir perdu, au passage des Alpes, les deux tiers de sa cavalerie et de son infanterie, et peut-être plus d'hommes qu'il ne lui en reste, il ait trouvé plus de confiance en ses forces ? Mais, direz-vous, s'ils sont en petit nombre, leurs ames énergiques, leurs corps robustes pourraient, par d'héroïques efforts, fatiguer la résistance la plus opiniâtre. Voyez-les : ce sont des spectres, des ombres ; épuisés de faim, de froid, de misère, de dénûment, froissés, meurtris au milieu des pierres et des rochers. Ajouterai-je qu'ils ont les articulations gelées, les nerfs raidis par la neige, les membres paralysés par la glace ; que leurs armes sont brisées, rompues ; leurs chevaux estropiés et boiteux ? Voilà la cavalerie, voilà l'infanterie que vous allez attaquer ! ce sont les derniers débris d'une armée qui n'existe plus ; et ma crainte la plus vive est qu'après l'action les Alpes ne semblent avoir eu tout l'honneur de la défaite d'Annibal. Mais peut-être pour punir un chef perfide, un peuple infracteur des traités, les dieux eux-mêmes, sans l'intervention des mortels, ont dû frapper les premiers coups, décider la déroute ; et nous, qu'on outrage après eux, accomplir l'œuvre de leur vengeance et de leur courroux.

XLI. « Je ne crains pas que personne puisse supposer que, sous un langage spécieux, je cherche, pour vous

fectum esse. Licuit in Hispaniam, provinciam meam, quo jam profectus eram, cum exercitu ire meo, ubi et fratrem consilii participem ac periculi socium haberem, et Asdrubalem potius, quam Annibalem, hostem, et minorem haud dubie molem belli : tamen, quum prætervehérer navibus Galliæ oram, ad famam hujus hostis in terram egressus, præmisso equitatu, ad Rhodanum movi castra. Equestri prœlio, qua parte copiarum conserendi manum fortuna data est, hostem fudi : peditum agmen, quod in modum fugientium raptim agebatur, quia adsequi terra non poteram, regressus ad naves, quanta maxima celeritate potui, tanto maris terrarumque circuitu, in radicibus Alpium obvius fui. Huic timendo hosti utrum, quum declinarem certamen, inprovisus incidisse videor an obcurrere in vestigiis ejus? lacessere ac trahere ad decernendum? Experiri juvat, utrum alios repente Carthaginienses per viginti annos terra ediderit : an iidem sint, qui ad Ægates pugnaverunt insulas, et quos ab Eryce duodevicenis denariis æstimatos emisistis : et utrum Annibal hic sit æmulus itinerum Herculis, ut ipse fert, an vectigalis stipendiariusque et servus populi romani a patre relictus : quem nisi saguntinum scelus agitaret, respiceret profecto, si non patriam victam, domum certe, patremque, et fœdera Amilcaris scripta manu : qui, jussus a consule nostro, præsidium deduxit ab Eryce; qui graves inpositas victis Carthaginiensibus leges fremens

encourager, à cacher des sentimens étrangers à mes paroles. J'étais libre d'aller en Espagne avec mon armée; c'était ma province, déjà même je m'y rendais : là, j'aurais trouvé un frère qui se fût associé à mes desseins, qui eût partagé mes périls; dans Asdrubal, un adversaire moins redoutable qu'Annibal, et sans doute le fardeau de la guerre eût été pour moi plus léger. Toutefois, tandis que ma flotte côtoyait la Gaule, au bruit de l'arrivée des Carthaginois, j'aborde, j'envoie en avant un détachement de cavalerie, je viens camper sur les rives du Rhône; ma cavalerie, la seule partie de mes troupes qui eut occasion d'en venir aux mains avec l'ennemi, a battu la sienne. Quant à son infanterie, elle s'éloignait de moi avec la rapidité d'une véritable fuite; je ne pouvais l'atteindre par terre, je me rembarquai, et je fis en toute hâte un immense détour afin de la retrouver au pied des Alpes. A présent ai-je l'air d'un homme qui tremble devant le danger, et qui, en voulant éviter une bataille, soit tombé, sans le savoir, au milieu des ennemis? Non, soldats, le premier j'accours à leur rencontre, je les attaque, je les traîne au combat. Je suis jaloux d'éprouver, si, depuis vingt ans, la terre a produit tout à coup une autre espèce de Carthaginois, ou, si je reverrai en eux les hommes qui ont combattu aux îles Ægates, et que vous avez estimés dix-huit deniers par tête, pour leur laisser la liberté, au mont Éryx; si cet Annibal est, comme il le prétend, l'émule des voyages d'Alcide, ou, s'il n'est pas, comme l'a laissé son père, le tributaire, le sujet, l'esclave du peuple romain. Certes, sans l'attentat qu'il commit sur Sagonte, il verrait encore, si non le désastre de sa patrie, du moins l'abaissement de sa famille, de son père, et ce traité signé de la main d'Amilcar, qui,

mœrensque accepit; qui decedere Sicilia, qui stipendium populo romano dare pactus est. Itaque vos ego, milites, non eo solum animo, quo adversus alios hostes soletis, pugnare velim, sed cum indignatione quadam atque ira; velut si servos videatis vestros arma repente contra vos ferentes. Licuit ad Erycem clausos, ultimo supplicio humanorum, fame interficere; licuit victricem classem in Africam trajicere, atque intra paucos dies sine ulto certamine Carthaginem delere. Veniam dedimus precantibus; emisimus ex obsidione, pacem cum victis fecimus; tutelæ deinde nostræ duximus, qtuum africo bello urgerentur. Pro his inpartitis, furiosum juvenem sequentes, obpugnatum patriam nostram veniunt. Atque utinam pro decore tantum hoc vobis, et non pro salute, esset certamen: non de possessione Siciliæ ac Sardiniæ, de quibus quondam agebatur, sed pro Italia vobis est pugnandum: nec est alius ab tergo exercitus, qui, nisi nos vincimus, hosti obsistat; nec Alpes aliæ sunt, quas dum superant, comparari nova possint præsidia: hic est obstandum, milites, velut si ante romana mœnia pugnemus. Unusquisque se non corpus suum, sed conjugem ac liberos parvos armis protegere putet: nec domesticas solum agitet curas, sed idemtidem hoc animo reputet, nostras nunc intueri manus senatum populumque romanum: qualis nostra vis virtusque fuerit, talem deinde fortunam illius urbis ac romani imperii fore.»

sur l'ordre de notre consul, évacua le mont Éryx; qui, tout en frémissant de rage, fut contraint d'accepter les lois sévères que nous dictâmes aux Carthaginois vaincus; qui s'engagea par serment à céder la Sicile, et à payer à Rome un tribut. Aussi, soldats, ce n'est pas seulement la valeur que vous déployez contre un ennemi ordinaire, qu'il faut faire éclater ici, mais la colère, l'indignation qu'exciterait dans vos âmes la vue de vos esclaves saisissant tout à coup les armes contre vous. Il n'a tenu qu'à nous, lorsqu'ils étaient enfermés sur le mont Éryx, de les laisser périr par le plus cruel de tous les supplices, la faim; nous pouvions faire passer en Afrique notre flotte victorieuse, et détruire, sans tirer le glaive, Carthage en peu de jours. Nous avons cédé à leurs prières, nous avons levé le siège, nous avons fait la paix avec des vaincus; enfin, nous les avons considérés comme sous notre sauvegarde, lorsqu'ils étaient en proie à la guerre d'Afrique. Pour prix de tant d'indulgence, les voilà qui, sur les pas d'un jeune forcené, viennent assiéger notre patrie; et plût aux dieux que vous n'eussiez à combattre que pour l'honneur, et non pour le salut de l'état! Il s'agit maintenant, non pas comme autrefois, de la possession de la Sardaigne et de la Sicile, mais de l'affranchissement de l'Italie. Point d'armée derrière nous pour nous remplacer si nous ne sommes pas vainqueurs; plus d'Alpes nouvelles pour arrêter Annibal et nous donner le temps d'armer contre lui de nouveaux bras. Ici, soldats, il faut rester inébranlables, comme si nous défendions les remparts mêmes de Rome. Que chacun de vous se persuade qu'il va couvrir de son bouclier, non pas son corps, mais son épouse, mais ses jeunes enfans; qu'au désir de sauver sa famille, il ajoute encore cette idée que le sénat,

XLII. Hæc apud Romanos consul. Annibal, rebus prius, quam verbis, adhortandos milites ratus, circumdato ad spectaculum exercitu, captivos montanos vinctos in medio statuit; armisque gallicis ante eorum pedes projectis, interrogare interpretem jussit, ecquis, si vinculis levaretur, armaque et equum victor acciperet, decertare ferro vellet? Quum ad unum omnes ferrum pugnamque poscerent, et dejecta in id sors esset, se quisque eum optabat, quem fortuna in id certamen legeret. Ut cujusque sors exciderat, alacer, inter gratulantes gaudio exsultans, cum sui moris tripudiis arma raptim capiebat: ubi vero dimicarent, is habitus animorum non inter ejusdem modo conditionis homines erat, sed etiam inter spectantes vulgo, ut non vincentium magis, quam bene morientium, fortuna laudaretur.

XLIII. Quum sic aliquot spectatis paribus adfectos dimisisset, concione inde advocata, ita apud eos locutus fertur: «Si, quem animum in alienæ sortis exemplo paullo ante habuistis, eumdem mox in æstimanda fortuna vestra habueritis, vicimus, milites: neque enim spectaculum modo illud, sed quædam veluti imago vestræ conditionis erat. Ac nescio, an majora vincula majoresque necessitates vobis, quam captivis vestris, fortuna circumdederit. Dextra lævaque duo maria claudunt, nullam,

que le peuple ont les yeux fixés sur nous en cet instant décisif. Oui, soldats, de notre courage, de notre énergie dépend la fortune de Rome et de l'empire. »

XLII. Tel fut le discours du consul aux Romains. Annibal crût devoir parler aux yeux des Carthaginois, avant de s'adresser à leurs esprits; il fait donc ranger l'armée en cercle pour lui donner un spectacle; il place dans l'enceinte des prisonniers montagnards enchaînés; puis, jetant à leurs pieds des armes gauloises, il dit à un interprète de leur demander, si, pour prix de la liberté, d'une armure et d'un cheval destinés au vainqueur, ils veulent entrer en lice. Tous aussitôt de s'écrier: « Un glaive et le combat! » On mêle leurs noms dans une urne, et chacun alors témoignait le désir que le sort le choisît pour cette épreuve glorieuse. A mesure que leurs noms étaient sortis, remplis d'allégresse, transportés de joie, ils s'élançaient en s'agitant selon la coutume de leur pays, pour saisir les armes. Pendant la lutte, les prisonniers, les spectateurs eux-mêmes étaient animés d'un tel enthousiasme, que le succès du vainqueur ne paraissait pas plus beau à leurs yeux que le trépas héroïque du vaincu.

XLIII. Annibal, après avoir présenté à ses guerriers plusieurs scènes aussi pathétiques, les fit sortir de l'arène. Bientôt il convoqua l'assemblée générale, et lui tint, dit-on, ce discours : « Si l'aspect que vient de vous offrir une situation étrangère, vous fait apprécier avec les mêmes sentimens votre position personnelle, la victoire est à nous, soldats. En effet, c'était moins un spectacle qu'une image de votre état présent. Peut-être aussi des chaînes plus étroites que celles de vos captifs, des entraves plus impérieuses vous sont-elles imposées par la fortune? A droite et à gauche, renfermés entre deux mers,

ne ad effugium quidem, navem habentibus, contra Padus amnis, major Padus ac violentior Rhodano; ab tergo Alpes urgent, vix integris vobis ac vigentibus transitæ. Hic vincendum aut moriendum, milites, est, ubi primum hosti obcurristis: et eadem fortuna, quæ necessitatem pugnandi inposuit, præmia vobis ea victoribus proponit, quibus ampliora homines ne ab diis quidem inmortalibus optare solent. Si Siciliam tantum ac Sardiniam, parentibus nostris ereptas, nostra virtute recuperaturi essemus, satis tamen ampla pretia essent: quidquid Romani tot triumphis partum congestumque possident, id omne vestrum cum ipsis dominis futurum est. In hanc tam opimam mercedem, agite, cum diis bene juvantibus arma capite. Satis adhuc in vastis Lusitaniæ Celtiberiæque montibus, pecora consectando, nullum emolumentum tot laborum periculorumque vestrorum vidistis: tempus est jam, opulenta vos ac ditia stipendia facere, et magna operæ pretia mereri, tantum itineris per tot montes fluminaque et tot armatas gentes emensos. Hic vobis terminum laborum fortuna dedit: hic dignam mercedem emeritis stipendiis dabit. Nec, quam magni nominis bellum est, tam difficilem existimaritis victoriam fore: sæpe et contemtus hostis cruentum certamen edidit, et incliti populi regesque perlevi momento victi sunt. Nam, demto hoc uno fulgore nominis romani, quid est, cur illi vobis comparandi sint? Ut viginti annorum militiam vestram cum illa

vous n'avez pas un seul vaisseau pour fuir : devant vous est le Pô, le Pô bien plus large, bien plus rapide que le Rhône; derrière, vous êtes pressés par les Alpes, dont le passage fut hérissé de tant d'obstacles, alors même que notre armée avait ses forces tout entières. Il faut vaincre ou mourir à l'endroit où vous allez joindre l'ennemi. Mais le destin, qui vous a fait une loi de combattre, réserve à votre triomphe les récompenses les plus brillantes que les mortels puissent jamais demander aux dieux. Quand la Sicile et la Sardaigne, enlevées à nos pères, seraient seules reconquises par notre glaive, ce serait déjà un prix à ne pas dédaigner. Mais les trésors que possèdent les Romains, les dépouilles des nations qu'ils accumulent depuis tant d'années, leurs richesses, leurs personnes, tout vous appartiendra. Courez à cette proie si belle; les dieux sont pour vous : aux armes, soldats! Assez long-temps les monts inhabités de la Lusitanie et de la Celtibérie vous ont vus poursuivre quelques troupeaux pour tout dédommagement de fatigues, de dangers sans nombre. Le jour est venu où vous devez faire des campagnes plus fructueuses, et vous payer largement de vos peines, après avoir parcouru une si longue route, à travers tant de montagnes, de fleuves et de peuples armés. C'est ici que le sort a fixé le terme de vos travaux; c'est ici qu'il vous prépare une retraite digne de vos longs services. Si le nom de vos ennemis est imposant, n'en croyez pas pour cela le succès plus difficile. Plus d'une fois un adversaire méprisé livra de sanglantes batailles, et les rois, les nations les plus célèbres ont cédé au moindre choc; car, effacez l'éclat éblouissant du nom romain, en quoi peuvent-ils vous être comparés? Je passerai sous silence la guerre que vous fîtes pendant vingt années avec

virtute, cum illa fortuna taceam; ab Herculis columnis, ab oceano terminisque ultimis terrarum, per tot ferocissimos Hispaniæ et Galliæ populos, vincentes huc pervenistis: pugnabitis cum exercitu tirone, hac ipsa æstate cæso, victo, circumsesso a Gallis, ignoto adhuc duci suo, ignorantique ducem. An me, in prætorio patris, clarissimi imperatoris, prope natum, certe eductum, domitorem Hispaniæ Galliæque, victorem eumdem non alpinarum modo gentium, sed ipsarum, quod multo majus est, Alpium, cum semestri hoc conferam duce, desertore exercitus sui? Cui si quis, demtis signis, Pœnos Romanosque hodie ostendat, ignoraturum certum habeo, utrius exercitus sit consul. Non ego illud parvi æstimo, milites, quod nemo vestrum est, cujus non ante oculos ipse sæpe militare aliquod ediderim facinus; cui non idem ego, virtutis spectator ac testis, notata temporibus locisque referre sua possim decora. Cum laudatis a me millies donatisque, alumnus prius omnium vestrum, quam imperator, procedam acie adversus ignotos inter se ignorantesque.

XLIV. «Quocumque circumtuli oculos, plena omnia video animorum ac roboris; veteranum peditem, generosissimarum gentium equites frenatos et infrenatos, vos socios fidelissimos fortissimosque, vos Carthaginienses, quum ob

une valeur, une fortune égales ; mais c'est vous encore, qui, partis des colonnes d'Hercule, des bords de l'océan, et des dernières limites du monde, êtes arrivés ici en marquant votre passage dans l'Espagne, dans la Gaule, par la réduction des peuples les plus redoutables de ces contrées. On vous oppose une armée sans expérience, qui, cet été même, fut battue, taillée en pièces, assiégée par les Gaulois, une armée qui ne connaît pas son chef, et n'en est point connue. Est-ce moi, né, pour ainsi dire, élevé du moins dans la tente d'un père, le premier des capitaines, moi, le conquérant de l'Espagne, de la Gaule, des peuples des Alpes, et, ce qui offrait bien plus de périls encore, des Alpes elles-mêmes, que je mettrai en parallèle avec ce chef de six mois, déserteur de son armée, et qui, si on lui montrait aujourd'hui, sans les étendards qui les distinguent, les Carthaginois et les Romains, ne saurait, j'en suis certain, reconnaître quels soldats il doit commander? Et je ne regarde pas comme un mince avantage de dire ici : Carthaginois, il n'est pas un de vous sous les yeux duquel je n'aie fait quelque action d'éclat, pas un aussi qui ne m'ait eu pour spectateur, pour témoin de sa vaillance, pas un à qui je ne puisse répéter : En tel temps, en tel lieu, tu signalas ton courage. C'est avec vous, qui, mille fois avez reçu de moi les éloges et les distinctions militaires, qu'Annibal, votre élève à tous, avant d'être votre général, va marcher au combat contre un chef et des soldats qui ne se connaissent point entre eux.

XLIV. « De quelque côté que je tourne mes regards, je vois respirer partout la valeur et l'audace ; je vois ma vieille infanterie, ma cavalerie espagnole, ma cavalerie numide, l'élite des nations les plus belliqueuses, vous,

patriam, tum ob iram justissimam, pugnaturos. Inferimus bellum, infestisque signis descendimus in Italiam, tanto audacius fortiusque pugnaturi, quanto major spes, major est animus inferentis vim, quam arcentis. Accendit præterea animos et stimulat dolor, injuria, indignitas: ad supplicium depoposcerunt me ducem primum, deinde vos omnes, qui Saguntum obpugnassetis: deditos ultimis cruciatibus adfecturi fuerunt. Crudelissima ac superbissima gens sua omnia suique arbitrii facit: cum quibus bellum, cum quibus pacem habeamus, se modum inponere æquum censet: circumscribit includitque nos terminis montium fluminumque, quos ne excedamus: neque eos, quos statuit, terminos observat. Ne transieris Iberum: ne quid rei tibi sit cum Saguntinis. Ad Iberum est Saguntum: nusquam de vestigio moveris. Parum est, quod veterrimas provincias meas Siciliam et Sardiniam adimis: etiam Hispanias? et inde cessero, in Africam transcendes. Transcendes autem, dico? duos consules hujus anni, unum in Africam, alterum in Hispaniam miserunt: nihil usquam est, nisi quod armis vindicarimus. Illis timidis et ignavis licet esse, qui respectum habent, quos suus ager, sua terra, per tuta ac pacata itinera fugientes, accipient: vobis necesse est fortibus viris esse, et, omnibus inter victoriam mortemve certa desperatione abruptis, aut vincere, aut, si fortuna dubitabit, in prœlio potius, quam in fuga, mortem ob-

mes fidèles, mes intrépides alliés; et vous, Carthaginois, qui allez combattre pour la patrie, pour le plus juste des ressentimens. C'est nous qui portons la guerre, ce sont nos étendards qui menacent l'Italie : quelle force, quelle hardiesse doit donner à nos armes l'espoir du succès et cette noble confiance qu'éprouve toujours l'agresseur, jamais celui qui est attaqué ! Nos âmes ne sont-elles pas encore enflammées de courroux, impatientes de vengeance, à l'idée des outrages, de l'opprobre dont nous fûmes abreuvés ? Les Romains ! ils ont demandé pour victimes, moi d'abord, votre général, vous tous ensuite qui avez assiégé Sagonte : livrés entre leurs mains, nous devions périr par les plus horribles tortures. Nation farouche et superbe qui veut tout envahir et devenir l'arbitre du monde ! la guerre avec ce peuple, la paix avec cet autre, nous ne pouvons la faire sans que sa justice ait prononcé : elle nous circonscrit, elle nous resserre dans les bornes étroites de quelques fleuves, de quelques montagnes. Gardez de les franchir, dit-elle, et elle-même ne respecte pas les limites qu'elle a tracées. Ne passez point l'Èbre; n'ayez rien à démêler avec Sagonte. — Mais Sagonte est tout près de l'Èbre. — Craignez de faire un seul pas. — C'est donc trop peu de m'enlever mes plus anciennes provinces, la Sicile et la Sardaigne, vous voulez encore les Espagnes ? Que je les cède, et vous passerez en Afrique. Que dis-je vous passerez ? Les deux consuls de cette année sont envoyés, l'un en Afrique, l'autre en Espagne. Nous n'avons plus rien, rien que ce que le fer nous assurera. Ils peuvent être timides et lâches ceux qui derrière eux trouveront encore des ressources, qui voient leurs champs, le sol de la patrie prêts à les recevoir, lorsque des chemins sûrs et une terre amie auront pro-

petere. Si hoc bene fixum omnibus destinatumque in animo est, iterum dicam, vicistis : nullum momentum ad vincendum homini ab diis inmortalibus acrius datum est. »

XLV. His adhortationibus quum utrimque ad certamen accensi militum animi essent, Romani ponte Ticinum jungunt, tutandique pontis caussa castellum insuper inponunt. Pœnus, opere occupatis hostibus, Maharbalem cum ala Numidarum, equitibus quingentis, ad depopulandos sociorum populi romani agros mittit. Gallis parci quam maxime jubet, principumque animos sollicitari ad defectionem. Ponte perfecto, traductus romanus exercitus in agrum Insubrium, quinque millia passuum a Victumviis consedit. Ibi Annibal castra habebat: revocatoque propere Maharbale atque equitibus, quum instare certamen cerneret, nihil unquam satis dictum præmonitumque ad cohortandos milites ratus, vocatis ad concionem certa præmia pronunciat, in quorum spem pugnarent. « Agrum sese daturum esse in Italia, Africa, Hispania, ubi quisque velit, inmunem ipsi, qui accepisset, liberisque; qui pecuniam, quam agrum, maluisset, ei se argento satisfacturum : qui sociorum cives Carthaginienses fieri vellent, potestatem facturum : qui domos redire mallent, daturum se operam, ne cujus suorum

tégé leur retraite; mais il y a pour vous nécessité d'être braves; plus d'alternative entre la victoire et la mort; tel est le cri d'un désespoir bien prononcé, il faut vaincre, ou, si la fortune est contraire, mourir au champ d'honneur, plutôt que dans la fuite. Si telle est à tous votre résolution ferme, invariable, je le répète, soldats, la victoire est à vous: jamais, pour vaincre, motif plus puissant ne fut donné à l'homme par les dieux immortels. »

XLV. Ces harangues ont, de part et d'autre, échauffé le courage des soldats. Les Romains s'empressent de jeter un pont sur le Tésin, et construisent un fort pour défendre le pont. Tandis qu'ils s'occupent de cet ouvrage, Annibal envoie Maharbal avec un détachement de cinq cents cavaliers numides, pour ravager les terres des alliés de Rome. Il lui recommande surtout de ménager les Gaulois, et de mettre tout en œuvre pour attirer les chefs dans son parti. Le pont terminé, l'armée romaine passe sur le territoire des Insubriens, et s'arrête à cinq milles de Victumviæ. C'est là qu'Annibal était campé: il rappelle en toute hâte Maharbal et son corps de cavalerie, et, à l'approche de la bataille, croyant que ses discours, ses exhortations n'ont pas encore assez animé l'ardeur des soldats, il convoque une nouvelle assemblée, et leur annonce les récompenses positives sur lesquelles ils peuvent compter après la victoire; des terres en Italie, en Afrique, en Espagne, à leur choix, libres de tout impôt pour le propriétaire et ses enfans; l'équivalent en argent, s'ils le préfèrent; la promesse du droit de cité à Carthage pour les alliés qui le demanderaient; des avantages réels pour ceux qui voudront retourner dans leur pays, et un établissement digne d'exciter l'envie de leurs concitoyens.

« Esclaves, qui avez suivi vos maîtres, dit-il, vous serez

popularium mutatam secum fortunam esse vellent. » Servis quoque dominos prosecutis libertatem proponit, binaque pro his mancipia dominis se redditurum. Eaque ut rata scirent fore, agnum læva manu, dextera silicem retinens, si falleret, Jovem cetërosque precatus deos, ita se mactarent, quemadmodum ipse agnum mactasset, secundum precationem caput pecudis saxo elisit. Tum vero omnes, velut diis auctoribus in spem suam quisque acceptis, id moræ, quod nondum pugnarent, ad potienda sperata rati, prœlium uno animo et voce una poscunt.

XLVI. Apud Romanos haudquaquam tanta alacritas erat, super cetera recentibus etiam territos prodigiis : nam et lupus intraverat castra, laniatisque obviis ipse intactus evaserat; et examen apum in arbore prætorio inminente consederat. Quibus procuratis, Scipio, cum equitatu jaculatoribusque expeditis profectus ad castra hostium, exque propinquo copias, quantæ, et cujus generis essent, speculandas, obvius fit Annibali, et ipsi cum equitibus ad exploranda circa loca progresso : neutri alteros primo cernebant ; densior deinde incessu tot hominum equorumque oriens pulvis signum propinquantium hostium fuit. Constitit utrumque agmen, et prœlio sese expediebant. Scipio jaculatores et gallos equites in fronte locat ; Romanos, sociorumque quod roboris fuit, in subsidiis. Annibal frenatos equites in medium accipit, cornua Numidis firmat. Vixdum clamore sublato, jacu-

libres; et vous, leurs maîtres, je vous rendrai deux esclaves pour un. Ma parole est sacrée, ajouta-t-il en saisissant, d'une main, un agneau, de l'autre une pierre: si je la violais, Jupiter, et, dieux que je prends à témoin, immolez-moi, comme je vais immoler cet agneau. » Il dit, et écrase contre la pierre la tête de la victime. Dès-lors, comme si les dieux se fussent rendus garans de leurs espérances, tous, impatiens du retard qui seul à leurs yeux suspend l'accomplissement de leurs désirs, tous n'ont qu'une âme et qu'un cri pour demander le combat.

XLVI. Les Romains étaient loin de faire éclater une pareille allégresse; des prodiges récens avaient ajouté à la terreur qu'ils éprouvaient déjà. Un loup était entré dans le camp, avait déchiré ceux qui se trouvaient sur son passage, et s'était échappé sans recevoir lui-même aucune blessure; un essaim d'abeilles était venu aussi se poser sur un arbre voisin de la tente du général. Après les sacrifices expiatoires, Scipion, à la tête de sa cavalerie et d'une troupe légère d'archers, s'avance vers le camp du Carthaginois pour examiner de près ses forces, le nombre et la qualité de ses troupes. Il rencontre Annibal qui, de son côté, s'était mis en marche avec sa cavalerie, pour reconnaître les lieux d'alentour. D'abord ils ne se distinguaient pas l'un l'autre; mais ensuite les nuages de poussière qui s'élevaient sous les pas de tant d'hommes et de chevaux, furent le signal de l'approche des ennemis. Les deux troupes s'arrêtent, et se préparent au combat. Scipion place en avant les archers et les cavaliers gaulois; en seconde ligne, les Romains et ce que les alliés ont de plus intrépide. Annibal met au centre ses cavaliers dont

latores fugerunt inter subsidia ad secundam aciem; inde equitum certamen erat aliquandiu anceps : dein, quia turbabant equos pedites intermixti, multis labentibus ex equis, aut desilientibus, ubi suos premi circumventos vidissent, jam magna ex parte ad pedes pugna venerat : donec Numidæ, qui in cornibus erant, circumvecti paullulum, ab tergo se ostenderunt. Is pavor perculit Romanos, auxitque pavorem consulis vulnus, periculumque intercursu tum primum pubescentis filii propulsatum. Hic erit juvenis, penes quem perfecti hujusce belli laus est, Africanus ob egregiam victoriam de Annibale Pœnisque adpellatus. Fuga tamen effusa jaculatorum maxime fuit, quos primos Numidæ invaserunt. Alius confertus equitatus consulem in medium acceptum, non armis modo, sed etiam corporibus suis, protegens, in castra, nusquam trepide neque effuse cedendo, reduxit. Servati consulis decus Cœlius ad servum natione Liguem delegat; malim equidem de filio verum esse, quod et plures tradidere auctores, et fama obtinuit.

XLVII. Hoc primum cum Annibale prœlium fuit : quo facile adparuit, et equitatu meliorem Pœnum esse, et ob id campos patentes, quales sunt inter Padum Alpesque,

les chevaux connaissent le mors, et fortifie les ailes avec les Numides. A peine un premier cri a-t-il annoncé la charge, que les archers s'enfuient au milieu du corps de réserve formé par la seconde ligne. Entre les cavaliers, le choc se soutint quelque temps avec assez d'égalité. Bientôt l'infanterie qui se mêle à l'action, fait cabrer les chevaux, plusieurs cavaliers sont renversés, d'autres mettent pied à terre pour soutenir leurs compagnons pressés, enveloppés de toutes parts; et déjà ce n'était plus, pour ainsi dire, qu'un engagement d'infanterie, lorsque les Numides, disposés sur les ailes, au moyen d'un léger circuit, paraissent sur les derrières de la ligne. Effrayés de ce mouvement, les Romains le sont plus encore de la blessure du consul; mais son fils, à peine en âge de puberté, se jette en travers des ennemis, et détourne le danger qui menace son père. C'est à ce jeune héros qu'il est réservé de terminer cette guerre, et de mériter le surnom d'Africain par sa brillante victoire sur Annibal et les Carthaginois. Cependant l'agitation d'une fuite complète ne se manifesta que du côté des archers qui, les premiers, virent fondre sur eux les Numides. Le reste de la cavalerie serra les rangs, reçut le consul au milieu d'elle, le couvrit de ses armes, de son corps, et le ramena au camp, sans désordre, sans confusion dans sa retraite. L'honneur d'avoir sauvé le consul est attribué par Célius à un esclave ligurien. Pour moi, j'aimerais mieux que la gloire en fût toute à son fils; c'est du reste l'opinion de la plupart des historiens, et celle que la renommée a consacrée.

XLVII. Tel fut le premier combat avec Annibal: il prouva clairement la supériorité de sa cavalerie, et l'infériorité des Romains dans les plaines découvertes, comme

bello gerendo Romanis aptos non esse. Itaque proxima nocte, jússis militibus vasa silentio conligere, castra ab Ticino mota, festinatumque ad Padum est; ut ratibus, quibus junxerat flumen, nondum resolutis, sine tumultu atque insectatione hostis, copias trajiceret. Prius Placentiam pervenere, quam satis sciret Annibal ab Ticino profectas: tamen ad sexcentos moratorum in citeriore ripa, segniter ratem solventes, cepit: transire non potuit pontem, ut extrema resoluta erant, tota rate in secundam aquam labente. Cœlius auctor est, Magonem cum equitatu et hispanis peditibus flumen extemplo transnasse; ipsum Annibalem per superiora Padi vada exercitum traduxisse, elephantis in ordinem ad sustinendum inpetum fluminis obpositis. Ea peritis amnis ejus vix fidem fecerint: nam neque equites, armis equisque salvis, tantam vim fluminis superasse verisimile est, ut jam Hispanos omnes inflati transvexerint utres: et multorum dierum circuitu Padi vada petenda fuerant, qua exercitus gravis inpedimentis traduci posset. Potiores apud me auctores sunt, qui biduo vix locum rate jungendo flumini inventum tradunt; ea cum Magone equites Hispanorum expeditos præmissos: dum Annibal, circa flumen legationibus Gallorum audiendis moratus, trajicit gravius peditum agmen, interim Mago equitesque ab transitu fluminis diei unius itinere Placentiam ad hostes contendunt. Annibal paucis post diebus sex millia a Placentia

celles que l'on trouve entre le Pô et les Alpes. Aussi, dès la nuit suivante, les soldats reçurent l'ordre de rassembler, en silence, tous les bagages; on leva le camp des bords du Tésin, et l'on se porta en toute hâte vers le Pô, afin de profiter du pont jeté sur le fleuve, et qu'on n'avait pas encore coupé. Les troupes y passèrent sans tumulte, et sans craindre la poursuite de l'ennemi. Elles étaient à Plaisance, qu'Annibal savait à peine leur départ des rives du Tésin. Cependant il fit prisonniers environ six cents hommes, qui étaient restés sur l'autre bord pour couper les radeaux, et qui avaient mis de la lenteur dans cette opération. Le pont ne put lui servir, parce que les extrémités une fois détachées, le reste était entraîné par les eaux. Célius assure que Magon traversa, à l'instant même, le Pô à la nage avec la cavalerie et les fantassins espagnols; et qu'Annibal remonta le fleuve pour faire passer à ses soldats les gués qu'il rencontra plus haut; il eut le soin de mettre ses éléphans en première ligne, afin de rompre l'impétuosité des vagues. Ceux qui connaissent le Pô croiront difficilement ce récit. En effet, il n'est pas vraisemblable que la cavalerie, sans perdre ni armes, ni chevaux, ait pu triompher de l'insurmontable rapidité du courant. Supposé même que tous les Espagnols eussent effectué leur passage sur des outres enflées, il aurait fallu prendre un circuit de plusieurs jours de marché, pour trouver des gués, où l'on pût risquer une armée avec tous ses bagages. J'ajoute foi plus volontiers à ceux qui disent qu'on fut deux jours avant d'arriver à un endroit propre à recevoir un pont de bateaux, que Magon franchit le premier avec la cavalerie espagnole libre de toute charge. Tandis qu'Annibal arrêté aux environs du fleuve pour donner audience aux ambassades

castra communivit; et, postero die, in conspectu hostium acie directa, potestatem pugnæ fecit.

XLVIII. Insequenti nocte, cædes in castris romanis, tumultu tamen quam re major, ab auxiliaribus Gallis facta est : ad duo millia peditum et ducenti equites, vigilibus ad portas trucidatis, ad Annibalem transfugiunt: quos Pœnus benigne adlocutus, et spe ingentium donorum accensos, in civitates quemque suas, ad sollicitandos popularium animos dimisit. Scipio, cædem eam signum defectionis omnium Gallorum esse ratus, contactosque eo scelere, velut injecta rabie, ad arma ituros; quamquam gravis adhuc vulnere erat, tamen quarta vigilia noctis insequentis tacito agmine profectus ad Trebiam fluvium, in loca altiora collesque inpeditiores equiti castra movet. Minus, quam ad Ticinum, fefellit : missisque Annibal primum Numidis, deinde omni equitatu, turbasset novissimum agmen, ni aviditate prædæ in vacua romana castra Numidæ devertissent. Ibi dum, perscrutantes loca omnia castrorum, nullo satis digno moræ pretio tempus terunt, emissus hostis de manibus est : et quum jam transgressos Trebiam Romanos, metantesque castra conspexissent, paucos moratorum occiderunt, citra flumen interceptos. Scipio, nec vexationem vulneris in via jactati

gauloises fait passer l'infanterie et ses fardeaux, Magon, avec ses cavaliers, se porte, en une journée de chemin, vers l'ennemi, du côté de Plaisance. Annibal, peu de jours après, vint se retrancher à six milles de cette ville; le lendemain, il déploie ses forces à la vue de ses adversaires, et leur présente la bataille.

XLVIII. La nuit suivante, il y eut dans le camp romain un massacre causé par les Gaulois auxiliaires; l'alarme cependant fut plus grande que la perte. A peu près deux mille fantassins et deux cents cavaliers, qui ont égorgé les sentinelles aux portes, passent du côté d'Annibal. Le Carthaginois leur adressa des paroles bienveillantes, fit briller à leurs yeux l'espoir des plus belles récompenses, et les envoya chacun dans sa cité, pour soulever en sa faveur les esprits de leurs concitoyens. Scipion a vu dans ce meurtre le signal de la défection de tous les Gaulois; il redoute que les atteintes de ce forfait ne leur inspirent une sorte de frénésie qui les fasse courir aux armes; aussi, malgré la douleur que lui cause sa blessure, il part secrètement, à la quatrième veille de la nuit suivante, se dirige vers la Trebia, et vient camper sur des hauteurs et des collines inaccessibles à la cavalerie. Annibal ne fut point trompé comme au Tésin; il détacha d'abord les Numides, puis tous ses cavaliers, qui certes auraient jeté le trouble dans l'arrière-garde romaine, si, trop avides de butin, les Numides ne se fussent répandus dans le camp abandonné. Tandis qu'attentifs à fouiller çà et là, ils perdent les instans en recherches presque infructueuses, l'ennemi leur échappe des mains, ils le voient qui a passé la Trebia, et qui asseoit son camp; quelques traîneurs seulement, arrêtés en deçà du fleuve, tombent sous leurs coups. Le consul, hors d'état de sup-

ultra patiens, et collegam (jam enim et revocatum ex Sicilia audierat) ratus exspectandum, locum, qui prope flumen tutissimus stativis est visus, delectum communiit. Nec procul inde Annibal quum consedisset, quantum victoria equestri elatus, tantum anxius inopia, quæ per hostium agros euntem, nusquam præparatis commeatibus, major in dies excipiebat, ad Clastidium vicum, quo magnum frumenti numerum congesserant Romani, mittit: ibi quum vim pararent, spes facta proditionis: nec sane magno pretio, nummis aureis quadringentis, Dasio Brundusino præfecto præsidii conrupto, traditur Annibali Clastidium: id horreum fuit Pœnis sedentibus ad Trebiam. In captivos ex tradito præsidio, ut fama clementiæ in principio rerum conligeretur, nihil sævitum est.

XLIX. Quum ad Trebiam terrestre constitisset bellum, interim circa Siciliam insulasque Italiæ inminentes, et a Sempronio consule, et ante adventum ejus, terra marique res gestæ: viginti quinqueremes cum mille armatis ad depopulandam oram Italiæ a Carthaginiensibus missæ, novem Liparas, octo insulam Vulcani tenuerunt, tres in fretum avertit æstus. Ad eas conspectas a Messana duodecim naves ab Hierone rege Syracusanorum missæ, qui tum forte Messanæ erat, consulem

porter un second déplacement, à cause des souffrances qu'il venait d'éprouver, et résolu d'ailleurs à attendre son collègue, qu'il savait rappelé de la Sicile, choisit, près de la rivière, l'endroit qui lui parut le plus convenable pour former des lignes stationnaires, et les fortifia avec beaucoup de soin. Annibal s'arrêta à peu de distance : mais, si la victoire de sa cavalerie lui avait inspiré de l'orgueil, il cédait à la crainte de la disette, de jour en jour plus affreuse dans une armée engagée sur le territoire ennemi, sans vivres, sans provisions; il envoie donc un parti du côté de Clastidium, où les Romains avaient de nombreux magasins de blé. Le bourg allait être attaqué, lorsqu'on eut l'espoir de réussir par la trahison ; elle ne se fit point payer chèrement; quatre cents écus d'or suffirent pour gagner Dasius de Brindes, commandant de la garnison, qui livra la place à Annibal. Les Carthaginois trouvèrent là des approvisionnemens, tant qu'ils restèrent sur les bords de la Trebia. La garnison prisonnière ne fut en rien traitée avec rigueur ; Annibal voulait, dans les commencemens de son entreprise, s'attirer une réputation de clémence.

XLIX. Tandis que la guerre demeurait ainsi en suspens sur les bords de la Trebia, il se passa dans l'intervalle, près de la Sicile et des îles qui bordent l'Italie, des événemens sur terre et sur mer, avant et depuis l'arrivée du consul Sempronius. Vingt quinquérèmes et mille combattans avaient été envoyés par les Carthaginois pour ravager la côte de l'Italie; neuf de ces galères abordèrent à Lipari, huit à l'île de Vulcain, trois furent emportées par les vagues dans le détroit. Celles-ci furent signalées à Messine, où Hiéron, roi de Syracuse, se trouvait alors pour attendre le consul romain ; il fit avancer contre

romanum opperiens, nullo repugnante captas naves Messanam in portum deduxerunt. Cognitum ex captivis, præter viginti naves, cujus ipsi classis essent, in Italiam missas, quinque et triginta alias quinqueremes Siciliam petere ad sollicitandos veteres socios. Lilybæi occupandi præcipuam curam esse : credere eadem tempestate, qua ipsi disjecti forent, eam quoque classem ad Ægates insulas dejectam. Hæc sicut audita erant, rex M. Æmilio prætori, cujus Sicilia erat provincia, perscribit, monetque, Lilybæum firmo teneret præsidio. Extemplo et circa a prætore ad civitates missi legati tribunique, qui suos ad curam custodiæ intenderent; ante omnia Lilybæum teneri : ad adparatum belli, edicto proposito, ut socii navales decem dierum cocta cibaria ad naves deferrent; ubi signum datum esset, ne quis moram conscendendi faceret; perque omnem oram qui erant, ex speculis prospicerent adventantem hostium classem. Simul itaque (quamquam de industria morati cursum navium erant Carthaginienses, ut ante lucem accederent Lilybæum) præsensum tamen est, quia et luna pernox erat, et sublatis armamentis veniebant; extemplo datum e speculis signum, et in oppido ad arma conclamatum est, et in naves conscensum : pars militum in muris portarumque in stationibus, pars in navibus erant. Et Carthaginienses, quia rem fore haud cum inparatis cernebant, usque ad lucem portu se ab-

elles douze bâtimens qui les prirent sans résistance, et les conduisirent au port de Messine. On sut par les prisonniers qu'outre l'armement de vingt vaisseaux, dont ils faisaient partie, et qui cinglaient vers l'Italie, trente-cinq quinquérèmes allaient encore aborder en Sicile, pour y soulever les anciens alliés de Carthage. Leur but principal était de s'emparer de Lilybée; mais, sans doute, la tempête qui les avait eux-mêmes dispersés, avait aussi jeté cette flotte vers les îles Ægates. Le roi fait parvenir ces avis au préteur M. Æmilius, chargé du département de la Sicile, et lui recommande de diriger vers Lilybée une masse de forces imposantes. Aussitôt le préteur envoie dans les cités voisines ses lieutenans et ses tribuns, avec ordre de recommander partout la vigilance la plus exacte. Et d'abord on pourvut à la défense de Lilybée. Outre les préparatifs de guerre, une proclamation enjoignit à tous les équipages de se munir de vivres pour dix jours, de les porter à bord, et de s'embarquer au premier signal. Les vedettes, placées le long de la côte sur des hauteurs, devaient avertir d'avance de l'approche des vaisseaux ennemis. Tout était prêt; et, quoique les Carthaginois eussent à dessein ralenti la marche de leurs navires pour entrer seulement au point du jour dans la rade de Lilybée, on n'en fut pas moins prévenu de leur arrivée, parce que la lune brilla toute la nuit, et qu'ils venaient voiles déployées. Aussitôt les vedettes ont donné le signal. Aux armes! à bord! Partout ce cri retentit dans la ville; et déjà une partie des soldats s'élance sur les remparts, à chaque porte; une autre, sur les vaisseaux. Les Carthaginois, contraints de renoncer à une surprise, se tinrent, jusqu'au jour, à distance de la rade, occupés à baisser leurs voiles et à se disposer au combat.

stinuerunt, demendis armamentis eo tempore aptandaque ad pugnam classe absumto. Ubi inluxit, recepere classem in altum, ut spatium pugnæ esset, exitumque liberum e portu naves hostium haberent. Nec Romani detrectavere pugnam, et memoria circa ea ipsa loca gestarum rerum freti, et militum multitudine ac virtute.

L. Ubi in altum evecti sunt, Romanus conserere pugnam, et ex propinquo vires conferre velle : contra eludere Pœnus, et arte, non vi, rem gerere, naviumque, quam virorum aut armorum, malle certamen facere : nam ut sociis navalibus adfatim instructam classem, ita inopem milite habebant : et, sicubi conserta navis esset, haudquaquam par numerus armatorum ex ea pugnabat. Quod ubi animadversum est, et Romanis multitudo sua auxit animum, et paucitas illis minuit. Extemplo septem naves Punicæ circumventæ ; fugam ceteræ ceperunt : mille et septingenti fuere in navibus capti, milites nautæque; in his tres nobiles Carthaginiensium. Classis romana incolumis, una tantum perforata navi, sed ea quoque ipsa reduce, in portum rediit. Secundum hanc pugnam, nondum gnaris ejus, qui Messanæ erant, Ti. Sempronius consul Messanam venit. Ei fretum intranti rex Hiero classem ornatam obviam duxit : transgressusque ex regia in prætoriam navem, gratulatus sospitem cum exercitu et navibus advenisse, precatusque prosperum ac felicem in Siciliam transitum ; statum

Dès le matin, ils ramenèrent leur flotte en pleine mer, afin d'ouvrir pour la bataille un espace plus vaste, et de laisser libre aux bâtimens ennemis la sortie du port. Les Romains ne refusèrent point l'action; ces mêmes parages leur rappelaient de trop glorieux souvenirs, et leurs guerriers étaient aussi nombreux que vaillans.

L. A peine on est sur la haute mer, que les Romains tentent l'abordage, pour se mesurer corps à corps avec l'ennemi; mais les Carthaginois, éludant cette manœuvre, opposent la ruse à la force, et, dans l'impuissance de leurs armes, mettent aux prises les vaisseaux plutôt que les hommes. En effet, leur flotte, abondamment pourvue de rameurs, manquait de soldats; et, sitôt qu'il y avait engagement, le petit nombre de leurs combattans était incapable de soutenir la lutte. La vue de cette inégalité augmenta le courage des Romains, et diminua celui des Carthaginois. En un moment, sept de leurs vaisseaux furent enveloppés; le reste prit la fuite: on fit prisonniers, sur les sept bâtimens, dix-sept cents hommes, soldats ou matelots, et, parmi eux, trois nobles carthaginois. La flotte romaine, sans autre dommage qu'un seul vaisseau percé de part en part, mais qu'on parvint même à sauver avec les autres, rentra dans le port. Ce fut après cette victoire, et avant que la nouvelle en eût été portée à Messine, que le consul Ti. Sempronius arriva dans cette ville. Au moment où il entrait dans le détroit, le roi Hiéron alla à sa rencontre, avec une flotte pompeusement ornée: là, passant du vaisseau royal sur le bord du consul, il le félicita d'être arrivé sans accident funeste avec ses navires et son armée, et lui souhaita une heureuse traversée en Sicile; puis il l'informa de la

deinde insulæ et Carthaginiensium conata exposuit: pollicitusque est, quo animo priore bello populum romanum juvenis adjuvisset, eo senem adjuturum. Frumentum vestimentaque sese legionibus consulis sociisque navalibus gratis præbiturum: grande periculum Lilybæo maritimisque civitatibus esse, et quibusdam volentibus novas res fore. Ob hæc consuli nihil cunctandum visum, quin Lilybæum classe peteret; et rex regiaque classis una profecti: navigantes inde, pugnatum ad Lilybæum, fusasque et captas hostium naves, accepere.

LI. A. Lilybæo consul, Hierone cum classe regia dimisso, relictoque prætore ad tuendam Siciliæ oram, ipse in insulam Melitam, quæ a Carthaginiensibus tenebatur, trajecit. Advenienti Amilcar, Gisgonis filius, præfectus præsidii, cum paullo minus duobus millibus militum, oppidumque cum insula traditur: inde post paucos dies, reditum Lilybæum, captivique et a consule et a prætore, præter insignes nobilitate viros, sub corona venierunt. Postquam ab ea parte satis tutam Siciliam censebat consul, ad insulas Vulcani (quia fama erat, stare ibi Punicam classem) trajecit: nec quisquam hostium circa eas insulas inventus. Jam forte transmiserant ad vastandam Italiæ oram; depopulatoque vibonensi agro, urbem etiam terrebant. Repetenti Siciliam consuli exscensio hostium in agrum vibonensem facta nunciatur: literæque ab senatu de transitu in Italiam

situation de l'île, des desseins des Carthaginois, et promit que sa vieillesse ne serait pas plus stérile pour les intérêts de Rome, que ne l'avait été sa jeunesse pendant la guerre précédente. Il s'engagea à fournir gratuitement du blé et des habits aux légions et aux équipages du consul. Un grand danger, disait-il, menace Lilybée et les autres villes maritimes; les esprits y sont inquiets et avides de changemens. D'après cet avis, le consul crut devoir se porter sur-le-champ, avec sa flotte, sur Lilybée; celle du roi, et le prince lui-même, partirent avec lui: ils apprirent en mer le combat de Lilybée, la défaite et la prise des vaisseaux ennemis.

LI. A son arrivée à Lilybée, le consul congédia le roi Hiéron et sa flotte; et, après avoir laissé un préteur pour défendre les côtes de la Sicile, il passa en personne dans l'île de Malte, alors au pouvoir des Carthaginois. A peine il avait mis pied à terre, qu'on lui livra Amilcar, fils de Gisgon, commandant des troupes, avec un peu moins de deux mille soldats, la place et l'île entière. Quelques jours après, il revint à Lilybée; et, là, tous les prisonniers faits par le consul ou par le préteur furent vendus à l'encan, à l'exception des personnages d'une naissance illustre. Lorsque Sempronius crut avoir assez pourvu, de ce côté, à la sûreté de la Sicile, il se dirigea vers les îles de Vulcain, où il y avait, disait-on, une flotte carthaginoise; mais il n'y trouva point un seul ennemi. Déjà, sans doute, ils étaient partis pour ravager les côtes de l'Italie, et leurs dévastations sur le territoire de Vibone avaient jeté la terreur au sein même de Rome. A l'instant où le consul regagnait la Sicile, il reçoit la nouvelle de leur descente, et une lettre du sénat, qui lui apprend l'arrivée d'Annibal en Italie, et l'appelle au plus tôt au

Annibalis, et, ut primo quoque tempore collegæ ferret auxilium, missæ traduntur. Multis simul anxius curis, exercitum, extemplo in naves inpositum, Ariminum supero mari misit: Sex. Pomponio legato cum viginti quinque longis navibus vibonensem agrum maritimamque oram Italiæ tuendam adtribuit; M. Æmilio prætori quinquaginta navium classem explevit: ipse, compositis Siciliæ rebus, decem navibus oram Italiæ legens, Ariminum pervenit: inde cum exercitu suo profectus ad Trebiam flumen, collegæ conjungitur.

LII. Jam ambo consules, et quidquid romanarum virium erat, Annibali obpositum, aut illis copiis defendi posse romanum imperium, aut spem nullam aliam esse, satis declarabat. Tamen consul alter, equestri prælio uno et vulnere suo minutus, trahi rem malebat: recentis animi alter, eoque ferocior, nullam dilationem patiebatur. Quod inter Trebiam Padumque agri est, Galli tum incolebant; in duorum præpotentium populorum certamine, per ambiguum favorem, haud dubie gratiam victoris spectantes. Id Romani, ne quid modo móverent, æquo satis, Pœnus periniquo animo ferebat, ab Gallis adcitum se venisse ad liberandos eos, dictitans. Ob eam iram, simul ut præda militem aleret, duo millia peditum et mille equites, Numidasque, mixtos quosdam et Gallos, populari omnem deinceps agrum usque ad Padi ripas jussit. Egentes ope

secours de son collègue. Agité de tant d'inquiétudes diverses, il fait sur-le-champ embarquer l'armée, qu'il envoie à Ariminum par la mer supérieure; il charge le lieutenant Sex. Pomponius, à qui il laisse vingt vaisseaux longs, de veiller à la défense du territoire de Vibone et de la côte maritime de l'Italie; il complète au préteur M. Æmilius une flotte de cinquante bâtimens. Après toutes ces dispositions en Sicile, lui-même, avec dix navires, longe la côte de l'Italie, pour se rendre à Ariminum : de là il s'avance avec son armée vers la Trebia, et vient se joindre à son collègue.

LII. La réunion des deux consuls et de toutes les forces romaines contre Annibal semblait être pour l'empire un gage de salut, ou il fallait désormais renoncer à toute espérance. Cependant l'un des consuls, abattu par la défaite de sa cavalerie et par sa blessure, était d'avis de gagner du temps; l'autre, dont l'ardeur nouvelle brillait d'audace et de fierté, ne pouvait souffrir de retard. Tout le terrain entre la Trebia et le Pô était alors occupé par les Gaulois. Dans cette lutte de deux peuples si puissans, leur politique indécise tendait visiblement à se déclarer pour le vainqueur. Les Romains ne leur demandaient que de rester neutres; mais Annibal irrité s'écriait qu'eux-mêmes l'avaient appelé en Italie, pour être leur libérateur. Cédant à la colère, à la nécessité de nourrir son armée par le butin, il envoie deux mille hommes d'infanterie, mille de cavalerie, presque tous Numides, et parmi eux quelques Gaulois, ravager tout le territoire jusqu'aux rives du Pô. Incapables de résister, les Gaulois, qui jusqu'alors avaient flotté incertains, forcés par les outrages de leurs agresseurs, se déclarent

Galli, quum ad id dubios servassent animos, coacti ab auctoribus injuriæ ad vindices futuros declinant : legatisque ad consulem missis, auxilium Romanorum terræ, ob nimiam cultorum fidem in Romanos laboranti, orant. Cornelio nec caussa, nec tempus agendæ rei placebat : suspectaque ei gens erat, quum ob infida multa facinora, tum, ut alia vetustate obsolevissent, ob recentem Boiorum perfidiam. Sempronius contra, continendis in fide sociis maximum vinculum esse primos, qui eguissent ope, defensos, censebat. Tum, collega cunctante, equitatum suum, mille peditum jaculatoribus ferme admixtis, ad defendendum gallicum agrum trans Trebiam mittit. Ii sparsos et incompositos, ad hoc graves præda plerosque, quum inopinatos invasissent, ingentem terrorem cædemque ac fugam usque ad castra stationesque hostium fecere : unde multitudine effusa pulsi, rursus subsidio suorum prœlium restituere. Varia inde pugna sequente, quamquam ad extremum æquassent certamen, major tamen hostium Romanis fama victoriæ fuit.

LIII. Ceterum nemini omnium major justiorque, quam ipsi consuli, videri : gaudio efferri, « qua parte copiarum alter consul victus foret, ea se vicisse : restitutos ac refectos militibus animos ; nec quemquam esse, præter collegam, qui dilatam dimicationem vellet : cum,

pour ceux dont ils attendent des vengeurs; ils députent vers le consul, et implorent le secours des Romains pour leur pays, pour les habitans qu'on veut punir de leur trop de fidélité envers Rome. Cornelius ne trouvait ni le motif suffisant, ni l'instant favorable pour hasarder une action; les Gaulois aussi lui étaient suspects : que de fois ils avaient usé de perfidie! Le souvenir de leurs anciennes trahisons pouvait être effacé par le temps; mais devait-on oublier la révolte toute récente des Boïens? Sempronius, au contraire, assurait que ce serait un lien indissoluble pour la foi des alliés, si l'on accordait une protection généreuse à ceux qui, les premiers, l'avaient réclamée. Son collègue hésitait encore; il prend alors sa cavalerie, y joint mille fantassins, archers en grande partie, et les fait passer au delà de la Trebia, pour défendre les terres des Gaulois. Cette troupe rencontre celle d'Annibal, dispersée, sans ordre, dont la plupart des soldats étaient d'ailleurs chargés de butin; elle l'attaque à l'improviste, y sème l'épouvante et le carnage, la met en fuite, et la poursuit jusqu'au camp, jusqu'aux avant-postes ennemis : là, repoussée par la multitude qui se précipite hors des lignes, elle rétablit le combat avec de nouveaux renforts. Il s'ensuivit un engagement très-disputé; et, quoique à la fin les chances fussent devenues égales, cependant l'avantage parut pencher du côté des Romains.

LIII. Cependant, plus que tout autre, le consul avait crié : Victoire! succès bien mérité! Il était transporté de joie. La cavalerie de son collègue, disait-il, avait été battue; la sienne était triomphante. Il venait de relever, de ranimer le courage des soldats; tous, excepté Cornelius, demandaient à l'instant la bataille. Encore plus affecté au

animo magis, quam corpore, ægrum, memoria vulneris aciem ac tela horrere. Sed non esse cum ægro senescendum. Quid enim ultra differri aut teri tempus? Quem tertium consulem, quem alium exercitum exspectari? Castra Carthaginiensium in Italia, ac prope in conspectu urbis esse : non Siciliam ac Sardiniam victis ademtas, nec cis Iberum Hispaniam peti, sed solo patrio terraque, in qua geniti forent, pelli Romanos. Quantum ingemiscant, inquit, patres nostri, circa mœnia Carthaginis bellare soliti, si videant nos, progeniem suam, duos consules consularesque exercitus, in media Italia paventes intra castra? Pœnum, quod inter Alpes Apenninumque agri sit, suæ ditionis fecisse?» Hæc adsidens ægro collegæ, hæc in prætorio prope concionabundus agere. Stimulabat et tempus propinquum comitiorum, ne in novos consules bellum differretur, et occasio in se unum vertendæ gloriæ, dum æger collega erat. Itaque nequidquam dissentiente Cornelio, parari ad propinquum certamen milites jubet. Annibal, quum, quid optimum foret hosti, cerneret, vix ullam spem habebat, temere atque inprovide quidquam consules acturos : quum alterius ingenium, fama prius, deinde re cognitum, percitum ac ferox sciret esse, ferociusque factum prospero cum prædatoribus suis certamine crederet; adesse gerendæ rei fortunam haud diffidebat : cujus ne quod prætermitteret tempus, sollicitus intentusque erat, dum

moral qu'au physique, l'autre consul, au souvenir de sa blessure, redoutait la mêlée et les javelots de l'ennemi. Mais fallait-il laisser vieillir cette ardeur, près d'un malade? Pourquoi ces obstacles, ces retards? Attend-on un troisième consul, une troisième armée? Les Carthaginois sont campés au sein de l'Italie, presque à la vue de Rome. Ce n'est plus la Sicile, la Sardaigne, enlevées à des vaincus, que viennent attaquer leurs armes; ce n'est plus l'Espagne, en deçà de l'Èbre, qu'ils essaient d'envahir: c'est du sol paternel, de la terre de la patrie, qu'ils veulent chasser les Romains. « Quelle douleur, s'écriait-il, quelle affliction pour nos pères, accoutumés à porter la guerre près des murs de Carthage, s'ils nous voyaient, nous, leurs enfans, s'ils voyaient deux consuls, deux armées consulaires, au milieu de l'Italie, arrêtés par la crainte dans leurs retranchemens, tandis que l'Africain a soumis à sa domination tout le pays entre les Alpes et l'Apennin! » Tels étaient les discours qu'il tenait près du lit de son collègue, qu'il répétait presque publiquement dans sa tente. Il était aiguillonné et par l'idée de l'approche des comices, qui allaient remettre à d'autres consuls le soin de la guerre, et par l'occasion de faire rejaillir sur lui seul toute la gloire d'un succès, pendant la maladie de son collègue. Aussi, malgré les représentations de Cornelius, il ordonne aux soldats de se tenir prêts à livrer bataille au plus tôt. Annibal, qui voyait bien que la prudence était le parti le plus sûr pour l'ennemi, ne se flattait guère qu'il vînt à risquer la moindre témérité. Mais, convaincu par la renommée d'abord, ensuite par ses observations, de la fougue, de l'emportement d'un des consuls, dont un succès sur ses fourrageurs avait dû accroître encore l'impétuosité, il ne désespérait plus que

tiro hostium esset miles, dum meliorem ex ducibus inutilem vulnus faceret, dum Gallorum animi vigerent: quorum ingentem multitudinem sciebat segnius secuturum, quanto longius ab domo traherentur. Quum ob hæc taliaque speraret propinquum certamen, et facere, si cessaretur, cuperet; speculatoresque Galli, ad ea exploranda, quæ vellet, tutiores, quia in utrisque castris militabant, paratos pugnæ esse Romanos retulissent; locum insidiis circumspectare Pœnus cœpit.

LIV. Erat in medio rivus, prærultis utrimque clausus ripis, et circa obsitus palustribus herbis et, quibus inculta ferme vestiuntur, virgultis vepribusque: quem ubi equiti quoque tegendo satis latebrosum locum circumvectus ipse oculis perlustravit: «Hic erit locus, Magoni fratri ait, quem teneas. Delige centenos viros ex omni pedite atque equite; cum quibus ad me vigilia prima venias. Nunc corpora curare tempus est.» Ita prætorium missum: mox cum delectis Mago aderat. «Robora virorum cerno, inquit Annibal; sed, ut et numero etiam, non animis modo, valeatis, singulis vobis novenos ex turmis manipulisque vestri similes eligite: Mago locum monstrabit, quem insideatis. Hostem cæcum ad has

la fortune lui fournît bientôt l'occasion de frapper un grand coup. Afin de ne point la laisser échapper, il redoublait de vigilance et d'activité, tandis que le soldat romain était peu aguerri, que le meilleur des deux généraux se trouvait, par sa blessure, hors d'état de combattre, et que rien jusque là n'avait refroidi l'enthousiasme des Gaulois, dont il savait que le grand nombre diminuerait à mesure qu'on les entraînerait plus loin de leur patrie. Ces motifs, d'autres encore, lui firent espérer une bataille prochaine : d'ailleurs, en cas de retard, il était résolu à la provoquer, lorsque ses espions, choisis parmi les Gaulois, qui excitaient moins la défiance, parce que cette nation servait dans les deux armées, lui rapportèrent que les Romains se disposaient au combat; il se mit alors à chercher dans les environs une place propre à une embuscade.

LIV. Entre les deux armées coulait un ruisseau, renfermé, de toutes parts, dans des rives profondes; à l'entour croissaient des herbes marécageuses, des buissons, des broussailles, ornemens sauvages de presque tous les lieux incultes. On pouvait cacher même de la cavalerie dans cet endroit obscur ; Annibal s'en aperçut, après avoir lui-même reconnu le terrain : « Voilà quel sera ton poste, dit-il à Magon, son frère. Choisis dans l'armée cent cavaliers, cent fantassins, et viens avec eux me joindre à la première veille. Il faut maintenant prendre de la nourriture et du repos. » Il dit, et congédie le conseil. Magon paraît bientôt avec sa troupe d'élite. « Je vois, dit Annibal, des guerriers intrépides. Mais, afin de vous assurer l'avantage du nombre ainsi que de la valeur, vous choisirez chacun, dans tous les bataillons d'infanterie ou de cavalerie, neuf braves qui vous ressemblent. Magon vous

belli artes habebitis. » Ita mille equitibus Magoni, mille peditibus dimissis, Annibal, prima luce, Numidas equites, transgressos Trebiam flumen, obequitare jubet hostium portis, jaculandoque in stationes elicere ad pugnam hostem; injecto deinde certamine, cedendo sensim citra flumen pertrahere. Hæc mandata Numidis: ceteris ducibus peditum equitumque præceptum, ut prandere omnes juberent; armatos deinde, instratisque equis, signum exspectare. Sempronius, ad tumultum Numidarum, primum omnem equitatum, ferox ea parte virium, deinde sex millia peditum, postremo omnes copias ad destinatum jam ante consilio, avidus certaminis, eduxit. Erat forte brumæ tempus et nivalis dies in locis Alpibus Apenninoque interjectis, propinquitate etiam fluminum ac paludium prægelidis: ad hoc raptim eductis hominibus atque equis, non capto ante cibo, non ope ulla ad arcendum frigus adhibita, nihil caloris inerat: et quidquid auræ fluminis adpropinquabant, adflabat acrior frigoris vis. Ut vero refugientes Numidas insequentes aquam ingressi sunt (et erat pectoribus tenus aucta nocturno imbri) tum utique egressis rigere omnibus corpora, ut vix armorum tenendorum potentia essent, et simul lassitudine, procedente jam die, fame etiam deficere.

montrera où vous devez vous embusquer. Vous aurez affaire à un ennemi incapable de rien voir dans ces ruses de guerre. » Les mille cavaliers et les mille fantassins de Magon sont partis. Annibal, au point du jour, ordonne à la cavalerie numide de passer la Trebia, de voltiger le long du camp romain, et de harceler les avant-postes, pour attirer l'ennemi au combat; puis, lorsque l'action serait engagée, de lâcher pied peu à peu, afin de l'entraîner en deçà de la rivière. Telles étaient les instructions des Numides. Les autres chefs de l'infanterie et de la cavalerie reçoivent l'ordre de faire dîner tous leurs soldats, de seller ensuite les chevaux, et d'attendre le signal sous les armes. Sempronius, à la première alerte donnée par les Numides, fait d'abord avancer toute sa cavalerie, cette partie de ses forces dont il est si fier, puis six mille hommes d'infanterie, et enfin toutes ses troupes, tant il était avide de mettre à exécution sa résolution prise long-temps d'avance de livrer bataille. Ce jour-là, la brume était assez piquante, et il tombait de la neige dans ces lieux situés entre les Alpes et l'Apennin, et refroidis encore par le voisinage des fleuves et des marais. Comme les hommes et les chevaux étaient sortis précipitamment, sans avoir pris d'avance aucune nourriture, sans s'être munis d'aucun préservatif contre la rigueur de la saison, ils n'avaient plus de chaleur; et, à l'approche de la rivière, l'air, devenu plus vif, les glaçait de froid. Bientôt ils entrent dans l'eau, afin de poursuivre les Numides qui fuient devant eux, et ils en ont jusqu'à la poitrine, à cause des pluies qui, la nuit précédente, ont grossi la Trebia: alors, à mesure qu'ils sortent de la rivière, ils sentent leurs membres si engourdis, qu'à peine ils peuvent tenir leurs armes; et, comme déjà la journée est

LV. Annibalis interim miles, ignibus ante tentoria factis, oleoque per manipulos, ut mollirent artus, misso, et cibo per otium capto, ubi transgressos flumen hostes nunciatum est, alacer animis corporibusque arma capit, atque in aciem procedit. Baleares locat ante signa, levem armaturam, octo ferme millia hominum; dein graviorem armis peditem, quod virium, quod roboris erat: in cornibus circumfudit decem millia equitum; et ab cornibus in utramque partem divisos elephantos statuit. Consul effusos sequentes equites, quum ab resistentibus subito Numidis incauti exciperentur, signo receptui dato, revocatos circumdedit peditibus. Duodeviginti millia Romani erant, socium nominis latini viginti; auxilia præterea Cenomanorum: ea sola in fide manserat gallica gens: his copiis concursum est. Prœlium a Balearibus ortum est; quibus quum majore robore legiones obsisterent, deductæ propere in cornua leves armaturæ sunt: quæ res effecit, ut equitatus romanus extemplo urgeretur: nam quum vix jam per se resisterent decem millibus equitum quatuor millia, et fessi plerisque integris, obruti sunt insuper velut nube jaculorum a Balearibus conjecta: ad hoc elephanti, eminentes ab extremis cornibus (equis maxime non visu modo, sed odore insolito territis) fugam late faciebant. Pedestris pugna par animis magis quam viribus, erat;

avancée, ils se trouvent épuisés de fatigue et de besoin.

LV. Cependant les soldats d'Annibal, qui ont allumé des feux devant leurs tentes, assoupli leurs membres avec l'huile distribuée dans chaque bataillon, et pris tranquillement leur repas, à la nouvelle que l'ennemi a passé la rivière, saisissent leurs armes, pleins d'ardeur et de force, et viennent se ranger en bataille. Annibal place en première ligne les Baléares et ses troupes légères, qui forment à peu près huit mille hommes; ensuite son infanterie, pesamment armée, tout ce qu'il a de braves, de vigoureux guerriers : il répand sur les ailes dix mille chevaux, et, en tête de chacune, il dispose ses éléphans. Le consul, qui voit sa cavalerie, ardente à la poursuite des Numides débandés, assaillie à l'improviste par ces mêmes Numides qui tout à coup lui opposent une vive résistance, fait sonner la retraite, la rappelle, et la distribue sur les deux ailes de son infanterie, composée de dix-huit mille Romains, de vingt mille alliés du Latium, et d'un corps d'auxiliaires cénomans, la seule des nations gauloises dont la foi ne s'était point démentie. Telles étaient les deux armées marchant au combat. L'action fut engagée par les Baléares; mais, comme les légions leur présentaient une masse de forces trop imposante, on fit bientôt retirer sur les ailes ces troupes légères. Par ce mouvement, la cavalerie romaine fut aussitôt accablée. En effet, quatre mille cavaliers, qui déjà par eux-mêmes avaient peine à résister à dix mille Carthaginois, la plupart aussi dispos que les Romains étaient épuisés, se trouvèrent encore écrasés par une grêle de traits que leur lancèrent les Baléares. D'ailleurs, les éléphans, qui débordaient les extrémités des ailes, et dont l'aspect et l'odeur extraordinaire effrayaient les chevaux, répan-

quas recentes Pœnus, paullo ante curatis corporibus, in prœlium adtulerat; contra, jejuna fessaque corpora Romanis et rigentia gelu torpebant : restitissent tamen animis, si cum pedite solum foret pugnatum. Sed et Baleares, pulso equite, jaculabantur in latera, et elephanti jam in mediam peditum aciem sese tulerant : et Mago Numidæque, simul latebras eorum inprovida prætérlata acies est, exorti ab tergo ingentem tumultum ac terrorem fecere. Tamen in tot circumstantibus malis mansit aliquamdiu inmota acies, maxime præter spem omnium adversus elephantos : eos velites, ad id ipsum locati, verutis conjectis et avertere, et insecuti aversos sub caudis, qua maxime molli cute vulnera accipiunt, fodiebant.

LVI. Trepidantes propeque jam in suos consternatos media acie in extremam, ad sinistrum cornu, adversus Gallos auxiliares agi jussit Annibal. Extemplo haud dubiam fecere fugam : additus quoque novus terror Romanis, ut fusa auxilia sua viderunt. Itaque, quum jam in orbem pugnarent, decem millia ferme hominum, quum alii evadere nequissent, media Afrorum acie, quæ Gallicis auxiliis firmata erat, cum ingenti cæde hostium perrupere : et, quum neque in castra reditus esset flu-

daient au loin le désordre. Entre les deux infanteries, il y avait plutôt égalité de courage que de vigueur; car les Carthaginois, tout frais et bien nourris à l'avance, luttaient avec avantage contre des ennemis épuisés de faim et de lassitude, engourdis et paralysés par le froid. Cependant la valeur romaine eût balancé le succès, si elle n'avait eu à combattre que de l'infanterie : mais notre cavalerie une fois mise en déroute, les Baléares criblaient de traits nos fantassins sur les flancs, et déjà les éléphans s'étaient portés sur leur centre. Bientôt Magon et les Numides, qui ont vu les Romains dépasser leur embuscade secrète, arrivent par derrière, et sèment çà et là le trouble et la consternation. Cependant, au milieu de tant de maux qui la menacent de toutes parts, notre armée demeura quelque temps inébranlable, et, contre l'attente générale, soutint surtout le choc des éléphans. Des vélites, disposés pour cet effet, leur firent tourner le dos, en leur lançant des javelines acérées; puis, se précipitant sur leurs traces, ils les perçaient sous la queue, à l'endroit où leur peau plus molle était plus accessible au fer.

LVI. Au moment où, dans leur effroi, ils allaient se rejeter sur les Carthaginois eux-mêmes, Annibal ordonna de les faire repasser du centre vers les extrémités, et de les diriger sur l'aile gauche, contre les Gaulois auxiliaires: la déroute ne fut pas un instant douteuse. Surcroît d'alarmes pour les Romains, à la vue de la fuite des auxiliaires. Aussi, obligés de combattre sur tous les points, dix mille hommes environ, car le reste ne put s'échapper, s'ouvrirent un passage, par le massacre de beaucoup d'ennemis, à travers le centre de l'armée africaine, renforcée de Gaulois auxiliaires; et, comme il

mine interclusis, neque præ imbri satis decernere possent, qua suis opem ferrent, Placentiam recto itinere perrexere. Plures deinde in omnes partes eruptiones factæ; et, qui flumen petiere, aut gurgitibus absumti sunt, aut inter cunctationem ingrediendi ab hostibus obpressi : qui passim per agros fuga sparsi erant, vestigia cedentis sequentes agminis, Placentiam contendere : aliis timor hostium audaciam ingrediendi flumen fecit, transgressique in castra pervenerunt. Imber nive mixtus, et intoleranda vis frigoris, et jumenta, et elephantos prope omnes, absumsit. Finis insequendi hostis Pœnis flumen Trebia fuit : et ita torpentes gelu in castra rediere, ut vix lætitiam victoriæ sentirent. Itaque nocte insequenti, quum præsidium castrorum, et quod reliquum ex magna parte militum erat, ratibus Trebiam trajicerent, aut nihil sensere, obstrepente pluvia; aut, quia jam moveri præ lassitudine nequibant ac vulneribus, sentire sese dissimularunt; quietisque Pœnis, tacito agmine ab Scipione consule exercitus Placentiam est perductus : inde Pado trajectus Cremonam, ne duorum exercituum hibernis una colonia premeretur.

LVII. Romam tantus terror ex hac clade perlatus est, ut jam ad urbem crederent infestis signis hostem ven-

leur était impossible de regagner le camp, dont la Trebia leur fermait l'entrée; ou de distinguer assez, à cause de la pluie, les endroits où ils auraient pu venir au secours des leurs, ils se rendirent droit à Plaisance. Chacun ensuite chercha à se sauver d'un côté ou d'un autre. Ceux qui coururent vers la rivière furent engloutis dans les eaux, ou accablés par les Carthaginois, s'ils hésitaient à tenter le passage. Ceux qui, dans leur fuite, s'étaient dispersés à travers champs, prirent la route de Plaisance, sur les traces du corps d'armée qui effectuait sa retraite. D'autres enfin, enhardis par la crainte même de l'ennemi, s'élancèrent dans la Trebia, la traversèrent heureusement, et se réfugièrent dans leurs lignes. Une pluie mêlée de neige, et la rigueur intolérable du froid, firent périr une grande quantité de chevaux et presque tous les éléphans. Les Carthaginois ne poursuivirent pas les Romains au delà du fleuve, et ils retournèrent dans leur camp, tellement transis et glacés, qu'à peine ils sentaient la joie de leur victoire. Aussi, la nuit suivante, lorsque le détachement commis à la garde de nos retranchemens, et les faibles débris de nos troupes nombreuses passaient la Trebia sur des radeaux, les Carthaginois ne s'en aperçurent point; soit parce que la pluie tombait par torrens, ou qu'incapables, par leur lassitude et par leurs blessures, de faire aucun mouvement, ils feignirent de ne rien entendre. Scipion, sans être inquiété dans sa marche silencieuse, conduisit sa division à Plaisance : de là, traversant le Pô, il gagne Crémone, pour que le cantonnement de deux armées ne restât point à la charge d'une seule colonie.

LVII. Cet échec causa dans Rome une terreur si profonde, que déjà l'on croyait voir l'ennemi menacer les

turum; nec quidquam spei aut auxilii esse, quo portis mœnibusque vim arcerent. « Uno consule ad Ticinum victo, alterò ex Siciliâ revocato, duobus consularibus exercitibus victis, quos alios duces, quas alias legiones esse, quæ arcessantur? » Ita territis Sempronius consul advenit, ingenti periculo per effusos passim ad prædandum hostium equites (audaciâ magis, quam consilio aut spe fallendi resistendive, si non falleret) transgressus. Id quod unum maxime in præsentia desiderabatur, comitiis consularibus habitis, in hiberna rediit. Creati consules Cn. Servilius et C. Flaminius. Ceterum ne hiberna quidem Romanis quieta erant, vagantibus passim Numidis equitibus, et, qua his inpeditiora erant, Celtiberis Lusitanisque. Omnes igitur clausi undique commeatus erant, nisi quos Pado naves subveherent. Emporium prope Placentiam fuit, et opere magno munitum, et valido firmatum præsidio : ejus castelli obpugnandi spe cum equitibus ac levi armatura profectus Annibal, quum plurimum in celando incepto ad effectum spei habuisset, nocte adortus, non fefellit vigiles. Tantus repente clamor est sublatus, ut Placentiæ quoque audiretur. Itaque sub lucem cum equitatu consul aderat, jussis quadrato agmine legionibus sequi. Equestre prœlium interim commissum : in quo, quia saucius Annibal pugna excessit, pavore hostibus injecto, defensum egregie præsidium est. Paucorum inde dierum

portes de la ville. Plus d'espérance, plus de ressources pour repousser les assauts qu'il livrerait aux remparts. « Un consul avait été défait sur les bords du Tésin, l'autre rappelé de la Sicile, et les deux armées consulaires venaient encore d'être vaincues. De quels chefs, de quelles légions implorer désormais le secours ?» L'effroi régnait partout, lorsqu'on vit arriver Sempronius. Malgré mille périls, malgré la cavalerie d'Annibal, répandue çà et là dans la plaine pour piller, plus téméraire que prudent, sans espoir de n'être point aperçu, de résister, s'il était découvert, le consul était parvenu à s'échapper. Il tint les comices consulaires; c'est ce qu'on désirait le plus dans la circonstance présente : ensuite il retourna à ses cantonnemens. On avait nommé consuls Cn. Servilius et C. Flaminius. Du reste, les Romains étaient sans cesse inquiétés dans leurs quartiers d'hiver par les cavaliers numides qui erraient de tous côtés, ou par les Celtibériens et les Lusitaniens, aux lieux où la cavalerie trouvait trop d'obstacles. Tous les approvisionnemens leur étaient interceptés, à l'exception de ceux qui arrivaient par le Pô, sur des barques. Il y avait près de Plaisance un marché, défendu par de solides murailles, par une forte garnison. Annibal, qui se flattait de s'en rendre maître, s'avança avec sa cavalerie et ses troupes légères; et, comme le secret seul pouvait assurer le succès de l'entreprise, il tenta de nuit son attaque : mais il ne réussit pas à tromper la vigilance des gardes. Le cri d'alarme fut poussé avec tant de force, qu'il retentit jusque dans Plaisance. Aussi, au point du jour, le consul était arrivé avec sa cavalerie; les légions avaient ordre de le suivre, formées en bataillons carrés. Cependant il se livra un combat de cavalerie ; Annibal en sortit blessé,

quiete sumta, et vixdum satis percurato vulnere, ad Victumvias ire pergit obpugnandas. Id emporium a Romanis gallico bello fuerat munitum : inde locum frequentaverant adcolæ mixti undique ex finitimis populis; et tum terror populationum eo plerosque ex agris compulerat. Hujus generis multitudo, fama inpigre defensi ad Placentiam præsidii accensa, armis adreptis obviam Annibali procedit. Magis agmina, quam acies, in via concurrerunt; et quum ex altera parte nihil, præter inconditam turbam, esset, in altera et duci fidens miles, ad triginta quinque millia hominum a paucis fusa. Postero die, deditione facta, præsidium intra mœnia accepere; jussique arma tradere quum dicto paruissent, signum repente victoribus datur, ut tamquam vi captam urbem diriperent : neque ulla, quæ in tali re memorabilis scribentibus videri solet, prætermissa clades est; adeo omnis libidinis, crudelitatisque, et inhumanæ superbiæ editum in miseros est exemplum. Hæ fuere hibernæ expeditiones Annibalis.

LVIII. Haud longis inde temporibus, dum intolerabilia frigora erant, quies militi data est; et ad prima ac dubia signa veris profectus ex hibernis, in Etruriam ducit, eam quoque gentem, sicut Gallos Liguresque, aut vi aut voluntate adjuncturus. Transeuntem Apenninum adeo atrox adorta tempestas est, ut Alpium fœdi-

ce qui effraya les Carthaginois: la garnison, d'ailleurs, avait fait une résistance héroïque. Après quelques jours de repos, et sa blessure à peine cicatrisée, il se remet en campagne pour attaquer Victumviæ, autre marché que les Romains avaient fortifié pendant la guerre des Gaulois. Il était devenu le séjour d'une foule d'habitans des peuplades voisines, et la crainte du pillage y avait alors rassemblé presque toute la population des campagnes. Cette multitude, animée par le bel exemple qu'avait montré la garnison de Plaisance, court aux armes, et s'avance contre Annibal. C'était plutôt un rassemblement qu'une armée en bon ordre. L'action s'engagea sur la route même; mais, comme il y avait, d'un côté, une foule sans discipline, de l'autre, des soldats sûrs de leur général, une poignée de monde suffit pour mettre en déroute trente-cinq mille hommes environ. Le lendemain la place capitula, et reçut garnison. On somme les assiégés d'apporter leurs armes; ils obéissent. Tout à coup le signal est donné aux vainqueurs de piller la ville, comme si elle eût été prise d'assaut; et aucune des horreurs qui d'ordinaire, dans l'histoire, signalent la prise des cités, ne fut épargnée à ces tristes victimes de la brutalité, de la barbarie et de l'orgueil d'un conquérant farouche. Telles furent, pendant l'hiver, les expéditions d'Annibal.

LVIII. Il donna ensuite quelque repos aux soldats, mais pendant les grands froids seulement; et, aux premières approches, encore douteuses, du printemps, il quitte ses quartiers d'hiver, et passe en Étrurie, pour soumettre cette nation, comme il avait fait à l'égard des Gaulois et des Liguriens, de bon gré ou de force. Au passage de l'Apennin, il fut surpris par une tempête si

tatem prope superaverit. Vento mixtus imber quum ferretur in ipsa ora, primo, quia aut arma omittenda erant, aut contra enitentes vortice intorti adfligebantur, constitere : dein, quum jam spiritum includeret nec reciprocare animam sineret, aversi a vento parumper consedere. Tum vero ingenti sono cœlum strepere, et inter horrendos fragores micare ignes : capti auribus et oculis metu omnes torpere. Tandem, effuso imbre, quum eo magis accensa vis venti esset, ipso illo, quo deprehensi erant, loco castra ponere necessarium visum est. Id vero laboris velut de integro initium fuit, nam nec explicare quidquam, nec statuere poterant : nec, quod statutum esset, manebat, omnia perscindente vento et rapiente; et mox aqua levata vento, quum super gelida montium juga concreta esset, tantum nivosæ grandinis dejecit, ut, omnibus omissis, procumberent homines, tegminibus suis magis obruti, quam tecti : tanque vis frigoris insecuta est, ut, ex illa miserabili hominum jumentorumque strage, quum se quisque adtollere ac levare vellet, diu nequiret, quia, torpentibus rigore nervis, vix flectere artus poterant : deinde, ut tandem agitando sese movere ac recepere animos, et raris locis ignis fieri est cœptus, ad alienam opem quisque inops tendere. Biduum eo loco, velut obsessi, mansere : multi homines, multa jumenta, elephanti quoque ex his, qui prœlio ad Trebiam facto superfuerant, septem absumti.

affreuse, que seule elle sembla surpasser toutes les horreurs des Alpes. Une pluie mêlée de vent, qui donnait dans le visage des Carthaginois, les obligea de s'arrêter, parce qu'il leur fallait ou quitter leurs armes, ou s'exposer à être entraînés par le tourbillon, s'ils essayaient de lutter contre sa violence. Bientôt, comme l'ouragan leur coupait la respiration, et les empêchait de reprendre haleine, ils se tinrent quelque temps assis, le dos tourné contre le vent. Mais tout à coup un épouvantable fracas retentit dans le ciel, le tonnerre gronde, les éclairs sillonnent la nue. Privés, pour ainsi dire, de l'ouïe et de la vue, tous restent dans l'accablement de la terreur. Enfin la pluie tombe par torrens; et, comme elle donnait au vent une nouvelle force, ils se virent contraints de camper à l'endroit même où l'orage les avait surpris. Mais ce fut pour eux un surcroît de peines nouvelles, car il leur était impossible de déployer ou d'établir les tentes; et, s'ils venaient à réussir, rien ne restait en place, parce que le vent déchirait, emportait tout. Peu après, l'eau, qu'il avait soulevée, se gela sur le sommet glacé des montagnes, et retomba en grêle neigeuse si épaisse, que, laissant tout autre soin, les soldats se couchèrent à terre, ensevelis plutôt qu'abrités sous leurs vêtemens. Il succéda une froidure si âpre, qu'au moment où cette triste jonchée d'hommes et de chevaux tenta de se relever et de se dresser sur ses pieds, elle fit long-temps de vains efforts, parce que leurs nerfs, engourdis par le froid, avaient ôté tout ressort à leurs articulations. Enfin, lorsqu'à force de s'agiter, ils eurent recouvré le mouvement, ranimé leurs esprits, et que, de loin en loin, on eut commencé à allumer quelques feux, chacun, incapable de rien faire seul, implorait le secours de son compagnon. Ils restèrent

LIX. Degressus Apennino retro ad Placentiam castra movit, et ad decem millia progressus consedit : postero die, duodecim millia peditum, quinque equitum adversus hostem ducit. Nec Sempronius consul (jam enim redierat ab Roma) detrectavit certamen : atque, eo die, tria millia passuum inter bina castra fuere. Postero die, ingentibus animis, vario eventu, pugnatum est : primo concursu adeo res romana superior fuit, ut non acie vincerent solum, sed pulsos hostes in castra persequerentur; mox castra quoque obpugnarent. Annibal, paucis propugnatoribus in vallo portisque positis, ceteros confertos in media castra recepit, intentosque signum ad erumpendum spectare jubet. Jam nona ferme diei hora erat, quum Romanus, nequidquam fatigato milite, postquam nulla spes erat potiundi castris, signum receptui dedit. Quod ubi Annibal accepit, laxatamque pugnam et recessum a castris vidit, extemplo equitibus dextra lævaque emissis in hostem, ipse cum peditum robore medius castris erupit : pugna raro ulla magis sæva, et cum utriusque partis pernicie clarior fuisset, si extendi eam dies in longum spatium sivisset. Nox accensum ingentibus animis prœlium diremit : itaque acrior concursus fuit, quam cædes; et, sicut æquata ferme pugna erat, ita clade pari discessum est : ab neu-

deux jours comme assiégés dans ce lieu. Il y périt beaucoup d'hommes, de chevaux, et sept des éléphans qui avaient survécu à la journée de la Trebia.

LIX. Renonçant à passer l'Apennin, Annibal revint sur ses pas du côté de Plaisance, et alla camper à dix milles de cette ville. Le lendemain, il s'avance contre l'ennemi, à la tête de douze mille fantassins et de cinq mille cavaliers. Le consul Sempronius, déjà de retour de Rome, ne refusa point le combat. Une distance de trois mille pas se trouvait, ce jour-là, entre les deux camps. Le lendemain, l'action s'engagea avec acharnement, et le succès fut vivement disputé. Au premier choc, les Romains eurent une supériorité si prononcée, que, devenus maîtres du champ de bataille, ils repoussèrent les Carthaginois jusque dans leurs lignes, où ils entreprirent même de les assiéger. Annibal, qui n'a laissé, près des retranchemens et des portes que fort peu de troupes, resserre le reste vers le milieu du camp, et recommande aux siens de ne s'ébranler que quand il en donnera le signal. Il était près de trois heures, lorsque le consul, après avoir fatigué vainement ses soldats, et renonçant à l'espoir de forcer le camp, fit sonner la retraite. Annibal profite du moment où il voit l'ardeur des Romains se ralentir, et leur retraite s'opérer; tout à coup il détache sa cavalerie par la droite, par la gauche; et, placé lui-même au centre avec l'élite de son infanterie, il s'élance hors des lignes. Jamais lutte plus sanglante n'eût signalé la ruine des deux partis, si le jour eût permis qu'elle se prolongeât davantage. La nuit vint mettre fin à l'animosité, à la fureur qui enflammait les combattans. Aussi l'attaque fut-elle plus vive que meurtrière; et, comme les chances s'étaient à peu près balan-

tra parte sexcentis plus peditibus, et dimidium ejus equitum cecidit. Sed major Romanis, quam pro numero, jactura fuit : quia equestris ordinis aliquot, et tribuni militum quinque, et præfecti sociorum tres, sunt interfecti. Secundum eam pugnam, Annibal in Ligures, Sempronius Lucam concessit. Venienti in Ligures Annibali per insidias intercepti duo quæstores romani, C. Fulvius et L. Lucretius, cum duobus tribunis militum, et quinque equestris ordinis senatorum ferme liberis, quo magis ratam fore cum his pacem societatemque crederet, traduntur.

LX. Dum hæc in Italia geruntur, Cn. Cornelius Scipio, in Hispaniam cum classe et exercitu missus, quum, ab ostio Rhodani profectus, Pyrenæosque montes circumvectus, Emporiis adpulisset classem, exposito ibi exercitu, orsus a Lacetanis, omnem oram usque ad Iberum flumen, partim renovandis societatibus, partim novis instituendis, romanæ ditionis fecit. Inde conciliata clementiæ fama, non ad maritimos modo populos, sed, in mediterraneis quoque ac montanis, ad ferociores jam gentes valuit : nec pax modo apud eos, sed societas etiam armorum, parata est ; validæque aliquot auxiliorum cohortes ex iis conscriptæ sunt. Hannonis cis Iberum provincia erat ; eum reliquerat Annibal ad regionis ejus præsidium : itaque prius, quam alienarentur omnia, obviam eundum ratus, castris in conspectu

cées, la perte fut à peu près égale : elle n'excéda pas, de part et d'autre, six cents hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie. Toutefois celle des Romains fut plus grande que nombreuse, en ce qu'il périt, de leur côté, plusieurs chevaliers, cinq tribuns militaires et trois préfets des alliés. Ensuite Annibal se retira en Ligurie, et Sempronius à Lucques. A l'arrivée des Carthaginois, les Liguriens, qui avaient surpris par trahison deux questeurs romains, C. Fulvius et L. Lucretius, avec deux tribuns des soldats et cinq chevaliers, presque tous fils de sénateurs, s'empressent, pour le convaincre qu'il aura en eux de sûrs, de fidèles alliés, de lui livrer leurs captifs.

LX. Tandis que ces évènemens se passent en Italie, Cn. Cornelius Scipion, envoyé en Espagne avec une flotte et une armée, après être parti des bouches du Rhône, et avoir côtoyé les monts Pyrénées, était venu aborder à Empories : lorsqu'il eut débarqué ses troupes, il soumit à l'empire de Rome, d'abord les Lacétans, puis toute la côte maritime jusqu'à l'Èbre, soit en formant des alliances nouvelles, soit en renouvelant les anciennes. Sa réputation de clémence lui donna du crédit sur les peuples maritimes, et jusque dans l'intérieur des terres et des montagnes, sur des nations plus fières de leur indépendance; il sut près d'elles se ménager la paix, les associer même à ses armes, et en tirer des cohortes redoutables d'auxiliaires. Hannon commandait dans la partie en deçà de l'Èbre; Annibal l'avait laissé pour défendre cette contrée. Jaloux de prendre l'offensive, avant que toute la province ait abandonné son parti, il vient camper à la vue des Romains, et leur présente la bataille. Scipion l'accepte sans balancer; il

hostium positis, in aciem eduxit : nec Romano differendum certamen visum : quippe qui sciret, cum Hannone et Asdrubale sibi dimicandum esse ; malletque adversus singulos separatim, quam adversus duos simul, rem gerere. Nec magni certaminis ea dimicatio fuit : sex millia hostium cæsa, duo capta cum præsidio castrorum : nam et castra expugnata sunt, atque ipse dux cum aliquot principibus capiuntur ; et Scissis, propinquum castris oppidum, expugnatur. Ceterum præda oppidi parvi pretii rerum fuit ; supellex barbarica, ac vilium mancipiorum : castra militem ditavere ; non ejus modo exercitus, qui victus erat, sed et ejus, qui cum Annibale in Italia militabat, omnibus fere caris rebus (ne gravia inpedimenta ferentibus essent) citra Pyrenæum relictis.

LXI. Priusquam certa hujus cladis fama accideret, transgressus Iberum Asdrubal cum octo millibus peditum, mille equitum, tamquam ad primum adventum Romanorum obcursurus, postquam perditas res ad Scissim amissaque castra accepit, iter ad mare convertit. Haud procul Tarracone classicos milites navalesque socios, vagos palantesque per agros (quod ferme fit, ut secundæ res negligentiam creent), equite passim dimisso cum magna cæde, majore fuga ad naves compellit : nec diutius circa ea loca morari ausus, ne a Scipione obprimeretur, trans Iberum sese recepit. Et Scipio, raptim ad famam novorum hostium agmine acto, quum in paucos

savait qu'il aurait à lutter contre Hannon et contre Asdrubal, et il aimait mieux les attaquer séparément que tous deux ensemble. Combattre et vaincre fut pour lui la même chose. Il tua six mille hommes à l'ennemi, et lui fit deux mille prisonniers, outre le détachement préposé à la garde des lignes qui furent forcées; le général lui-même, avec plusieurs des principaux chefs, tomba au pouvoir des Romains; et Scissis, place voisine des retranchemens, fut également emportée. Le butin, fait dans la ville, se réduisit à presque rien : des objets grossiers, dignes d'une peuplade sauvage, quelques misérables esclaves. Mais le pillage du camp enrichit le soldat; on y trouva les effets les plus précieux de l'armée qu'on venait de battre, et de celle qui servait en Italie, sous les ordres d'Annibal; car elle avait laissé, en deçà des Pyrénées, tout ce qui aurait pu l'embarrasser dans sa marche.

LXI. Avant que la nouvelle de cette défaite fût devenue officielle, Asdrubal avait passé l'Èbre avec huit mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, espérant trouver les Romains à leur première arrivée; mais, informé du désastre de Scissis et de la prise du camp, il se dirigea vers la mer. Non loin de Tarragone, il rencontra les soldats de la flotte et les matelots dispersés çà et là dans la campagne, comme il arrive d'ordinaire à la suite d'un succès; il envoya contre eux sa cavalerie sur tous les points, en fit un grand carnage, et les repoussa, dans un désordre plus grand encore, jusqu'à leurs vaisseaux. N'osant pas ensuite s'arrêter plus longtemps en ces lieux, de peur d'être accablé par Scipion, il repassa l'Èbre. Le consul, au bruit de l'arrivée d'un nouvel adversaire, avait précipité sa marche; après

præfectos navium animadvertisset, præsidio Tarracone modico relicto, Emporias cum classe rediit. Vixdum digresso eo, Asdrubal aderat; et, Ilergetum populo, qui obsides Scipioni dederat, ad defectionem inpulso, cum eorum ipsorum juventute agros fidelium Romanis sociorum vastat. Excito deinde Scipione hibernis, toto cis Iberum rursus cedit agro. Scipio, relictam ab auctore defectionis Ilergetum gentem quum infesto exercitu invasisset, compulsis omnibus Athanagiam, urbem (quæ caput ejus populi erat) circumsedit: intraque dies paucos, pluribus quam ante obsidibus imperatis, Ilergetes, pecunia etiam multatos, in jus ditionemque recepit. Inde in Ausetanos prope Iberum, socios et ipsos Pœnorum, procedit: atque, urbe eorum obsessa, Lacetanos auxilium finitimis ferentes nocte, haud procul jam urbe, quum intrare vellent, excepit insidiis. Cæsa duodecim millia: exuti pene omnes armis, domos passim palantes per agros diffugere; nec obsessos alia ulla res, quam iniqua obpugnantibus hiems, tutabatur: triginta dies obsidio fuit; per quos raro umquam nix minus quatuor pedes alta jacuit: adeoque pluteos ac vineas Romanorum operuerat, ut ea sola, ignibus aliquoties conjectis ab hoste, etiam tutamentum fuerit. Postremo quum Anusitus princeps eorum ad Asdrubalem profugisset, viginti argenti talentis pacti deduntur. Tarraconem in hiberna reditum est.

avoir puni plusieurs capitaines de vaisseaux, et laissé quelques troupes à Tarragone, il revint avec sa flotte à Empories : à peine il s'éloignait, qu'Asdrubal était de retour ; il soulève les Ilergètes, qui avaient donné des otages à Scipion ; et, avec les guerriers même de cette nation, il porte le ravage sur les terres des fidèles alliés de Rome. Scipion sort de ses quartiers d'hiver ; Asdrubal évacue de nouveau tout le pays en deçà de l'Ebre. Scipion, à la tête d'une armée redoutable, vient attaquer les Ilergètes, abandonnés de ceux qui les avaient poussés à la révolte ; il les réduit à se renfermer tous dans Athanagie, leur capitale, et les y assiège. Peu de jours après, ce peuple avait reçu l'ordre de fournir un plus grand nombre d'otages que la première fois, avec une contribution en argent ; il était soumis et dompté. Le consul marcha ensuite contre les Ausétans, situés près de l'Ebre, et alliés aussi des Carthaginois : il met le siège devant leur ville ; et les Lacétans, qui viennent, pendant la nuit, au secours de leurs voisins, à peu de distance de la place, au moment où ils vont y pénétrer, tombent dans une embuscade. On leur tua douze mille hommes ; le reste, presque sans armes, se précipita en désordre à travers champs pour regagner ses demeures ; et les assiégés n'étaient plus protégés que par la rigueur de l'hiver, qui arrêtait les opérations du siège ; il dura trente jours, pendant lesquels il y eut rarement moins de quatre pieds de neige ; elle avait tellement couvert les mantelets et les gabions des Romains, qu'elle devint un préservatif contre les feux lancés à diverses reprises par les ennemis, pour incendier les machines. Enfin, abandonnés d'Amusitus, leur chef, qui s'était réfugié près d'Asdrubal, ils capitulent pour vingt talens d'argent.

LXII. Romæ aut circa urbem multa ea hieme prodigia facta; aut (quod evenire solet, motis semel in religionem animis) multa nunciata, et temere credita sunt: in quis ingenuum infantem semestrem in foro olitorio triumphum clamasse; et foro boario bovem in tertiam contignationem sua sponte escendisse, atque inde, tumultu habitatorum territum, sese dejecisse; et navium speciem de cœlo adfulsisse; et ædem Spei, quæ est in foro olitorio, fulmine ictam; et Lanuvii hastam se commovisse; et corvum in ædem Junonis devolasse, atque in ipso pulvinario consedisse; et in agro Amiternino multis locis hominum specie procul candida veste visos, nec cum ullo congressos; et in Piceno lapidibus pluisse; et Cære sortes extenuatas; et in Gallia lupum vigili gladium e vagina raptum abstulisse. Ob cetera prodigia libros adire decemviri jussi: quod autem lapidibus pluisset in Piceno, novemdiale sacrum edictum, et subinde aliis procurandis prope tota civitas operata fuit. Jam primum omnium urbs lustrata est, hostiæque majores, quibus editum est, diis cæsæ; et donum ex auri pondo quadraginta Lanuvium ad Junonis portatum est; et signum æneum matronæ Junoni in Aventino dedicaverunt; et lectisternium Cære, ubi sortes adtenuatæ erant, imperatum; et supplicatio Fortunæ in Algido; Romæ quoque et lectisternium Juventati, et supplicatio

L'armée romaine retourna à Tarragone dans ses cantonnemens.

LXII. A Rome, ou dans les environs, il y eut, cet hiver, grand nombre de prodiges; ou plutôt, par un effet ordinaire de la superstition, lorsqu'elle s'est une fois emparée des esprits, on en annonça beaucoup que l'on crut légèrement. Par exemple, un enfant de six mois, de condition libre, avait crié *Triomphe!* dans le marché aux herbes; dans celui aux bœufs, un taureau était monté de lui-même à un troisième étage d'où il s'était ensuite précipité, effrayé par les cris des habitans de la maison; dans le ciel avaient brillé des feux en forme de vaisseaux; le tonnerre était tombé sur le temple de l'Espérance, dans le marché aux herbes; à Lanuvium, la lance de Junon s'était agitée; un corbeau, descendu dans le sanctuaire de cette déesse, s'était perché sur le Pulvinar même : dans la campagne d'Amiterne, on avait vu, à plusieurs endroits, des fantômes à figure humaine, vêtus de blanc, et qui ne se laissaient approcher par personne : dans le Picenum, il avait plu des pierres; à Céré, les Sorts s'étaient rapetissés : dans la Gaule, un loup avait arraché du fourreau l'épée d'une sentinelle. Pour ces prodiges, on chargea les décemvirs de consulter les livres de la Sibylle : quant à la pluie de pierres du Picenum, on ordonna neuf jours de sacrifices; et, à plusieurs reprises, toute la ville fut occupée de cérémonies expiatoires : on fit d'abord des lustrations dans tous les quartiers de Rome; on immola les grandes victimes aux dieux qui furent désignés; une offrande en or, du poids de quarante marcs, fut portée à Lanuvium dans le temple de Junon; sur l'Aventin, une statue de bronze fut aussi consacrée à cette déesse

ad ædem Herculis nominatim; deinde universo populo circa omnia pulvinaria indicta; et Genio majores hostiæ cæsæ quinque; et C. Atilius Serranus prætor vota suscipere jussus, si in decem annos respublica eodem stetisset statu. Hæc procurata votaque ex libris sibyllinis, magna ex parte levaverant religione animos.

LXIII. Consulum designatorum alter Flaminius, cui eæ legiones, quæ Placentiæ hibernabant, sorte evenerant, edictum et literas ad consulem misit, ut is exercitus idibus martiis Arimini adesset in castris. Huic in provincia consulatum inire consilium erat, memori veterum certaminum cum patribus; quæ tribunus plebis, et quæ postea consul, prius de consulatu, qui abrogabatur, dein de triumpho habuerat; invisus etiam patribus ob novam legem, quam Q. Claudius, tribunus plebis, adversus senatum, uno patrum adjuvante C. Flaminio, tulerat; ne quis senator, cuive senatorius pater fuisset, maritimam navem, quæ plus quam trecentarum amphorarum esset, haberet. Id satis habitum ad fructus ex agris vectandos; quæstus omnis patribus indecorus visus. Res, per summam contentionem acta, invidiam apud nobilitatem suasori legis Flaminio, favorem apud plebem

par les dames romaines. On ordonna un lectisterne à Céré, où les Sorts avaient paru si altérés; des supplications à la Fortune, sur le mont Algide; à Rome aussi, un lectisterne dans le temple de la Jeunesse; puis, des prières dans celui d'Hercule nommément; enfin des supplications générales dans tous les sanctuaires. On immola cinq grandes victimes au Génie protecteur de l'empire; et le préteur C. Atilius Serranus reçut l'ordre de se lier par des vœux solennels, dans le cas où, pendant dix années, la situation de la république n'aurait point éprouvé de changement. Ces expiations, ces vœux, commandés par les livres sibyllins, calmèrent en grande partie les frayeurs superstitieuses.

LXIII. Flaminius, l'un des consuls désignés, à qui le sort avait donné le commandement des légions en quartiers d'hiver à Plaisance, envoie à Sempronius une lettre et l'ordre formel de faire assembler, pour les ides de mars, cette armée dans un camp à Ariminium. C'était là qu'il voulait entrer en charge; il n'avait point oublié ses anciennes discussions avec le sénat, lorsqu'il avait été tribun du peuple, puis consul; car alors on exigeait son abdication, on s'opposait à son triomphe. Il avait ajouté à la haine que lui témoignaient déjà les sénateurs, en approuvant seul parmi eux une nouvelle loi que le tribun du peuple Q. Claudius avait portée à leur préjudice: elle défendait à tout sénateur, ou à tout fils de sénateur, d'avoir en mer un bâtiment qui renfermât plus de trois cents amphores. Ce nombre devait suffire pour le transport des fruits recueillis sur les terres; et toute spéculation mercantile était indigne de la dignité sénatoriale. Cette affaire, qui excita les débats les plus vifs, attira à Flaminius, partisan de la loi, l'inimitié de la noblesse,

alterumque inde consulatum, peperit. Ob hæc ratus auspiciis ementiendis, latinarumque feriarum mora, et consularibus aliis inpedimentis retenturos se in urbe, simulato itinere privatus clam in provinciam abiit. Ea res, ubi palam facta est, novam insuper iram infestis jam ante patribus movit: «Non cum senatu modo, sed jam cum diis inmortalibus, C. Flaminium bellum gerere: consulem ante inauspicato factum revocantibus ex ipsa acie diis atque hominibus non paruisse; et nunc conscientia spretorum et Capitolium et sollemnem votorum nuncupationem fugisse; ne die iniți magistratus Jovis optimi maximi templum adiret; ne senatum, invisus ipse, et sibi uni invisum, videret consuleretque; ne Latinas indiceret, Jovique Latiari sollemne sacrum in monte faceret; ne, auspicato profectus in Capitolium ad vota nuncupanda, paludatus inde cum lictoribus ad provinciam iret: lixæ modo sine insignibus, sine lictoribus, profectum clam, furtim, haud aliter quam si exsilii caussa solum vertisset: magis, pro majestate videlicet imperii Arimini, quam Romæ, magistratum initurum, et in deversorio hospitali, quam apud penates suos, prætextam sumturum.» Revocandum universi retrahendumque censuerunt; et cogendum omnibus prius præsentem in deos hominesque fungi officiis, quam ad exercitum et in provinciam iret. In eam legationem (legatos enim mitti placuit) Q. Terentius et M. Antistius

mais aussi la faveur du peuple, et par elle un nouveau consulat. D'après ces motifs, persuadé que, soit par la supposition de quelque irrégularité dans les auspices, soit par le retard apporté aux féries latines; ou enfin par d'autres embarras consulaires, on chercherait à le retenir à Rome, il prétexta un voyage; et, encore simple particulier, il se rendit secrètement dans la province où devait l'appeler le consulat. Ce départ, devenu public, fit éclater de nouveaux ressentimens parmi les sénateurs déjà exaspérés; tous s'écriaient : « Ce n'est plus avec nous seulement, mais avec les dieux immortels que C. Flaminius est en guerre. Autrefois, nommé consul sous des auspices défavorables, lorsque les dieux et les hommes le rappelaient du champ de bataille, il fut sourd à leur voix : aujourd'hui la conscience de ses dédains sacrilèges lui fait éviter l'aspect du Capitole, et les cérémonies augustes de la religion : il craint, le jour de son installation, de pénétrer dans le sanctuaire du meilleur, du plus puissant des dieux; de voir, de consulter le sénat qu'il hait seul, et dont il est haï; de présider les féries latines; d'offrir, sur le mont Albain, un sacrifice solennel à Jupiter, protecteur du Latium; de se rendre au Capitole, sous d'heureux auspices, pour y proclamer les vœux de la république; puis, dans sa province, avec les ornemens de sa dignité et le cortège de ses licteurs. Comme le dernier valet de l'armée, il est parti, sans insignes, sans suite, en secret, furtivement, à l'exemple de ces exilés condamnés à ne plus profaner le sol de la patrie. Sans doute il soutiendra mieux la majesté du commandement, s'il prend possession de sa dignité à Ariminium, plutôt qu'à Rome, s'il revêt la prétexte consulaire dans le chétif réduit d'un

profecti, nihilo magis eum moverunt, quam priori consulatu literæ moverant ab senatu missæ. Paucos post dies, magistratum iniit, immolantique ei vitulus jam ictus e manibus sacrificantium sese quum proripuisset, multos circumstantes cruore respersit. Fuga procul etiam major apud ignaros, quid trepidaretur, et concursatio fuit : id a plerisque in omen magni terroris acceptum. Legionibus inde duabus a Sempronio prioris anni consule, duabus a C. Atilio prætore acceptis, in Etruriam per Apennini tramites exercitus duci est cœptus.

voyageur, plutôt qu'en présence de ses dieux pénates. Il faut le rappeler, le forcer à revenir, le contraindre à remplir, sous nos yeux, tous ses devoirs envers les dieux et les hommes, avant qu'il se rende à son armée, à son département.» Tel fut l'avis général. Les députés, que l'on jugea à propos d'envoyer à ce sujet, Q. Terentius et M. Antistius, ne purent rien gagner sur l'esprit de Flaminius; il les accueillit comme il avait reçu, dans son premier consulat, les lettres du sénat. Peu de jours après, il entra en charge. Au moment du sacrifice, la victime, déjà frappée, s'échappa des mains des sacrificateurs, et vint inonder de sang plusieurs des assistans. La fuite et le désordre furent plus grands encore parmi ceux qui ignoraient le motif de cette alarme subite; elle fut généralement regardée comme le présage d'une sanglante catastrophe. Bientôt Flaminius a reçu les deux légions de Sempronius, consul de l'année précédente, et les deux du préteur C. Atilius; l'armée se met en marche à travers les sentiers étroits de l'Apennin, pour gagner l'Étrurie.

NOTES

SUR LE LIVRE XXI.

CHAP. I. *La guerre d'Afrique.* Après la première guerre punique, les soldats mercenaires s'étaient révoltés, en Afrique, contre Carthage. Elle eut à soutenir contre eux, pendant cinq années, une guerre qui la mit à deux doigts de sa perte. Enfin elle dut la victoire aux talens militaires et au génie supérieur d'Amilcar Barca, père d'Annibal, et chef de la célèbre faction Barcine.

Lui ordonne de jurer, en étendant la main sur la victime. Ce serment était pour les anciens le plus sacré, le plus inviolable; il était en usage chez les Grecs comme chez les Romains. Eschyle représente les sept chefs prêtant devant Thèbes ce serment solennel :

Ἄνδρες γὰρ ἑπτὰ, θούριοι λοχαγέται,
Ταυροσφαγοῦντες ἐς μελάνδετον σάκος,
Καὶ πιγγάνοντες χερσὶ ταυρείου φόνου,
Ἄρην, Ἐνυὼ, καὶ Φιλαίματον Φόβον
Ὡρκωμότησάν....

Longin a cité ces vers dans son *Traité du Sublime*, sect. xv. Boileau les a rendus en poète admirateur et rival d'Eschyle :

Sur un bouclier noir sept chefs impitoyables
Épouvantent les dieux de sermens effroyables :
Près d'un taureau mourant, qu'ils viennent d'égorger,
Tous, la main dans le sang, jurent de se venger ;
Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellone.

Traduction du *Traité du Sublime*, chap. XIII.

CHAP. IV. *Annibal, dès son entrée en Espagne, attira sur lui tous les yeux.* Sans examiner jusqu'à quel point Tite-Live est impartial dans le portrait qu'il trace d'Annibal, je mettrai ici en parallèle l'opinion de M. de Chateaubriand sur cet homme extraordinaire.

« Annibal (dit M. de Chateaubriand) me paraît avoir été le plus grand capitaine de l'antiquité. Si ce n'est pas celui que l'on aime le mieux, c'est celui qui étonne davantage. Il n'eut ni l'héroïsme d'Alexandre, ni les talens universels de César ; mais il les surpassa l'un et l'autre comme homme de guerre. Ordinairement l'amour de la patrie ou de la gloire conduit les héros aux prodiges ; Annibal seul est guidé par la haine. Livré à ce génie d'une nouvelle espèce, il part des extrémités de l'Espagne avec une armée composée de vingt peuples divers ; il franchit les Pyrénées et les Gaules, dompte les nations ennemies sur son passage, traverse les fleuves, arrive au pied des Alpes. Ces montagnes sans chemins, défendues par des barbares, opposent en vain leur barrière à Annibal. Il tombe de leurs sommets glacés sur l'Italie, écrase la première armée consulaire sur les bords du Tésin, frappe un second coup à la Trebia, un troisième à Trasimène, et du quatrième coup de son épée, il semble immoler Rome dans les plaines de Cannes. Pendant seize années, il fait la guerre sans secours au sein de l'Italie ; pendant seize années, il ne lui échappe qu'une de ces fautes qui décident du sort des empires, et qui paraissent si étrangères à la nature d'un grand homme, qu'on peut les attribuer raisonnablement à un dessein de la Providence. »

Ibidem. *C'est Amilcar dans sa jeunesse.* L'édition de Gronovius porte *Amilcarem viventem,* au lieu de *Amilcarem juvenem,* variante que j'ai adoptée avec Drakenborch et Crévier. *Viventem* me semble une expression vague, et même un pléonasme, à côté de *redditum sibi.* Il est clair que, si les vieux soldats retrouvent Amilcar dans la personne d'Annibal, Amilcar ne peut leur être rendu que vivant : *viventem* devient donc inutile. *Juvenem,* au contraire, ajoute à l'idée : c'est Amilcar rendu à ses soldats, et Amilcar dans sa jeunesse.

Chap. X. *Cette furie qui agite la torche des combats.* Virgile, comme Tite-Live, veut qu'une furie soit le génie qui préside aux batailles. Au moment où Ascagne vient d'atteindre, d'une flèche trop sûre, le cerf privé dont la mort excite à la guerre les paysans de l'Ausonie, c'est Alecto elle-même qui donne le signal du carnage.

At sæva e speculis tempus dea nacta nocendi,
Ardua tecta petit stabuli, et de culmine summo

Pastorale canit signum, cornuque recurvo
Tartaream intendit vocem; qua protinus omne
Contremuit nemus, et silvæ intonuere profundæ.

Æneid., lib. VII.

Cependant la déesse, avide de malheurs,
Ne perd pas ce moment d'embraser tous les cœurs,
S'élance vers l'étable, et sa bouche infernale
Enfle d'horribles sons sa trompette fatale.
La forêt s'épouvante à ces sons mugissans;
Ils ébranlent au loin les bois retentissans.

DELILLE.

Chap. XIII. *Avec deux vêtemens.* Tite-Live est ici légèrement en contradiction avec lui-même. Il a dit, dans le chapitre précédent (XII), *egressi urbe cum singulis vestimentis*; et ici, il fait dire à Alorcus : *si inermes cum binis vestimentis velitis ab Sagunto exire.* Serait-ce qu'Annibal impose déjà aux Sagontins des conditions moins dures, ou qu'Alorcus accorde, de son chef, plus qu'Annibal ne veut lui-même accorder? Y a-t-il réellement erreur de la part de Tite-Live, ou des manuscrits? Juste-Lipse concilie tout en lisant : *cum privis vestimentis.* Cette expression *privis* pour *singulis* est, selon la remarque de Crévier, d'un usage rare dans les auteurs latins.

CHAP. XVIII. *A nous seuls, en effet, appartient le droit d'interroger et de punir.* Les traducteurs précédens ont entendu *animadversio* dans le sens de *considérer,* d'*examiner.* Je ne sais si j'ai été plus heureux, en adoptant un autre sens pour ce mot. D'après le génie de la langue latine, *animadversio in civem* me semble signifier *le droit de punir un citoyen. Quæstio*, c'est l'enquête judiciaire; *animadversio*, c'est la peine.

Ibidem. *Un traité n'est solennel avec vous qu'autant qu'il porte autorisation expresse de votre part.* Peut-être les Carthaginois, auxquels les Romains reprochaient tant leur *foi punique*, n'ont-ils pas tort de reprocher, à leur tour, aux Romains le manque de bonne foi dans certains traités. L'évènement qui suivit la paix des Fourches Caudines, par exemple, ne porte-t il pas l'empreinte de la mauvaise foi la plus marquée? Cette ridicule soumission de Posthumius, qui vient se livrer aux Samnites, et qui frappe le fécial,

pour que les Romains aient le droit de déclarer la guerre à leurs ennemis, est-ce là de la franchise, de la loyauté? Pontius Telesinus fit alors, et avec raison, aux Romains le même reproche que les Carthaginois leur adressent dans ce passage.

Chap. XXI. *Un vœu en l'honneur d'Hercule.* Hercule était honoré à Tyr d'un culte particulier; Didon avait porté à Carthage les autels de ce dieu: Annibal lui offrait ses vœux, comme à une divinité et comme au modèle des héros; il brûlait de marcher sur ses traces. Nous voyons de même Alexandre-le-Grand, arrivé en Asie au promontoire de Sigée, élever, près du tombeau d'Achille, trois autels pour trois divinités; et, lorsqu'il a sacrifié aux deux premières, Jupiter et Minerve, il ne manque pas de payer à Hercule le tribut d'un hommage à la fois religieux et guerrier.

Ibidem. *Frondeurs baléares.* Florus, dans son brillant Abrégé de l'histoire romaine, donne des détails fort curieux sur l'habileté des insulaires baléares à manier la fronde. Les Grecs regardaient les îles Baléares comme un véritable gymnase, où l'on s'exerçait à lancer les pierres avec la fronde; de là, le nom qu'ils donnèrent aux habitans. Drakenborch a tort, je crois, de lire *baliares* au lieu de *baleares*: il dénature l'étymologie du mot βαλεῖν. J'ai rétabli *balea-res*, d'après l'autorité de Gronovius et celle de Crévier.

Chap. XXII. *Alors il voit derrière lui un serpent.* Le serpent jouait un grand rôle dans les apparitions des anciens, et il est à remarquer qu'il était, selon la circonstance, un signe de bon ou de mauvais augure. Au second livre de l'Énéide, dans l'effrayant épisode de Laocoon, que le ciseau de Bandinelli a traduit d'une manière digne de Virgile, deux serpens, sortis de l'île de Ténédos, s'avancent pour immoler le prêtre de Neptune et ses deux fils. Ce passage est trop connu pour être cité. Au septième livre du même poëme, Alecto, par l'ordre de Junon, vient lancer, sur le sein de la reine Amate, un serpent, présage des troubles qui vont agiter le Latium.

Exin Gorgoneis Alecto infecta venenis,
Principio Latium et Laurentis tecta tyranni
Celsa petit, tacitumque obsedit limen Amatæ;
Quam super adventu Teucrum, Turnique hymenæis,
Femineæ ardentem curæque iræque coquebant.
Huic dea cæruleis unum de crinibus anguem

Conjicit, inque sinum præcordia ad intima subdit,
Quo furibunda domum monstro permisceat omnem.
Ille inter vestes et levia pectora lapsus,
Volvitur adtactu nullo, fallitque furentem,
Vipeream inspirans animam : fit tortile collo
Aurum ingens coluber; fit longæ tænia vittæ,
Innectitque comas, et membris lubricus errat.

Empreinte des poisons de l'horrible Gorgone,
Alecto prend l'essor, vole au palais des rois;
Pénètre jusqu'aux lieux où, pleurant à la fois
Et l'affront de Turnus et le triste hyménée
Qui remettra bientôt sa fille aux bras d'Énée,
Nourrissant en secret dans son cœur déchiré
Les cuisantes douleurs de l'orgueil ulcéré,
Dans ses dépits amers Amate solitaire
Et s'indignait en reine, et gémissait en mère.
Alecto d'un serpent arme aussitôt sa main,
Le lance sur Amate, et le plonge en son sein :
Entre elle et ses habits, d'une course légère,
Ce monstre va, revient, la parcourt toute entière;
Tantôt de ses nœuds d'or lui compose un collier;
Tantôt, dans ses cheveux habile à se plier,
En longue bandelette autour d'eux se renoue,
Et sur elle en glissant se promène et se joue.

DELILLE.

Voilà le serpent redoutable : maintenant Virgile lui-même va nous offrir le serpent, emblème de douceur et de paix.

Dixerat hæc (Æneas), adytis quum lubricus anguis ab imis
Septem ingens gyros, septena volumina, traxit,
Amplexus placide tumulum, lapsusque per aras;
Cæruleæ cui terga notæ, maculosus et auro
Squamam incendebat fulgor; ceu nubibus arcus
Mille trahit varios adverso sole colores.
Obstupuit visu Æneas. Ille, agmine longo
Tandem inter pateras et levia pocula serpens,
Libavitque dapes, rursusque innoxius imo
Successit tumulo, et depasta altaria liquit.
Hoc magis inceptos genitori instaurat honores,
Incertus, geniumne loci, famulumne parentis
Esse putet.... *Æneid.*, lib. v.

Il dit (Énée), et de la tombe un serpent monstrueux
Sort, et, développant ses plis majestueux,
Embrasse mollement la tombe paternelle :
D'un or mêlé d'azur son écaille étincelle,
Et son émail changeant jette un éclat pareil
A l'écharpe brillante où s'empreint le soleil.
On s'étonne à sa vue; et lui, sans violence,
Parmi les vases saints s'avançant en silence,
Glisse, effleure les mets, et, rassemblant ses nœuds,
Rentre au fond de la tombe, et disparaît aux yeux.
Quel est, dit le héros, ce serpent tutélaire?
Est-ce un gardien sacré du tombeau de mon père?
Serait-ce de ces lieux le génie inconnu?

DELILLE.

Dans Ovide, nous voyons aussi un serpent consacré à Mars, que Cadmus est obligé de tuer avant de fonder la ville de Thèbes. Il serait facile de multiplier les citations que pourraient fournir, sur ces apparitions, les historiens et les poètes latins.

CHAP. XXVII. *A environ vingt-cinq milles au dessus, le Rhône se partage pour former une petite île.* Cette île, dont parle Tite-Live, pourrait être celle qui se trouve près de Lyon, et qu'on nomme aujourd'hui *l'île Barbe :* là, en effet, ce fleuve offre un passage plus facile. Je serais assez fondé à le croire, d'après l'évaluation des vingt-cinq milles romains, par rapport à la position où se trouvait alors Annibal. Toutefois je ne hasarde ceci que comme une conjecture. Le mille romain répond à 4,449 pieds métriques, ou un kilomètre 483 mètres. Huit stades, ou mille pas, ou 5,000 pieds, faisaient un mille, *milliarium* vel-re, vel *mille* passus, vel passuum (CIC. *Cæcin.* 10; *Att.* III, 4; A. GELL. I, 16). Aujourd'hui, les Italiens et les Anglais comptent encore par milles : trois milles italiens à peu près, quatre milles anglais, forment une de nos lieues.

CHAP. XXXI. *C'est là que l'Isère.* Le texte de Gronovius et celui de Crévier portent *Arar,* au lieu de *Isara,* ou *Isar :* il faudrait donc traduire *la Saône,* au lieu de *l'Isère.* Mais je ferai remarquer, avec Rollin, que Tite-Live vient de parler des Allobroges, et que tous les géographes placent cette nation entre le Rhône et l'Isère : or, la Saône (*Arar, Araris* ou *Sauconna*) coulait entre les Sequani et les Éduens, et non dans le pays des Allobroges. M. Noël a conservé,

dans son édition, *Arar;* et il met, dans sa traduction, *l'Isère:* c'est une sorte de contradiction qu'il était bien facile d'éviter, en lisant *Isara* dans le texte latin.

CHAP. XXXVI. *On arrive ensuite à une roche beaucoup plus étroite encore.* On pense que c'est à la hauteur connue aujourd'hui sous le nom de Mont-Cenis. Le point le plus élevé de la route est appelé point *culminant.* Le voyageur est encore effrayé maintenant, lorsqu'il arrive, en hiver, au plateau du Mont-Cenis, quoique la route y soit large et belle. Mais quel horrible aspect dut offrir alors à Annibal cette montagne à pic, sans chemin, et où il ne trouvait pas, comme nous, *le regie case di ricovero!* La hauteur du Mont-Cenis a été déterminée, par Saussure et Pictet, à 983 toises au dessus du niveau de la mer.

CHAP. XXXVII. *On y mena paître les chevaux.* Sans doute à l'endroit appelé à présent *la gorge du petit Mont-Cenis*, fertile en bons pâturages. C'est de cette vallée que viennent les vents les plus violens qui soufflent sur le plateau du Mont-Cenis. Ces vents, on vient de le voir, avaient contribué à exciter la flamme du bûcher élevé par les Carthaginois pour embraser la roche qui s'opposait à leur passage.

CHAP. XXXVIII. *Il mit quinze jours à franchir les Alpes.* C'était marcher fort vite encore. Aujourd'hui que les chemins sont bien frayés, que l'on n'a point à redouter les montagnards, ni à calciner les rochers avec le feu et le vinaigre, on met encore, même en été, mais à la vérité *en voiturin*, près de cinq jours pour arriver du Pont-Beauvoisin à Suze, au pied des Alpes.

CHAP. XXXIX. *Scipion vient camper auprès du Tésin.* Rollin appelle le Tésin une petite rivière. Si le Tésin n'est pas, comme le Pô, *fluviorum rex*, l'on ne peut dire cependant que ce soit une petite rivière. L'on en jugera par les détails suivans. Le Tésin prend ses sources dans un petit lac situé près de l'hospice du Saint-Gothard en Suisse, au pied du mont Prosa, et dans le lac de *Sella*, que l'on trouve sur l'Alpe de même nom, entre les monts Prosa, Sella et Schipsius; il reçoit, à l'extrémité de la Val-Tremola, un torrent qui sort de la Val-Sorescia, et, près d'Airolo, plusieurs autres ruisseaux plus considérables, descendus des vallées de Benetto, de Canaria et de Piora, et se jette à Magadino, dans le lac Majeur, et au des-

sous de Pavie, dans le Pô. Pour juger de la hauteur d'où descend le Tésin, il faut savoir que l'hospice est situé 476 toises plus haut qu'Airolo, Airolo 406 toises plus haut que Giornico, et ce dernier 77 toises plus haut que le lac Majeur, dont il est séparé par une vallée qui n'offre qu'une pente insensible. Hauteur totale, 959 toises. Toute la route du Saint-Gothard est embellie par la vue du Tésin, qui coule presque toujours à côté du voyageur, et qui tantôt mugit sourdement au fond de son lit, profondément encaissé, et tantôt se précipite en cascades à travers les débris et les restes d'anciennes avalanches. Enfin, las d'écumer et de se réduire en poussière dans ses nombreuses cascades, le Tésin coule dans un lit plus uni, et serpente mollement près de la route. Au cœur de l'été, on voit souvent sur le Tésin des voûtes de neige en état de supporter des fardeaux d'une pesanteur énorme. Les eaux de cette rivière, malgré les neiges qu'elle reçoit, sont plus limpides et plus transparentes que celles des autres fleuves de l'Italie; et, tandis que l'Arno, à Florence, est presque entièrement à sec, en été, le Tésin seul roule toujours une masse d'eau considérable.

CHAP. LIII. *L'approche des comices*. Les traductions précédentes portent le mot *élections*, pour rendre *comitiorum*. Je ne pense pas qu'il soit à propos d'employer cette expression toute moderne, lorsqu'il s'agit des assemblées des anciens; ou il faudrait alors traduire *curia* par *la chambre*, ce qui ne serait point admissible. Quelques détails sur les comices ne paraîtront peut-être pas inutiles ici.

On appelait *comitia* la réunion de tout le peuple romain, assemblé pour prendre une détermination sur quelque affaire (*a coeundo*, vel *comeundo*). Si une partie seulement devait délibérer, on lui donnait le titre de *concilium* (A. GELL. XV, 27). Mais ces expressions ne sont pas toujours distinguées (TIT.-LIV. VI, 20).

Les *comitia* s'occupaient de toutes les affaires qui devaient être soumises à la décision du peuple. On élisait les magistrats, on rendait des lois principalement sur les déclarations de guerre et les traités de paix, et l'on y jugeait les citoyens prévenus de certains crimes (POLYB. VI, 12).

Les *comitia*, comices, étaient toujours convoqués par quelque magistrat qui les présidait, et qui dirigeait la conduite de chaque

affaire qu'on y portait ; d'où vint l'expression *habere comitia*. Lorsqu'il en abandonnait la direction au peuple, on exprimait cette condescendance par *agere cum populo* (A. Gell. XIII, 14). Comme tous les votes du peuple ne pouvaient être pris ensemble, on les recueillait séparément.

On distinguait trois sortes de comices : les *comitia curiata*, par curies, institués par Romulus ; les *comitia centuriata*, par centuries, établis par Servius Tullius ; et les *comitia tributa*, par tribus, troisième manière d'assembler le peuple, introduite par les tribuns pour le jugement de Coriolan, *anno urb. condi.* 263.

On ne pouvait assembler les curies ou les centuries sans consulter les augures (*nisi auspicato*), ni sans l'avis du sénat ; mais on se dispensait de ces formalités pour la réunion des tribus (Dionys. IX, 41 et 49).

On donnait aux jours de la tenue des comices le nom de *dies comitiales (id est quibus cum populo agere licebat)*. (Tit.-Liv. III, 11 ; Cic. *Q. Fr.* 1, 2 ; Macrob. *Sat.* 1, 16.)

Les comices suivaient la coutume observée par le sénat ; ils ne pouvaient se réunir ni avant, ni après le coucher du soleil (Dio. XXXIX, *fin.*).

Pour la création des magistrats, les comices s'assemblaient ordinairement au Champ de Mars ; mais, pour la formation des lois, ou la décision des procès, on les convoquait quelquefois dans le Forum ou sur le Capitole.

LIVRE XXII.

EPITOME LIBRI XXII.

Annibal, per continuas vigilias in paludibus oculo amisso, venit in Etruriam; per quas paludes quatriduo et tribus noctibus sine ulla requie iter fecit. C. Flaminius consul, homo temerarius, contra auspicia profectus, signis militaribus effossis, quæ tolli non poterant, et ab equo, quem conscenderat, per caput devolutus, insidiis ab Annibale circumventus, ad Trasimenum lacum cum exercitu cæsus est. Sex millia, quæ eruperant, fide ab Maharbale data, perfidia Annibalis vincta sunt. Quum ad nuncium cladis Romæ luctus esset, duæ matres, ex insperato receptis filiis, gaudio mortuæ sunt. Ob hanc cladem ex Sibyllinis libris ver sacrum votum. Quum deinde Q. Fabius Maximus dictator, adversus Annibalem missus, nollet acie cum eo confligere, ne, contra ferocem tot victoriis hostem, territum adversis prœliis militem pugnæ committeret, et, obponendo se tantummodo, conatus Annibalis inpediret; M. Minucius, magister equitum, ferox et temerarius, criminando dictatorem tamquam segnem et timidum, effecit, ut populi jussu æquaretur ei cum dictatore imperium; divisoque exercitu, quum iniquo loco conflixisset, et in maximo discrimine legiones ejus essent, superveniente cum exercitu Fabio Maximo, discrimine liberatus est: quo beneficio victus castra cum eo junxit, et *patrem* eum salutavit; idemque facere milites jussit. Annibal, vastata Campania, inter Casilinum oppidum et Calliculam montem a Fabio clausus, sarmentis ad cornua boum adligatis et incensis, præsidium Romanorum, quod Calliculam insidebat, fugavit; et sic transgressus est saltum: idemque Q. Fabii Maximi dictatoris, quum circumposita ureret, agro pepercit, ut illum tamquam proditorem suspectum faceret. Æmilio deinde Paullo et Terentio Varrone consulibus et ducibus, cum maxima clade adversus Annibalem ad Cannas pugnatum est: cæsaque eo prœlio Romanorum quadraginta quinque millia, cum Paullo consule et senatoribus octoginta, consularibus atque prætoriis aut ædiliciis triginta. Post quam cladem quum a nobilibus ado-

SOMMAIRE DU LIVRE XXII.

ANNIBAL, épuisé de veilles, perd un œil dans les marais d'Étrurie, à la suite d'une marche forcée, pendant quatre jours et trois nuits. Le consul C. Flaminius, homme téméraire, parti sous des auspices défavorables, arrache de terre les enseignes qu'on ne pouvait lever, et tombe de cheval, la tête la première : surpris par Annibal dans une embuscade, il est tué auprès du lac Trasimène, et son armée est taillée en pièces. Six mille hommes, qui s'étaient fait jour à travers l'ennemi, et s'étaient livrés à la foi de Maharbal, sont chargés de fer par une perfidie d'Annibal. Deuil à Rome, à la nouvelle de cette défaite. Deux mères, qui, contre leur attente, ont revu leurs fils, meurent de joie. Consultés à l'occasion de ce désastre, les livres de la Sibylle ordonnent le vœu d'un printemps sacré. Ensuite Q. Fabius Maximus, nommé dictateur, et envoyé contre Annibal, évite d'en venir aux mains avec un ennemi fier de nombreux succès, et d'exposer aux chances d'un combat ses soldats effrayés de tant de revers; il se borne à opposer une sage résistance aux efforts du Carthaginois. Mais M. Minucius, maître de la cavalerie, accuse le dictateur de faiblesse et de lâcheté, et obtient, sur l'ordre du peuple, une autorité égale à celle de Fabius. L'armée est partagée : Minucius livre bataille dans une position désavantageuse; ses légions vont être accablées, lorsque Fabius arrive avec ses troupes, et le délivre du péril. Vaincu par cette générosité, il passe dans le camp du dictateur, le salue du titre de *père*, et ordonne à ses soldats d'imiter son exemple. Annibal, qui a ravagé la Campanie, se laisse enfermer par Fabius entre la ville de Casilinum et le mont Callicula. Il attache des sarmens aux cornes de plusieurs bœufs, y met le feu, dissipe la division romaine postée sur le mont Callicula, et se tire ainsi de ce mauvais pas. Au milieu de la dévastation des champs voisins, il épargne les terres de Fabius, afin de le rendre suspect de trahison. Sous le consulat de Paul-Émile et de Terentius Varron, funeste bataille de Cannes; il y périt

lescentibus propter desperationem consilium de relinquenda Italia iniretur, P. Cornelius Scipio, tribunus militum, qui postea Africanus nuncupatus est, stricto super capita deliberantium ferro, juravit, se pro hoste habiturum eum, qui in verba sua non jurasset; effecitque, ut omnes minime relictum iri a se Italiam jurejurando adstringerentur. Præterea trepidationem urbis et luctum, et res in Hispania meliore eventu gestas continet. Opimia et Floronia, vestales virgines, incesti damnatæ sunt. Propter paucitatem vero militum servorum octo millia armata sunt: captivi, quum potestas esset redimendi, redemti non sunt. Varroni obviam itum est, et gratiæ actæ, quod de republica non desperasset.

quarante-cinq mille Romains, avec le consul Paul-Émile, quatre-vingts sénateurs, et trente personnages qui avaient été ou consuls, ou préteurs, ou édiles. Le désespoir fait prendre aux jeunes gens des premières familles de Rome le dessein d'abandonner l'Italie. Au moment où ils délibèrent, P. Cornelius Scipion, alors tribun des soldats, depuis surnommé l'Africain, tire le glaive sur leur tête, et jure de traiter comme ennemi de la patrie quiconque refusera de prêter le serment qu'il va dicter, et les contraint à jurer après lui que désormais ils ne songeront plus à quitter l'Italie. Alarmes et deuil à Rome. Heureux succès obtenus en Espagne. Les vestales Opimia et Floronia condamnées pour inceste. Le petit nombre de soldats libres force d'armer huit mille esclaves. Les prisonniers, dont on avait la faculté de payer la rançon, ne sont point rachetés. On va au devant de Varron; on lui rend grâce de n'avoir pas désespéré de la république.

LIBER XXII.

I. JAM ver adpetebat*, quum Annibal ex hibernis movit, et nequidquam ante conatus transcendere Apenninum intolerandis frigoribus, et cum ingenti periculo moratus ac metu. Galli, quos prædæ populationumque conciverat spes, postquam pro eo, ut ipsi ex alieno agro raperent agerentque, suas terras sedem belli esse, premique utriusque partis exercituum hibernis viderunt; verterunt retro ad Annibalem ab Romanis odia: petitusque sæpe principum insidiis, ipsorum inter se fraude, eadem levitate, qua consenserant, consensum indicantium, servatus erat, et, mutando nunc vestem, nunc tegumenta capitis, errore etiam sese ab insidiis munierat. Ceterum hic quoque ei timor caussa fuit maturius movendi ex hibernis. Per idem tempus Cn. Servilius consul Romæ idibus martiis magistratum iniit. Ibi quum de republica retulisset, redintegrata in C. Flaminium invidia est. «Duos se consules creasse, unum habere: quod enim illi justum imperium, quod auspicium esse? Magistratus id a domo, publicis privatisque penatibus, latinis feriis actis, sacrificio in monte perfecto, votis rite in Capitolio nuncu-

* U. C. 535. A. C. 217.

LIVRE XXII.

I. Aux approches du printemps, Annibal quitta ses quartiers d'hiver, et passa l'Apennin, que déjà une fois il avait tenté vainement de franchir par des froids insupportables, et où il se vit arrêté encore par des périls extrêmes, par des frayeurs nouvelles. Les Gaulois, attirés sous ses drapeaux par l'espoir du butin et du pillage, voyant qu'au lieu de la proie qu'ils avaient espéré conquérir et enlever sur un territoire étranger, leur propre pays était devenu le théâtre de la guerre, et se trouvait foulé par les cantonnemens des deux partis, reportèrent toute leur haine des Romains sur Annibal, et, plus d'une fois, leurs chefs attentèrent à ses jours. Mais ils se trahissaient entre eux, et la même légèreté qui ourdissait la trame, découvrait le complot. Annibal sut leur échapper, et, changeant aujourd'hui son habillement, demain sa coiffure, ainsi méconnaissable à leurs yeux, il évita tous les pièges. Ce sujet de crainte l'engagea à commencer au plus tôt la campagne. A peu près à la même époque, Cn. Servilius prit à Rome possession du consulat, aux ides de mars. Lorsqu'il fit son rapport sur la situation de la république, de nouveaux ressentimens éclatèrent contre C. Flaminius. « On avait nommé deux consuls, et l'on n'en avait qu'un. En effet, quel titre légitime avait-il au commandement? De qui tenait-il le droit d'auspices? Les magistrats ne pouvaient en être investis qu'à Rome, au sein de leurs dieux Pénates, des dieux de la patrie,

patis, secum ferre : nec privatum auspicia sequi, nec sine auspiciis profectum in externo ea solo nova atque integra concipere posse.» Augebant metum prodigia ex pluribus simul locis nunciata : in Sicilia militibus aliquot spicula, in Sardinia autem in muro circumeunti vigilias equiti scipionem, quem manu tenuerat, arsisse, et litora crebris ignibus fulsisse, et scuta duo sanguine sudasse, et milites quosdam ictos fulminibus, et solis orbem minui visum : et Præneste ardentes lapides cœlo cecidisse : et Arpis parmas in cœlo visas, pugnantemque cum luna solem : et Capenæ duas interdiu lunas ortas : et aquas Cæretes sanguine mixtas fluxisse : fontemque ipsum Herculis cruentis manasse sparsum maculis : et in Antiati metentibus cruentas in corbem spicas cecidisse : et Faleriis cœlum findi velut magno hiatu visum; quaque patuerit, ingens lumen effulsisse : sortes sua sponte adtenuatas, unamque excidisse, ita scriptam; MAVORS TELUM SUUM CONCUTIT : et per idem tempus Romæ signum Martis Appia via ad simulacra luporum sudasse : et Capuæ speciem cœli ardentis fuisse, lunæque inter imbrem cadentis. Inde minoribus etiam dictu prodigiis fides habita : capras lanatas quibusdam factas, et gallinam in marem, gallum in feminam sese vertisse. His, sicut erant nunciata, expositis, auctoribusque in curiam introductis, consul de religione patres consuluit. Decretum, ut ea prodigia, partim majoribus hostiis, partim lactentibus, procura-

après la célébration des féries latines, le sacrifice sur le mont Albain, les vœux solennels de l'empire proclamés au Capitole. Les auspices ne pouvaient suivre un simple particulier ; et celui qui était parti sans les avoir consultés, ne devait plus, loin de Rome, ni les interroger, ni les voir se renouveler pour lui. » Les alarmes étaient augmentées encore par les prodiges qu'on annonçait de divers endroits en même temps. En Sicile, on avait vu les javelots de quelques soldats ; en Sardaigne, le bâton de commandement d'un chevalier qui visitait les postes du rempart, s'enflammer dans leurs mains, la côte étinceler de mille feux, deux boucliers suer du sang, quelques soldats être frappés de la foudre, et le disque du soleil se rétrécir. A Préneste, des pierres enflammées étaient tombées du ciel ; à Arpi, des boucliers avaient paru dans l'air, et le soleil s'était battu contre la lune ; à Capène, on avait aperçu deux lunes en plein jour ; à Céré, les eaux avaient roulé du sang, et la fontaine même d'Hercule avait été parsemée de taches sanglantes ; à Antium, des épis ensanglantés étaient tombés dans la corbeille des moissonneurs ; à Faléries, une espèce de gouffre immense s'était ouvert dans le ciel, et, à l'endroit de l'ouverture, avait brillé une étincelante lumière ; les sorts s'étaient d'eux-mêmes rapetissés, et l'un d'eux, qui était tombé, présentait ces mots : *Le dieu Mars agite sa lance.* A Rome, dans le même temps, la statue de Mars, sur la voie Appia, s'était trouvée, avec celles des loups, toute baignée de sueur ; à Capoue, avait apparu le phénomène d'un ciel tout en feu, et de la lune tombant avec la pluie. On crut ensuite, le dirai-je? à des prodiges moins frappans encore, à des chèvres dont le poil s'était métamorphosé en laine, à des coqs changés en poules,

rentur : et uti supplicatio per triduum ad omnia pulvinaria haberetur. Cetera, quum decemviri libros inspexissent, ut ita fierent, quemadmodum cordi esse divis, carminibus præfarentur. Decemvirorum monitu decretum est, Jovi primum donum fulmen aureum pondo quinquaginta fieret; Junoni Minervæque ex argento dona darentur; et Junoni Reginæ in Aventino, Junonique Sospitæ Lanuvii majoribus hostiis sacrificaretur; matronæque, pecunia conlata, quantum conferre cuique commodum esset, donum Junoni Reginæ in Aventinum ferrent, lectisterniumque fieret; quin et libertinæ ut ipsæ, unde Feroniæ donum daretur, pecuniam pro facultatibus suis conferrent. Hæc ubi facta, decemviri Ardeæ in foro majoribus hostiis sacrificarunt : postremo decembri jam mense ad ædem Saturni Romæ inmolatum est, lectisterniumque imperatum (et eum lectum senatores straverunt), et convivium publicum; ac per urbem Saturnalia diem ac noctem clamatum, populusque eum diem festum habere ac servare in perpetuum jussus.

II. Dum consul placandis Romæ diis habendoque delectu dat operam, Annibal, profectus ex hibernis, quia jam Flaminium consulem Arretium pervenisse fama erat,

et des poules changées en coqs. Après que l'on eut exposé ces prodiges tels qu'ils avaient été annoncés, et après les dépositions de témoins irrécusables, le consul fit ouvrir dans le sénat la délibération sur la religion. On décréta, pour l'expiation de ces prodiges, et les grandes et les petites victimes; puis trois jours de prières solennelles dans tous les temples. Pour le reste, les décemvirs étaient chargés de consulter les livres de la sibylle, et l'on se proposait de faire ensuite tout ce que les dieux auraient prescrit par l'organe prophétique de leur prêtresse. Sur le rapport des décemvirs, on décida d'offrir d'abord à Jupiter un foudre d'or du poids de cinquante livres, et à Junon, à Minerve, des dons en argent; puis d'immoler les grandes victimes à Junon Reine, sur l'Aventin, et à Junon Sospita, à Lanuvium. Les dames romaines, après avoir contribué chacune selon ses moyens, devaient porter une offrande à Junon Reine, sur l'Aventin, et y célébrer un lectisterne; les femmes même des affranchis avaient à réunir entre elles une somme pour un présent destiné à la déesse Féronie. Après ces expiations, les décemvirs immolèrent les grandes victimes dans le forum d'Ardée. Dès le mois de décembre précédent, on avait fait pareil sacrifice à Rome, dans le temple de Saturne; on y avait célébré un lectisterne, lit sacré qu'avaient dressé les sénateurs eux-mêmes; il y avait eu banquet public; toute la ville avait répété, pendant un jour et une nuit, les refrains des Saturnales, et le peuple avait reçu l'ordre de mettre désormais cet anniversaire au nombre des jours de fêtes.

II. Tandis que le consul s'occupe, à Rome, du soin d'apaiser les dieux et de hâter les levées, Annibal a quitté ses cantonnemens pour marcher contre Flaminius, qu'on

quum aliud longius, ceterum commodius, ostenderetur iter, propiorem viam per paludem petit, qua fluvius Arnus per eos dies solito magis inundaverat. Hispanos et Afros (id omne veterani erat robur exercitus), admixtis ipsorum inpedimentis, necubi consistere coactis necessaria ad usus deessent, primos ire jussit : sequi Gallos, ut id agminis medium esset; novissimos ire equites: Magonem inde cum expeditis Numidis cogere agmen, maxime Gallos, si tædio laboris longæque viæ (ut est mollis ad talia gens) dilaberentur aut subsisterent, cohibentem. Primi, qua modo præirent duces per prælta fluvii ac profundas voragines, hausti pene limo inmergentesque se, tamen signa sequebantur. Galli neque sustinere se prolapsi, neque adsurgere ex voraginibus poterant; aut corpora animis, aut animos spe sustinebant; alii fessa ægre trahentes membra; alii, ubi semel victis tædio animis procubuissent, inter jumenta, et ipsa jacentia passim, morientes: maximeque omnium vigiliæ conficiebant, per quatriduum jam et tres noctes toleratæ. Quum, omnia obtinentibus aquis, nihil, ubi in sicco fessa sternerent corpora, inveniri posset, cumulatis in aquas sarcinis insuper incumbebant : jumentorum itinere toto prostratorum passim acervi tantum, quod exstaret aqua, quærentibus ad quietem parvi temporis necessarium cubile dabant. Ipse Annibal, æger oculis ex verna primum intemperie variante calores frigoraque, ele-

disait déjà arrivé à Arretium. Au lieu de choisir le chemin le plus facile, mais le plus long, il en prend un plus court à travers un marais, qui se trouvait alors grossi, plus que de coutume, par les débordemens de l'Arno. Il fait marcher à l'avant-garde les Espagnols et les Africains, dont les vieilles bandes composaient la force de son armée; il avait entremêlé les bagages dans les rangs, afin que rien ne manquât aux soldats, s'ils étaient contraints de faire halte. Les Gaulois, qui venaient ensuite, formaient le centre, et la cavalerie, l'arrière-garde. Magon, à la tête d'un corps léger de Numides, fermait la marche; il devait surveiller principalement les Gaulois, dans le cas où, rebutés par les difficultés et la longueur de la route, contre lesquelles cette nation trouve si peu d'énergie, ils viendraient à se disperser ou à rester en arrière. L'avant-garde, précédée seulement des guides qui la dirigeaient à travers les fondrières et les abîmes profonds formés par le fleuve, tout en enfonçant dans la vase, où elle plongeait jusqu'à la moitié du corps, suivait cependant ses étendards. Mais les Gaulois ne pouvaient ni se retenir, s'ils venaient à glisser, ni se relever, s'ils tombaient dans les gouffres; ils ne connaissaient point le courage qui ranime les forces, l'espérance qui soutient le courage. Les uns traînaient avec peine leurs membres harassés; d'autres, cédant à leur désespoir, se couchaient au milieu des bêtes de somme, étendues aussi çà et là, et attendaient la mort. Ils étaient épuisés surtout par les veilles qu'ils eurent à supporter pendant quatre jours et trois nuits. Comme tout était couvert par les eaux, et que pas un endroit sec ne pouvait recevoir leurs corps fatigués, ils avaient amoncelé les bagages, et se reposaient dessus. Les cadavres des chevaux répandus sur

phanto, qui unus superfuerat, quo altius ab aqua exstaret, vectus; vigiliis tandem et nocturno humore palustrique cœlo gravante caput, et quia medendi nec locus nec tempus erat, altero oculo capitur.

III. Multis hominibus jumentisque fœde amissis, quum tandem de paludibus emersisset, ubi primum in sicco potuit, castra locat : certumque per præmissos exploratores habuit, exercitum romanum circa Arretii mœnia esse : consulis deinde consilia atque animum, et situm regionum, itineraque, et copias ad commeatus expediendos, et cetera, quæ cognosse in rem erat, summa omnia cum cura inquirendo exsequebatur. Regio erat in primis Italiæ fertilis, etrusci campi, qui Fæsulas inter Arretiumque jacent, frumenti ac pecoris et omnium copia rerum opulenti. Consul ferox ab consulatu priore, et non modo legum ac patrum majestatis, sed ne deorum quidem satis metuens. Hanc insitam ingenio ejus temeritatem fortuna prospero civilibus bellicisque rebus successu aluerat. Itaque satis adparebat, nec deos nec homines consulentem, ferociter omnia ac præpropere acturum : quoque pronior esset in vitia sua, agitare eum atque irritare Pœnus parat : et, læva relicto hoste, Fæsulas

toute la route, en leur offrant l'étroit espace qu'ils cherchaient au dessus de l'eau, leur servirent de lits pour goûter quelques instans de sommeil. Annibal lui-même, dont la vue avait été affectée déjà par ces variations de chaleur et de froid qu'amène avec lui le printemps; Annibal, monté sur le dernier éléphant qui lui restait, afin d'être plus élevé au dessus de l'eau, la tête appesantie par les veilles, par l'humidité de la nuit, par les vapeurs marécageuses, dans l'impossibilité de se soigner, vu le temps et le lieu, perdit un œil.

III. Après avoir vu périr d'une manière si déplorable tant d'hommes et de chevaux, sorti enfin de ces marais, Annibal vient camper sur le premier terrain sec qu'il rencontre. Bientôt les coureurs qu'il a détachés en avant lui donnent la certitude que l'armée romaine est sous les murs d'Arretium. Connaître les desseins et le caractère du consul, la situation du pays, les routes, les ressources que l'on pouvait trouver pour les approvisionnemens, en un mot, tout ce qu'il était important de savoir, fut pour lui l'objet du soin le plus scrupuleux. Les cantons les plus fertiles de l'Italie étaient les plaines de l'Étrurie, situées entre Fésules et Arretium; on y trouvait en abondance blé, troupeaux, productions de toute espèce. Flaminius, tout fier de son premier consulat, ne redoutait ni l'autorité des lois ni la majesté du sénat, et connaissait à peine la crainte des dieux. La témérité naturelle de ce caractère avait trouvé un nouvel aliment dans les succès que la fortune lui avait ménagés à Rome et dans les armées. Nul doute que, sans respect pour les dieux et les hommes, il n'écouterait que sa fierté, que ses emportemens. Pour qu'il s'abandonne à toute la pente de ses vices, le Carthaginois cherche à piquer, à irriter son

petens, medio Etruriæ agro prædatum profectus, quantum maximam vastitatem potest, cædibus incendiisque consuli procul ostendit. Flaminius, qui ne quieto quidem hoste ipse quieturus erat, tum vero, postquam res sociorum ante oculos prope suos ferri agique vidit, suum id dedecus ratus, per mediam jam Italiam vagari Pœnum atque, obsistente nullo, ad ipsa romana mœnia ire obpugnanda; ceteris omnibus in consilio salutaria magis, quam speciosa, suadentibus, « collegam exspectandum, ut conjunctis exercitibus, communi animo consilioque rem gererent; interim equitatu auxiliisque levium armorum ab effusa prædandi licentia hostem cohibendum; » iratus se ex consilio proripuit, signumque simul itineris pugnæque proposuit. « Quin immo Arretii ante mœnia sedeamus, inquit, hic enim patria et penates sunt. Annibal emissus e manibus perpopuletur Italiam, vastandoque et urendo omnia ad romana mœnia perveniat; nec ante nos hinc moverimus, quam, sicut olim Camillum ab Veiis, C. Flaminium ab Arretio patres adciverint. » Hæc simul increpans, quum ocius signa convelli juberet, et ipse in equum insiluisset, equus repente conruit, consulemque lapsum super caput effudit. Territis omnibus, qui circa erant, velut fœdo omine incipiendæ rei, insuper nunciatur, signum, omni vi moliente signifero, convelli nequire. Conversus ad nuncium: « Num literas quoque, inquit, ab senatu adfers, quæ me rem gerere

orgueil. Il laisse l'ennemi sur sa gauche, pour gagner Fésules; il va porter la désolation au milieu de l'Étrurie; il pille, il saccage, il brûle, et montre de loin au consul les feux de l'incendie. Flaminius, qui ne serait point resté tranquille, même devant un ennemi en repos, à l'aspect du butin qu'on emporte, qu'on enlève à ses alliés presque sous ses yeux, se crut personnellement déshonoré de laisser les Carthaginois errer au sein de l'Italie, et marcher, sans rencontrer de résistance, à la conquête de Rome même. En vain tous les membres du conseil ouvraient cet avis, qui avait plus de sagesse que d'éclat: «Le consul doit attendre son collègue et la jonction des deux armées, pour agir de concert avec lui; jusque-là, il faut se contenter de détacher de la cavalerie et des troupes légères, pour contenir les audacieuses excursions de l'ennemi.» Furieux à ces mots, il sort brusquement du conseil, et fait déployer le signal de la marche et du combat. «Oui, s'écrie-t-il, arrêtons-nous sous les murs d'Arretium; car c'est ici notre patrie, ici que sont nos dieux Pénates. Laissons échapper Annibal, pour qu'il achève l'entière dévastation de l'Italie, et qu'il arrive, le fer et la flamme à la main, jusqu'aux portes de Rome. Pour nous, gardons-nous bien de faire un seul pas, avant que le sénat n'ait tiré C. Flaminius d'Arretium, comme autrefois Camille de Véies.» Tandis qu'il exhale ces reproches, il ordonne de lever à l'instant les enseignes, et s'élance sur son coursier; mais tout à coup le cheval s'abat sous lui, et le fait tomber par dessus sa tête. Tous ceux qui l'entouraient, s'alarment de cet accident comme d'un présage sinistre au moment d'un début, lorsqu'on vient lui annoncer encore qu'une enseigne ne peut être arrachée de terre, malgré les efforts redoublés du porte-

vetent? Abi, nuncia, signum effodiant, si ad convellendum manus præ metu obtorpuerint.» Incedere inde agmen cœpit; primoribus, super quam quod dissenserant a consilio, territis etiam duplici prodigio; milite in vulgus læto ferocia ducis, quum spem magis ipsam, quam caussam spei, intueretur.

IV. Annibal, quod agri est inter Cortonam urbem Trasimenumque lacum, omni clade belli pervastat, quo magis iram hosti ad vindicandas sociorum injurias acuat. Et jam pervenerant ad loca insidiis nata, ubi maxime montes cortonenses Trasimenus subit: via tantum interest perangusta, velut ad id ipsum de industria relicto spatio; deinde paullo latior patescit campus, inde colles adsurgunt. Ibi castra in aperto locat, ubi ipse cum Afris modo Hispanisque consideret. Baleares ceteramque levem armaturam post montes circumducit: equites ad ipsas fauces saltus, tumulis apte tegentibus, locat; ut, ubi intrassent Romani, objecto equitatu, clausa omnia lacu ac montibus essent. Flaminius, quum pridie solis occasu ad lacum pervenisset, inexplorato, postero die, vixdum satis certa luce, angustiis superatis, postquam in patentiorem campum pandi agmen cœpit, id tantum hostium, quod ex adverso erat, conspexit: ab tergo et super caput

drapeau. Flaminius se retourne vers cet homme, et lui dit: « Ne viens-tu pas aussi m'apporter une lettre du sénat, qui me défend de rien entreprendre? Va dire au porte-drapeau, qu'il creuse la terre autour de son enseigne, si ses mains paralysées par l'effroi sont trop faibles pour l'arracher. » Ensuite l'armée se mit en marche. Les chefs, outre qu'ils avaient ouvert un avis différent, étaient frappés de ce double prodige; mais les soldats, presque tous dans l'enthousiasme, partageaient la confiance du consul, et embrassaient déjà l'espérance du succès, sans savoir si elle était fondée.

IV. Annibal ravage tout le territoire situé entre la ville de Cortone et le lac Trasimène, et ne lui épargne aucun des fléaux de la guerre, afin d'enflammer plus vivement la colère du consul, et de l'exciter à venger les injures de ses alliés. Déjà il avait examiné ces lieux destinés à masquer une embuscade, principalement l'endroit où le lac Trasimène se prolonge jusqu'au pied des montagnes de Cortone. Ce lac n'en est séparé que par un chemin fort étroit, qui semble avoir été pratiqué à dessein; ensuite le terrain s'élargit, forme une plaine de quelque étendue, et s'élève en collines. C'est là qu'Annibal vient camper sur la partie découverte; il s'y tiendra avec les Africains seulement et les Espagnols. Les Baléares, les autres troupes légères, sont embusqués derrière les montagnes; la cavalerie, protégée par quelques éminences qui la couvrent, occupe les gorges mêmes du défilé, afin qu'au moment où les Romains paraîtront, cette cavalerie leur ferme le passage, et qu'ils se trouvent enveloppés de toutes parts entre le lac et les montagnes. Flaminius arrivé, la veille, au lac, vers le coucher du soleil, part le lendemain, sans avoir fait reconnaître la route; à la

decepere insidiæ. Pœnus ubi, id quod petierat, clausum lacu ac montibus et circumfusum suis copiis habuit hostem, signum omnibus dat simul invadendi : qui ubi, qua cuique proximum fuit, decucurrere, eo magis Romanis subita atque inprovisa res fuit, quod orta ex lacu nebula campo, quam montibus, densior sederat, agminaque hostium ex pluribus collibus ipsa inter se satis conspecta, eoque magis pariter decucurrerunt. Romanus clamore prius undique orto, quam satis cerneret, se circumventum esse sensit; et ante in frontem lateraque pugnari cœptum est, quam satis instrueretur acies, aut expediri arma, stringique gladii possent.

V. Consul, perculsis omnibus, ipse satis, ut in trepida re, inpavidus, turbatos ordines, vertente se quoque ad dissonos clamores, instruit, ut tempus locusque patitur; et quacumque adire audirique potest, adhortatur, ac stare et pugnare jubet; « nec enim inde votis aut inploratione deum, sed vi ac virtute, evadendum esse. Per medias acies ferro viam fieri : et quo timoris minus sit, eo minus ferme periculi esse. » Ceterum præ strepitu ac tu-

clarté encore incertaine du jour, il franchit le défilé, et, lorsqu'il a déployé ses bataillons dans la partie de la plaine qui offre le plus d'espace, il n'aperçoit que le gros d'ennemis qui est en face de lui. Mais l'embuscade qui menace les derrières et la tête de son armée, échappe à ses regards. Lorsque Annibal voit, selon ses désirs, son ennemi resserré entre le lac et les montagnes, et cerné, de tous côtés, par ses troupes, il donne aux différens corps le signal d'une attaque générale. Au moment où ils accourent des hauteurs, chacun le plus près possible, le choc est si brusque et si imprévu, que les Romains, environnés en outre d'un brouillard qui s'élève du lac, et qui est plus épais dans la plaine que sur les montagnes, n'aperçoivent plus rien; tandis que les ennemis, du haut de leurs collines, se distinguent très-bien entre eux, et peuvent manœuvrer avec ensemble. C'est par le cri de charge, qui retentit sur tous les points, plutôt que par la vue des Carthaginois, que les Romains reconnaissent qu'ils sont entourés; et le combat commence sur le front et sur les flancs, avant que leur ligne de bataille soit formée, et qu'ils aient eu le temps de préparer leurs armes et de tirer leurs épées.

V. Le consul, au milieu de l'effroi général, se montre seul aussi intrépide qu'il est possible de l'être dans un moment de surprise. Les rangs étaient confondus, et chaque soldat se tournait au hasard du côté où partaient les cris. Flaminius les rallie, selon que le permettent le temps et le lieu; et, partout où il peut se montrer et se faire entendre, il les exhorte à tenir ferme et à combattre. «Ce n'est point par des vœux, par des prières, mais par la force, par la valeur, qu'il faut se tirer de ce mauvais pas. Le fer peut ouvrir un passage au milieu des batail-

multu, nec consilium nec imperium accipi poterat: tantumque aberat, ut sua signa atque ordinem et locum nosceret miles, ut vix ad arma capienda aptandaque pugnæ competeret animus: obprimerenturque quidam, onerati magis his, quam tecti: et erat in tanta caligine major usus aurium quam oculorum. Ad genitus vulnerum ictusque corporum aut armorum, et mixtos strepentium paventiumque clamores, circumferebant ora oculosque. Alii fugientes pugnantium globo inlati hærebant: alios redeuntes in pugnam avertebat fugientium agmen. Deinde, ubi in omnes partes nequidquam inpetus capti, et ab lateribus montes ac lacus, a fronte et ab tergo hostium acies claudebat, adparuitque nullam, nisi in dextra ferroque, salutis spem esse; tum sibi quisque dux adhortatorque factus ad rem gerendam, et nova de integro pugna exorta est; non illa ordinata per principes hastatosque ac triarios; nec ut pro signis antesignani, post signa alia pugnaret acies; nec ut in sua legione miles, aut cohorte, aut manipulo esset. Fors conglobat, et animus suus cuique ante aut post pugnandi ordinem dabat: tantusque fuit ardor armorum, adeo intentus pugnæ animus, ut eum motum terræ, qui multarum urbium Italiæ magnas partes prostravit, avertitque cursu rapidos amnes, mare fluminibus invexit, montes lapsu ingenti proruit, nemo pugnantium senserit.

lons ennemis; moins de crainte entraîne moins de danger.» Mais, dans ce fracas, dans ce tumulte, comment suivre ces conseils et ces ordres? Loin que le soldat puisse reconnaître son drapeau, sa compagnie, le lieu où il se trouve, il conserve à peine assez de présence d'esprit pour prendre ses armes et s'en servir : encore sont-elles pour quelques-uns plutôt un fardeau qu'un moyen de défense au moment du danger; et, dans une telle obscurité, ils font plus d'usage de leurs oreilles que de leurs yeux. S'ils entendent les gémissemens des blessés, le choc des combattans et des armes, les cris de l'épouvante et de l'effroi, c'est là qu'ils tournent leur attention et leurs regards. Les uns sont arrêtés dans leur fuite par un gros de combattans; d'autres, qui retournent à la bataille, sont emportés, malgré eux, par la troupe des fuyards. Enfin, après d'inutiles efforts en tous sens pour s'ouvrir un passage, enfermés sur les flancs par les montagnes et le lac, enveloppés de front et en queue par l'ennemi, convaincus qu'il ne leur reste d'autre espoir de salut que dans leurs bras et dans leur épée, ils prennent conseil du désespoir qui les guide, et l'action recommence sous un aspect tout nouveau. Ce n'est plus cette bataille en règle où les princes, les hastats et les triaires occupent leur place accoutumée, où une partie de l'armée combat devant les enseignes, et l'autre se tient derrière les aigles pour combattre à son tour, où chaque soldat a sa légion, sa cohorte, son manipule: le hasard seul les rassemble; chacun, suivant son courage, se place au premier rang ou au dernier. Enfin on se bat avec tant de fureur, l'esprit est si préoccupé de l'action, qu'un tremblement de terre renverse en grande partie plusieurs villes d'Italie, détourne le cours des rivières, rejette la

VI. Tres ferme horas pugnatum est, et ubique atrociter : circa consulem tamen acrior infestiorque pugna est. Eum et robora virorum sequebantur, et ipse, quacumque in parte premi ac laborare senserat suos, inpigre ferebat opem ; insignemque armis et hostes summa vi petebant, et tuebantur cives : donec Insuber eques (Ducario nomen erat) facie quoque noscitans, « Consul, en, inquit, hic est, popularibus suis, qui legiones nostras cecidit, agrosque et urbem est depopulatus. Jam ego hanc victimam Manibus peremtorum fœde civium dabo : » subditisque calcaribus equo, per confertissimam hostium turbam inpetum facit ; obtruncatoque prius armigero, qui se infesto venienti obviam objecerat, consulem lancea transfixit, spoliare cupientem triarii objectis scutis arcuere. Magnæ partis fuga inde primum cœpit : et jam nec lacus, nec montes obstabant pavori ; per omnia arta præruptaque velut cæci evadunt : armaque et viri super alium alii præcipitantur. Pars magna, ubi locus fugæ deest, per prima vada paludis in aquam progressi, quoad capitibus humerisque exstare possunt, sese inmergunt : fuere, quos inconsultus pavor nando etiam capessere fugam inpulerit. Quæ ubi inmensa ac sine spe erat, aut deficientibus animis hauriebantur gurgitibus, aut nequidquam fessi vada retro ægerrime repetebant, atque

mer dans les fleuves, et fait écrouler des montagnes avec un bruit affreux, sans qu'un seul des combattans s'en aperçoive.

VI. On se battit près de trois heures, et partout avec acharnement. Cependant le plus fort de l'action se passait autour du consul. Suivi de l'élite de ses guerriers, partout où il voyait les siens en danger ou en déroute, il semblait lui-même se multiplier. Remarquable par l'éclat de son armure, il était vivement attaqué par l'ennemi, aussi vivement défendu par ses soldats. Enfin un cavalier insubrien, nommé Ducarius, qui déjà le connaissait de vue : « Compagnons, s'écrie-t-il, le voilà ce consul qui a taillé nos légions en pièces, et porté la flamme dans nos campagnes et dans nos villes! Je vais l'immoler aux mânes de mes concitoyens si cruellement égorgés. » Il dit, pique des deux, s'élance à travers les bataillons les plus serrés de l'ennemi, étend sur la poussière un écuyer qui voulait faire à son maître un rempart de son corps, perce le consul d'un coup de lance, et veut le dépouiller; mais les triaires l'en empêchent, en couvrant Flaminius de leurs boucliers. Ce fut comme le signal de la fuite; et déjà ni lac ni montagne ne peuvent arrêter les Romains effrayés. Ils se jettent en aveugles, au milieu des rocs et des précipices : armes, hommes, tous tombent pêle-mêle les uns sur les autres. Un grand nombre, dans l'impossibilité de s'échapper, se précipitent dans le lac, dont les bords n'étaient qu'un marais guéable, et s'avancent tant qu'ils peuvent avoir la tête et les épaules au dessus de l'eau. Plusieurs, hardis dans leur crainte, s'élancent pour fuir à la nage. Mais bientôt plus d'espoir de traverser une si vaste étendue d'eau ; ils sentent que les forces les abandonnent, ils vont s'abîmer dans les gouffres du Trasi-

ibi ab ingressis aquam hostium equitibus passim trucidabantur. Sex millia ferme primi agminis, per adversos hostes eruptione inpigre facta, ignari omnium, quæ post se agerentur, ex saltu evasere : et, quum in tumulo quodam constitissent, clamorem modo ac sonum armorum audientes, quæ fortuna pugnæ esset, neque scire, nec perspicere præ caligine poterant. Inclinata denique re, quum incalescente sole dispulsa nebula aperuisset diem, tum liquida jam luce montes campique perditas res stratamque ostendere fœde romanam aciem : itaque, ne in conspectos procul inmitteretur eques, sublatis raptim signis, quam citatissimo poterant agmine, sese abripuerunt. Postero die, quum super cetera extrema fames etiam instaret, fidem dante Maharbale, qui cum omnibus equestribus copiis nocte consecutus erat, si arma tradidissent, abire cum singulis vestimentis passurum, sese dediderunt : quæ punica religione servata fides ab Annibale est, atque in vincula omnes conjecit.

VII. Hæc est nobilis ad Trasimenum pugna, atque inter paucas memorata populi romani clades. Quindecim millia Romanorum in acie cæsa sunt; decem millia, sparsa fuga per omnem Etruriam, diversis itineribus urbem petiere. Mille quingenti hostium in acie, multi postea utrimque ex vulneribus periere. Multiplex cædes utrimque

mène, ou, après bien des efforts inutiles pour regagner la rive, ils trouvent les cavaliers ennemis, qui sont entrés dans le lac, et les massacrent çà et là. Six mille seulement de ceux qui ont combattu au premier rang, s'étaient ouvert un passage à travers les Carthaginois, et, sans rien savoir de ce qui se passait derrière eux, étaient sortis du défilé. Ils s'arrêtent sur une éminence, d'où ils n'entendent que les cris des combattans et le bruit des armes. Mais pour qui se déclare la fortune? c'est ce qu'ils ne peuvent apprendre ni voir, à cause de l'obscurité. Enfin, après la déroute, lorsqu'au milieu du jour le soleil a dissipé les nuages, les montagnes et la plaine, éclairées d'une vive lumière, leur montrent la bataille perdue et le déplorable carnage des légions romaines. Mais l'ennemi peut les apercevoir de loin, et envoyer contre eux sa cavalerie; ils se hâtent donc de lever leurs enseignes, et de presser la marche le plus vivement possible, pour éviter ce péril. Le lendemain, privés de tout, et en proie aux horreurs de la faim, sur la parole de Maharbal, qui les avait atteints, pendant la nuit, avec tous ses escadrons de cavalerie, et qui s'engageait, s'ils livraient leurs armes, à les renvoyer libres, chacun avec l'habit qu'il portait, ils se déterminèrent à se rendre. Annibal tint cette promesse avec la foi punique; il les fit jeter tous dans les fers.

VII. Telle est la célèbre bataille de Trasimène, signalée dans le petit nombre des journées désastreuses du peuple romain. Quinze mille des nôtres furent taillés en pièces dans l'action. Dix mille, que la fuite avait dispersés dans toute l'Étrurie, revinrent à Rome par divers chemins. L'ennemi eut quinze cents hommes de tués, sans compter tous ceux qui, de part et d'autre, moururent

facta traditur ab aliis. Ego, præterquam quod nihil haustum ex vano velim, quo nimis inclinant ferme scribentium animi, Fabium æqualem temporibus hujusce belli potissimum auctorem habui. Annibal, captivorum qui latini nominis essent, sine pretio dimissis, Romanis in vincula datis, segregata ex hostium coacervatorum cumulis corpora suorum quum sepeliri jussisset, Flaminii quoque corpus, funeris caussa, magna cum cura inquisitum, non invenit. Romæ, ad primum nuncium cladis ejus, cum ingenti terrore ac tumultu concursus in forum populi est factus. Matronæ vagæ per vias, quæ repens clades adlata, quæve fortuna exercitus esset, obvios percunctantur: et quum frequentis concionis modo turba in comitium et curiam versa magistratus vocaret; tandem haud multo ante solis occasum M. Pomponius prætor, « Pugna, inquit, magna victi sumus: » et, quamquam nihil certius ex eo auditum est, tamen alius ab alio impleti rumoribus domos referunt, « consulem cum magna parte copiarum cæsum: superesse paucos, aut fuga passim per Etruriam sparsos, aut captos ab hoste. » Quot casus exercitus victi fuerant, tot in curas dispertiti eorum animi erant, quorum propinqui sub C. Flaminio consule meruerant, ignorantium, quæ cujusque suorum fortuna esset: nec quisquam satis certum habet, quid aut speret aut timeat. Postero, ac deinceps aliquot diebus, ad portas major prope mulierum, quam virorum, multitudo stetit:

des suites de leurs blessures. La perte des deux armées est fort exagérée par quelques historiens. Pour moi, qui ne veux rien donner à ces conjectures vagues que hasardent trop souvent les écrivains, j'ai cru devoir m'en tenir au témoignage de Fabius Pictor, qui vivait à l'époque de cette guerre. Annibal renvoya sans rançon les prisonniers latins, et chargea de chaînes les captifs romains; il fit enlever, dans les monceaux énormes d'ennemis morts, ceux des siens qui avaient péri, pour leur donner la sépulture : il ordonna aussi de chercher avec un soin extrême le corps de Flaminius, auquel il destinait des obsèques; mais on ne le trouva point. A Rome, à la première nouvelle de ce désastre, le peuple, dans l'abattement et la consternation, accourt au forum. Les femmes, répandues au milieu des rues, demandent à ceux qu'elles rencontrent quel nouveau malheur on vient d'éprouver, quelle est la fortune de l'armée. La multitude se précipite vers le comitium, vers la curie; elle y appelle les magistrats. Enfin, un peu avant le coucher du soleil, le préteur Pomponius dit : « Nous avons été vaincus dans une grande bataille; » et, quoiqu'il ne soit entré dans aucun détail positif, cependant chaque citoyen, recueillant les bruits qu'il entend répéter autour de lui, revient dire à sa famille : « Le consul a été massacré avec la plus grande partie de ses troupes; il ne reste qu'une poignée d'hommes que la fuite a dispersés dans l'Étrurie, ou qui sont tombés au pouvoir du vainqueur. » Toutes les calamités qui peuvent arriver à une armée vaincue, formaient autant de sujets d'inquiétude pour les parens de ceux qui avaient combattu avec le consul : dans l'ignorance de leur sort, ils forment mille conjectures, et flottent incertains entre l'espérance et la crainte. Le lendemain, et les

aut suorum aliquem, aut nuncios de his opperiens: circumfundebanturque obviis sciscitantes; neque avelli, utique ab notis, prius, quam ordine omnia inquisissent, poterant. Inde varios vultus digredientium ab nunciis cerneres; ut cuique aut læta aut tristia nunciabantur: gratulantesque aut consolantes redeuntibus domos circumfusos. Feminarum præcipue et gaudia insignia erant, et luctus. Unam in ipsa porta, sospiti filio repente oblatam, in conspectu ejus exspirasse ferunt; alteram, cui mors filii falso nunciata erat, mœstam sedentem domi, ad primum conspectum redeuntis filii gaudio nimio exanimatam. Senatum prætores per dies aliquot ab orto usque ad occidentem solem in curia retinent, consultantes, quonam duce, aut quibus copiis, resisti victoribus Pœnis posset.

VIII. Priusquam satis certa consilia essent, repens alia nunciatur clades: quatuor millia equitum, cum C. Centenio proprætore missa ad collegam ab Servilio consule, in Umbria, quo post pugnam ad Trasimenum auditam averterant iter, ab Annibale circumventa. Ejus rei fama varie homines adfecit: pars, occupatis majore ægritudine animis, levem, ex comparatione priorum, ducere recentem equitum jacturam: pars non id, quod acciderat, per se æstimare, sed, ut in adfecto corpore

jours suivans, on aperçoit aux portes une foule de citoyens, mais plus de femmes que d'hommes; ils attendent le retour de leurs parens, ou des nouvelles qui les concernent. Quelqu'un survient-il, ils l'entourent, l'accablent de questions; et, si la personne leur est connue, ils ne la quittent point qu'ils n'aient appris, l'une après l'autre, toutes les particularités qu'ils désirent connaître. Ensuite, selon les nouvelles qu'ils reçoivent, on voit la tristesse ou la joie se peindre sur leur visage; et ils regagnent leur demeure, accompagnés de ceux qui leur adressent des félicitations ou des complimens de condoléance. Les femmes surtout faisaient éclater vivement leur allégresse et leur affliction. Une d'elles, dit-on, mourut à la porte même de Rome, à la vue inespérée de son fils qui revenait sain et sauf: une autre, à qui l'on avait faussement annoncé la mort de son fils, était restée dans son intérieur, pour se livrer à ses regrets; mais à peine elle le voit de retour, qu'elle expire d'un excès de bonheur. Plusieurs jours de suite, les préteurs tiennent le sénat assemblé, depuis le matin jusqu'à la nuit, pour délibérer sur le choix du général et des troupes qu'ils pourront opposer aux Carthaginois victorieux.

VIII. On n'avait point encore de résolution arrêtée, lorsqu'on apprend tout à coup un autre malheur. Quatre mille cavaliers, que le consul Servilius envoyait à son collègue, sous les ordres du propréteur C. Centenius, et qui, en apprenant la défaite de Trasimène, s'étaient repliés sur l'Ombrie, venaient d'être enveloppés par Annibal. Cette nouvelle produisit des impressions différentes sur les esprits. Les uns, sensibles à des coups plus cruels, regardaient cette perte récente comme légère, comparativement à celles qui avaient précédé: les autres ne la

quamvis levis caussa magis, quam valido gravior, sentiretur; ita tum ægræ et adfectæ civitati quodcumque adversi inciderit, non rerum magnitudine, sed viribus extenuatis, quæ nihil, quod advalido gravaret, pati possent, æstimandum esse. Itaque ad remedium, jam diu neque desideratum nec adhibitum, dictatorem dicendum, civitas confugit : et quia, et consul aberat, a quo uno dici posse videbatur; nec per occupatam armis punicis Italiam facile erat aut nuncium, aut literas mitti; nec dictatorem populus creare poterat, quod numquam ante eam diem factum erat : prodictatorem populus creavit Q. Fabium Maximum, et magistrum equitum M. Minucium Rufum. Hisque negotium ab senatu datum, ut muros turresque urbis firmarent, et præsidia disponerent, quibus locis videretur, pontesque rescinderent fluminum: ad penates pro urbe dimicandum esse, quando Italiam tueri nequissent.

IX. Annibal recto itinere per Umbriam usque ad Spoletum venit : inde, quum perpopulato agro urbem obpugnare adortus esset, cum magna cæde suorum repulsus, conjectans ex unius coloniæ haud nimis prospere tentatæ viribus, quanta moles romanæ urbis esset; in agrum picenum avertit iter; non copia solum omnis generis frugum abundantem, sed refertum præda, quam

considéraient point en elle-même; mais, disaient-ils, si dans un corps épuisé le moindre accident se fait plus sentir qu'un plus grave dans un corps vigoureux, au milieu de la crise accablante où se trouve l'état, il faut juger tout évènement malheureux, non d'après l'importance de la chose même, mais d'après l'anéantissement des forces, désormais impuissantes contre tout ce qui viendrait augmenter le mal. Aussi Rome eut recours à un remède, dont le besoin ne s'était pas fait sentir depuis longtemps; ce fut de créer un dictateur. Mais le consul, qui seul paraissait pouvoir procéder à cette nomination, était absent; et, comme l'Italie était occupée par les armées carthaginoises, il eût été difficile de faire passer un courrier ou une lettre. Les citoyens n'avaient pas non plus le droit d'élire le dictateur, ce qui jusqu'alors était sans exemple: le peuple, en cette conjoncture, nomma prodictateur Q. Fabius Maximus, et M. Minucius Rufus maître de la cavalerie. Le sénat leur enjoignit de fortifier les tours et les remparts de la ville, de disposer des troupes où ils le jugeraient convenable, et de faire couper les ponts des rivières. Il fallait, auprès de ses dieux Pénates, combattre pour Rome, puisqu'on n'avait pu défendre l'Italie.

IX. Annibal traversa l'Ombrie, et vint droit à Spolète. Là, après l'entière dévastation du territoire, il essaya d'emporter la place; mais, repoussé avec une perte considérable, et jugeant, par le mauvais succès de sa tentative sur une simple colonie, de la masse de forces que lui opposerait une capitale telle que Rome, il revint sur ses pas, et gagna le Picenum, pays fertile en toutes sortes de grains, et qui offrait çà et là une riche proie à l'avidité, à la misère de ses soldats. Il y campa quelques

effuse avidi atque egentes rapiebant. Ibi per dies aliquot stativa habita : refectusque miles, hibernis itineribus ac palustri via prœlioque, magis ad eventum secundo, quam levi aut facili, adfectus. Ubi satis quieti datum, præda ac populationibus magis, quam otio aut requie, gaudentibus profectus, prætutianum hadrianumque agrum, Marsos inde Marrucinosque et Pelignos devastat, circaque Arpos et Luceriam proximam Apuliæ regionem. Cn. Servilius consul, levibus prœliis cum Gallis actis, et uno oppido ignobili expugnato, postquam de collegæ exercitusque cæde audivit, jam mœnibus patriæ metuens, ne abesset in discrimine extremo, ad urbem iter intendit. Q. Fabius Maximus dictator iterum, quo die magistratum iniit, vocato senatu, ab diis orsus, quum edocuisset patres, plus neglegentia ceremoniarum auspiciorumque, quam temeritate atque inscitia, peccatum a C. Flaminio consule esse, quæque piacula iræ deum essent, ipsos deos consulendos esse ; pervicit, ut, quod non ferme decernitur, nisi quum tetra prodigia nunciata sunt, decemviri libros sibyllinos adire juberentur : qui, inspectis fatalibus libris, retulerunt patribus, « quod ejus belli caussa votum Marti foret, id non rite factum, de integro atque amplius faciendum esse : et Jovi ludos magnos, et ædes Veneri Erycinæ ac Menti vovendas esse, et supplicationem lectisterniumque habendum, et ver sacrum vovendum, si bellatum prospere esset, resque publica in eodem, quo

jours, afin de donner du repos à son armée, qui avait souffert des marches de l'hiver, de la route à travers les marais, et d'un combat dont le succès avait été plus heureux que facile et assuré. Après quelque temps d'inaction, comme le pillage et le butin avaient pour les Carthaginois plus de charmes qu'une stérile oisiveté, il part, et vient ravager les plaines de Perutia, d'Hadria; puis le pays des Marses, des Marrucins, des Péligniens, et toute la partie de l'Apulie qui se trouve aux environs d'Arpi et de Lucérie. Le consul Cn. Servilius, après quelques escarmouches contre les Gaulois, et la réduction d'une ville sans importance, apprit la mort de Flaminius et le massacre de l'armée: craignant pour la sûreté de la patrie, il ne voulut pas s'éloigner dans une conjoncture si fatale, et se dirigea vers Rome. Q. Fabius Maximus, dictateur pour la seconde fois, le jour même où il prit possession de sa dignité, convoqua le sénat, et ses premières pensées se tournèrent vers les dieux. Il dit que le mépris du consul C. Flaminius pour les cérémonies sacrées et les auspices lui avait été plus funeste encore que sa témérité, que son inexpérience: pour détourner le courroux céleste, ajouta-t-il, c'est aux dieux mêmes qu'il faut demander les moyens expiatoires; et il obtint, ce qui n'arrive presque jamais qu'à la nouvelle des plus noirs prodiges, qu'on ordonnât aux décemvirs de consulter les livres de la sibylle. Ces oracles des destins de Rome sont interrogés, et répondent que le vœu fait à Mars, au commencement de la campagne, n'a pas été accompli selon les rits prescrits; qu'il faut recommencer les sacrifices, et y mettre plus de pompe; prendre l'engagement solennel de célébrer les grands jeux en l'honneur de Jupiter, d'élever un temple à Vénus Érycine et

ante bellum fuisset, statu permansisset. » Senatus, quoniam Fabium belli cura occupatura esset, M. Æmilium prætorem, ex collegii pontificum sententia, omnia ea ut mature fiant, curare jubet.

X. His senatusconsultis perfectis, L. Cornelius Lentulus pontifex maximus, consulente collegio prætorum, omnium primum populum consulendum de vere sacro censet : injussu populi voveri non posse. Rogatus in hæc verba populus, « Velitis jubeatisne hoc sic fieri ? si res publica populi romani Quiritium ad quinquennium proximum, sicut velim eam, salva servata erit hisce duellis; (quod duellum populo romano cum carthaginiensi est, quæque duella cum Gallis sunt, qui cis Alpes sunt,) datum donum duit populus romanus Quiritium, quod ver adtulerit ex suillo, ovillo, caprino, bovillo grege, quæque profana erunt, Jovi fieri, ex qua die senatus populusque jusserit. Qui faciet, quando volet, quaque lege volet, facito : quo modo faxit, probe factum esto. Si id moritur, quod fieri oportebit, profanum esto, neque scelus esto : si quis rumpet occidetve insciens, ne fraus esto : si quis clepsit, ne populo scelus esto, neve cui cleptum erit : si atro die faxit insciens, probe factum esto : si nocte sive luce, si servus sive liber faxit, probe factum esto : si an-

à la Prudence; ordonner des prières publiques, un lectisterne, et vouer aux dieux un printemps sacré, dans le cas où les chances des combats deviendraient favorables, et où Rome se trouverait dans le même état qu'avant la rupture avec Carthage. Comme la guerre réclamait tous les soins de Fabius, le sénat, sur l'avis du collège des pontifes, charge le préteur M. Æmilius de veiller à la prompte exécution de tout ce qui a rapport à la religion.

X. Après la rédaction de tous les sénatus-consultes, L. Cornelius Lentulus, grand-pontife, sur la demande du collège des préteurs, déclare qu'avant tout il faut prendre l'avis du peuple au sujet du printemps sacré; car aucun vœu ne peut être prononcé sans son autorisation. Le peuple fut consulté en ces termes: «Voulez-vous, ordonnez-vous, Romains, que si, d'ici à cinq ans, la république sort victorieuse, comme je le souhaite, des guerres que noussoutenons maintenant contre Carthage et contre les Gaulois en deçà des Alpes, Rome fasse une offrande de tous les jeunes animaux que le printemps aura vus naître dans les troupeaux de porcs, de brebis, de chèvres, de bœufs; que ces nouveau-nés, si déjà ils n'ont pas été promis aux dieux, soient consacrés à Jupiter, à dater du jour qu'auront fixé le sénat et le peuple; que les citoyens, qui seront à même de les immoler, le fassent à volonté, et de la manière qu'ils jugeront convenable; que ce sacrifice, sans distinction de cérémonie, soit légitime; que, si l'animal destiné aux autels vient à mourir, il soit censé profane, et que sa perte ne passe pas pour une impiété; que, s'il est estropié ou tué par mégarde, ce ne soit point un crime; que, s'il s'en trouve quelqu'un de dérobé, cette circonstance ne puisse porter

teidea senatus populusque jusserit fieri, ac faxit, eo populus solutus, liber esto. » Ejusdem rei caussa ludi magni voti æris trecentis triginta tribus, millibus trecentis, triginta tribus, triente : præterea bubus Jovi trecentis, multis aliis divis bubus albis, atque ceteris hostiis. Votis rite nuncupatis, supplicatio edicta : supplicatumque iere cum conjugibus ac liberis non urbana multitudo tantum, sed agrestium etiam, quos in aliqua sua fortuna publicæ quoque contingebat cura. Tum lectisternium per triduum habitum, decemviris sacrorum curantibus : sex pulvinaria in conspectu fuere : Jovi ac Junoni unum; alterum Neptuno ac Minervæ; tertium Marti ac Veneri ; quartum Apollini ac Dianæ ; quintum Vulcano ac Vestæ ; sextum Mercurio ac Cereri. Tum ædes votæ. Veneri Erycinæ ædem Q. Fabius Maximus dictator vovit ; quia ita ex fatalibus libris editum erat, ut is voveret, cujus maximum imperium in civitate esset. Menti ædem T. Otacilius prætor vovit.

XI. Ita rebus divinis peractis, tum de bello reque de publica dictator retulit, quibus quotve legionibus victori hosti obviam eundum esse patres censerent. Decretum,

préjudice ni au peuple, ni à celui qui aura été volé; que si, par ignorance, on choisit, pour sacrifier, un jour néfaste, l'offrande soit valable; que, si la victime est présentée de nuit ou de jour, par un esclave ou par un homme libre, avant ou après le terme prescrit par le sénat et le peuple, les citoyens n'en soient pas moins acquittés, affranchis de leur vœu?» D'après le même motif, on voua, pour la célébration des grands jeux, la somme de trois cent mille trois cent trente-trois livres un tiers pesant d'airain; puis, trois hécatombes à Jupiter, et à plusieurs autres dieux des taureaux blancs et autres victimes. L'article des vœux terminé, on indiqua les prières publiques, auxquelles on vit assister religieusement, et les habitans de la ville, avec leurs femmes et leurs enfans, et ceux de la campagne, qui, sensibles à leurs intérêts particuliers, n'étaient pas moins touchés de la crise qui menaçait la fortune publique. Ensuite le lectisterne fut célébré pendant trois jours, sous la garde spéciale des décemvirs préposés aux sacrifices. Six pulvinars furent exposés aux regards de la multitude: le premier, pour Jupiter et Junon; le second, pour Neptune et Minerve; le troisième, pour Mars et Vénus; le quatrième, pour Apollon et Diane; le cinquième, pour Vulcain et Vesta; le sixième, pour Mercure et Cérès. A l'égard des temples qu'on avait fait vœu de bâtir, celui de Vénus Érycine fut voué par le dictateur Q. Fabius Maximus, parce que les livres du destin avaient désigné, pour cette cérémonie, le premier magistrat de la république; celui de la Prudence le fut par le préteur T. Otacilius.

XI. On venait de terminer ce qui concernait la religion; le dictateur alors ouvrit la délibération sur la guerre et les ressources de la république, sur le choix et le

« ut ab Cn. Servilio consule exercitum acciperet; scriberet præterea ex civibus sociisque, quantum equitum ac peditum videretur: cetera omnia ageret faceretque, ut e re publica duceret. » Fabius duas se legiones adjecturum ad Servilianum exercitum dixit: his, per magistrum equitum scriptis, Tibur diem ad conveniendum edixit: edictoque proposito, ut quibus oppida castellaque inmunita essent, uti in loca tuta commigrarent; ex agris quoque demigrarent omnes regionis ejus, qua iturus Annibal esset: tectis prius incensis ac frugibus conruptis, ne cujus rei copia esset; ipse, via Flaminia profectus obviam consuli exercituique, quum ad Tiberim circa Ocriculum prospexisset agmen, consulemque cum equitibus ad se prodeuntem, viatorem misit, qui consuli nunciaret, ut sine lictoribus ad dictatorem veniret. Qui quum dicto paruisset, congressusque eorum ingentem speciem dictaturæ apud cives sociosque, vetustate jam prope oblitos ejus imperii, fecisset; literæ ab urbe adlatæ sunt, naves onerarias, commeatum ab Ostia in Hispaniam ad exercitum portantes, a classe punica circa portum Cosanum captas esse. Itaque extemplo consul Ostiam proficisci jussus, navibusque, quæ ad urbem romanam aut Ostiæ essent completis milite ac navalibus sociis, persequi hostium classem, ac litora Italiæ tutari. Magna vis hominum conscripta Romæ erat: libertini etiam, quibus liberi essent, et ætas militaris, in verba juraverant. Ex hoc urbano exercitu,

nombre des légions que le sénat serait d'avis d'armer contre l'ennemi victorieux. On décréta que « Fabius prendrait d'abord les troupes du consul Cn. Servilius; qu'il lèverait en outre, à Rome et chez les alliés, autant de cavalerie et d'infanterie qu'il le jugerait nécessaire; que, pour tout le reste, il déciderait et ferait ce qu'il croirait utile à la patrie. » Fabius dit qu'il ajouterait deux légions à celles de Servilius. Lorsque le maître de la cavalerie eut achevé l'enrôlement, Fabius fixa, par un édit, le jour du rassemblement à Tibur. Dans une proclamation, il ordonna à tous les citoyens des villes sans défense, sans châteaux-forts, de passer dans des places fortifiées; et aux habitans des campagnes, qui se trouvaient sur la route d'Annibal, de les abandonner, après avoir incendié les maisons et détruit les récoltes, afin d'ôter à l'ennemi tout moyen de subsistance. Il partit ensuite par la voie Flaminia, pour aller au devant du consul et de l'armée; il les aperçut de loin vers le Tibre, auprès d'Ocriculum; et, comme Servilius s'avançait avec une escorte de cavalerie, Fabius lui fit dire, par un viateur, de se présenter sans suite devant le dictateur. Le consul obéit aussitôt, et son entrevue avec Fabius donna aux Romains et aux alliés la plus haute idée de cette suprématie dictatoriale, dont le temps avait presque effacé le souvenir. En ce moment, une lettre de Rome annonça que des vaisseaux de transport, partis d'Ostie avec des approvisionnemens pour l'armée d'Espagne, avaient été pris par la flotte carthaginoise, non loin du port de Cosa. Le consul reçut aussitôt l'ordre de se rendre à Ostie, de réunir tous les bâtimens qui s'y trouveraient, ainsi qu'aux environs de Rome, d'y faire monter soldats et matelots, de poursuivre l'ennemi, et de protéger les côtes de l'Italie. Une grande

qui minores quinque et triginta annis erant, in naves inpositi : alii, ut urbi præsiderent, relicti.

XII. Dictator, exercitu consulis accepto a Fulvio Flacco legato, per agrum sabinum Tibur, quo diem ad conveniendum edixerat novis militibus, venit : inde Præneste, ac transversis limitibus in viam Latinam est egressus : unde, itineribus summa cum cura exploratis, ad hostem ducit; nullo loco, nisi quantum necessitas coge-ret, fortunæ se commissurus. Quo primum die haud procul Arpis in conspectu posuit castra, nulla mora facta, quin Pœnus educeret in aciem, copiamque pugnandi faceret : sed ubi quieta omnia apud hostes, nec castra ullo tumultu mota videt; increpans quidem, victos tandem quoque martios animos Romanis, debellatumque, et concessum propalam de virtute ac gloria esse, in castra rediit : ceterum tacita cura animum incensus, quod cum duce, haudquaquam Flaminio Sempronioque simili, futura sibi res esset; ac tum demum edocti malis Romani parem Annibali ducem quæsissent : et prudentiam quidem, non vim, dictatoris extemplo timuit : constantiam haud dum expertus, agitare ac tentare animum movendo crebro castra, populandoque in oculis ejus agros sociorum, cœpit : et modo citato agmine e conspectu abi-

quantité d'hommes avait été portée, à Rome, sur les listes d'enrôlement; et les affranchis même, qui avaient des enfans et l'âge exigé pour le service militaire, avaient prêté serment. On choisit, dans cette armée urbaine, ceux qui n'avaient pas trente-cinq ans révolus, pour les embarquer; les autres restèrent pour la défense de la capitale.

XII. Le dictateur, à qui le lieutenant Fulvius Flaccus a remis l'armée du consul, prend par le territoire des Sabins, et se trouve à Tibur au jour marqué pour le rassemblement des troupes; de là, il gagne Préneste, et, par des chemins de traverse, la voie Latine; puis, après avoir reconnu les lieux avec le plus grand soin, il marche à l'ennemi avec la ferme volonté de ne jamais tenter la chance des combats, si la nécessité ne l'y contraint. Le premier jour qu'il vient camper, près d'Arpi, en présence des Carthaginois, Annibal fait à l'instant même sortir ses troupes de leurs lignes, et lui présente la bataille. Mais, lorsqu'il voit que tout reste calme du côté des Romains, et qu'aucune alerte ne tire leur camp de son immobilité, il éclate en reproches: « L'esprit martial est donc anéanti jusque chez ces fiers enfans de Mars; la guerre est terminée par la renonciation trop évidente qu'ils font à la bravoure et à la gloire. » Mais, rentré dans son camp, il sentit une inquiétude secrète de voir qu'il aurait désormais à lutter, non plus contre les Flaminius et les Sempronius; et que les Romains, instruits par leurs disgrâces, lui avaient enfin opposé un rival digne de lui. Dès ce moment, il s'aperçoit qu'il a plus à craindre de la prudence du dictateur, que de la hardiesse de ses entreprises. Mais, comme il n'a pas mis encore sa fermeté à l'épreuve, il essaie d'ébranler la

bat, modo repente in aliquo flexu viæ, si excipere degressum in æquum posset, occultus subsistebat. Fabius per loca alta agmen ducebat, modico ab hoste intervallo, ut neque omitteret eum, neque congrederetur. Castris, nisi quantum usus necessario cogeret, tenebatur miles: pabulum et ligna nec pauci petebant, nec passim. Equitum levisque armaturæ statio, composita instructaque in subitos tumultus, et suo militi tuta omnia, et infesta effusis hostium populatoribus præbebat: neque universo periculo summa rerum committebatur; et parva momenta levium certaminum ex tuto cœptorum finitimo receptu, adsuefaciebant territum pristinis cladibus militem, minus jam tandem aut virtutis aut fortunæ pœnitere suæ. Sed non Annibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat, quam magistrum equitum: qui nihil aliud, quam quod impar erat imperio, moræ ad rempublicam præcipitandam habebat, ferox rapidusque in consiliis, ac lingua inmodicus; primo inter paucos, dein propalam in vulgus, pro cunctatore segnem, pro cauto timidum, adfingens vicina virtutibus vitia, compellabat: premendoque superiorem (quæ pessima ars nimis prosperis multorum successibus crevit) sese extollebat.

résolution de Fabius en changeant souvent de position, et en ravageant, sous ses yeux, les terres des alliés. Tantôt, il s'éloigne de sa vue à marche précipitée; tantôt, il s'arrête au détour d'une route, et, afin de l'attirer et de le surprendre en plaine, il se tient en embuscade. Mais Fabius conduit son armée sur des hauteurs, à une légère distance de l'ennemi, assez près cependant pour ne point le perdre de vue, sans être obligé d'en venir aux mains. Ses soldats restent renfermés dans le camp, d'où il ne les laisse sortir que par nécessité. Vont-ils au fourrage, à la provision de bois; ce n'est jamais en petit nombre, ni loin les uns des autres. Un détachement de cavalerie et de troupes légères, équipé et disposé d'avance pour les alertes imprévues, protège ses fourrageurs, et harcèle ceux de l'ennemi qui errent dans la campagne. Comme il a tout à craindre d'une action générale, il n'a garde de la hasarder; mais de légères escarmouches, qui tournent toujours à son avantage, par le soin qu'il prend d'assurer sa retraite, rendent peu à peu aux soldats la confiance que leur avaient ôtée les défaites précédentes, et ils cessent de désespérer de leur courage et de leur fortune. Toutefois Annibal n'opposait pas plus d'obstacles à l'exécution d'un plan si sage que le maître de la cavalerie; et l'infériorité du rang de Minucius l'empêchait seule de perdre la république: plein de présomption et de témérité dans ses desseins, ne gardant point de mesure dans ses discours, devant quelques personnes d'abord, et bientôt en présence de toute l'armée, il appelait indolence la circonspection du dictateur, et traitait sa prudence de timidité, lui donnant tous les défauts voisins de ses vertus. Ainsi il attaquait son supérieur par cet art détestable qui n'a que trop

XIII. Annibal ex Hirpinis in Samnium transit : beneventanum depopulatur agrum, Telesiam urbem capit: irritat etiam de industria ducem, si forte accensum tot indignitatibus cladibusque sociorum detrahere ad æquum certamen possit. Inter multitudinem sociorum italici generis, qui ad Trasimenum capti ab Annibale dimissique fuerant, tres campani equites erant, multis jam tum inlecti donis promissisque Annibalis ad conciliandos popularium animos : hi nunciantes, si in Campaniam exercitum admovisset, Capuæ potiendæ copiam fore, quum res major, quam auctores, esset, dubium Annibalem, alternisque fidentem ac diffidentem, tamen, ut Campanos ex Samnio peteret, moverunt; monitos, ut etiam atque etiam promissa rebus adfirmarent, jussosque, cum pluribus et aliquibus principum redire ad se, dimisit : ipse imperat duci, ut se in agrum casinatem ducat : edoctus a peritis regionum, si eum saltum occupasset, exitum Romano ad opem ferendam sociis interclusurum. Sed punicum abhorrens os ab latinorum nominum prolatione, pro Casino Casilinum dux ut acciperet, fecit; aversusque ab suo itinere, per allifanum, calatinumque, et calenum agrum, in campum stellatem descendit : ubi quum montibus fluminibusque clausam regionem circumspexit, vocatum ducem percunctatur, ubi terrarum esset? Quum is Casilini eo die mansurum eum dixisset, tum demum cognitus est error, et Casinum longe inde

souvent réussi, et cherchait à s'élever en le rabaissant.

XIII. Du pays des Hirpins, Annibal passe dans le Samnium; il ravage les campagnes de Bénévent; il prend la ville de Telesia; il irrite à dessein Fabius, pour enflammer son courroux par tant d'outrages et de désastres dont il accable les alliés; il voudrait l'entraîner à une bataille en plaine. Dans la multitude des prisonniers italiens qu'Annibal avait faits à la bataille de Trasimène, et auxquels il avait accordé la liberté, se trouvaient trois chevaliers campaniens, qui, dès lors, séduits par les dons et les brillantes promesses du Carthaginois, cherchaient à lui concilier l'affection de leurs concitoyens. Ils viennent lui annoncer que, s'il entre dans la Campanie avec son armée, Capoue est à lui. L'entreprise était trop importante, et la garantie trop légère, pour qu'Annibal ne fût pas indécis: placé dans l'alternative de la confiance et de la crainte, il se décide cependant à se rendre du Samnium dans la Campanie. Il recommande à ses affidés de confirmer, de plus en plus, leurs promesses par des effets, leur enjoint de venir le retrouver avec un certain nombre des leurs et quelques chefs, et les congédie avec ces instructions. En même temps, il commande au guide qu'il a pris, de le mener à Casinum. Des gens, qui connaissaient bien le pays, l'avaient instruit qu'une fois maître de ce défilé, il fermait le passage aux secours que les Romains tenteraient de porter à leurs alliés. Mais, comme la prononciation carthaginoise diffère beaucoup de la prononciation latine, le guide entendit Casilinum, au lieu de Casinum; il prend donc une route toute différente, et, par les hauteurs d'Allifa, de Calatium et de Calès, il vient descendre dans les plaines de Stella. A la vue de ce pays, enfermé par

alia regione esse : virgisque cæso duce, et ad reliquorum terrorem in crucem sublato, castris communitis, Maharbalem cum equitibus in agrum falernum prædatum dimisit. Usque ad aquas sinuessanas populatio ea pervenit : ingentem cladem, fugam tamen terroremque latius, Numidæ fecerunt. Nec tamen is terror, quum omnia bello flagrarent, fide socios dimovit : videlicet quia justo et moderato regebantur imperio ; nec abnuebant, quod unum vinculum fidei est, melioribus parere.

XIV. Ut vero ad Vulturnum flumen castra sunt posita, exurebaturque amœnissimus Italiæ ager, villæque passim incendiis fumabant, per juga Massici montis Fabio ducente, tum prope de integro seditio accensa : quieverant enim per paucos dies ; quia, quum celerius solito ductum agmen fuisset, festinari ad prohibendam populationibus Campaniam crediderant. Ut vero in extrema juga Massici montis ventum est, hostesque sub oculis erant, falerni agri colonorumque Sinuessæ tecta urentes, nec ulla erat mentio pugnæ ; « Spectatumne huc, inquit Minucius, ut rem fruendam oculis, sociorum cædes et incendia venimus ? nec si nullius alterius nos, ne civium quidem horum pudet, quos Sinuessam colonos patres

des montagnes et des fleuves, Annibal demande où il est. Le guide lui répond que, ce jour-là même, ils arriveront à Casilinum. On reconnaît enfin la méprise; mais on est bien loin de Casinum, et sur une direction entièrement opposée. Annibal fait battre de verges le guide; et, pour effrayer les autres, il ordonne qu'il soit mis en croix: puis il fortifie son camp, et détache Maharbal avec la cavalerie, pour ravager le territoire de Falerne. Le pillage s'étendit jusqu'aux eaux de Sinuessa. Les Numides répandirent au loin le carnage; la fuite et la terreur, plus loin encore. Cependant de si vives alarmes et toute la désolation d'une guerre incendiaire ne purent faire chanceler la foi des alliés, sans doute parce qu'ils trouvaient l'empire de Rome juste et modéré, et qu'ils n'éprouvaient pas de répugnance à céder à des maîtres dont ils reconnaissaient la supériorité; ce qui est le seul lien de la fidélité.

XIV. L'armée romaine, campée près du fleuve Vulturne, voyait le plus beau pays de l'Italie en proie aux flammes, et l'incendie dévorer çà et là les maisons. Cependant Fabius ne quittait point les hauteurs du Massique. Alors éclata une sédition toute nouvelle. Les murmures s'étaient calmés pendant quelques jours. Comme on avait hâté, plus que de coutume, la marche des troupes, cette précipitation semblait avoir pour but de s'opposer à la dévastation de la Campanie; du moins on l'avait pensé. Mais lorsque, arrivés aux dernières éminences du Massique, les Romains virent l'ennemi mettre le feu aux habitations du canton de Falerne et de la colonie de Sinuessa, sans qu'il fût en rien question d'une bataille; « Est-ce pour considérer, s'écrie Minucius, comme un spectacle digne de charmer nos regards, le

nostri miserunt, ut ab Samnite hoste tuta hæc ora esset: quam nunc non vicinus Samnis urit, sed Pœnus advena, ab extremis orbis terrarum terminis, nostra cunctatione et socordia, jam huc progressus. Tantum (pro!) degeneramus a parentibus nostris, ut, præter quam oram illi punicas vagari classes dedecus esse imperii sui duxerint, eam nos nunc plenam hostium Numidarumque ac Maurorum jam factam videamus? Qui modo, Saguntum obpugnari indignando, non homines tantum, sed fœdera et deos, ciebamus, scandentem mœnia romanæ coloniæ Annibalem lenti spectamus. Fumus ex incendiis villarum agrorumque in oculos atque ora venit; strepunt aures clamoribus plorantium sociorum, sæpius nos, quam deorum invocantium opem: nos hic pecorum modo per æstivos saltus deviasque calles exercitum ducimus, conditi nubibus silvisque. Si hoc modo peragrando cacumina saltusque M. Furius recipere a Gallis urbem voluisset, quo hic novus Camillus (nobis dictator unicus in rebus adfectis quæsitus) Italiam ab Annibale recuperare parat, Gallorum Roma esset: quam vereor, ne, sic cunctantibus nobis, Annibali ac Pœnis toties servaverint majores nostri: sed vir, ac vere Romanus, quo die, dictatorem eum ex auctoritate patrum jussuque populi dictum, Veios adlatum est, quum esset satis altum Janiculum, ubi sedens prospectaret hostem, descendit in æquum: atque, illo ipso die, media in urbe, qua nunc busta gal-

massacre et le pillage de nos alliés, que nous sommes venus ici? Et, si les autres ne sont rien pour nous, n'avons-nous pas quelque pitié pour nos concitoyens, pour cette colonie que nos pères ont envoyée à Sinuessa, afin de protéger cette côte contre les hostilités des Samnites? Elle n'est plus aujourd'hui exposée aux fureurs des Samnites, ses voisins, mais à l'avidité des Carthaginois, de ces barbares venus des extrémités du monde, et que nos lenteurs et notre lâcheté ont amenés jusqu'ici. Ah! combien nous dégénérons de nos ancêtres! Autrefois, qu'une flotte carthaginoise eût paru sur ces bords, c'eût été un opprobre pour l'empire; et nous souffrons aujourd'hui qu'ils soient couverts d'ennemis, et qu'ils deviennent presque une province des Numides et des Maures! Naguère, au seul récit du siège de Sagonte, notre indignation invoquait les traités, les hommes et les dieux; et, tandis qu'Annibal escalade les remparts d'une colonie romaine, nous restons tranquilles spectateurs de cet outrage! La fumée des champs, des maisons incendiées, vient obscurcir notre visage et nos yeux; ils retentissent à nos oreilles les cris de nos alliés éplorés, qui réclament plus souvent notre appui que celui des dieux même! Cependant, comme des troupeaux qu'on mène paître l'été sur la montagne, on promène notre armée de rochers en rochers; on nous cache dans la nue, à l'ombre des forêts. Si, pour arracher Rome aux Gaulois, M. Furius se fût contenté de traverser ainsi les hauteurs et les bois; si, à l'exemple de notre nouveau Camille, de ce dictateur choisi comme l'unique ressource de nos maux, il se fût borné aux moyens qu'emploie Fabius pour reconquérir l'Italie sur Annibal, les Gaulois seraient maîtres de notre capitale, que peut-être, hélas! notre cou-

lica sunt, et, postero die, citra Gabios cecidit Gallorum legiones. Quid? post multos annos, quum ad Furculas Caudinas ab Samnite hoste sub jugum missi sumus, utrum tandem L. Papirius Cursor juga Samnii perlustrando, an Luceriam premendo obsidendoque, et lacessendo victorem hostem, depulsum ab romanis cervicibus jugum superbo Samniti imposuit? Modo C. Lutatio quæ alia res, quam celeritas, victoriam dedit? quod postero die, quam hostem vidit, classem gravem commeatibus, inpeditam suomet ipsam instrumento atque adparatu, obpressit. Stultitia est, sedendo aut votis debellari credere posse: armari copias oportet, deducendas in æquum, ut vir cum viro congrediaris. Audendo atque agendo res romana crevit, non his segnibus consiliis, quæ timidi cauta vocant. » Hæc velut concionanti Minucio circumfundebatur tribunorum equitumque romanorum multitudo, et ad aures quoque militum dicta ferocia volvebantur: ac, si militaris suffragii res esset, haud dubie ferebant, Minucium Fabio duci prælaturos.

pable indolence va livrer à Annibal et à ses Africains. Et ce sera pour eux que nos pères l'auront sauvée tant de fois!.... Mais le généreux Camille, ce cœur vraiment romain, à l'instant où il reçoit à Véies la nouvelle qu'un décret du sénat et un ordre du peuple l'ont nommé dictateur, bien que le Janicule fût aussi une montagne, où il aurait pu se tenir pour considérer de loin ses adversaires, Camille descend en plaine, et, le jour même, au milieu de Rome, à l'endroit où l'on montre encore à présent le tombeau des Gaulois, et, le lendemain, en deçà de Gabies, il taille en pièces leurs légions. Eh quoi! long-temps après, lorsqu'aux Fourches Caudines les Samnites, nos ennemis, nous firent passer sous le joug, L. Papirius Cursor se mit-il à parcourir successivement toutes les hauteurs du Samnium; ou plutôt, ne le vit-on pas presser Lucérie d'un siège opiniâtre, et harceler sans cesse les vainqueurs, pour effacer l'ignominie sur le front des Romains, et faire, à son tour, courber sous le joug le superbe Samnite? Plus récemment, qui donna la victoire à Lutatius, si ce n'est la rapidité avec laquelle il attaqua, le lendemain, les vaisseaux qu'il avait vus la veille, et fit servir les approvisionnemens dont ils étaient chargés, l'équipage et l'appareil formidable qui les encombraient, à la perte même de la flotte? C'est une folie de s'imaginer que l'inaction ou des vœux pourront terminer la guerre. Il faut armer des bataillons, les conduire en plaine, et que le guerrier se mesure avec le guerrier. C'est l'audace, c'est l'activité qui a donné l'essor à la puissance romaine, et non cette inertie pusillanime que les esprits timides appellent de la prudence.» Pendant cette sorte de harangue, une foule de tribuns et de chevaliers romains se pressait autour de

XV. Fabius pariter, in suos haud minus quam in hostes intentus, prius ab illis invictum animum præstat: quamquam probe scit, non in castris modo suis, sed jam etiam Romæ infamem suam cunctationem esse, obstinatus tamen eodem consiliorum tenore æstatis reliquum extraxit: ut Annibal, destitutus ab spe summopere petiti certaminis, jam hibernis locum circumspectaret: quia ea regio præsentis erat copiæ, non perpetuæ, arbusta vineæque, et consita omnia magis amœnis, quam necessariis fructibus. Hæc per exploratores relata Fabio. Quum satis sciret, per easdem angustias, quibus intraverat falernum agrum, rediturum, Calliculam montem et Casilinum occupat modicis præsidiis; quæ urbs, Vulturno flumine diremta, falernum ac campanum agros dividit: ipse jugis iisdem exercitum reducit, misso exploratum cum quadringentis equitibus sociorum L. Hostilio Mancino: qui ex turba juvenum audientium sæpe ferociter concionantem magistrum equitum, progressus primo exploratoris modo, ut ex tuto specularetur hostem, ubi vagos passim per vicos Numidas vidit, per occasionem etiam paucos occidit: extemplo occupatus certamine est animus, excideruntque præcepta dictatoris; qui, quantum tuto posset, progressum prius recipere sese jusserat, quam

Minucius, dont les discours violens étaient portés jusqu'aux oreilles des soldats; et, si le commandement eût dépendu des suffrages de l'armée, nul doute que Minucius n'eût été choisi pour général de préférence à Fabius.

XV. Fabius, non moins en garde contre les siens que contre l'ennemi, s'appliqua d'abord à ne pas se laisser vaincre par ses concitoyens. En vain il sait parfaitement que non-seulement à l'armée, mais à Rome aussi, on donne déjà à sa lenteur une outrageante célébrité; il suit avec la même fermeté, le reste de la campagne, le plan qu'il s'est tracé: en sorte qu'Annibal, perdant l'espoir de l'engager à une bataille qu'il désirait ardemment, cherchait un lieu propre à y établir des quartiers d'hiver; car le pays où il était ne lui fournissait que les ressources du moment, sans lui assurer celles de l'avenir; des arbres fruitiers, des vignes, et autres productions de ce genre, lui offraient plutôt l'agréable que le nécessaire. Les espions de Fabius ont averti de ces desseins le dictateur. Persuadé que le Carthaginois repassera par les mêmes gorges qui lui ont ouvert l'entrée du canton de Falerne, il fait occuper par quelques troupes le mont Callicula et Casilinum, petite ville que traverse le Vulturne, et qui est frontière du Falernum et de la Campanie. Pour lui, il ramène son armée par les mêmes collines. Il avait envoyé à la découverte L. Hostilius Mancinus, avec quatre cents chevaux des alliés. Ce jeune officier était du nombre de ceux qui avaient souvent écouté les discours présomptueux du maître de la cavalerie; il devait se borner à une simple reconnaissance, et à observer l'ennemi, sans se compromettre lui-même: mais à peine il vit des cavaliers numides répandus dans les villages, qu'il en surprit et en tua quelques-uns. A l'instant, le désir de combattre

in conspectum hostium veniret. Numidæ, alii atque alii obcursantes refugientesque, ad castra prope ipsum cum fatigatione equorum atque hominum pertraxere : inde Carthalo, penes quem summa equestris imperii erat, concitatis equis invectus, quum prius, quam ad conjectum teli veniret, avertisset hostem, quinque millia ferme continenti cursu secutus est fugientes. Mancinus, postquam nec hostem desistere sequi, nec spem vidit effugiendi esse, cohortatus suos in prœlium rediit, omni parte virium inpar. Itaque ipse, et delecti equitum, circumventi occiduntur : ceteri effuso rursus cursu Cales primum, inde prope inviis callibus ad dictatorem perfugerunt. Eo forte die, Minucius se conjunxerat Fabio, missus ad firmandum præsidio saltum, qui super Terracinam, in artas coactus fauces, inminet mari, ne inmunito Appiæ limite Pœnus pervenire in agrum romanum posset. Conjunctis exercitibus, dictator ac magister equitum castra in viam deferunt, qua Annibal ducturus erat : duo inde millia hostes aberant.

XVI. Postero die Pœni, quod viæ inter bina castra erat, agmine complevere. Quum Romani sub ipso constitissent vallo, haud dubie æquiore loco, successit tamen Pœnus cum expeditis equitibus, atque ad lacessendum

préoccupa ses pensées, et lui fit oublier les instructions du dictateur, qui lui avait expressément recommandé de ne s'avancer qu'avec précaution, et de faire retraite, avant d'être en présence de l'ennemi. Les Numides, qui se succédaient les uns aux autres, le chargèrent, et, disparaissant aussitôt, l'entraînèrent près de leur camp avec ses chevaux et ses soldats épuisés de fatigue. Alors Carthalon, général en chef de la cavalerie, s'élança à bride abattue, lui fit tourner le dos, avant qu'il fût à la portée du trait, et le poursuivit, sans relâche, l'espace de cinq milles. Mancinus, voyant que l'ennemi est acharné à sa poursuite, et qu'il n'a plus l'espoir de lui échapper, exhorte les siens, et fait volte-face pour combattre, quoique inférieur à tous égards : aussi, enveloppé par les Numides, il est tué avec les plus braves de sa troupe. Les autres prennent de nouveau la fuite, gagnent précipitamment Calès, et de là, par des sentiers presque impraticables, le camp du dictateur. Ce jour-là, Minucius s'était joint à Fabius ; on l'avait envoyé avec un fort détachement, pour s'assurer du défilé qui, au dessus de Terracine, se resserre en une gorge très-étroite, et domine la mer : on craignait qu'en laissant ce poste sans défense, Annibal ne pût pénétrer, par la voie Appia, dans la campagne de Rome. Après leur jonction, le dictateur et le maître de la cavalerie viennent camper sur le chemin où devait passer Annibal. Les ennemis n'étaient qu'à deux milles.

XVI. Le lendemain, les Carthaginois remplirent, en défilant, l'intervalle qui se trouvait entre les deux camps. Les Romains, rangés au pied même de leurs palissades, avaient assurément l'avantage de la position. Toutefois Annibal s'avança avec sa cavalerie légère, qui, pour pro-

hostem carptim et procursando recipiendoque sese pugnavere : restitit suo loco romana acies ; lenta pugna et ex dictatoris magis, quam Annibalis, fuit voluntate : ducenti ab Romanis, octingenti hostium cecidere. Inclusus inde videri Annibal, via ad Casilinum obsessa : quum Capua et Samnium, et tantum ab tergo divitum sociorum Romanis commeatus subveheret; Pœnus contra inter Formiana saxa ac Literni arenas stagnaque perhorrida situ hibernaturus esset. Nec Annibalem fefellit, suis se artibus peti : itaque, quum per Casilinum evadere non posset, petendique montes et jugum Callicułæ superandum esset, necubi Romanus inclusum vallibus agmen adgrederetur: ludibrium oculorum, specie terribile, ad frustrandum hostem commentus, principio noctis furtim succedere ad montes statuit. Fallacis consilii talis adparatus fuit. Faces undique ex agris conlectæ, fasces virgarum, atque arida sarmenta præligantur cornibus boum, quos domitos indomitosque multos inter ceteram agrestem prædam agebat : ad duo millia ferme boum effecta : Asdrubalique negotium datum, ut primis tenebris noctis id armentum accensis cornibus ad montes ageret; maxime, si posset, super saltus ab hoste insessos.

XVII. Primis tenebris, silentio mota castra; boves

voquer l'ennemi, le harcela tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, courant sur lui et se retirant ensuite. Nos soldats restèrent devant leurs lignes; l'action fut peu animée, et plutôt comme le désirait Fabius que comme l'eût souhaité Annibal. Nous perdîmes deux cents hommes, les Carthaginois en perdirent huit cents. Annibal se voyait enfermé, sans pouvoir forcer le passage de Casilinum; et, tandis que les Romains avaient derrière eux Capoue, le Samnium et une foule de riches alliés qui leur fournissaient des vivres en abondance, les Carthaginois n'avaient en perspective que les rochers de Formies, les sables et les marais fangeux de Literne, pour y prendre leurs quartiers d'hiver. Annibal s'aperçut alors qu'on l'attaquait avec ses propres armes; aussi, dans l'impossibilité de s'échapper par Casilinum, réduit à gagner les montagnes et à franchir le sommet de Callicula, pour empêcher les Romains d'inquiéter sa marche dans les vallons où ils le tenaient cerné, il eut recours, pour leur en imposer, à un stratagème qui devait éblouir à la fois et effrayer leurs yeux. Au commencement de la nuit, il gagna en silence le pied des montagnes. Voici la ruse qu'il imagina : des torches rassemblées de toutes parts dans la campagne, des faisceaux de menu bois et des sarmens secs sont attachés aux cornes des bœufs apprivoisés ou sauvages qui se trouvent, parmi le butin enlevé sur le territoire ennemi, au nombre de deux mille; puis Asdrubal est chargé de partir, avec ce grand troupeau, à la première obscurité de la nuit, de mettre le feu aux cornes de ces animaux et de les chasser vers les hauteurs, et surtout, s'il était possible, du côté des collines occupées par l'ennemi.

XVII. A l'entrée de la nuit, on lève le camp en silence.

aliquanto ante signa acti : ubi ad radices montium viasque angustas ventum est, signum extemplo datur, ut accensis cornibus armenta in adversos concitentur montes : et metus ipse relucentis flammæ ex capite, calorque, jam ad vivum, ad imaque cornuum adveniens, velut stimulatos furore agebat boves ; quo repente discursu, haud secus quam silvis montibusque accensis, omnia circum virgulta ardere : capitumque irrita quassatio, excitans flammam, hominum passim discurrentium speciem præbebat. Qui ad transitum saltus insidendum locati erant, ubi in summis montibus ac super se quosdam ignes conspexerunt, circumventos se esse rati, præsidio excessere; qua minime densæ micabant flammæ, velut tutissimum iter, petentes summa montium juga, tamen in quosdam boves palatos ab suis gregibus inciderunt. Et primo, quum procul cernerent, veluti flammas spirantium miraculo adtoniti constiterunt : deinde, ut humana adparuit fraus, tum vero insidias rati esse, dum majore metu concitant se in fugam, levi quoque armaturæ hostium incurrere : ceterum nox æquató timore neutros pugnam incipiens ad lucem tenuit. Interea, toto agmine Annibal transducto per saltum, et quibusdam in ipso saltu hostium obpressis, in agro allifano posuit castra.

XVIII. Hunc tumultum sensit Fabius : ceterum et

Les bœufs précédaient un peu les enseignes. A peine on est arrivé au pied des montagnes et vers ces gorges étroites, le signal est donné: on allume les sarmens, on pousse les taureaux du côté des hauteurs opposées. D'abord, la crainte du feu qui brille sur leur tête, et la chaleur qui a pénétré jusqu'au vif, jusqu'à la racine de leurs cornes, mettent ces animaux en fureur. Aussitôt ils se dispersent, au hasard, dans les forêts, sur les montagnes; et tous les arbrisseaux d'alentour semblent offrir l'image d'un vaste embrasement. Ces têtes qui s'agitent en vain, et dont les mouvemens ne font qu'attiser la flamme, présentent l'apparence d'hommes qui courent çà et là avec des flambeaux. Les Romains, commis à la garde du défilé, n'ont pas plus tôt aperçu, sur les hauteurs, des feux qui dominent leurs têtes, que, se croyant enveloppés, ils quittent leur poste; ils gagnent les sommets, qui étincellent de moins de feux, comme le chemin le plus sûr, et tombent au milieu de quelques bœufs qui se sont écartés du troupeau. D'abord, ils les prennent de loin pour des animaux qui vomissent des flammes: frappés de ce prodige, ils s'arrêtent; ensuite, ils reconnaissent que ce qui leur a paru surnaturel n'est qu'une ruse des hommes. Alors, plus certains encore qu'ils sont menacés de quelque embuscade, remplis d'une frayeur nouvelle, ils recommencent à fuir, et viennent même donner dans les troupes légères d'Annibal. Au reste, la nuit, qui inspirait une égale crainte aux deux partis, les retint jusqu'au jour, sans qu'il y eût, de part ou d'autre, de combat engagé. Cependant Annibal, qui a fait sortir toutes ses troupes du défilé, où il surprend même quelques ennemis, vient camper sur le territoire d'Allifa.

XVIII. Ce mouvement n'échappa point à Fabius:

insidias esse ratus, et ab nocturno utique abhorrens certamine, suos munimentis tenuit. Luce prima sub jugo montis prœlium fuit; quo interclusam ab suis levem armaturam facile (etenim numero aliquantum præstabant) Romani superassent, nisi Hispanorum cohors, ad id ipsum remissa ab Annibale, prævenisset : ea adsuetior montibus et ad concursandum inter saxa rupesque aptior ac levior, cum velocitate corporum, tum armorum habitu, campestrem hostem, gravem armis statariumque, pugnæ genere facile elusit. Ita haudquaquam pari certamine digressi, Hispani fere omnes incolumes, Romani, aliquot suis amissis, in castra contenderunt. Fabius quoque movit castra : transgressusque saltum super Allifas, loco alto ac munito consedit. Tum, per Samnium Romam se petere simulans, Annibal usque in Pelignos populabundus rediit. Fabius medius inter hostium agmen urbemque Romam jugis ducebat; nec absistens, nec congrediens. Ex Pelignis Pœnus flexit iter, retroque Apuliam repetens, Geronium pervenit; urbem metu, quia conlapsa ruinis pars mœnium erat, ab suis desertam. Dictator in larinate agro castra communiit : inde sacrorum caussa Romam revocatus, non imperio modo, sed consilio etiam, ac prope precibus agens cum magistro equitum, « ut plus consilio, quam fortunæ, confidat : et se potius ducem, quam Sempronium, Flaminiumque, imitetur : ne nihil actum censeret, extracta prope æstate per ludificationem

mais, persuadé que c'était un piège, et redoutant surtout un combat nocturne, il retint ses soldats dans les retranchemens. Au point du jour, l'action commença sur la pente de la montagne. Séparées du reste de leur armée, les troupes légères des Carthaginois auraient été facilement vaincues par les Romains, un peu supérieurs en nombre, sans l'arrivée d'une cohorte d'Espagnols, détachée à dessein par Annibal. Cette troupe accoutumée aux montagnes, aussi habile que leste à courir de rocher en rocher, cette troupe aux membres souples, aux armes légères, opposée à un ennemi qui ne connaissait que la plaine, était pesamment armé et ne savait combattre que de pied ferme, se jouait sans effort de ce genre d'engagement. Mais une lutte si inégale ne fut pas longue: il n'y eut presque point de perte du côté des Espagnols; et les Romains, après avoir laissé sur la place quelques-uns des leurs, regagnèrent leur camp. Fabius décampa comme Annibal, franchit les gorges au dessus d'Allifa, et s'arrêta sur une position à la fois haute et fortifiée. Feignant alors de se porter sur Rome par le Samnium, Annibal retourna dans le pays des Péligniens, en ravageant tout sur son passage. Fabius, qui se tenait entre l'ennemi et Rome, conduisait l'armée par les hauteurs, sans s'éloigner des Carthaginois, et sans risquer une bataille. Annibal quitta le Pelignum, revint sur ses pas vers l'Apulie, et arriva à Géronium, ville dont les remparts étaient, en grande partie, tombés en ruines, et que la crainte avait fait abandonner à ses habitans. Le dictateur, parvenu au territoire de Larina, y fortifia ses lignes. Rappelé ensuite à Rome pour les cérémonies sacrées, dans une conférence avec Minucius, il employa l'autorité, les conseils, et presque les prières, pour en-

hostis : medicos quoque plus interdum quiete, quam movendo atque agendo, proficere. Haud parvam rem esse, ab toties victore hoste vinci desisse, et ab continuis cladibus respirasse. » Hæc nequidquam præmonito magistro equitum, Romam est profectus.

XIX. Principio æstatis, qua hæc gerebantur, in Hispania quoque terra marique cœptum bellum est. Asdrubal ad eum navium numerum, quem a fratre instructum paratumque acceperat, decem adjecit ; quadraginta naviùm classem Himilconi tradidit : atque ita Carthagine profectus navibus prope terram, exercitum in litore ducebat, paratus confligere, quacumque parte copiarum hostis obcurrisset. Cn. Scipioni, postquam movisse ex hibernis hostem audivit, primo idem consilii fuit : deinde, minus terra, propter ingentem famam novorum auxiliorum, concurrere ausus, delecto milite ad naves inposito, quinque et triginta navium classe ire obviam hosti pergit. Altero ab Tarracone die ad stationem, decem millia passuum distantem ab ostio Iberi amnis, pervenit, inde duæ Massiliensium speculatoriæ præmissæ retulerunt, classem punicam stare in ostio fluminis, castraque in ripa posita. Itaque, ut inprovidos incautosque universo

gager le maître de la cavalerie à compter plus sur la prudence que sur la fortune, et à imiter sa conduite, plutôt que celle de Sempronius et de Flaminius. Il ne devait point regarder comme une campagne perdue celle que l'on avait prolongée, en déjouant les artifices de l'ennemi. Le repos, ordonné par les médecins, faisait souvent plus de bien au malade que le mouvement et l'agitation. Ce n'était point un faible avantage d'avoir cessé d'être vaincu par un ennemi si souvent victorieux, et de respirer enfin après tant de défaites. Après avoir donné en vain ces sages avis à Minucius, il partit pour Rome.

XIX. Au commencement de cette campagne en Italie, la guerre commença aussi en Espagne, sur terre et sur mer. Asdrubal avait reçu de son frère un certain nombre de vaisseaux armés et équipés; il en ajouta dix autres, et réunit quarante voiles, dont il confia le commandement à Himilcon; ensuite il partit de Carthagène : sa flotte côtoyait la terre, son armée longeait le rivage; il était prêt à combattre sur les deux élémens, dès que l'ennemi se serait présenté. Cn. Scipion, à la nouvelle que les Carthaginois ont quitté leurs cantonnemens, fait d'abord des dispositions semblables: mais ensuite, sur ce qu'on disait des renforts considérables de ses adversaires, il n'ose point hasarder sur terre une bataille; il fait embarquer l'élite de ses troupes, et, avec trente-cinq bâtimens, il s'avance à la rencontre de l'ennemi. Le second jour après son départ de Tarragone, il s'arrête à dix milles environ de l'embouchure de l'Èbre. Deux vaisseaux marseillais, envoyés à la découverte, annoncent que la flotte des Carthaginois se tient à l'embouchure du fleuve, et que les tentes sont dressées sur la rive. Voulant

simul effuso terrore obprimeret, sublatis ancoris ad hostem vadit. Multas et locis altis positas turres Hispania habet, quibus et speculis et propugnaculis adversus latrones utuntur: inde primo, conspectis hostium navibus, datum signum Asdrubali est; tumultusque prius in terra et castris, quam ad mare et ad naves, est ortus, nondum aut pulsu remorum strepituque alio nautico exaudito, aut aperientibus classem promontoriis: quum repente eques, alius super alium ab Asdrubale missus, vagos in litore quietosque, in tentoriis suis, nihil minus quam hostem aut prœlium eo die exspectantes, conscendere naves propere atque arma capere jubet: classem romanam jam haud procul portu esse. Hæc equites dimissi passim imperabant: mox Asdrubal ipse cum omni exercitu aderat: varioque omnia tumultu strepunt, ruentibus in naves simul remigibus militibusque, fugientium magis e terra, quam in pugnam euntium modo. Vixdum omnes conscenderant, quum alii, resolutis oris, in ancoras evehuntur: alii, ne quid teneat, ancoralia incidunt: raptimque omnia præpropere agendo, militum adparatu nautica ministeria inpediuntur, trepidatione naularum capere et aptare arma miles prohibetur. Et jam Romanus non adpropinquabat modo, sed direxerat etiam in pugnam naves: itaque non ab hoste et prœlio magis Pœni, quam suomet ipsi tumultu turbati, tentata verius pugna, quam inita, in fugam averterunt classem, et quum adversi

alors, à la faveur de leur imprévoyance et de leur sécurité, les écraser par une brusque attaque avec la totalité de ses troupes, Scipion lève l'ancre, et fait force de rames. Tout le long de la côte d'Espagne, et sur les hauteurs, sont placées des tours d'observation et de défense contre les pirates. De là, on découvre la flotte romaine, et des signaux avertissent Asdrubal. L'alarme était déjà donnée sur terre et dans le camp, qu'on ne savait rien sur mer et sur les vaisseaux, parce que le bruit des rames et les cris des matelots ne s'étaient point fait entendre, et que les promontoires ne laissaient encore apercevoir aucune voile. Des cavaliers, envoyés coup sur coup par Asdrubal, trouvent les soldats dispersés sur le rivage, ou tranquillement assis dans leurs tentes, et ne s'attendant à rien moins qu'à une attaque ce jour-là ; ils leur enjoignent de remonter à l'instant sur leurs navires, et de prendre leurs armes : les Romains, ajoutent-ils, vont entrer dans le port. Tandis que les cavaliers portaient cet ordre de côté et d'autre, Asdrubal arrivait lui-même avec toute l'armée. A bord, ce n'est que bruit et tumulte : on voit se précipiter sur les bâtimens et rameurs et matelots, qui semblent fuir de terre, plutôt qu'aller au combat. A peine ils sont tous embarqués, que les uns détachent les cordes, et arrachent les ancres ; les autres, pour que rien ne les arrête, coupent seulement les câbles : tout se fait à la hâte et avec un désordre extrême ; les apprêts du soldat entravent les mouvemens du matelot ; les embarras de la manœuvre empêchent le soldat de prendre et de disposer ses armes. Cependant les Romains approchaient, et avaient déjà formé leur ligne navale. Les Carthaginois, troublés par l'ennemi, par le combat, par leur confusion même, résistent, ou plutôt feignent

amnis os lato agmine ac tam multis simul venientibus haud sane intrabile esset, in litus passim naves egerunt: atque alii vadis, alii sicco litore excepti, partim armati, partim inermes, ad instructam per litus aciem suorum perfugere. Duæ tamen primo concursu captæ erant punicæ naves, quatuor subpressæ.

XX. Romani, quamquam terra hostium erat, armatamque aciem toto prætentam in litore cernebant, haud cunctanter insecuti trepidam hostium classem, naves omnes, quæ non aut perfregerant proras litore inlisas, aut carinas fixerant vadis, religatas puppibus in altum extraxere: ad quinque et viginti naves ex quadraginta cepere. Neque id pulcherrimum ejus victoriæ fuit, sed quod una levi pugna toto ejus oræ mari potiti erant: itaque ad Honoscam classe profecti, exscensione ab navibus in terram facta, quum urbem vi cepissent, captamque diripuissent, Carthaginem inde petunt: atque, omnem agrum circa depopulati, postremo tecta quoque conjuncta muro portisque incenderunt. Inde jam præda gravis ad Longunticam pervenit classis: ubi vis magna sparti ad rem nauticam congesta ab Asdrubale: quod satis in usum fuit, sublato, ceterum omne incensum est. Nec continentis modo projectas oras prætervecta, sed in Ebusum insulam transmissum: ubi urbe, quæ caput insulæ est, biduum nequidquam summo labore ob-

de résister, et bientôt prennent tous la fuite. Mais, comme l'embouchure du fleuve ne pouvait guère recevoir tant de bâtimens qui venaient à la fois sur un front si étendu, ils poussent leurs vaisseaux çà et là sur les bords. Quelques-uns échouent dans des bas-fonds, d'autres sont brisés sur la grève; et les équipages, avec ou sans armes, regagnent leur armée de terre, rangée en bataille devant le fleuve. Cependant, au premier choc, on leur avait pris deux vaisseaux, et coulé bas quatre autres.

XX. Les Romains, bien que la terre fût occupée par l'ennemi, et qu'ils vissent son armée border tout le rivage, ne balancèrent point à poursuivre la flotte en déroute; et tous les vaisseaux dont les proues ne s'étaient pas rompues et brisées sur la grève, et dont les carènes n'étaient pas abîmées dans la vase, furent emmenés en pleine mer, remorqués à leur poupe. Vingt-cinq navires à peu près furent pris sur quarante: et ce ne fut pas là le plus brillant avantage de cette victoire; une seule bataille de quelques instans assura aux Romains la conquête de la mer sur toute cette côte. Ensuite ils firent une descente à Honosca, prirent la place d'assaut, la pillèrent; et de là, gagnant Carthagène, portèrent le ravage sur tout le territoire des environs, et incendièrent les faubourgs de la ville. La flotte, déjà riche de butin, se dirigea vers Longuntice, où de grands magasins de sparte pour la marine avaient été formés par Asdrubal. Ce qui pouvait servir fut enlevé; on mit le feu à tout le reste. Les Romains ne se bornèrent pas à parcourir les côtes du continent jusque dans leurs derniers prolongemens. Ils poussèrent jusqu'à l'île d'Ébuse. Là, ils tentèrent en vain, pendant deux jours, d'emporter d'assaut la capitale: mais, après de pénibles et inutiles efforts, voyant

pugnata, ubi in spem irritam frustra teri tempus animadversum est, ad populationem agri versi, direptis aliquot incensisque vicis, majore, quam ex continenti, præda parta, quum in naves se recepissent, ex balearibus insulis legati pacem petentes ad Scipionem venerunt. Inde flexa retro classis, reditumque in citeriora provinciæ; quo omnium populorum, qui cis Iberum incolunt, multorum et ultimæ Hispaniæ legati concurrerunt. Sed, qui vere ditionis imperiique romani facti sunt, obsidibus datis, populi amplius fuerunt centum viginti. Igitur terrestribus quoque copiis satis fidens Romanus, usque ad saltum castulonensem est progressus. Asdrubal in Lusitaniam ac propius oceanum concessit.

XXI. Quietum inde fore videbatur reliquum æstatis tempus, fuissetque per pœnum hostem; sed præterquam quod ipsorum Hispanorum inquieta avidaque in novas res sunt ingenia, Mandonius Indibilisque, qui antea Ilergetum regulus fuerat, postquam Romani ab saltu recessere ad maritimam oram, concitis popularibus, in agrum pacatum sociorum romanorum ad populandum venerunt. Adversus eos tribunus militum cum expeditis auxiliis, a Scipione missi, levi certamine, ut tumultuariam manum, fudere omnes; occisis quibusdam captisque, magna pars armis exuta. Hic tamen tumultus cedentem ad oceanum Asdrubalem cis Iberum ad socios tutandos

qu'ils perdaient un temps précieux, ils se mirent à dévaster la campagne, pillèrent et brûlèrent quelques bourgs, firent dans cette île un butin plus considérable que dans tout le continent; et, au moment où ils se rembarquaient, virent arriver une ambassade des îles Baléares, qui venait demander la paix à Scipion. Alors la flotte changea de direction, et cingla vers la partie citérieure de la province: là, des députés de tous les peuples qui habitent en deçà de l'Èbre, et plusieurs même des parties les plus reculées de l'Espagne, se rendirent en foule. Parmi ces nations, le nombre de celles qui se soumirent véritablement à la domination, à l'empire de Rome, et donnèrent des otages, montait à plus de cent vingt. Scipion alors, croyant pouvoir compter aussi sur ses forces de terre, s'avança jusqu'au défilé de Castulon. Asdrubal se retira dans la Lusitanie et plus près de l'Océan.

XXI. La tranquillité paraissait donc assurée pour le reste de la campagne, et les Carthaginois ne l'eussent point troublée; mais, outre que le caractère espagnol est par lui-même remuant et avide de nouveautés, Mandonius, et Indibilis, naguère roi obscur des Ilergètes, n'eurent pas plus tôt vu les Romains se retirer de la montagne vers les bords de la mer, qu'ils soulevèrent leurs nations, et vinrent piller les terres de nos alliés, alors en paix avec eux. Pour les combattre, un tribun des soldats et quelques troupes légères furent envoyés par Scipion. En peu d'instans, cette horde tumultueuse fut entièrement dissipée: on tua quelques soldats, on fit quelques prisonniers; une grande partie s'enfuit en jetant ses armes. Toutefois ce mouvement arrêta la retraite d'Asdrubal vers l'Océan, et le ramena en deçà de l'Èbre, à la défense

retraxit. Castra punica in agro Ilercaonensium, castra romana ad novam classem erant, quum fama repens alio avertit bellum. Celtiberi, qui principes regionis suæ legatos miserant, obsidesque dederant Romanis, nuncio misso a Scipione exciti, arma capiunt, provinciamque Carthaginiensium valido exercitu invadunt; tria oppida vi expugnant: inde, cum ipso Asdrubale duobus prœliis egregie pugnantes, quindecim millia hostium occiderunt, quatuor millia cum multis militaribus signis capiunt.

XXII. Hoc statu rerum in Hispania, P. Scipio in provinciam venit, prorogato post consulatum imperio ab senatu missus, cum viginti longis navibus, et octo millibus militum, magnoque commeatu advecto. Ea classis ingens agmine onerariarum procul visa, cum magna lætitia civium sociorumque, portum Tarraconis ex alto tenuit: ibi milite exposito, profectus Scipio fratri se conjungit; ac deinde communi animo consilioque gerebant bellum. Occupatis igitur Carthaginiensibus celtiberico bello, haud cunctanter Iberum transgrediuntur; nec ullo viso hoste, Saguntum pergunt ire, quod ibi obsides totius Hispaniæ custodiæ traditos ab Annibale fama erat modico in arce custodiri præsidio: id unum pignus inclinatos ad romanam societatem omnium Hispaniæ populorum animos morabatur, ne sanguine liberum suorum culpa defectionis lueretur. Eo vinculo Hispaniam

de ses alliés. Les Carthaginois étaient campés dans la plaine d'Ilercaon, les Romains près de la nouvelle flotte, lorsqu'une alarme soudaine dirigea la guerre sur un autre point. Les Celtibériens, qui avaient député leurs principaux chefs vers les Romains, et leur avaient remis des otages, sur un message que leur a envoyé Scipion, s'ébranlent, prennent les armes, envahissent la province carthaginoise avec une armée redoutable, et emportent d'assaut trois places fortes. Ensuite, dans deux combats qu'ils livrèrent à Asdrubal lui-même, ils signalèrent leur valeur, lui tuèrent quinze mille hommes, lui firent quatre mille prisonniers, et lui enlevèrent un grand nombre d'étendards.

XXII. Telle était la situation des affaires en Espagne, quand P. Scipion arriva dans cette province. On lui avait prorogé le commandement après son consulat, et le sénat l'envoyait avec vingt vaisseaux longs, huit mille soldats, et d'abondantes provisions qu'il amenait avec lui. Cette flotte, si imposante par la longue suite de ses bâtimens de transport, signalée de loin, excita une allégresse extrême parmi les Romains et les alliés, lorsque, de la pleine mer, elle entra dans la rade de Tarragone. Après que les troupes furent débarquées, Publius se mit en marche, pour joindre son frère; et, dès lors, un heureux accord de pensées et d'affection s'établit entre eux pour la conduite de cette guerre. Tandis que les Carthaginois sont occupés à résister aux armes des Celtibériens, les deux chefs n'hésitent point à passer l'Èbre; et, comme aucun ennemi ne paraît, ils se rendent droit à Sagonte, où les otages de toute l'Espagne, laissés en dépôt par Annibal, étaient, disait-on, confiés, dans la citadelle, à la surveillance d'une faible

vir unus, solerti magis quam fideli consilio, exsolvit. Abelux erat Sagunti nobilis hispanus, fidus ante Pœnis: tum (qualia plerumque sunt barbarorum ingenia) cum fortuna mutaverat fidem : ceterum, transfugam, sine magnæ rei proditione venientem ad hostes, nihil aliud quam unum vile atque infame corpus esse ratus, id agebat, ut quam maximum emolumentum novis sociis esset. Circumspectis igitur omnibus, quæ fortuna potestatis ejus poterat facere, obsidibus potissimum tradendis animum adjecit : eam unam rem maxime ratus conciliaturam Romanis principum Hispaniæ amicitiam. Sed quum, injussu Bostaris præfecti, satis sciret, nihil obsidum custodes facturos esse, Bostarem ipsum arte adgreditur. Castra extra urbem in ipso litore habebat Bostar, ut aditum ea parte intercluderet Romanis : ibi eum in secretum abductum, velut ignorantem, monet, quo statu sit res. « Metum continuisse ad eam diem Hispanorum animos, quia procul Romani abessent: nunc cis Iberum castra romana esse, arcem tutam perfugiumque novas volentibus res : itaque, quos metus non teneat, beneficio et gratia devinciendos esse. » Miranti Bostari percunctantique, quodnam id subitum tantæ rei donum possit esse? « Obsides, inquit, in civitates remitte: id et privatim parentibus, quorum maximum nomen in civitatibus est suis, et publice populis gratum erit. Vult sibi quisque credi, et habita fides ipsam plerumque

garnison. Cette considération seule arrêtait les esprits des peuples espagnols, qui penchaient vers l'alliance des Romains; ils craignaient que le sang de leurs enfans n'expiât la faute de leur défection. Un homme, par un artifice plus ingénieux qu'honnête, sut les dégager de ce lien. C'était Abelux, noble espagnol, alors à Sagonte. Jusque-là fidèle aux Carthaginois, il avait, selon l'ordinaire des barbares, changé avec la fortune. Sachant du reste qu'un transfuge, qui passe à l'ennemi sans lui livrer des intérêts puissans, n'est rien qu'un être vil et méprisable, il songeait à se donner, auprès de ses nouveaux alliés, le mérite éclatant d'un service signalé. Aussi, après un examen réfléchi de toutes les ressources que la fortune pouvait mettre à sa disposition, il ne trouva rien de plus avantageux que de livrer les otages, persuadé que c'était un moyen infaillible de concilier aux Romains l'affection des chefs espagnols. Mais, certain que, sans un ordre de Bostar, commandant de la place, les gardiens des otages ne feraient rien, c'est Bostar lui-même que son adresse cherche à surprendre. Bostar était campé, hors de la ville, sur le rivage même, afin de fermer, de ce côté, l'entrée de Sagonte à l'ennemi. Abelux vient l'y trouver, le tire à l'écart, et, feignant de croire qu'il ignore la situation des choses, il l'avertit que la crainte avait retenu les Espagnols, tant que les Romains avaient été éloignés; mais que ces derniers, ayant maintenant un camp en deçà de l'Èbre, c'était un asile sûr, une forteresse pour les mécontens. Il fallait donc, à défaut de la crainte, s'attacher les cœurs par un bienfait et par la reconnaissance. Bostar étonné lui demande quel don serait capable de captiver si subitement leur bienveillance : « Renvoyez, dit Abelux, les otages

obligat fidem. Ministerium restituendorum domos obsidum mihimet deposco ipse, ut opera quoque inpensa consilium adjuvem meum, et rei suapte natura gratæ, quantam insuper gratiam possim, adjiciam. » Homini, non ad cetera punica ingenia callido, ut persuasit, nocte clam progressus ad hostium stationes, conventis quibusdam auxiliaribus hispanis, et ab iis ad Scipionem perductus, quid adferret, expromit. Fide accepta dataque, ac loco et tempore constituto ad obsides tradendos, Saguntum redit; diem insequentem absumsit cum Bostare, mandatis ad rem agendam accipiendis : dimissus, quum se nocte iturum, ut custodias hostium falleret, constituisset, ad compositam cum iis horam excitatis custodibus puerorum profectus, veluti ignarus in præparatas sua fraude insidias ducit. In castra romana perducti: cetera omnia de reddendis obsidibus, sicut cum Bostare constitutum erat, acta per eumdem ordinem, quo si Carthaginiensium nomine sic ageretur. Major aliquanto Romanorum gratia fuit in re pari, quam quanta futura Carthaginiensium fuerat : illos enim, graves superbosque in rebus secundis expertos, fortuna et timor mitigasse videri poterat. Romanus primo adventu, incognitus ante, ab re clementi liberalique initium fecerat : et Abelux, vir prudens, haud frustra videbatur socios mutasse: itaque ingenti consensu defectionem omnes spectare: armaque extemplo mota forent, ni hiems, quæ Romanos

dans leurs cités. Par là, vous plairez d'abord à leurs familles, dont le crédit est si grand dans leur pays; puis, à tous les Espagnols. Chacun aime qu'on ait confiance en lui; et ne pas contraindre la foi, c'est presque toujours l'enchaîner. Je réclame pour moi la mission de ramener les otages à leurs parens; je veux mettre tous mes soins à faire valoir un projet dont je suis l'auteur, et ajouter à un présent, déjà si considérable par lui-même, tout le prix qui dépendra de moi. » Bostar, qui n'avait point la ruse du génie carthaginois, se laisse persuader. Abelux alors s'échappe la nuit subitement, s'avance vers les postes ennemis, et s'abouche avec quelques auxiliaires espagnols, qui le conduisent vers Scipion, auquel il découvre son dessein. La parole donnée de part et d'autre, le temps et le lieu arrêtés pour la remise des otages, il retourne à Sagonte. Il passe le jour suivant à régler avec Bostar les mesures d'exécution. Il a pris congé de lui; et, comme ils sont convenus qu'il partira de nuit, afin de tromper la vigilance des Romains, il va, à l'heure fixée avec Scipion, réveiller les gardiens des otages, et, comme s'il fût, sans le vouloir, tombé dans un piège, il les conduit à l'embuscade que sa perfidie a préparée. Les otages sont menés dans le camp de Scipion; et, pour leur restitution, tout se passe de la même manière et dans le même ordre qu'Abelux l'a déterminé avec Bostar, excepté qu'on n'agit plus alors au nom des Carthaginois. Un tel bienfait, de la part des Romains, excita une gratitude bien plus vive que s'il fût venu des Carthaginois. Car ces despotes, qui s'étaient montrés si fiers dans la prospérité, pouvaient paraître n'avoir été adoucis que par le malheur et par la crainte; tandis que les Romains, qui n'avaient point contre eux d'anciennes préventions,

quoque et Carthaginienses concedere in tecta coegit, intervenisset.

XXIII. Hæc in Hispania quoque secunda æstate punici belli gesta, quum in Italia paullum intervalli cladibus romanis solers cunctatio Fabii fecisset : quæ ut Annibalem non mediocri sollicitum cura habebat, tandem eum militiæ magistrum delegisse Romanos cernentem, qui bellum ratione, non fortuna, gereret ; ita contemta erat inter cives, armatos pariter togatosque; utique postquam, absente eo, temeritate magistri equitum, læto verius dixerim, quam prospero eventu, pugnatum fuerat. Accesserant duæ res ad augendam invidiam dictatoris : una fraude ac dolo Annibalis, quod, quum a perfugis ei monstratus ager dictatoris esset, omnibus circa solo æquatis, ab uno eo ferrum ignemque et vim omnem hostium abstineri jussit, ut occulti alicujus pacti ea merces videri posset : altera ipsius facto, primo forsitan dubio, quia non exspectata in eo senatus auctoritas est; ad extremum haud ambigue in maximam laudem verso, in permutandis captivis : quod, sicut primo punico bello factum erat, convenerat inter duces romanum pœnumque, ut, quæ pars plus reciperet, quam daret, argenti pondo bina et selibras in militem præstaret. Ducentos

signalaient les premiers instans de leur arrivée par un acte de clémence et de générosité : et l'habileté reconnue d'Abelux n'était point d'un stérile secours pour le nouveau parti qu'il embrassait. Déjà tout tendait à une défection générale ; elle eût même éclaté sur-le-champ, sans l'hiver, qui força les Romains et les Carthaginois à se retirer dans leurs cantonnemens.

XXIII. Voilà ce qui se passa en Espagne, la seconde année de l'expédition des Carthaginois, tandis qu'en Italie la sage lenteur de Fabius avait mis quelque intervalle aux défaites de la république. Mais, si Annibal était vivement alarmé d'un système qui lui prouvait qu'enfin Rome avait choisi un général dont le génie dans la guerre donnait tout au calcul, et rien au hasard, la prudence du dictateur était également décriée à la ville et à l'armée, surtout depuis qu'en l'absence de Fabius, la témérité du maître de la cavalerie avait obtenu l'apparence plutôt que la réalité d'un succès. Deux motifs avaient encore contribué à augmenter la jalousie qu'on portait au dictateur. D'abord, une ruse, une perfidie d'Annibal, à qui des transfuges avaient fait connaître une terre appartenant à Fabius ; il avait ordonné qu'au milieu des champs voisins, rasés jusqu'au sol, celui du dictateur fût seul préservé du fer, de la flamme, et de toute violence hostile, afin que cette préférence parût être le prix de quelque pacte secret. Ensuite, une démarche de Fabius, qui d'abord put sembler équivoque, parce qu'il n'avait point attendu l'autorisation du sénat, mais qui finit par tourner, d'une manière éclatante, à sa plus grande gloire ; je veux parler de l'échange des prisonniers. D'après ce qui s'était pratiqué, à cet égard, dans la première guerre punique, les deux généraux,

quadraginta septem quum plures Romanus, quam Pœnus, recepisset, argentumque pro eis debitum, sæpe jactata in senatu re, quoniam non consuluisset patres, tardius erogaretur; inviolatum ab hoste agrum, misso Romam Quinto filio, vendidit, fidemque publicam inpendio privato exsolvit. Annibal pro Geronii mœnibus, cujus urbis, captæ atque incensæ ab se, in usum horreorum pauca reliquerat tecta, in stativis erat: inde frumentatum duas exercitus partes mittebat; cum tertia ipse expedita in statione erat, simul castris præsidio, et circumspectans, necunde inpetus in frumentatores fieret.

XXIV. Romanus tunc exercitus in agro Larinati erat: præerat Minucius magister equitum, profecto, sicut ante dictum est, ad urbem dictatore. Ceterum castra, quæ in monte alto ac tuto loco posita fuerant, jam in planum deferuntur; agitabanturque pro ingenio ducis consilia calidiora, ut inpetus aut in frumentatores palatos, aut in castra relicta cum levi præsidio, fieret. Nec Annibalem fefellit, cum duce mutatam esse belli rationem, et ferocius, quam consultius, rem hostes gesturos. Ipse autem (quod minime quis crederet), quum hostis propius esset, tertiam partem militum frumentatum, duabus in castris retentis, dimisit: dein castra ipsa propius hostem movit, duo ferme a Geronio millia, in tumulum hosti

Annibal et Fabius, étaient convenus que celui qui en recevrait plus qu'il n'en donnerait, paierait cinq marcs d'argent par chaque soldat. Comme il s'était trouvé deux cent quarante-sept prisonniers romains de plus, et que la somme due pour leur rançon, et souvent demandée au sénat, mécontent de n'avoir pas été consulté, se faisait trop attendre, ce champ, que l'ennemi avait laissé intact, Fabius envoya à Rome son fils Quintus pour le vendre, et acquitta ainsi de ses propres deniers une dette publique. Annibal avait établi ses lignes au pied des murs de Geronium, ville qu'il avait prise et brûlée, mais dont il avait réservé quelques maisons, pour en faire des magasins. De là il envoyait les deux tiers de son armée faire provision de blé dans la campagne; le reste, sous ses ordres, sous sa surveillance immédiate, se tenait toujours prêt, soit à défendre le camp, soit à soutenir ses fourrageurs, en cas de surprise et d'attaque.

XXIV. L'armée romaine était alors sur le territoire de Larinum, commandée par Minucius, maître de la cavalerie, depuis le départ du dictateur pour Rome, ainsi que je l'ai dit plus haut. Les troupes étaient accoutumées à camper en sûreté sur les hauteurs: aussitôt il les fait descendre en plaine; il médite des projets hardis et conformes à la fougue de son caractère; tantôt il veut fondre sur les fourrageurs carthaginois répandus dans la campagne, et tantôt attaquer leur camp, où il ne restait plus qu'une faible garde. Annibal s'aperçut que la méthode de faire la guerre avait changé avec le nouveau général, et que la témérité aurait plus de part que la prudence aux entreprises de l'ennemi. Pour lui, qui le croirait? malgré le voisinage des Romains, il envoya au fourrage le tiers de ses soldats, et retint le reste dans ses lignes.

conspectum ; ut intentum sciret esse ad frumentatores, si qua vis fieret, tutandos. Propior inde ei, atque ipsis inminens Romanorum castris tumulus adparuit : ad quem capiendum si luce palam iretur, quia haud dubie hostis breviore via præventurus erat, nocte clam missi Numidæ ceperunt : quos tenentes locum, contemta paucitate, Romani postero die quum dejecissent, ipsi eo transferunt castra. Tum itaque, ut exiguum spatii vallum a vallo aberat, et ipsum totum prope compleverat romana acies, simul et per aversa castra a castris Annibalis equitatus, cum levi armatura emissus in frumentatores, late cædem fugamque hostium palatorum fecit : nec acie certare Annibal ausus ; quia tanta paucitate vix castra, si obpugnarentur, tutari poterat. Jamque artibus Fabii (pars exercitus aberat), jam ferme sedendo et cunctando bellum gerebat, receperatque suos in priora castra, quæ pro Geronii mœnibus erant. Justa quoque acie et conlatis signis dimicatum, quidam auctores sunt : primo concursu Pœnum usque ad castra fusum ; inde, eruptione facta, repente versum terrorem in Romanos : Num. Decimii Samnitis deinde interventu prœlium restitutum. Hunc, principem genere ac divitiis non Boviani modo, unde erat, sed toto Samnio, jussu dictatoris octo millia peditum, et equites quingentos ducentem in castra, ab tergo quum adparuisset Annibali, speciem parti utrique præbuisse novi præsidii, cum Q. Fabio ab Roma veniem-

Ensuite il s'approcha encore de Minucius, et vint camper à deux milles environ de Geronium, sur une éminence, en vue de ses adversaires, comme pour leur faire connaître qu'il était prêt, en cas d'attaque, à soutenir ses fourrageurs. Bientôt une autre colline plus voisine des Romains, et qui dominait leur camp, s'est offerte à ses regards : mais jugeant que, s'il voulait s'en rendre maître en plein jour, il serait prévenu par l'ennemi, qui en était moins éloigné que lui, il détacha, dans la nuit, quelques Numides, qui s'en emparèrent. Mais ils ne purent se maintenir dans ce poste contre les Romains, qui, dédaignant leur petit nombre, les débusquèrent le lendemain, et s'établirent eux-mêmes à leur place. Les deux camps se trouvaient alors fort rapprochés, et l'espace qui les séparait était rempli presque tout entier par les Romains rangés en bataille, en même temps que, par les derrières de leurs retranchemens, ils faisaient sortir leur cavalerie et leurs troupes légères, qui fondirent sur les fourrageurs, en tuèrent une partie, et dispersèrent au loin le reste. Annibal n'osa point accepter le combat, parce qu'il lui restait trop peu de ressources pour défendre son camp, si l'on entreprenait de le forcer. Il eut recours à la méthode de Fabius : une partie de son armée était absente; il se réduisit à une inaction presque totale, et reporta même ses soldats, vers leur premier camp, sous les murs de Geronium. Quelques auteurs prétendent qu'il y eut aussi une bataille dans les règles, et qu'au premier choc les Carthaginois furent repoussés jusque dans leurs lignes ; mais qu'ayant fait une sortie vigoureuse, ils répandirent à leur tour la terreur parmi les Romains ; et qu'ensuite l'arrivée du Samnite Num. Decimius rétablit le combat. Ce guerrier, ajoutent-ils, qui,

tis : Annibalem insidiarum quoque aliquid timentem recepisse suos; Romanum insecutum, adjuvante Samnite, duo castella eo die expugnasse; sex millia hostium cæsa, quinque admodum Romanorum : tamen in tam pari prope clade, famam egregiæ victoriæ cum vanioribus literis magistri equitum Romam perlatam.

XXV. De his rebus persæpe et in senatu et in concione actum est. Quum, læta civitate, dictator unus nihil nec famæ, nec literis crederet; ut vera omnia essent, secunda se magis, quam adversa, timere diceret : tum M. Metilius, tribunus plebis, « id enim ferendum esse negat. Non præsentem solum dictatorem obstitisse rei bene gerendæ, sed absentem etiam gestæ obstare : et in ducendo bello sedulo tempus terere, quo diutius in magistratu sit, solusque et Romæ et in exercitu imperium habeat. Quippe consulum alterum in acie cecidisse; alterum, specie classis punicæ persequendæ, procul ab Italia ablegatum. Duos prætores Sicilia atque Sardinia occupatos, quorum neutra hoc tempore provincia prætore egeat. M. Minucium magistrum equitum, ne hostem

par sa naissance et par ses richesses, tenait le rang le plus distingué, et dans le Bovianum, sa patrie, et même dans tout le Samnium, avait été chargé par le dictateur de conduire au camp romain huit mille hommes de pied et cinq cents chevaux. En le voyant paraître derrière l'armée d'Annibal, les deux partis pensèrent que c'était un nouveau renfort venu de Rome avec Q. Fabius. Annibal, craignant une surprise, fit sonner la retraite; les Romains s'élancèrent à sa poursuite, et, avec l'aide du vaillant Samnite, emportèrent, ce jour-là, deux redoutes. Les Carthaginois eurent six mille hommes de tués, et les Romains cinq mille; et, malgré une perte à peu près égale des deux côtés, le bruit d'une éclatante victoire, sur la foi d'une lettre pleine de jactance du maître de la cavalerie, se répandit dans Rome.

XXV. On s'entretint, plusieurs jours de suite, de ces évènemens dans le sénat et dans l'assemblée du peuple. Au milieu de l'allégresse générale, le dictateur seul n'en croyait ni la renommée, ni la lettre de Minucius. «Lors même que tout serait vrai, de tels avantages, disait-il, sont plus à redouter que des revers.» Alors M. Metilius, tribun du peuple, s'écrie «qu'il n'est plus possible de souffrir une telle injustice. Présent, le dictateur a mis obstacle aux succès des armes romaines; absent, il détruit ceux même qu'elles ont obtenus. Il n'apporte tant de soin à prolonger la campagne que pour se perpétuer dans sa dictature, et rester seul maître à Rome et à l'armée. L'un des consuls a été tué à Trasimène; l'autre, sous prétexte qu'on l'envoyait à la poursuite de la flotte carthaginoise, a été relégué loin de l'Italie. Les deux préteurs sont en Sicile et en Sardaigne, bien que ni l'une ni l'autre de ces provinces n'aient besoin de pré-

videret, ne quid rei bellicæ gereret, prope in custodiam habitum. Itaque, hercule, non Samnium modo, quo jam, tamquam trans Iberum agro, Pœnis concessum sit, et campanum, calenumque, et falernum agros pervastatos esse, sedente Casilini dictatore, et legionibus populi romani agrum suum tutante: exercitum cupientem pugnare, et magistrum equitum, clausos prope intra vallum retentos; tamquam hostibus captivis arma ademta, tandem, ut abscesserit inde dictator; ut obsidione liberatos, extra vallum egressos fudisse ac fugasse hostes. Quas ob res, si antiquus animus plebi romanæ esset, audacter se laturum fuisse de abrogando Q. Fabii imperio: nunc modicam rogationem promulgaturum de æquando magistri equitum et dictatoris jure: nec tamen ne ita quidem prius mittendum ad exercitum Q. Fabium, quam consulem in locum C. Flaminii subfecisset.» Dictator concionibus se abstinuit, in actione minime populari; ne in senatu quidem satis æquis auribus audiebatur, tunc quum hostem verbis extolleret, bienniique clades per temeritatem atque inscientiam ducum acceptas referret: «magistroque equitum, quod contra dictum suum pugnasset, rationem diceret reddendam esse. Si penes se summa imperii consiliique sit, propediem effecturum, ut sciant homines, bono imperatori haud magni fortunam momenti esse: mentem rationemque dominari. Se in tempore et sine ignominia servasse exercitum, quam multa millia

teur. M. Minucius, maître de la cavalerie, avec l'ordre de ne point voir l'ennemi, de ne faire aucun exploit guerrier, est tenu, pour ainsi dire, aux arrêts. Aussi, grâces au ciel, le Samnium, dont on a fait cession aux Carthaginois, comme de l'Espagne au delà de l'Èbre, et avec lui la Campanie, le Calène et le Falernum, ont été complètement dévastés, tandis que le dictateur restait à Casilinum dans l'inaction, ou qu'il n'employait les légions de la république qu'à la défense de sa propriété personnelle. Malgré le désir que les troupes et le maître de la cavalerie avaient de combattre, Q. Fabius les a, en quelque sorte, enfermés dans leurs retranchemens : comme à des prisonniers de guerre, il leur a arraché les armes des mains. Enfin, rendus à la liberté, par l'absence du dictateur, ils sont sortis de leur prison, ils ont battu et mis en fuite l'ennemi. Ces puissans motifs l'eussent engagé, si le peuple avait encore l'ame vraiment romaine, à réclamer hardiment qu'on ôtât la dictature à Fabius; aujourd'hui, il se borne à demander que l'on investisse d'un égal pouvoir le dictateur et le maître de la cavalerie, sans permettre toutefois à Q. Fabius de rejoindre les drapeaux, avant d'avoir élu un autre consul à la place de C. Flaminius. » Fabius s'abstint de répondre devant le peuple, que ses discours n'auraient certes point flatté. Au sénat même, on l'entendait, avec assez de défaveur, exalter l'ennemi, rejeter les défaites que l'on avait essuyées, depuis deux ans, sur la témérité et l'inexpérience des généraux, et déclarer que « le maître de la cavalerie, pour avoir combattu contre ses ordres, aurait à lui rendre compte de sa conduite. Il ajoutait que, si le pouvoir suprême et la direction des plans restaient entre ses mains, il se flattait de les convaincre tous bientôt qu'un

hostium occidisse, majorem gloriam esse. » Hujus generis orationibus frustra habitis, et consule creato M. Atilio Regulo, ne præsens de jure imperii dimicaret, pridie quam rogationis ferendæ dies adesset, nocte ad exercitum abiit. Luce orta, quum plebis concilium esset, magis tacita invidia dictatoris favorque magistri equitum animos versabat, quam satis audebant homines ad suadendum, quod vulgo placebat, prodire : et, favore superante, auctoritas tamen rogationi deerat. Unus inventus est suasor legis C. Terentius Varro, qui priore anno prætor fuerat, loco non humili solum, sed etiam sordido, ortus: patrem lanium fuisse ferunt, ipsum institorem mercis, filioque hoc ipso in servilia ejus artis ministeria usum.

XXVI. Is juvenis, ubi ex eo genere questus pecunia a patre relicta animos ad spem liberalioris fortunæ fecit, togaque et forum placuere, proclamando pro sordidis hominibus caussisque adversus rem et famam bonorum, primum in notitiam populi, deinde ad honores pervenit: quæstura quoque et duabus ædilitatibus, plebeia et curuli, postremo et prætura perfunctus, jam ad consulatus spem quum adtolleret animos, haud parum callide auram favoris popularis ex dictatoria invidia petiit, scitique

bon général sait peu compter sur la fortune, mais la maîtriser par la prudence et par le génie. Avoir, dans ces conjonctures, sauvé à l'armée de nouveaux affronts, n'est-ce pas une plus grande gloire que d'avoir taillé en pièces des milliers d'ennemis?» Après quelques discours de ce genre, qui ne furent guère écoutés, il nomma consul M. Atilius Regulus; et, pour ne pas être réduit à défendre devant le peuple les droits de son autorité, la veille du jour où la loi allait être soumise aux suffrages, il retourna, de nuit, au camp. Le lendemain, le peuple se rendit de bonne heure à l'assemblée. La jalousie que l'on portait à Fabius, et la faveur dont Minucius était l'objet, occupaient tous les esprits : néanmoins personne n'osait se mettre en avant pour adresser à la multitude une demande qui ne pouvait que lui être agréable; et, malgré l'enthousiasme général, aucune voix ne s'élevait pour proposer la loi. Il ne se trouva qu'un seul homme pour l'appuyer, C. Terentius Varron, préteur l'année précédente, d'une naissance plus qu'obscure, ignoble même. Son père, dit-on, avait été boucher, colportant la viande qu'il devait vendre, et son fils même avait été employé à ce métier bas et servile.

XXVI. Le jeune Varron, dont le père avait acquis de l'aisance par ce genre de trafic, une fois maître de sa fortune, aspira à un état plus honorable : il tourna ses vues vers le barreau et les affaires publiques; et, devenant le défenseur des hommes de rien et des mauvaises causes, l'antagoniste des richesses et de la réputation des citoyens vertueux, il se fit d'abord quelque célébrité, et parvint ensuite aux honneurs. Après avoir été questeur, édile plébéien, édile curule, et enfin préteur, il éleva son ambition jusqu'au consulat, saisit avec assez d'adresse

plebis unus gratiam tulit. Omnes eam rogationem, quique Romæ, quique in exercitu erant, æqui atque iniqui, præter ipsum dictatorem, in contumeliam ejus latam acceperunt; ipse, qua gravitate animi criminantes se ad multitudinem inimicos tulerat, eadem et populi in se sævientis injuriam tulit: acceptisque in ipso itinere literis senatusconsulti de æquato imperio, satis fidens, haudquaquam cum imperii jure artem imperandi æquatam, cumque invicto a civibus hostibusque animo ad exercitum rediit.

XXVII. Minucius vero, quum jam ante vix tolerabilis fuisset secundis rebus ac favore vulgi, tum utique inmodice inmodesteque, non Annibale magis victo ab se, quam Q. Fabio, gloriari: « Illum in rebus asperis unicum ducem ac parem quæsitum Annibali, majorem minori, dictatorem magistro equitum, quod nulla memoria habeat annalium, jussu populi æquatum in eadem civitate, in qua magistri equitum virgas ac secures dictatoris tremere atque horrere soliti sint. In tantum suam felicitatem virtutemque enituisse! Ergo secuturum se fortunam suam, si dictator in cunctatione ac segnitie, deorum hominumque judicio damnata, perstaret. » Itaque, quo die primum congressus est cum Q. Fabio, « statuendum omnium primum, ait, esse, quemadmodum imperio æquato utantur. Se optimum ducere, aut diebus alternis, aut,

le vent de la faveur populaire, en se joignant aux ennemis du dictateur, et eut seul tout le mérite du plébiscite porté contre lui. Cette loi, aux yeux de tous ceux qui étaient à Rome, ou dans l'armée, des amis et des ennemis de Fabius, fut regardée comme un outrage pour le dictateur: lui seul n'en jugea pas ainsi; il avait bravé toutes les inculpations de ses ennemis auprès du peuple; il opposa le même courage à l'injustice, au déchaînement de la multitude. Il reçut en chemin la lettre et le sénatus-consulte qui lui égalaient son inférieur: mais, bien convaincu qu'avec le partage de l'autorité on n'avait pu diviser aussi le talent de commander, Fabius, toujours invincible aux attaques de ses concitoyens comme à celles de l'ennemi, vint rejoindre son armée.

XXVII. Pour Minucius, à qui le succès et la faveur du peuple avaient déjà inspiré un orgueil intolérable, il ne garda plus aucune mesure, aucune modération; il se glorifiait d'avoir triomphé de Q. Fabius autant que d'Annibal, et s'écriait: «Ce fameux capitaine, appelé seul à sauver l'état ébranlé, ce dictateur incomparable, ce digne adversaire d'Annibal, a vu son subalterne devenir son égal, le maître de la cavalerie élevé jusqu'à la dictature, par un plébiscite, sans exemple dans les annales de Rome, et cela dans une ville où le seul aspect des haches et des faisceaux du dictateur fait frémir et trembler les maîtres de la cavalerie. Tant le bonheur et le courage de Minucius ont jeté un vif éclat! A l'avenir, il suivra sa fortune, alors même que le dictateur voudrait persévérer dans une honteuse inaction, condamnée au tribunal des dieux et des hommes.» Aussi, le premier jour qu'il rencontre Fabius: «Avant tout, dit-il, il faut régler la manière dont nous userons du commandement,

si majora intervalla placerent, partitis temporibus, alterius summum jus imperiumque esse : ut par hosti non solum consilio, sed viribus etiam esset, si quam occasionem rei gerendæ habuisset. » Q. Fabio haudquaquam id placere : « omnia enim fortunam habituram, quæcumque temeritas collegæ habuisset. Sibi communicatum cum illo, non ademtum, imperium esse. Itaque se numquam volentem parte, qua posset, rerum consilio gerendarum cessurum : nec se tempora aut dies imperii cum eo, exercitus divisurum, suisque consiliis, quoniam omnia non liceret, quæ posset, servaturum. » Ita obtinuit, uti legiones, sicut consulibus mos esset, inter se dividerent : prima et quarta Minucio, secunda et tertia Fabio evenerunt. Item equites pari numero, sociumque et latini nominis auxilia diviserunt : castris se quoque separari magister equitum voluit.

XXVIII. Duplex inde Annibali gaudium fuit ; neque enim quidquam eorum, quæ apud hostes agerentur, eum fallebat, et perfugis multa indicantibus, et per suos explorantem : nam et liberam Minucii temeritatem se suo modo captaturum, et solertiæ Fabii dimidium virium decessisse. Tumulus erat inter castra Minucii Pœnorumque : eum qui occupasset, haud dubie iniquiorem erat hosti locum facturus : eum non tam capere sine certamine volebat Annibal (quamquam id operæ pretium

désormais égal entre nous. Je pense que le mieux à faire est d'exercer chacun alternativement, un jour ou plus, si on le veut ainsi, un empire absolu sur les troupes, afin que chacun de nous puisse opposer à l'ennemi même habileté et forces égales, s'il se présente quelque occasion d'obtenir un succès.» Mais Q. Fabius fut loin de goûter une telle proposition : persuadé que ce serait abandonner tout à la fortune que de tout livrer à la témérité de son collègue, il répondit : « Oui, je dois vous céder la moitié du commandement, mais non me l'ôter tout-à-fait. Jamais je ne m'enlèverai volontairement les moyens de diriger, autant que possible, les opérations par la prudence. Point de partage entre nous par jour et à tour de rôle : divisons l'armée; et, si ma circonspection ne peut la sauver tout entière, que j'en sauve du moins une partie.» Il fit donc décider qu'ils se partageraient les légions, d'après l'usage établi entre les consuls. La première et la quatrième échurent à Minucius; la seconde et la troisième à Fabius. Un autre partage eut lieu aussi pour la cavalerie, les troupes alliées et les auxiliaires du Latium. Minucius voulut même avoir son camp séparé.

XXVIII. Annibal ressentit alors une double joie; car rien de ce qui se passait dans l'armée romaine ne lui échappait, à cause des nombreux rapports des transfuges et de ses espions. Ainsi la témérité de Minucius, désormais libre d'agir, lui offrait une proie certaine; et la prudence de Fabius avait perdu la moitié de ses forces. Il y avait une éminence entre le camp de Minucius et celui des Carthaginois : se rendre maître de cette colline, c'était s'assurer un grand avantage sur l'ennemi. Annibal songeait moins à s'emparer, sans coup férir, de ce poste, dont il connaissait l'importance, qu'à trouver ainsi

erat), quam caussam certaminis cum Minucio, quem semper obcursurum ad obsistendum satis sciebat, contrahere. Ager omnis medius erat prima specie inutilis insidiatori, quia non modo silvestre quidquam, sed ne vepribus quidem vestitum habebat: re ipsa natus tegendis insidiis, eo magis quod in nuda valle nulla talis fraus timeri poterat: et erant in amfractibus cavæ rupes, ut quædam earum ducenos armatos possent capere. In has latebras, quot quemque locum apte insidere poterant, quinque millia conduntur peditum equitumque. Necubi tamen aut motus alicujus temere egressi, aut fulgor armorum fraudem in valle tam aperta detegeret, missis paucis prima luce ad capiendum, quem ante diximus, tumulum, avertit oculos hostium. Primo statim conspectu contemta paucitas ac sibi quisque deposcere pellendos inde hostes: ad locum capiendum dux ipse inter stolidissimos ferocissimosque ad arma vocat; et vanis animis et minis increpat hostem. Principio levem armaturam dimittit, deinde conferto agmine mittit equites: postremo, quum hostibus quoque subsidia mitti videret, instructis legionibus procedit. Et Annibal, laborantibus suis alia atque alia, crescente certamine, mittens auxilia peditum equitumque, jam justam expleverat aciem, ac totis utrimque viribus certabatur. Prima levis armatura Romanorum, præoccupatum inferiore loco succedens tumulum, pulsa detrusaque terrorem in succedentem intulit equitem, et ad signa

une occasion de combattre Minucius, qui, sans doute, ne manquerait pas d'accourir pour l'empêcher de s'y établir. Tout le terrain intermédiaire était en apparence peu propre à une embuscade, parce que ni bois, ni buissons même, n'en couvraient la moindre partie : mais, au fond, point de lieu plus propice à masquer un piège; car le moyen, dans une vallée toute nue, de redouter la moindre surprise. Toutefois les ravins recélaient des enfoncemens de rochers, dont quelques-uns pouvaient contenir jusqu'à deux cents soldats. Annibal les distribue dans ces cavités, d'après la proportion que chaque endroit pouvait comporter, et parvient à y cacher cinq mille hommes, tant cavaliers que fantassins. Mais, de peur qu'un mouvement indiscret ou l'éclat des armes ne décèle le stratagème dans une plaine si découverte, il fait partir, au point du jour, un petit nombre de soldats, pour s'emparer de la hauteur dont j'ai parlé, et détourne ainsi l'attention de l'ennemi. Les Romains méprisèrent d'abord cette poignée d'hommes, et ce fut à qui s'offrirait le premier pour les chasser de leur position. Jaloux de la leur enlever, Minucius lui-même, à la tête des plus téméraires et des plus fougueux, crie aux armes, et, dans sa vaine arrogance, n'épargne pas les menaces aux Carthaginois. D'abord il détache contre eux les troupes légères, puis sa cavalerie, par gros pelotons; et, comme il voit que ses adversaires reçoivent aussi du renfort, il s'avance avec ses légions rangées en bataille. Annibal, qui, pour soutenir les siens, leur envoyait, de momens en momens, à mesure que le combat s'échauffait, des secours d'infanterie et de cavalerie, avait fini par engager une action générale, et les deux partis étaient aux prises avec toutes leurs forces. Les troupes légères des Romains,

legionum refugit : peditum acies inter perculsos inpavida sola erat, videbaturque, si justa aut si recta pugna esset, haudquaquam inpar futura : tantum animorum fecerat prospere ante paucos dies res gesta! Sed exorti repente insidiatores eum tumultum terroremque in latera utrimque ab tergoque incursantes, fecerunt, ut neque animus ad pugnam, neque ad fugam spes cuiquam superesset.

XXIX. Tunc Fabius, primo clamore paventium audito, dein conspecta procul turbata acie, « Ita est, inquit, non celerius, quam timui, deprehendit fortuna temeritatem. Fabio æquatus imperio Annibalem et virtute et fortuna superiorem videt. Sed aliud jurgandi succensendique tempus erit : nunc signa extra vallum proferte. Victoriam hosti extorqueamus, confessionem erroris civibus. » Jam magna ex parte cæsis aliis, aliis circumspectantibus fugam, Fabiana se acies repente, velut cœlo demissa, ad auxilium ostendit. Itaque, priusquam ad conjectum teli veniret, aut manum consereret, et suos a fuga effusa, et ab nimis feroci pugna hostes continuit : qui solutis ordinibus vage dissipati erant, undique confugerunt ad integram aciem ; qui plures simul terga dederant, conversi in hostem, volventesque orbem, nunc

qui commencèrent l'attaque, obligées de gravir l'éminence occupée par les Carthaginois, furent repoussées et renversées sur la cavalerie qui montait après elles, y portèrent le désordre, et vinrent se réfugier vers les aigles des légions. L'infanterie, au milieu de l'alarme générale, déployait seule un front intrépide; et certes, si ce n'eût été qu'un combat ordinaire et régulier, elle était en état de disputer vivement la victoire: tant sa valeur avait été animée par le succès obtenu quelques jours auparavant! Mais les Carthaginois embusqués paraissent tout à coup, la prennent en queue et en flanc, et y jettent tant de désordre et de terreur, qu'il ne reste plus aux Romains ni le courage de se défendre, ni l'espoir de fuir.

XXIX. Alors Fabius, aux premiers cris d'effroi qu'il entendit, ayant aperçu de loin toute l'armée en déroute: « Voilà donc, dit-il, mes craintes trop tôt vérifiées! La témérité a donné prise à la fortune. Celui qu'on a fait, en pouvoir, l'égal de Fabius, trouve dans Annibal un maître aussi heureux qu'intrépide. Mais à demain les reproches et le courroux. Aujourd'hui, soldats, quittez vos retranchemens. Arrachons à l'ennemi la victoire, à nos concitoyens l'aveu de leur erreur. » Déjà une grande partie des troupes de Minucius était taillée en pièces, ou ne songeait qu'à la fuite, quand tout à coup les légions de Fabius, qui semblent venir du ciel, leur présentent un secours inespéré. Aussi le dictateur n'était pas encore à la portée du trait, ni en mesure d'attaquer, que déjà les Romains avaient cessé de fuir avec tant de précipitation, et les Carthaginois de les poursuivre avec tant de fureur. Ceux qui, après avoir rompu leurs rangs, se sont dispersés sur plusieurs points, se replient tous vers la

sensim referre pedem, nunc conglobati restare: ac jam prope una acies facta erat victi atque integri exercitus, inferebantque signa in hostem; quum Pœnus receptui cecinit, palam ferente Annibale ab se Minucium, se a Fabio victum. Ita per variam fortunam diei majore parte exacta, quum in castra reditum esset, Minucius, convocatis militibus, « Sæpe ego, inquit, audivi, milites, eum primum esse virum, qui ipse consulat, quid in rem sit; secundum eum, qui bene monenti obediat: qui nec ipse consulere, nec alteri parere sciat, eum extremi ingenii esse. Nobis quoniam prima animi ingeniique negata sors est, secundam ac mediam teneamus: et, dum imperare discimus, parere prudenti in animum inducamus. Castra cum Fabio jungamus: ad prætorium ejus signa quum tulerimus, ubi ego eum parentem adpellavero, quod beneficio ejus erga nos ac majestate ejus dignum est; vos, milites, eos, quorum vos modo arma dextræque texerunt, patronos salutabitis; et, si nihil aliud, gratorum certe nobis animorum gloriam dies hæc dederit. »

XXX. Signo dato, conclamatur inde, ut conligantur vasa: profecti et agmine incedentes ad dictatoris castra in admirationem et ipsum, et omnes, qui circa erant,

nouvelle armée; ceux dont la déroute a été complète, font volte-face, et se forment en cercle: tantôt ils reculent pas à pas, tantôt ils résistent en corps. Et déjà les vaincus et les légions encore toutes fraîches ne formaient, pour ainsi dire, qu'une seule armée, qui allait fondre sur les Carthaginois, lorsque Annibal fait sonner la retraite, en avouant hautement que, s'il a triomphé de Minucius, Fabius, à son tour, l'a vaincu. Après ces chances de succès et de revers qui occupèrent la plus grande partie de la journée, Minucius, de retour dans son camp, assembla son armée: «Soldats, dit-il, j'ai souvent ouï dire que le premier titre à la gloire est de prendre par soi-même un bon parti, dans l'occasion; le second, de suivre les sages avis qu'on nous donne: mais que celui qui ne sait ni commander, ni obéir, tombe au dernier degré de l'incapacité. Pour nous, puisque le sort nous a refusé le premier apanage, celui du talent et du génie, bornons-nous au mérite intermédiaire qui tient la seconde place après lui; et, tandis que nous apprenons à commander, déterminons-nous à obéir à l'expérience. Joignons-nous à Fabius, portons nos étendards près de sa tente; et là, quand je l'aurai salué du nom de père, de ce nom si bien dû au service signalé qu'il vient de nous rendre et à la dignité de son caractère, vous aussi, soldats, arrivés devant les braves dont les armes et le bouclier vous ont protégés contre l'ennemi, vous les saluerez comme vos patrons: à défaut d'une autre gloire, obtenons-nous du moins, en ce jour, celle de la reconnaissance. »

XXX. Le signal est donné, et un cri annonce les préparatifs du départ: on se met en marche vers le camp du dictateur. A cette vue, l'étonnement de Fabius et de

converterunt. Ut constituta sunt ante tribunal signa, progressus ante alios magister equitum, quum *patrem* Fabium adpellasset, circumfusosque militum ejus totum agmen *patronos* consalutasset: «Parentibus, inquit, meis, dictator (quibus te modo nomine, quo fando possum, æquavi), vitam tantum debeo: tibi quum meam salutem, tum omnium horum. Itaque plebeiscitum, quo oneratus magis, quam honoratus sum, primus antiquo abrogoque: et, quod tibi mihique, quod exercitibusque his tuis, servato ac conservatori, sit felix, sub imperium auspiciumque tuum redeo, et signa hæc legionesque restituo. Tu, quæso, placatus me magisterium equitum, hos ordines suos quemque tenere jubeas.» Tum dextræ interjunctæ, militesque, concione dimissa, a notis ignotisque benigne atque hospitaliter invitati: lætusque dies, ex admodum tristi paullo ante ac prope exsecrabili, factus. Romæ, ut est perlata fama rei gestæ, dein literis non magis ipsorum imperatorum, quam vulgo militum ex utroque exercitu adfirmata, pro se quisque Maximum laudibus ad cœlum ferre. Par gloria apud Annibalem hostesque Pœnos erat: ac tum demum sentire, cum Romanis atque in Italia bellum esse. Nam biennio ante adeo et duces romanos et milites spreverant, ut vix cum eadem gente bellum esse crederent, cujus terribilem eam famam a patribus accepissent. Annibalem quoque ex acie redeuntem dixisse ferunt, « tandem eam nubem,

tous ceux qui l'environnent, est à son comble. Lorsque les aigles sont déposées auprès du tribunal, le maître de la cavalerie, devançant tous les autres, salue Fabius du nom de *père*, en même temps que son armée saluait du nom de *patrons* les soldats répandus autour de leur chef. « Dictateur, dit Minucius, les auteurs de mes jours, auxquels je viens de vous égaler par le titre qui seul peut servir d'expression à ma gratitude, ne m'ont donné que la vie; je vous dois plus encore, puisque vous m'avez sauvé, et, avec moi, tous ces braves. Aussi, ce plébiscite, qui fut plutôt un fardeau qu'un honneur pour moi, le premier, je l'abolis, je l'annule: et puisse cette démarche être d'un heureux augure pour vous, pour moi, pour ces deux armées désormais à vous, et dont l'une a sauvé l'autre! Je rentre sous vos ordres, sous vos auspices; je vous rends ces drapeaux, ces légions. Pour vous, je vous en conjure, oubliez le passé; souffrez que je conserve ma charge de maître de la cavalerie, et chacun de ces guerriers le rang qu'il occupait dans vos troupes. » Ensuite, on se serra mutuellement la main; et, après le conseil, les soldats de Minucius, connus ou inconnus, furent accueillis par ceux de Fabius avec la plus franche cordialité; et l'allégresse vint terminer une journée d'abord si triste, et qui menaçait d'être si funeste à la république. A Rome, dès qu'on eut appris cette nouvelle, et que les lettres des généraux, et plus encore celles des simples soldats des deux armées, l'eurent confirmée, chacun, par des éloges, éleva jusqu'au ciel le nom de *Maximus*. Il n'acquit pas moins de gloire auprès d'Annibal et des Carthaginois, ses ennemis; et, de ce jour enfin, ils sentirent qu'ils faisaient la guerre aux Romains et en Italie: car, les deux années précédentes, ils

quæ sedere in jugis montium solita sit, cum procella imbrem dedisse. »

XXXI. Dum hæc geruntur in Italia, Cn. Servilius Geminus consul cum classe centum viginti navium, circumvectus Sardiniæ et Corsicæ oram, et obsidibus utrimque acceptis, in Africam transmisit: et, priusquam in continentem exscensiones faceret, Menige insula vastata, et ab incolentibus Cercinam, ne et ipsorum ureretur diripereturque ager, decem talentis argenti acceptis, ad litora Africæ accessit, copiasque exposuit. Inde ad populandum agrum ducti milites, navalesque socii juxta effusi, ac si insulis cultorum egentibus prædarentur: itaque in insidias temere inlati, quum a frequentibus palantes, ab locorum gnaris ignari circumvenirentur, cum multa cæde ac fœda fuga retro ad naves compulsi sunt. Ad mille hominum, cum his Sempronio Blæso quæstore, amissum: classis, a litoribus hostium plenis trepide soluta, in Siciliam cursum tenuit: traditaque Lilybæi T. Otacilio prætori, ut ab legato ejus P. Sura Romam reduceretur, ipse, per Siciliam pedibus profectus, freto in Italiam trajecit, literis Q. Fabii adcitus et ipse, et collega ejus M. Atilius, ut exercitus ab se, exacto jam prope semestri imperio, acciperent. Omnium prope annales Fabium

avaient eu un tel mépris pour les chefs et pour les soldats de Rome, qu'à peine ils croyaient combattre cette même nation dont leurs pères leur avaient laissé une idée si terrible. On rapporte encore ce mot d'Annibal revenant du champ de bataille : « Enfin cette nuée, qui s'arrêtait d'ordinaire sur le sommet des monts, vient de se résoudre en pluie, et d'éclater en orage. »

XXXI. Tandis que ces évènemens se passent en Italie, le consul Cn. Servilius Geminus, à la tête d'une escadre de cent vingt voiles, après avoir doublé la côte de Sardaigne et de Corse, et, dans les deux îles, exigé des otages, cingla vers l'Afrique. Avant de faire aucune descente sur le continent, il ravagea l'île de Méninx ; celle de Cercine eût été de même livrée aux flammes et au pillage, si les habitans n'avaient donné dix talens d'argent pour se racheter. Le consul alors s'approcha des rivages de l'Afrique, où il débarqua ses troupes. Bientôt la campagne fut dévastée par les soldats, mêlés aux équipages des vaisseaux : on eût dit, à les voir répandus çà et là, qu'ils saccageaient des îles inhabitées. Mais ils tombèrent imprudemment dans des embuscades : alors, en petit nombre contre de nombreux ennemis, sans connaissance des lieux contre des adversaires qui les connaissaient bien, enveloppés de toutes parts, ils furent horriblement massacrés, réduits à une fuite honteuse, et repoussés jusqu'à leurs vaisseaux. On perdit mille hommes à peu près, et, avec eux, le questeur Sempronius Blésus. La flotte quitta précipitamment ces bords couverts d'ennemis, et se dirigea vers la Sicile : remise, à Lilybée, au préteur T. Otacilius, elle fut ramenée à Rome par son lieutenant P. Sura. Le consul, prenant sa route à travers la Sicile, repassa par le détroit en Italie, d'après une lettre

dictatorem adversus Annibalem rem gessisse tradunt. Cœlius etiam eum primum a populo creatum dictatorem scribit. Sed et Cœlium et ceteros fugit, uni consuli Cn. Servilio, qui tum procul in Gallia provincia aberat, jus fuisse dicendi dictatoris : quam moram quia exspectare territa jam clade civitas non poterat, eo decursum esse, ut a populo crearetur, qui pro dictatore esset : res inde gestas gloriamque insignem ducis et augentes titulum imaginis posteros, ut, qui pro dictatore dictator diceretur, facile obtinuisse.

XXXII. Consules, Atilius Fabiano, Geminus Servilius Minuciano exercitu accepto, hibernaculis mature communitis (extremum autumni erat), Fabii artibus cum summa inter se concordia bellum gesserunt. Frumentatum exeunti Annibali diversis locis opportuni aderant, carpentes agmen, palatosque excipientes : in casum universæ dimicationis, quam omnibus artibus petebat hostis, non veniebant : adeoque inopia est coactus Annibal, ut, nisi tum fugæ speciem abeundo timuisset, Galliam repetiturus fuerit, nulla relicta spe alendi exercitus in eis locis, si insequentes consules eisdem artibus bellum gererent. Quum ad Geronium jam hieme inpediente constitisset bellum, Neapolitani legati Romam venere : ab iis qua-

de Q. Fabius, qui l'avait mandé lui et son collègue M. Atilius, afin de remettre entre leurs mains, à l'époque où les six mois de sa dictature allaient expirer, son armée et celle de Minucius. La plupart des historiens donnent à Fabius le titre de dictateur, dans la guerre contre Annibal. Célius ajoute même qu'il fut le premier exemple d'un dictateur créé par le peuple. Mais Célius et les autres ignoraient sans doute que le seul consul Cn. Servilius, alors dans la Gaule, à une longue distance de Rome, avait le droit de nommer un dictateur. Comme le retard, l'attente, étaient impossibles aux esprits effrayés de la défaite de Trasimène, on recourut à l'expédient d'un prodictateur élu par le peuple. Depuis, les exploits de Fabius, le brillant éclat de sa gloire, et le titre plus relevé dont la postérité décora son image, ont effacé sans peine le nom de prodictateur, et consacré celui de dictateur.

XXXII. Atilius, qui a reçu l'armée de Fabius, et Geminus Servilius, celle de Minucius, commencèrent de bonne heure à fortifier leurs quartiers d'hiver: on était sur la fin de l'automne. Les deux consuls, fidèles aux principes de Fabius, firent régner entre eux un accord parfait pour la conduite de la guerre. Annibal sortait-il dans le dessein de faire provision de blé; d'un côté, ou d'un autre, ils arrivaient à propos pour harceler sa marche, pour surprendre ceux qui s'écartaient, sans toutefois courir la chance d'un engagement général que l'ennemi mettait tout son art à provoquer. Aussi Annibal fut-il réduit à une telle détresse que, s'il n'avait craint de donner l'air d'une fuite à son départ, il aurait regagné la Gaule, n'ayant plus aucun espoir de nourrir son armée dans les lieux où il se trouvait, si les consuls suivans

draginta pateræ aureæ magni ponderis in curiam inlatæ, atque ita verba facta, ut dicerent : « Scire sese, roman populi ærarium bello exhauriri; et quum juxta pro urbibus agrisque sociorum, ac pro capite atque arce Italiæ, urbe romana atque imperio geratur, æquum censuisse Neapolitanos, quod auri sibi quum ad templorum ornatum, tum ad subsidium fortunæ a majoribus relictum foret, eo juvare populum romanum. Si quam opem in sese crederent, eodem studio fuisse oblaturos : gratum sibi patres romanos populumque facturum, si omnes res Neapolitanorum suas duxissent; dignosque judicaverint, ab quibus donum, animo ac voluntate eorum, qui libentes darent, quam re, majus ampliusque, acciperent. » Legatis gratiæ actæ pro munificentia curaque : patera, quæ ponderis minimi fuit, accepta.

XXXIII. Per eosdem dies, speculator carthaginiensis, qui per biennium fefellerat, Romæ deprehensus, præcisisque manibus dimissus; et servi quinque et viginti in crucem acti, quod in campo Martio conjurassent : indici data libertas et æris gravis viginti millia. Legati et ad

persévéraient dans le système de Fabius. Tandis que, vers Geronium, l'hiver, par de nouveaux obstacles, avait suspendu les hostilités, des ambassadeurs de Naples se rendirent à Rome. Ils présentèrent au sénat quarante coupes d'or d'un poids considérable, et prononcèrent un discours dont voici la substance: «Ils pensaient que le trésor de la république romaine pouvait s'épuiser par la guerre; et, comme cette lutte avait pour objet la défense du territoire et des villes alliées, autant que l'affranchissement de la capitale et du boulevard de l'Italie, la liberté de Rome et de l'empire, les Napolitains avaient regardé comme un acte de justice de prendre tout l'or que leurs pères leur avaient laissé et pour l'ornement des temples et pour les besoins imprévus, et d'en aider le peuple romain. S'ils avaient cru que leurs personnes pussent être de quelque secours, ils auraient mis le même zèle à se présenter. Leur gouvernement serait flatté, si le sénat et le peuple de Rome voulaient disposer de tout ce qui lui appartenait comme de leur propriété personnelle; et ce serait un honneur pour lui de leur faire agréer un don qui, offert librement par le cœur, aurait tiré tout son prix, tout son mérite de l'intention plutôt que de sa valeur réelle.» On adressa aux députés les remercîmens que méritait tant de générosité, de dévouement. Une seule coupe, celle qui pesait le moins, fut acceptée.

XXXIII. A cette même époque, on découvrit à Rome un espion carthaginois qui, depuis deux ans, s'était dérobé à tous les yeux: on le renvoya, après lui avoir coupé les mains. Vingt-cinq esclaves furent mis en croix, pour avoir tramé un complot dans le Champ-de-Mars. Celui qui découvrit la conspiration reçut la liberté et

Philippum Macedonum regem missi ad deposcendum Demetrium Pharium, qui, bello victus, ad eum fugisset: et alii in Ligures ad expostulandum, quod Pœnum opibus auxiliisque suis juvissent: simul ad visendum ex propinquo, quæ in Boiis atque Insubribus gererentur. Ad Pineum quoque regem in Illyrios legati missi ad stipendium, cujus dies exierat, poscendum; aut, si diem proferre vellet, obsides accipiendos: adeo, etsi bellum ingens in cervicibus erat, nullius usquam terrarum rei cura Romanos, ne longinqua quidem, effugiebat. In religionem etiam venit, ædem Concordiæ, quam per sedi-
tionem militarem biennio ante L. Manlius prætor in Gallia vovisset, locatam ad id tempus non esse: itaque duumviri ad eam rem creati a M. Æmilio prætore urbis, Cn. Pupius et C. Quinctius Flamininus, ædem in arce faciendam locaverunt. Ab eodem prætore ex senatusconsulto literæ ad consules missæ, ut, si iis videretur, alter eorum ad consules creandos Romam veniret: se in eam diem, quam jussissent, comitia edicturum. Ad hæc a consulibus rescriptum, « Sine detrimento reipublicæ abscedi non posse ab hoste: itaque per interregem comitia habenda esse potius, quam consulum alter a bello avocaretur. » Patribus rectius visum est, dictatorem a consule dici comitiorum habendorum caussa: dictus L. Veturius Philo, M'. Pomponium Mathonem magistrum equitum dixit. His vitio creatis, jussisque die quartode-

vingt mille as de cuivre. On envoya une ambassade à Philippe, roi de Macédoine, pour réclamer Demetrius de Pharos, qui, après sa défaite, s'était réfugié dans les états de ce prince ; une seconde aux Liguriens, pour se plaindre de ce qu'ils avaient fourni aux Carthaginois des troupes et d'autres secours; et, en même temps, pour voir de plus près ce qui se passait chez les Boïens et les Insubriens ; une troisième enfin, à Pinée, roi d'Illyrie, pour exiger le tribut, dont le terme était expiré, ou des otages, s'il voulait obtenir un délai. Ainsi, au milieu de la guerre terrible qui menaçait leur tête, les Romains étendaient leurs regards sur tous les points du monde, et nul soin, pour les contrées même les plus lointaines, ne leur échappait. Un oubli excita aussi parmi eux des scrupules de religion. Au milieu d'une sédition militaire qui, deux ans auparavant, avait éclaté dans la Gaule, le préteur L. Manlius avait fait vœu de bâtir un temple à la Concorde, et les constructions n'avaient pas encore été commencées. Aussi les duumvirs Cn. Pupius et C. Quinctius Flamininus, créés pour cet objet par M. Æmilius, préteur de la ville, réglèrent qu'il serait élevé dans la citadelle. Le même préteur, d'après un sénatus-consulte, écrivit aux consuls, afin que l'un d'eux, s'ils le jugeaient convenable, se rendît à Rome pour l'élection des nouveaux consuls : quant à lui, il se chargeait d'indiquer les comices pour le jour qu'ils auraient fixé. Les consuls répondirent qu'en présence de l'ennemi ils ne pouvaient s'éloigner, sans porter atteinte à la chose publique. Il valait donc mieux faire présider l'assemblée par un interroi, que de les écarter l'un ou l'autre du théâtre de la guerre. Le sénat crut devoir plutôt faire nommer, par l'un des consuls, un dictateur pour la tenue

cimo se magistratu abdicare, ad interregnum res rediit.

XXXIV. Consulibus prorogatum in annum imperium*: interreges proditi a patribus C. Claudius, Ap. filius, Centho, inde P. Cornelius Asina. In ejus interregno comitia habita magno certamine patrum ac plebis. C. Terentio Varroni, quem, sui generis hominem, plebei insectatione principum popularibusque artibus conciliatum, ab Q. Fabii opibus et dictatorio imperio concussis aliena invidia splendentem, vulgus et extrahere ad consulatum nitebatur, patres summa ope obstabant, ne se insectando sibi æquari adsuescerent homines. Q. Bæbius Herennius tribunus plebis, cognatus C. Terentii, criminando non senatum modo, sed etiam augures, quod dictatorem prohibuissent comitia perficere, per invidiam eorum favorem candidato suo conciliabat. «Ab hominibus nobilibus, per multos annos bellum quærentibus, Annibalem in Italiam adductum : ab iisdem, quum debellari possit, fraude id bellum trahi : cum quatuor militum legionibus universis pugnari posse adparuisse eo, quod M. Minucius, absente Fabio, prospere pugnasset; duas legiones hosti ad cædem objectas, deinde ex ipsa cæde ereptas, ut pater patronusque adpellaretur, qui prius

* U. C. 536. A. C. 216.

des comices. Ce fut L. Veturius Philo, qui choisit M'. Pomponius Matho pour maître de la cavalerie. Mais des vices d'élection les ayant forcés d'abdiquer après quatorze jours de magistrature, on fut obligé d'avoir recours à des interrois.

XXXIV. L'autorité fut prorogée pour un an aux consuls. Les interrois nommés par le sénat furent C. Claudius Centho, fils d'Appius, et P. Cornelius Asina. Ce fut sous ce dernier que se tinrent les comices, qui excitèrent de violens débats entre les sénateurs et le peuple. C. Terentius Varron, qui, né dans l'ordre plébéien, s'était concilié la faveur de la multitude par son animosité contre les grands et par tous les moyens d'une basse popularité, et qui, depuis l'atteinte dont il avait ébranlé la considération de Fabius et l'autorité dictatoriale, était tout brillant de l'éclat que donne la haine que l'on a bravée; Varron se voyait porté jusqu'au consulat par les efforts de la populace, malgré la vive résistance des patriciens, jaloux de mettre obstacle à ce que des déclamations contre le sénat fussent désormais, pour les hommes du peuple, un moyen de s'élever jusqu'à eux. Q. Bébius Herennius, tribun du peuple, parent de C. Terentius, inculpant à la fois les sénateurs et les augures eux-mêmes, pour avoir défendu au dictateur de tenir les comices, répandait, en les rendant odieux, un nouvel intérêt sur son candidat. « C'étaient, disait-il, ces illustres patriciens qui, avides de guerre depuis tant d'années, avaient attiré Annibal en Italie; c'étaient eux encore dont la perfidie traînait en longueur une lutte qu'il était facile de terminer. Les quatre légions réunies avaient bien fait voir qu'on aurait pu livrer bataille, puisque, avec elles, Minucius, en l'absence de Fabius, avait ob-

vincere prohibuisset Romanos, quam vinci. Consules deinde Fabianis artibus, quum debellare possent, bellum traxisse. Id fœdus inter omnes nobiles ictum ; nec finem ante belli habituros, quam consulem vere plebeium, id est, hominem novum, fecissent : nam plebeios nobiles jam eisdem initiatos esse sacris, et contemnere plebem, ex quo contemni desierint a patribus, cœpisse. Cui non id adparére, id actum et quæsitum esse, ut interregnum iniretur, ut in patrum potestate comitia essent? Id consules ambos ad exercitum morando quæsisse : id postea, quia, invitis iis, dictator esset dictus comitiorum caussa, expugnatum esse, ut vitiosus dictator per augures fieret. Habere igitur interregnum eos ; consulatum unum certe plebis romanæ esse : populum liberum habiturum ac daturum ei, qui magis vere vincere, quam diu imperare, malit. »

XXXV. Quum his orationibus accensa plebs esset, tribus patriciis petentibus, P. Cornelio Merenda, L. Manlio Vulsone, M. Æmilio Lepido, duobus nobilibus jam familiarum plebei, C. Atilio Serrano et Q. Ælio Pæto, quorum alter pontifex, alter augur erat, C. Terentius

tenu des succès ; mais on en avait opposé deux seulement à l'ennemi, pour les faire massacrer : on ne les avait ensuite arrachées à la mort, que pour se faire donner les titres de père et de patron ; titres bien mérités pour avoir empêché les Romains de vaincre, avant de les empêcher d'être vaincus. Les consuls suivans, fidèles au système de Fabius, au lieu de finir promptement la campagne, l'avaient prolongée à dessein. C'était un pacte secret formé entre tous les nobles ; et jamais on ne verrait l'issue de cette guerre, qu'on n'eût un consul vraiment plébéien, c'est-à-dire un homme nouveau. Car les plébéiens nobles, déjà initiés aux mêmes mystères, méprisaient le peuple, depuis qu'ils n'avaient plus à craindre le dédain des sénateurs. Qui ne voyait clairement leurs menées, leurs intrigues, pour faire naître un interrègne, afin de rendre les patriciens tout-puissans dans les comices ? Tel avait été le but des consuls, en restant tous deux à l'armée ; et, depuis que, malgré eux, un dictateur avait été nommé pour présider l'assemblée, on avait comme emporté d'assaut une déclaration des augures, qui affirmèrent que la nomination était vicieuse. Aussi les sénateurs avaient-ils obtenu leur interrègne. Mais, du moins, l'une des deux places de consul appartenait incontestablement au peuple de Rome ; libre dans ses suffrages, il saurait les donner à celui qui préférerait une véritable victoire à la durée du commandement. »

XXXV. Ces discours ont tellement échauffé le peuple, que, malgré la concurrence de trois patriciens, P. Cornelius Merenda, L. Manlius Vulson et M. Æmilius Lepidus, et celle de deux plébéiens de familles illustres, C. Atilius Serranus et Q. Ælius Pétus, dont l'un était pontife, et l'autre augure, C. Terentius est seul créé

consul unus creatur, ut in manu ejus essent comitia rogando collegæ. Tum experta nobilitas, parum fuisse virium in competitoribus, L. Æmilium Paullum, qui cum M. Livio consul fuerat, et damnatione collegæ, et sua prope, ambustus evaserat, infestum plebei, diu ac multum recusantem, ad petitionem compellit : is proximo comitiali die, concedentibus omnibus, qui cum Varrone certaverant, par magis in adversandum, quam collega, datur consuli. Inde prætoria comitia habita. Creati M'. Pomponius Matho et P. Furius Philus. Romæ juri dicundo urbana sors Pomponio, inter cives romanos et peregrinos P. Furio Philo evenit. Additi duo prætores, M. Claudius Marcellus in Siciliam, L. Postumius Albinus in Galliam. Omnes absentes creati sunt; nec cuiquam eorum, præter Terentium consulem, mandatus honos, quem jam non antea gessisset, præteritis aliquot fortibus ac strenuis viris; quia in tali tempore nulli novus magistratus videbatur mandandus.

XXXVI. Exercitus quoque multiplicati sunt. Quantæ autem peditum equitumque additæ sint copiæ, adeo et numero et genere copiarum variant auctores, ut vix quidquam satis certum adfirmare ausim. Decem millia novorum militum alii scripta in supplementum; alii novas quatuor legiones, ut octo legionibus rem gererent : numero quoque peditum equitumque legiones auctas, mil-

consul, afin qu'il ait en main tous les moyens d'influencer les comices pour la nomination de son collègue. La noblesse, dont les efforts ont échoué pour les premiers compétiteurs, veut faire nommer Paul-Émile, qui, dans un premier consulat avec M. Livius, avait vu condamner son collègue, et avait failli être victime du même arrêt : aussi, malgré son ressentiment contre la multitude, et ses refus long-temps obstinés, il est contraint de se mettre sur les rangs. Le lendemain, tous les concurrens de Varron se désistent : alors Paul-Émile est donné au nouveau consul comme antagoniste, plutôt que comme collègue. On tient ensuite les comices pour l'élection des préteurs. On choisit M'. Pomponius Matho et P. Furius Philus. Tous deux destinés pour Rome, ils eurent, le premier, la juridiction des affaires de citoyen à citoyen ; le second, celle de citoyens à étrangers. On ajouta deux préteurs, M. Claudius Marcellus pour la Sicile, L. Postumius Albinus pour la Gaule. Ils furent tous nommés, quoique absens ; et, à l'exception de Varron, il ne s'en trouvait pas un seul qui n'eût précédemment exercé la même magistrature : on avait même écarté quelques candidats qui annonçaient de la vigueur et de l'énergie, parce que, dans ces conjonctures, on eût craint d'appeler aux dignités des hommes nouveaux.

XXXVI. On s'occupa aussi d'augmenter les armées : mais dire quelles furent exactement les nouvelles recrues pour l'infanterie et la cavalerie, en désigner le nombre et l'espèce, est un point sur lequel les auteurs varient tellement, que je n'oserais rien affirmer de bien positif à cet égard. Les uns prétendent qu'on leva dix mille nouveaux soldats, pour être incorporés aux anciens : d'autres, qu'on mit sur pied quatre légions nouvelles, pour

libus peditum et centenis equitibus in singulas adjectis; ut quina millia peditum, treceni equites essent; socii duplicem numerum equitum darent, pedites æquarent. Septem et octoginta millia armatorum et ducentos in castris romanis, quum pugnatum ad Cannas est, quidam auctores sunt. Illud haudquaquam discrepat, majore conatu atque inpetu rem actam, quam prioribus annis; quia spem, posse vinci hostem, dictator præbuerat. Ceterum, priusquam signa ab urbe novæ legiones moverent, decemviri libros adire atque inspicere jussi propter territos vulgo homines novis prodigiis : nam, et Romæ in Aventino et Ariciæ nunciatum erat, sub idem tempus, lapidibus pluisse: et multo cruore, signa in Sabinis cædis, aquas e fonte calidas manasse. Id quidem etiam, quod sæpius acciderat, magis terrebat : et in via Fornicata, quæ ad Campum erat, aliquot homines de cœlo tacti exanimatique fuerant. Ea prodigia ex libris procurata. Legati a Pæsto pateras aureas Romam adtulerunt: iis, sicut Neapolitanis, gratiæ actæ, aurum non acceptum.

XXXVII. Per eosdem dies, ab Hierone classis Ostiam cum magno commeatu accessit. Legati syracusani in senatum introducti nunciarunt : « Cædem C. Flaminii consulis exercitusque adlatam adeo ægre tulisse regem

que l'armée consulaire fût composée de huit légions; que chaque légion reçut un renfort de mille fantassins et de cent cavaliers, ce qui compléta un corps de cinq mille hommes d'infanterie et de trois cents chevaux; que les alliés furent tenus de fournir le double de cavalerie et une égale quantité d'infanterie. Quelques historiens font monter à quatre-vingt-sept mille deux cents hommes la totalité des troupes romaines, avant la bataille de Cannes. Ce qui est généralement reconnu, c'est que l'on redoubla d'efforts, et que l'on montra plus d'élan, plus d'ardeur que dans les années précédentes, parce que le dictateur avait donné l'espoir qu'Annibal n'était pas invincible. Mais, avant que les nouvelles légions sortissent de Rome, les décemvirs eurent ordre d'aller consulter les livres sibyllins sur des prodiges récens dont le peuple était effrayé. On avait annoncé qu'il était tombé, presque en même temps, à Rome sur l'Aventin, et dans la ville d'Aricie, une pluie de pierres. Dans la Sabinie, des eaux tout ensanglantées, pronostic de carnage, avaient jailli des sources thermales. Mais un malheur, plusieurs fois arrivé, alarmait encore plus les esprits: dans la voie Fornicata (*voûtée*), qui se trouve près du Champ-de-Mars, quelques personnes avaient été frappées et tuées par la foudre. On fit, pour ces prodiges, les expiations prescrites par la sibylle. Des députés de Pæstum apportèrent à Rome des coupes d'or: on leur rendit grâces, comme aux Napolitains; leur présent ne fut point accepté.

XXXVII. A la même époque, il entra dans le port d'Ostie une flotte chargée de provisions que le roi Hiéron envoyait à Rome. Les ambassadeurs syracusains, introduits dans le sénat, annoncèrent « que la nouvelle de la mort du consul C. Flaminius et de la destruction de son

Hieronem, ut nulla sua propria regnique sui clade moveri magis potuerit. Itaque, quamquam probe sciat, magnitudinem populi romani admirabiliorem prope adversis rebus, quam secundis, esse; tamen se omnia, quibus a bonis fidelibusque sociis bella juvari soleant, misisse : quæ ne accipere abnuant, magno opere se patres conscriptos orare. Jam omnium primum ominis caussa Victoriam auream pondo trecentum viginti adferre sese : acciperent eam, tenerentque, et haberent propriam et perpetuam. Advexisse etiam trecenta millia modium tritici, ducenta hordei, ne commeatus deessent : et, quantum præterea opus esset, quo jussissent, subvecturos. Milite atque equite scire, nisi romano latinique nominis, non uti populum romanum : levium armorum auxilia etiam externa vidisse in castris romanis. Itaque misisse mille sagittariorum ac funditorum, aptam manum adversus Baleares ac Mauros, pugnacesque alias missili telo gentes. » Ad ea dona consilium quoque addebant, « Ut prætor, cui provincia Sicilia evenisset, classem in Africam trajiceret; ut et hostes in terra sua bellum haberent, minusque laxamenti daretur iis ad auxilia Annibali submittenda. » Ab senatu ita responsum regi est : « Virum bonum egregiumque socium Hieronem esse, atque uno tenore, ex quo in amicitiam populi romani venerit, fidem coluisse, ac rem romanam omni tempore ac loco munifice adjuvisse : id, perinde ac deberet, gratum

armée avait causé à leur roi la douleur la plus profonde. Des pertes qui l'auraient touché personnellement, qui auraient pesé sur son royaume, ne l'eussent pas plus vivement affecté. Aussi, quoique bien convaincu que les Romains ne montraient jamais plus de grandeur que dans l'adversité, il ne leur en faisait pas moins passer tous les secours que l'on a droit, dans les guerres, d'attendre de bons et fidèles alliés : il suppliait instamment les pères conscrits de ne point refuser de les recevoir. Le premier don qu'ils avaient ordre de leur présenter, symbole du plus heureux présage, était une Victoire d'or du poids de trois cent vingt livres. Ils les priaient de l'accepter, de la conserver, de la fixer à jamais près d'eux. Leurs vaisseaux amenaient à Rome trois cent mille boisseaux de blé et deux cent mille mesures d'orge, afin que la disette ne se fît point sentir dans l'armée romaine; et, si de nouvelles provisions étaient nécessaires, ils étaient prêts à les faire transporter aux lieux qu'on aurait désignés. Hiéron savait que les Romains ne prenaient leur infanterie et leur cavalerie que dans Rome même et dans le Latium; mais, pour les troupes légères, il avait vu jusqu'à des auxiliaires étrangers dans leur camp. Il leur avait donc envoyé mille archers et frondeurs propres à combattre avec avantage les Baléares, les Maures, et autres nations qui ne connaissent d'autre arme que le trait. » A ces offres ils ajoutaient le conseil « de faire passer avec une flotte, en Afrique, le préteur qui avait le département de la Sicile, afin qu'attaqué dans son propre pays, l'ennemi pût songer plus difficilement à envoyer des renforts à Annibal. » La réponse du sénat au roi fut « qu'Hiéron était un prince aussi généreux qu'il se montrait ami dévoué. Jamais, depuis le jour où

populo romano esse. Aurum et a civitatibus quibusdam adlatum, gratia rei accepta, non accepisse populum romanum. Victoriam omenque accipere; sedemque ei se divæ dare, dicare Capitolium, templum Jovis Optimi Maximi : in ea arce urbis romanæ sacratam, volentem propitiamque, firmam ac stabilem fore populo romano. » Funditores, sagittariique, et frumentum traditum consulibus. Quinqueremes ad navium classem, quæ cum T. Otacilio proprætore in Sicilia erant, quinque et viginti additæ, permissumque est, ut, si e republica censeret esse, in Africam trajiceret.

XXXVIII. Delectu perfecto, consules paucos morati dies, dum socii ab nomine latino venirent. Milites tunc, quod numquam antea factum erat, jurejurando ab tribunis militum adacti, jussu consulum conventuros, neque injussu abituros : nam ad eam diem nihil præter sacramentum fuerat; et, ubi ad decuriatum aut centuriatum convenissent, sua voluntate ipsi inter se equites decuriati, centuriati pedites conjurabant, sese fugæ atque formidinis ergo non abituros, neque ex ordine recessuros, nisi teli sumendi, aut petendi, et aut hostis feriendi, aut civis servandi caussa : id ex voluntario inter ipsos fœdere a tribunis ad legitimam jurisjurandi adactionem translatum. Conciones, priusquam ab urbe signa moverentur, consulis Varronis multæ ac feroces fuere, denunciantes,

il était entré dans leur alliance, sa foi ne s'était démentie: en tous temps, en tous lieux, il avait aidé la république avec munificence. Aussi la gratitude des Romains était-elle proportionnée à tant de services. Quelques cités leur avaient aussi apporté de l'or: sensibles à l'offre, ils n'avaient pas reçu le présent; mais ils acceptaient la Victoire et le présage. Ils destinaient, ils dédiaient, pour sanctuaire à la déesse, le Capitole, ce temple de Jupiter très-bon et très-grand. Inaugurée dans cette citadelle de l'empire, sans doute la divinité, désormais propice et favorable au peuple de Rome, ne le quitterait, ne l'abandonnerait plus.» Les frondeurs, les archers et le blé furent remis aux consuls. On ajouta vingt-cinq quinquérèmes à la flotte du propréteur Otacilius, alors en Sicile; et on lui permit, s'il le jugeait utile, de passer en Afrique.

XXXVIII. L'enrôlement terminé, les consuls restèrent encore quelques jours à attendre les alliés du Latium. Les tribuns militaires firent prêter en cette circonstance aux soldats un serment que jamais jusqu'alors on n'avait exigé d'eux; ce fut qu'ils se rassembleraient au premier ordre des consuls, et qu'ils ne s'éloigneraient pas sans une permission. Auparavant on se contentait d'une simple promesse, et ce n'était que lorsqu'ils étaient classés dans leur décurie ou dans leur centurie, qu'entre eux et de leur propre mouvement, les cavaliers des décuries et les fantassins des centuries juraient tous ensemble que la fuite et la crainte ne leur feraient point abandonner leurs étendards, et qu'ils ne sortiraient de leurs rangs que pour prendre ou ramasser un javelot, que pour frapper l'ennemi ou sauver un citoyen. Cet engagement volontaire et réciproque devint alors un serment solennel

bellum arcessitum in Italiam ab nobilibus, mansurumque in visceribus reipublicæ, si plures Fabios imperatores haberet; se, quo die hostem vidisset, perfecturum. Collegæ ejus Paulli una, pridie quam ex urbe proficiscerentur, concio fuit verior, quam gratior populo, qua nihil inclementer in Varronem dictum, nisi id modo; «Mirari se, quomodo quis dux, priusquam aut suum, aut hostium exercitum, locorum situm, naturam regionis nosset, jam nunc togatus in urbe sciret, quæ sibi agenda armato forent; et diem quoque prædicere posset, qua cum hoste signis conlatis esset dimicaturus. Se, quæ consilia magis res dent hominibus, quam homines rebus, ea ante tempus inmatura non præcepturum : optare, ut, quæ caute atque consulte gesta essent, satis prospere evenirent. Temeritatem, præterquam quod stulta sit, infelicem etiam ad id locorum fuisse.» Id sua sponte adparebat, tuta celeribus consiliis præpositurum : et, quo id constantius perseveraret, Q. Fabius Maximus sic eum proficiscentem adlocutus fertur :

XXXIX. « Si aut collegam (id quod mallem) tui similem, L. Æmili, haberes, aut tu collegæ tui similis esses, supervacanea esset oratio mea : nam et duo boni

prêté entre les mains des tribuns. Avant de quitter Rome, Varron prononça plusieurs harangues pleines d'arrogance, où il accusait les nobles d'avoir attiré en Italie une guerre qui déchirerait sans relâche les entrailles de la patrie, tant qu'on aurait des Fabius pour généraux; que lui, Varron, il saurait la terminer, le jour même où il aurait vu l'ennemi. Son collègue, Paul-Émile, ne tint au peuple, la veille de leur départ de Rome, qu'un seul discours, dicté par la vérité plutôt que par la flatterie; il ne se permit d'autre personnalité contre Varron que de s'étonner « qu'un général, quel qu'il fût, avant d'avoir connu ses troupes ou celles de l'ennemi, la situation des lieux, la nature du pays, pût, encore au sein de Rome, et sans avoir quitté la toge du citoyen étranger aux combats, décider ce qu'il aurait à faire à l'armée, et même annoncer d'avance le jour où il livrerait bataille. Pour lui, bien convaincu que les circonstances déterminent plutôt les projets des hommes que les hommes n'influent sur les circonstances, il ne prendrait jamais d'avance des résolutions prématurées. Il espérait que des opérations dirigées par la prudence et la réflexion obtiendraient un heureux succès. Mais la témérité, outre qu'elle ne convient qu'à l'insensé, n'avait été pour Rome jusqu'à ce moment qu'une source de malheurs. » Ainsi Paul-Émile annonçait clairement la préférence qu'il donnerait aux mesures sages sur les desseins précipités. Pour l'affermir encore dans cette idée, Q. Fabius Maximus, au moment du départ, lui adressa ces paroles :

XXXIX. « Paul-Émile, si vous aviez dans Varron, et je le souhaiterais pour Rome, un collègue digne de vous, ou si vous ressembliez vous-même à votre collègue, je

consules, etiam me indicente, omnia e republica fide vestra faceretis : et mali nec mea verba auribus vestris, nec consilia animis acciperetis : nunc et collegam tuum et te talem virum intuenti mihi tecum omnis oratio est : quem video nequidquam et virum bonum et civem fore, si altera parte claudicet respublica : malis consiliis idem ac bonis juris et potestatis erit. Erras enim, L. Paulle, si tibi minus certaminis cum C. Terentio, quam cum Annibale, futurum censes : nescio, an infestior hic adversarius, quam ille hostis, maneat : cum illo in acie tantum, cum hoc omnibus locis ac temporibus certaturus es : et adversus Annibalem legionesque ejus tuis equitibus ac peditibus pugnandum tibi est : Varro dux tuis militibus te est obpugnaturus. Ominis etiam tibi caussa absit C. Flaminii memoria : tamen ille consul demum et in provincia, et ad exercitum, cœpit furere; hic, priusquam peteret consulatum, deinde in petendo consulatu; nunc quoque consul, priusquam castra videat aut hostem, insanit : et, qui tantas jam nunc procellas, prœlia atque acies jactando, inter togatos ciet, quid inter armatam juventutem censes facturum, et ubi extemplo verba res sequitur? Atqui si hic, quod facturum se denunciat, extemplo pugnaverit; aut ego rem militarem, belli hoc genus, hostem hunc ignoro, aut nobilior alius Trasimeno locus nostris cladibus erit. Nec gloriandi tempus adversus unum est; et ego, contemnendo potius, quam adpetendo, glo-

supprimerais un discours inutile. En effet, deux consuls comme vous, sans avoir besoin de mes avis, feraient, d'après leur conscience, tout ce qui pourrait être avantageux à la patrie; et deux consuls comme lui ne voudraient ni entendre ni suivre mes conseils. Mes regards se sont portés sur vous, sur votre collègue; j'ai vu entre vous un contraste frappant, et j'ai voulu ne parler qu'à vous seul, à vous dont les talens militaires et le patriotisme seront, je le prévois, stériles pour nous, si un autre doit exposer la république à chanceler. Son inexpérience aura, comme vos lumières, le droit, le pouvoir de commander. Oui, Paul-Émile, vous seriez dans l'erreur, si vous pensiez avoir moins à lutter contre C. Terentius que contre Annibal : je ne sais même si vous ne trouverez point dans votre collègue un antagoniste plus redoutable que dans votre ennemi. Vous ne rencontrerez Annibal que sur le champ de bataille; Varron se présentera à vous en tous temps, en tous lieux. Aux Carthaginois, à leur armée, vous opposerez vos cavaliers, vos fantassins; c'est à la tête de vos propres soldats que Varron viendra vous attaquer. Je ne vous rappellerai point ici le fatal souvenir de Flaminius; et pourtant ce ne fut qu'après sa nomination au consulat, et lorsqu'il se vit à la tête des armées, que se manifesta son délire; mais Varron, avant même de briguer cette dignité, et lorsqu'il se mit sur les rangs; et aujourd'hui qu'il l'a obtenue, avant d'apercevoir son camp ou l'ennemi, Varron est le plus insensé des hommes. Celui qui, dès cet instant, soulève de si violentes tempêtes au milieu de citoyens en toge, que fera-t-il, je vous le demande, au milieu de guerriers en armes, dans un camp où l'effet suit immédiatement la parole? Or, si, comme il nous en

riam, modum excesserim. Sed ita res habet : una ratio belli gerendi adversus Annibalem est, qua ego gessi : nec eventus modo hoc docet (stultorum iste magister est), sed eadem ratio, quæ fuit, futuraque, donec res eædem manebunt, inmutabilis est. In Italia bellum gerimus, in sede ac solo nostro : omnia circa plena civium ac sociorum sunt ; armis, viris, equis, commeatibus juvant, juvabuntque : id jam fidei documentum in adversis rebus nostris dederunt : meliores, prudentiores, constantiores nos tempus diesque facit. Annibal contra in aliena, in hostili est terra, inter omnia inimica infestaque, procul ab domo, procul ab patria : nec illi terra, neque mari est pax : nullæ eum urbes accipiunt, nulla mœnia : nihil usquam sui videt : in diem rapto vivit. Partem vix tertiam exercitus ejus habet, quem Iberum amnem trajecit : plures fames, quam ferrum, absumsit : nec his paucis jam victus suppeditat. Dubitas ergo, quin sedendo superaturi simus eum, qui senescat in dies? non commeatus, non supplementum, non pecuniam habeat? Quamdiu pro Geronii, castelli Apuliæ inopis, tamquam pro Carthaginis mœnibus? Sed ne adversus te quidem ego gloriabor. Cn. Servilius atque Atilius, proximi consules, vide quemadmodum eum ludificati sint. Hæc una salutis est via, L. Paulle, quam difficilem infestamque cives tibi magis, quam hostes, facient. Idem enim tui, quod hostium milites, volent : idem Varro, consul romanus, quod An-

menace, il livre la bataille sur-le-champ, ou je suis tout-à-fait étranger à l'art militaire, j'ai mal jugé la nature de cette guerre et l'habileté d'Annibal, ou nos défaites rendront un autre endroit plus célèbre encore que Trasimène. Ce n'est point le moment où je suis devant vous seul que je choisirais pour me glorifier; et d'ailleurs c'est plutôt en dédaignant qu'en recherchant la gloire, que j'ai dépassé le but. Mais, croyez-moi, le seul moyen de faire la guerre à Annibal est la méthode que j'ai suivie. Je ne vous citerai point pour preuve l'évènement, cette autorité des sots, mais encore le raisonnement qui a été, qui sera toujours invariable, tant que les mêmes causes subsisteront. Nous faisons la guerre en Italie, dans notre pays, sur notre sol : partout nous sommes entourés de concitoyens et d'alliés; armes, hommes, chevaux, vivres, ils nous fournissent, ils nous fourniront tout : j'en atteste cette fidélité qu'ils nous ont conservée jusque dans nos revers. Chaque jour, chaque moment est pour nous une utile leçon d'expérience, de sagesse, d'héroïsme. Annibal, au contraire, est dans une région étrangère, ennemie, où tout est armé, conjuré contre lui, loin de ses foyers, de sa patrie. Sur terre, sur mer, point de paix pour lui; pas une ville, pas une citadelle pour le recevoir; rien qui lui appartienne; il vit de pillage, au jour le jour. A peine il a le tiers de l'armée avec laquelle il a passé l'Èbre. La faim lui a enlevé plus de soldats que le fer, et le peu qui lui reste manque déjà de subsistances. Doutez-vous donc qu'au sein même du repos, nous ne triomphions d'un ennemi dont les forces s'épuisent chaque jour, qui n'a ni magasins, ni renforts, ni argent? Considérez depuis quel temps nous l'arrêtons devant Geronium, faible bour-

nibal, pœnus imperator, cupiet : duobus ducibus unus resistas oportet : resistes autem, adversus famam rumoresque hominum si satis firmus steteris : si te neque collegæ vana gloria, neque tua falsa infamia moverit. Veritatem laborare nimis sæpe, aiunt, exstingui numquam. Gloriam qui spreverit, veram habebit. Sine, timidum pro cauto, tardum pro considerato, inbellem pro perito belli vocent : malo te sapiens hostis metuat, quam stulti cives laudent. Omnia audentem contemnet Annibal; nil temere agentem metuet. Nec ego, ut nihil agatur, moneo ; sed ut agentem te ratio ducat, non fortuna : tuæ potestatis semper, tuaque omnia sint : armatus intentusque sis, neque occasioni tuæ desis, neque suam occasionem hosti des. Omnia non properanti clara certaque erunt : festinatio inprovida est et cæca. »

XL. Adversus ea oratio consulis haud sane læta fuit,

gade de l'Apulie, comme s'il était assiégé devant les murs de Carthage. Mais ce n'est pas moi que je prétends exalter ici devant vous : voyez les derniers consuls, Cn. Servilius et Atilius, comme ils se sont joués d'Annibal. Telle est, Paul-Émile, l'unique voie de salut; et vos concitoyens sauront la hérisser pour vous de plus de difficultés, de plus d'obstacles que vos ennemis eux-mêmes. Vos soldats voudront ce que veulent les soldats carthaginois : Varron, consul de Rome, fera ce que désire Annibal, chef des Africains. Il vous faut résister seul à ces deux généraux; et vous leur résisterez, si les préjugés, si les rumeurs populaires vous trouvent inébranlable; si la vaine gloire de votre collègue ne vous touche pas plus que les critiques vaines dont vous serez l'objet. La vérité, dit-on, peut être souvent éclipsée, jamais anéantie. Mépriser la gloire, c'est s'en assurer une véritable. Laissez traiter votre prudence de timidité, votre circonspection de lenteur, vos talens militaires d'incapacité : j'aime mieux vous voir craint par un sage ennemi que loué par des concitoyens insensés. Si vous osez tout, Annibal n'aura pour vous que du mépris; si vous ne donnez rien au hasard, il vous redoutera. Ce n'est pas que je veuille vous interdire toute tentative; mais pour guide dans vos entreprises, choisissez la raison plutôt que la fortune; appliquez-vous à maîtriser, à dominer les évènemens. Toujours les armes à la main, toujours sur vos gardes, soyez prêt à saisir vos avantages, sans jamais donner à l'ennemi l'occasion de profiter des siens. Pour qui ne se hâte pas, tout devient clair et positif : la précipitation est imprévoyante et aveugle. »

XL. La réponse du consul fut loin d'être rassurante :

magis fatentis, ea, quæ diceret, vera, quam facilia factu, esse. «Dictatori magistrum equitum intolerabilem fuisse; quid consuli adversus collegam seditiosum ac temerarium virium atque auctoritatis fore? Se populare incendium priore consulatu semiustum effugisse : optare, ut omnia prospere evenirent : at, si quid adversi caderet, hostium se telis potius, quam suffragiis iratorum civium, caput objecturum.» Ab hoc sermone profectum Paullum tradunt, prosequentibus primoribus patrum. Plebeium consulem sua plebes prosecuta, turba, quam dignitate, conspectior. Ut in castra venerunt, permixto novo exercitu ac vetere, castris bifariam factis, ut nova minora essent propius Annibalem, in veteribus major pars et omne robur virium esset; tum consulum anni prioris M. Atilium, ætatem excusantem, Romam miserunt; Geminum Servilium in minoribus castris legioni romanæ et socium peditum equitumque duobus millibus præficiunt. Annibal, quamquam parte dimidia auctas hostium copias cernebat, tamen adventu consulum mire gaudere: non solum enim nihil ex raptis in diem commeatibus superabat, sed ne, unde raperet, quidem quidquam reliqui erat, omni undique frumento, postquam ager parum tutus erat, in urbes munitas convecto : ut vix decem dierum (quod compertum postea est) frumentum supperesset, Hispanorumque ob inopiam transitio parata fuerit, si maturitas temporum exspectata foret.

il convenait de la vérité de ce que disait Fabius; mais l'exécution d'un tel plan lui paraissait bien difficile. « Si un dictateur avait rencontré tant d'opposition dans un maître de cavalerie, quelle force, quelle autorité un consul pourrait-il faire valoir contre un collègue séditieux et téméraire? A demi dévoré par l'incendie des haines populaires qu'avait allumé son premier consulat, il s'était dérobé à sa fureur. Il souhaitait que la patrie n'obtînt que des succès; mais, si quelque malheur venait fondre sur elle, il exposerait plutôt sa tête aux traits de l'ennemi que d'affronter les suffrages d'un peuple irrité. » Paul-Émile, après son entretien avec Fabius, partit accompagné, dit-on, jusqu'aux portes de la ville par l'élite des patriciens. Le consul du peuple fut suivi de ses plébéiens, cortège plus nombreux qu'imposant. Arrivés au lieu du campement, ils mêlèrent l'ancienne et la nouvelle armée, établirent des lignes séparées, de façon que le petit camp se trouvât plus rapproché d'Annibal, et laissèrent dans les premiers retranchemens la majeure partie de l'armée et ce qu'ils avaient de plus braves soldats. L'un des consuls de l'année précédente, M. Atilius, demanda, à cause de son âge, à être envoyé à Rome; l'autre, Geminus Servilius, fut placé dans le nouveau camp, à la tête d'une légion romaine et de deux mille hommes de troupes alliées, tant infanterie que cavalerie. Annibal, bien qu'il vît l'armée ennemie augmentée de moitié, n'en ressentit pas moins une joie extrême de l'arrivée des consuls; car, outre qu'il avait entièrement épuisé les provisions, fruits de ses rapines journalières, il ne trouvait plus rien à enlever dans le pays, parce que tout le grain, depuis qu'il n'y avait plus de sûreté dans les campagnes, avait été

XLI. Ceterum temeritati consulis ac præpropero ingenio materiam etiam fortuna dedit: quod in prohibendis prædatoribus tumultuario prœlio, ac procursu magis militum, quam ex præparato aut jussu imperatorum, orto, haudquaquam par Pœnis dimicatio fuit: ad mille et septingenti cæsi, non plus centum Romanorum sociorumque occisis: ceterum victoribus effuse sequentibus metu insidiarum obstitit Paullus consul; cujus eo die (nam alternis imperitabant) imperium erat, Varrone indignante ac vociferante, emissum hostem e manibus; debellarique, ni cessatum foret, potuisse. Annibal id damnum haud ægerrime pati: quin potius credere, velut inescatam temeritatem ferocioris consulis ac novorum maxime militum esse: et omnia ei hostium, haud secus quam sua, nota erant: dissimiles discordesque imperitare, duas prope partes tironum militum in exercitu esse. Itaque, locum et tempus insidiis aptum se habere ratus, nocte proxima nihil præter arma ferentes secum milites ducens, castra plena omnis fortunæ publicæ privatæque relinquit; transque proximos montes læva pedites instructos condit, dextra equites, inpedimenta per convallem, medium agmen, traducit: ut diripiendis velut desertis fuga dominorum castris occupatum inpeditumque

transporté dans les places fortes. Il lui restait à peine du blé pour dix jours (on l'a su depuis d'une manière positive); et la disette allait faire déserter les Espagnols, si l'on eût laissé mûrir les évènemens.

XLI. Bientôt la violence, la fougue naturelle de Varron prirent un rapide essor, à la suite d'un succès que le hasard fit obtenir sur les fourrageurs d'Annibal, dans un combat tumultuaire, qui fut un effet de l'élan des soldats plutôt que de la prudence et des ordres des généraux.Tout le désavantage fut pour les Carthaginois; ils laissèrent près de dix-sept cents hommes sur la place; les Romains et les alliés n'en perdirent pas plus de cent. Comme les vainqueurs, au milieu du désordre de la poursuite, pouvaient tomber dans quelque embuscade, le prudent Paul-Émile, qui commandait ce jour-là (car les consuls alternaient), arrêta leur impétuosité, en dépit de son collègue, qui s'écriait avec indignation qu'on leur arrachait l'ennemi des mains; que la guerre, sans cette lâcheté, aurait pu être terminée sur-le-champ. Annibal, loin de s'affliger de cet échec, le regardait au contraire comme un appât pour la témérité du présomptueux Varron et de ses soldats, presque tous nouveaux; car il connaissait l'armée romaine comme la sienne. Il savait que les consuls étaient du caractère le plus opposé, toujours en querelle, et que les deux tiers des troupes n'étaient, pour ainsi dire, que des recrues de l'année. Aussi, persuadé que le moment et le lieu sont propices pour tendre un piège à l'ennemi, la nuit suivante, il emmène avec lui ses guerriers, chargés seulement de leurs armes, et laisse son camp rempli de toutes les richesses qui appartiennent à l'armée en général et aux soldats en particulier. Il va se poster derrière les

hostem obprimeret. Crebri relicti in castris ignes, ut fides fieret, dum ipse longius spatium fuga præciperet, falsa imagine castrorum (sicut Fabium priore anno frustratus esset) tenere in locis consules voluisse.

XLII. Ubi inluxit, subductæ primo stationes, deinde propius adeuntibus insolitum silentium admirationem fecit: jam satis comperta solitudine, in castris concursus fit ad prætoria consulum, nunciantium fugam hostium adeo trepidam, ut, tabernaculis stantibus, castra reliquerint: quoque fuga obscurior esset, crebros etiam relictos ignes. Clamor inde ortus, ut signa proferri juberent, ducerentque ad persequendos hostes, ac protinus castra diripienda. Et consul alter velut unus turbæ militaris erat. Paullus etiam atque etiam dicere, providendum præcavendumque esse: postremo, quum aliter neque ducem seditionis sustinere posset, Marium Statilium præfectum cum turma lucana exploratum mittit: qui, ubi adequitavit portis, subsistere extra munimenta ceteris jussis, ipse cum duobus equitibus vallum intravit; speculatusque omnia cum cura renunciat, insidias profecto esse: ignes in parte castrorum, quæ vergat in hostem,

montagnes voisines, place à gauche l'infanterie rangée en bon ordre, à droite la cavalerie, et fait défiler les bagages par le vallon qui remplissait l'intervalle. Il pensait que les Romains ne manqueraient pas de piller des lignes qui leur sembleraient abandonnées par la fuite des Africains, et qu'à l'instant où ils seraient occupés et embarrassés, il les écraserait facilement. Il laissa beaucoup de feux allumés dans le camp, pour faire croire aux consuls que, dans l'intention de gagner de l'avance, il avait, par cette fausse apparence de retranchemens, stratagème qui, l'année précédente, avait trompé Fabius, cherché à les retenir dans leurs positions.

XLII. Au point du jour, les Romains s'aperçoivent qu'on a retiré les postes ennemis : étonnés, ils approchent; partout règne un silence extraordinaire; leur surprise redouble. Ne doutant plus que le camp n'ait été abandonné, ils courent en foule vers les consuls, pour les avertir que l'ennemi a pris la fuite avec tant de précipitation, que les tentes sont restées toutes dressées, et qu'afin de mieux cacher leur retraite ils ont laissé un grand nombre de feux. Il s'élève alors un cri général : on demande à marcher aussitôt à la poursuite des Carthaginois, et d'abord on veut piller leur camp. Varron vociférait comme s'il eût fait partie de cette soldatesque. Paul-Émile a beau répéter qu'il faut de la circonspection, de la défiance; bientôt il n'a plus d'autre moyen de tenir tête à la sédition, dont son collègue lui-même est le chef, que d'envoyer à la découverte le préfet Marius Statilius, avec un détachement de Lucaniens. Marius s'approche des portes du camp, ordonne à sa troupe de se tenir en dehors; et, suivi de deux cavaliers seulement, il pénètre dans l'enceinte, où il observe tout

relictos ; tabernacula aperta, et omnia cara in promptu relicta : argentum quibusdam locis temere per vias, velut objectum ad prædam, vidisse. Quæ ad deterrendos a cupiditate animos nunciata erant, ea accenderunt; et, clamore orto a militibus, « ni signum detur, sine ducibus ituros, » haudquaquam dux defuit : nam extemplo Varro signum dedit proficiscendi. Paullus, quum ei sua sponte cunctanti pulli quoque auspicio non addixissent, obnunciari jam efferenti porta signa collegæ jussit : quod quamquam Varro ægre est passus, Flaminii tamen recens casus, Claudiique consulis primo punico bello memorata navalis clades, religionem animo incussit. Dii prope ipsi eo die magis distulere, quam prohibuere, inminentem pestem Romanis : nam forte ita evenit, ut, quum referri signa in castra jubenti consuli milites non parerent; servi duo, formiani unus, alter sidicini equitis, qui, Servilio atque Atilio consulibus, inter pabulatores excepti a Numidis fuerant, profugerent eo die ad dominos : qui deducti ad consules nunciant, omnem exercitum Annibalis trans proximos montes sedere in insidiis. Horum opportunus adventus consules imperii potentes fecit, quum ambitio alterius suam primum apud eos prava indulgentia majestatem solvisset.

dans le plus grand détail. A son retour, il annonce que ce départ ne peut être qu'un piège. Des feux, tous allumés dans la partie du camp qui regarde les Romains; des tentes ouvertes, une foule d'objets précieux exposés aux regards; en quelques endroits, l'argent semé çà et là sur le chemin, comme pour amorcer au pillage; voilà ce qu'il a vu. Ce rapport, qui devait réprimer la cupidité, ne fit que l'enflammer plus encore; et, au premier cri des soldats, que, si l'on refuse de les conduire, ils vont marcher sans chef, le chef ne se fait point attendre; Varron donne sur-le-champ le signal du départ. Outre que Paul-Émile désapprouvait hautement cette imprudence, les poulets sacrés l'avaient condamnée par leurs augures : il le fit signifier à son collègue, au moment où les étendards allaient sortir du camp. Varron, malgré le dépit secret que lui cause cette nouvelle, songe au malheur tout récent de Flaminius; on lui rappelle aussi la défaite navale du consul Claudius dans la première guerre punique : son esprit cède à ces scrupules religieux. Les dieux eux-mêmes différèrent, ce jour-là, plutôt qu'ils n'empêchèrent la catastrophe dont Rome était menacée. Par un hasard inespéré, au moment où les soldats refusaient d'obéir à l'ordre que leur donnait le consul de reporter les enseignes dans le camp, deux esclaves, dont l'un appartenait à un cavalier formian, l'autre à un cavalier sidicin, et qui, sous le consulat de Servilius et d'Atilius, avaient été surpris par les Numides au milieu d'une troupe de fourrageurs, revinrent, ce jour-là même, rejoindre leurs maîtres. Conduits devant les consuls, ils leur apprennent que toute l'armée d'Annibal se tient en embuscade derrière les hauteurs voisincs. Ces avis arrivèrent fort à propos

XLIII. Annibal, postquam motos magis inconsulte Romanos, quam ad ultimum temere evectos, vidit; nequidquam, detecta fraude, in castra rediit. Ibi plures dies propter inopiam frumenti manere nequibat; novaque consilia in dies non apud milites solum, mixtos ex conluvione omnium gentium, sed etiam apud ipsum ducem, oriebantur : nam quum initio fremitus, deinde aperta vociferatio fuisset exposcentium stipendium debitum, querentiumque annonam primo, postremo famem; et mercenarios milites, maxime hispani generis, de transitione cepisse consilium fama esset : ipse etiam interdum Annibal de fuga in Galliam dicitur agitasse, ita ut, relicto peditatu omni, cum equitibus se proriperet. Quum hæc consilia atque hic habitus animorum esset in castris, movere inde statuit, in calidiora atque eo maturiora messibus Apuliæ loca : simul ut, quo longius ab hoste recessisset, transfugia inpeditiora levibus ingeniis essent. Profectus est nocte, ignibus similiter factis, tabernaculisque paucis in speciem relictis, ut insidiarum par priori metus contineret Romanos. Sed, per eumdem Lucanum Statilium, omnibus ultra castra transque montes exploratis, quum relatum esset, visum procul hostium agmen; tum de insequendo eo consilia agitari cœpta. Quum

pour faire respecter l'autorité consulaire, que Varron avait compromise le premier par ses basses condescendances pour des soldats que son ambition cherchait à flatter.

XLIII. Lorsqu'Annibal vit que l'imprudence des Romains s'était arrêtée à un premier mouvement, sans hasarder les dernières témérités, il rentra dans son camp, n'ayant plus rien à attendre d'un stratagème découvert. Mais le manque de subsistances ne lui permettait pas d'y rester long-temps, et chaque jour faisait naître de nouveaux projets parmi les soldats, ramas confus de toutes les nations, et dans la tête même du général. Au commencement, c'étaient de simples murmures; bientôt éclatèrent des cris furieux; les mécontens réclamaient la solde qui leur était due, et se plaignaient d'abord de la cherté des vivres, enfin de la famine totale qu'ils éprouvaient; et comme le bruit courait que les troupes mercenaires, et surtout les Espagnols, avaient pris la résolution de passer à l'ennemi, on prétend qu'Annibal lui-même eut, dans quelques instans, l'idée de fuir précipitamment vers la Gaule avec sa cavalerie, et d'abandonner toute son infanterie. Ces complots qui se tramaient dans son camp et la disposition des esprits le déterminèrent à se porter vers l'Apulie, dont le climat plus chaud promettait une récolte plus hâtive. D'ailleurs, plus il s'éloignerait de l'ennemi, plus il rendrait la désertion difficile à ces caractères inconstans et légers. Il partit la nuit, laissant, comme la première fois, des feux allumés, et quelques tentes dressées pour abuser les yeux, dans l'espoir que la crainte de nouvelles embûches retiendrait encore les Romains. Mais le même Lucanien, Statilius, eut bientôt sondé en éclaireur tout le terrain au delà du

utriusque consulis eadem, quæ semper ante, fuisset sententia; ceterum Varroni fere omnes, Paullo nemo, præter Servilium prioris anni consulem, adsentiretur; majoris partis sententia ad nobilitandas clade romana Cannas, urgente fato, profecti sunt. Prope eum vicum Annibal castra posuerat aversa a Vulturno vento, qui campis torridis siccitate nubes pulveris vehit: id quum ipsis castris percommodum fuit, tum salutare præcipue futurum erat, quum aciem dirigerent, ipsi aversi, terga tantum adflante vento, in obcæcatum pulvere obfuso hostem pugnaturi.

XLIV. Consules, satis exploratis itineribus, sequentes Pœnum, ut ventum ad Cannas est, ubi in conspectu Pœnum habebant, bina castra communiunt, eodem ferme intervallo, quo ad Geronium, sicut ante, copiis divisis. Aufidus amnis, utrisque castris adfluens, aditum aquatoribus ex sua cujusque opportunitate haud sine certamine dabat: ex minoribus tamen castris, quæ posita trans Aufidum erant, liberius aquabantur Romani, quia ripa ulterior nullum habebat hostium præsidium. Annibal spem nactus, locis natis ad equestrem pugnam, qua parte virium invictus erat, facturos copiam pugnandi consules, dirigit aciem, lacessitque Numidarum procursatione

camp et derrière les montagnes. Il vint rapporter qu'il avait vu de loin les ennemis en pleine marche. Alors on délibéra si l'on se mettrait à leur poursuite. Les deux consuls étaient toujours, comme précédemment, d'un avis opposé; mais Varron avait pour lui presque toute l'armée, tandis que personne, à l'exception de Servilius, consul de l'année précédente, ne partageait le sentiment de Paul-Émile. La majorité l'emporta, et les Romains partirent, poussés par la fatalité, qui voulait rendre le village de Cannes à jamais célèbre par leur défaite. Annibal était venu camper près de là, ayant à dos le vent Vulturne, qui, de ces plaines desséchées par une chaleur brûlante, élève sans cesse des nuages de poussière. Outre l'avantage que lui offrait pour le présent cette position, il espérait encore en tirer pour l'avenir le parti le plus profitable, lorsqu'on en viendrait à une action, puisque le vent soufflait derrière les Carthaginois, qui combattraient un ennemi aveuglé par des flots de poussière.

XLIV. Les consuls, toujours en faisant reconnaître le terrain, suivent les traces de l'ennemi. Arrivés à Cannes, à la vue de l'armée d'Annibal, ils forment un double camp, retranché à peu près à la même distance qu'à Geronium, et les troupes sont réparties comme précédemment. L'Aufide baignait les deux camps romains, et leur fournissait de l'eau, que chacun allait puiser à sa proximité, mais non sans de fréquentes escarmouches avec les Carthaginois. Toutefois le petit camp, placé au delà de l'Aufide, faisait de l'eau plus librement, parce que l'ennemi n'avait point de corps de troupes établi sur cette rive. Annibal, dans l'espoir que les consuls lui fourniront l'occasion d'en venir aux mains dans des lieux si favorables à la cavalerie, la partie de ses forces qui le

hostes. Inde rursus sollicitari seditione militari ac discordia consulum romana castra: quum Paullus Semproniique et Flaminii temeritatem Varroni, Varro speciosum timidis ac segnibus ducibus exemplum Fabium objiceret: testareturque deos hominesque hic, «nullam penes se culpam esse, quod Annibal jam velut usucepisset Italiam; se constrictum a collega teneri; ferrum atque arma iratis et pugnare cupientibus adimi militibus; ille, si quid projectis ac proditis ad inconsultam atque inprovidam pugnam legionibus accideret, se omnis culpæ exsortem, omnis eventus participem fore diceret: videret, ut, quibus lingua tam prompta ac temeraria, æque in pugna vigerent manus.»

XLV. Dum altercationibus magis, quam consiliis, tempus teritur, Annibal ex acie, quam ad multum diei tenuerat instructam, quum in castra ceteras reciperet copias, Numidas ad invadendos ex minoribus castris Romanorum aquatores trans flumen mittit: quam inconditam turbam quum vixdum in ripam egressi clamore ac tumultu fugassent, in stationem quoque pro vallo locatam atque ipsas prope portas evecti sunt. Id vero indignum visum, ab tumultuario auxilio jam etiam castra romana terreri: ut ea modo una caussa, ne extemplo

rend invincible, forme sa ligne de bataille, et détache en avant les Numides pour harceler les Romains. La sédition des soldats et la discorde entre les consuls venaient de se rallumer parmi ces derniers. Paul-Émile objectait à Varron la témérité de Sempronius et de Flaminius; Varron prétendait que l'exemple de Fabius n'était qu'un prétexte spécieux pour couvrir dans les généraux la faiblesse et la lâcheté; et alors il prenait à témoin les dieux et les hommes «qu'il n'y avait pas de sa faute, si Annibal restait paisible possesseur de l'Italie; son collègue le tenait enchaîné; le fer, les armes étaient arrachés aux soldats furieux et avides de combattre. » Paul-Émile protestait « que c'était trahir les légions que de les exposer aux hasards d'une bataille avec tant d'irréflexion et d'imprudence; en cas de malheur, il n'aurait aucun reproche à se faire; et cependant il était prêt à partager tous les périls. Varron, à son tour, répondrait-il que ceux qui montraient tant d'audace, tant de résolution en paroles, déploieraient la même vigueur dans l'action? »

XLV. Tandis qu'ils perdent les momens en querelles plutôt qu'en délibérations, Annibal, qui avait tenu la plus grande partie de la journée ses soldats rangés en bataille, les ramène dans ses retranchemens, à l'exception des Numides, qu'il envoie au delà de l'Aufide attaquer les détachemens du petit camp des Romains qui venaient y faire de l'eau. Ils donnent l'alerte à cette troupe qui marche sans ordre; et, à peine ils ont paru sur le bord du fleuve, que leurs cris suffisent pour la disperser. Ils poussent ensuite vers les avant-postes et presque jusqu'aux portes du camp. Les Romains sont indignés qu'une horde tumultueuse d'auxiliaires cane-

transirent flumen, dirigerentque aciem, tenuerit Romanos, quod summa imperii eo die penes Paullum fuerit. Itaque Varro, postero die, cui sors ejus diei imperii erat, nihil consulto collega, signum pugnæ proposuit, instructasque copias flumen traduxit, sequente Paullo; quia magis non probare, quam non adjuvare, consilium poterat. Transgressi flumen, eas quoque, quas in castris minoribus habuerant, copias suis adjungunt; atque ita instructa acie, in dextro cornu (id erat flumini propius) romanos equites locant, deinde pedites: lævum cornu extremi equites sociorum, intra pedites, ad medium juncti legionibus romanis tenuerunt; jaculatores cum ceteris levium armorum auxiliis prima acies facti. Consules cornua tenuerunt; Terentius lævum, Æmilius dextrum: Gemino Servilio media pugna tuenda data.

XLVI. Annibal, luce prima, Balearibus levique alia armatura præmissa, transgressus flumen, ut quosque traduxerat, ita in acie locabat. Gallos hispanosque equites prope ripam lævo in cornu adversus romanum equitatum: dextrum cornu numidis equitibus datum, media acie peditibus firmata; ita, ut Afrorum utraque cornua essent, interponerentur his medii Galli atque Hispani. Afros romanam magna ex parte crederes aciem: ita armati erant, armis et ad Trebiam, ceterum magna ex parte ad Trasimenum captis. Gallis Hispanisque scuta

mis vienne semer l'effroi dans leurs lignes : un seul motif les empêche de traverser aussitôt le fleuve et de se préparer au combat; c'est que l'autorité suprême appartenait ce jour-là à Paul-Émile. Mais le lendemain, Varron, marqué par les destins pour commander en cette journée, Varron, sans avoir consulté son collègue, donne le signal de l'action, et passe l'Aufide à la tête de son armée. Paul-Émile le suit; il ne saurait approuver son dessein, mais il ne peut lui refuser son appui. Parvenus à l'autre rive, les consuls joignent à leurs troupes celles qui se trouvent dans le petit camp. Voici quel fut l'ordre de bataille : à l'aile droite, qui était la plus voisine du fleuve, la cavalerie romaine, puis l'infanterie; à l'aile gauche, vers l'extrémité, la cavalerie des alliés; ensuite l'infanterie, plus rapprochée du centre, et mêlée aux légions romaines; les archers, les troupes légères, qui formaient le reste des auxiliaires, à l'avant-garde. Les consuls commandaient aux deux ailes, Varron à la gauche, Paul-Émile à la droite; Geminus Servilius devait combattre au centre.

XLVI. Annibal, au point du jour, fait prendre les devans aux Baléares et aux autres troupes légères, passe l'Aufide, et range en bataille, à mesure qu'ils défilent, les différens corps de son armée. Les cavaliers gaulois et espagnols sont placés près du rivage, à l'aile gauche, en face de la cavalerie romaine; l'aile droite est occupée par les escadrons numides; le centre est fortifié par l'infanterie, répandue à dessein aux deux extrémités; les Africains ont au milieu d'eux les Espagnols et les Gaulois. Les troupes africaines ressemblaient en grande partie aux Romains : c'étaient les mêmes armures, ces armes conquises presque toutes à la Trebia, à Trasi-

ejusdem formæ fere erant ; dispares ac dissimiles gladii : Gallis prælongi ac sine mucronibus : Hispano, punctim magis, quam cæsim, adsueto petere hostem, brevitate habiles et cum mucronibus : sane et alius habitus gentium harum tum magnitudine corporum, tum specie terribilis erat. Galli super umbilicum erant nudi : Hispani linteis prætextis purpura tunicis, candore miro fulgentibus, constiterant. Numerus omnium peditum, qui tum stetérunt in acie, millium fuit quadraginta, decem equitum. Duces cornibus præerant : sinistro Asdrubal, dextro Maharbal : mediam aciem Annibal ipse cum fratre Magone tenuit. Sol, seu de industria ita locatis, seu quod forte ita starent, peropportune utrique parti obliquus erat, Romanis in meridiem, Pœnis in septentrionem versis : ventus (Vulturnum incolæ regionis vocant), adversus Romanis coortus, multo pulvere in ipsa ora volvendo prospectum ademit.

XLVII. Clamore sublato, procursum ab auxiliis, et pugna levibus primum armis commissa : deinde equitum gallorum hispanorumque lævum cornu cum dextro romano concurrit, minime equestris more pugnæ; frontibus enim adversis concurrendum erat, quia, nullo circa ad evagandum relicto spatio, hinc amnis, hinc peditum acies claudebant in directum utrimque nitentes. Stantibus ac confertis postremo turba equis, vir virum

mène. Les boucliers des Gaulois et des Espagnols avaient à peu près la même forme, mais leurs épées formaient un étrange contraste : celles des Gaulois étaient fort longues et sans pointe; les Espagnols, au contraire, habitués à frapper l'ennemi d'estoc plutôt que de taille, avaient un glaive court, tranchant, facile à manier. Une autre différence se faisait remarquer aussi dans l'extérieur des guerriers de ces deux nations, hommes à la taille gigantesque, à l'aspect terrible. Les Gaulois étaient nus depuis la ceinture; les Espagnols portaient des tuniques de lin dont l'extrême blancheur, relevée d'une bordure couleur de pourpre, jetait un éclat merveilleux. L'armée carthaginoise, alors sur le champ de bataille, était en tout de quarante mille fantassins et de dix mille chevaux. Asdrubal conduisait l'aile gauche, Maharbal la droite; Annibal était au centre avec son frère Magon. Le soleil, soit par des dispositions habilement prises, soit par l'effet du hasard, donnait obliquement sur les deux armées : les Romains étaient tournés vers le midi, les Carthaginois vers le nord. Le vent, appelé Vulturne par les habitans de la contrée, soufflait dans le visage des Romains, et portait dans leurs yeux des tourbillons de poussière qui les aveuglaient.

XLVII. Après un premier cri, les auxiliaires, de part et d'autre, se portent en avant, et l'action commence par les troupes légères. Ensuite la cavalerie gauloise et espagnole, placée à l'aile gauche d'Annibal, vint fondre sur l'aile droite des Romains, mais non pas comme dans les engagemens ordinaires de cavalerie; car il fallait combattre de front, parce que, n'ayant point autour d'eux d'espace pour s'étendre, resserrés d'un côté par le fleuve, de l'autre par l'infanterie, ils étaient dans la nécessité

amplexus detrahebat equo : pedestre magna jam ex parte certamen factum erat ; acrius tamen, quam diutius, pugnatum est ; pulsique romani equites terga vertunt. Sub equestris finem certaminis coorta est peditum pugna : primo et viribus et animis pares constabant ordines Gallis Hispanisque : tandem Romani, diu ac sæpe connisi, æqua fronte acieque densa inpulere hostium cuneum nimis tenuem, eoque parum validum, a cetera prominentem acie; inpulsis deinde ac trepide referentibus pedem insistere : ac tenore uno per præceps pavore fugientium agmen in mediam primum aciem inlati, postremo, nullo resistente, ad subsidia Afrorum pervenerunt ; qui utrimque reductis alis constiterant, media, qua Galli Hispanique steterant, aliquantum prominente acie : qui cuneus ut pulsus æquavit frontem primum, deinde nitendo etiam sinum in medio dedit, Afri circa jam cornua fecerant ; inruentibusque incaute in medium Romanis, circumdere alas : mox, cornua extendendo, clausere et ab tergo hostes. Hinc Romani, defuncti nequidquam prœlio uno, omissis Gallis Hispanisque, quorum terga ceciderant, etiam adversus Afros integram pugnam ineunt, non tantum eo iniquam, quod inclusi adversus circumfusos, sed etiam quod fessi cum recentibus ac vegetis pugnabant.

de diriger en face tous leurs efforts. Bientôt les chevaux, trop pressés, restent immobiles à leur place; le cavalier saisit le cavalier corps à corps et le renverse de sa monture : déjà ce n'était plus, pour ainsi dire, qu'un combat d'infanterie. Au reste, le choc fut plus rude que long; les cavaliers romains, repoussés, prennent la fuite. Ensuite l"infanterie donne à son tour. D'abord les Gaulois et les Espagnols opposent une énergie, un courage égal, et ne se laissent point ébranler. Cependant les Romains, après des attaques redoublées, s'avancent tous de front, serrent les rangs, et enfoncent leurs adversaires, qui forment une saillie trop en pointe, et par là même s'affaiblissent, en ce qu'ils débordent le corps de bataille. L'ennemi, qui a plié, lâche pied en désordre; les nôtres les poursuivent, et, du même élan qui les emporte sur les traces des fuyards, dont la crainte précipite les pas, ils arrivent d'abord au centre de l'armée d'Annibal; enfin, sans trouver de résistance, ils pénètrent jusqu'à la réserve des Africains placés à droite et à gauche sur les ailes repliées. Le centre, qu'occupaient les Gaulois et les Espagnols, dépassait un peu le front des Carthaginois. Le bataillon mis en fuite se trouve d'abord de niveau avec le reste de l'armée; puis, à force de reculer, il laisse au milieu un enfoncement, dans lequel les Romains donnent tête baissée. Alors les Africains, qui ont formé le croissant, en ramènent sur eux les deux extrémités; il s'allonge de plus en plus, et finit par fermer à l'ennemi toute issue par derrière. Ainsi les Romains, sortis d'un premier combat qui ne leur a procuré qu'un stérile succès, sont obligés de recommencer contre les Africains une autre lutte qui leur est doublement désavantageuse, en ce qu'ils sont enveloppés de toutes parts,

XLVIII. Jam et in sinistro cornu romano, ubi sociorum equites adversus Numidas steterant, consertum prœlium erat, segne primo, et a punica cœptum fraude. Quingenti ferme Numidæ, præter solita arma telaque, gladios occultos sub loricis habentes, specie transfugarum quum ab suis, parmas post terga habentes, adequitassent, repente ex equis desiliunt : parmisque et jaculis ante pedes hostium projectis, in mediam aciem accepti, ductique ad ultimos, considere ab tergo jubentur; ac, dum prœlium ab omni parte conseritur, quieti manserunt : postquam omnium animos oculosque occupaverat certamen; tum, abreptis scutis, quæ passim inter acervos cæsorum corporum strata erant, aversam adoriuntur romanam aciem; tergaque ferientes, ac poplites cædentes, stragem ingentem, ac majorem aliquanto pavorem ac tumultum, fecerunt. Quum alibi terror ac fuga, alibi pertinax in mala jam spe prœlium esset; Asdrubal, qui ea parte præerat, subductos ex media acie Numidas, quia segnis eorum cum adversis pugna erat, ad persequendos passim fugientes mittit; hispanos et gallos pedites, jam Afris prope fessis, cæde magis quam pugna, adjungit.

XLIX. Parte altera pugnæ Paullus, quanquam primo statim prœlio funda graviter ictus fuerat, tamen et obcurrit sæpe cum confertis Annibâli, et aliquot locis

et qu'épuisés de fatigue ils ont affaire à des troupes fraîches et pleines de vigueur.

XLVIII. A l'aile gauche des Romains, où la cavalerie des alliés était opposée aux Numides, l'action s'était engagée aussi, et d'abord avec assez de mollesse : le début fut une de ces ruses si naturelles aux Carthaginois. Environ cinq cents Numides, portant, outre leurs armes ordinaires, des épées cachées sous leurs cuirasses, feignent de vouloir passer à l'ennemi : le bouclier sur le dos, ils accourent, s'élancent tout à coup de leurs coursiers, et jettent aux pieds des Romains boucliers et javelots. On les reçoit au milieu de l'armée; ils sont conduits à l'arrière-garde; on leur ordonne de se tenir immobiles à ce poste. Tant que la mêlée n'est pas encore devenue générale, ils ne font aucun mouvement; mais lorsque tous les esprits, tous les yeux sont occupés de la bataille, ils se saisissent des boucliers épars çà et là au milieu des monceaux de cadavres, attaquent les Romains par derrière, les frappent, leur coupent les jarrets, en font un horrible carnage, et leur causent encore plus d'épouvante et de consternation. Tandis que, d'un côté, la terreur presse la fuite des nôtres, et que, de l'autre, ils luttent encore avec plus d'acharnement que d'espérance; Asdrubal, qui commandait sur ce point, fait retirer du milieu de la ligne les Numides dont l'ardeur s'affaiblit contre les adversaires qu'ils avaient en face, et les envoie à la poursuite des fuyards; il fait ensuite avancer l'infanterie espagnole et gauloise, pour soutenir les Africains, las de tuer plus encore que de combattre.

XLIX. Sur l'autre point de la bataille, Paul-Émile, bien que blessé grièvement d'un coup de fronde, dès le commencement de l'action, n'en reste pas moins au fort

prœlium restituit, protegentibus eum equitibus romanis; omissis postremo equis, quia consulem et ad regendum equum vires deficiebant. Tum denuncianti cuidam, jussisse consulem ad pedes descendere equites, dixisse Annibalem ferunt : « Quam mallem, vinctos mihi traderet ! » Equitum pedestre prœlium, quale jam haud dubia hostium victoria, fuit; quum victi mori in vestigio mallent, quam fugere; victores, morantibus victoriam irati, trucidarent, quos pellere non poterant : pepulerunt tamen jam paucos superantes, et labore ac vulneribus fessos. Inde dissipati omnes sunt, equosque ad fugam, qui poterant, repetebant. Cn. Lentulus tribunus militum, quum, prætervehens equo, sedentem in saxo cruore oppletum consulem vidisset; « L. Æmili, inquit, quem unum insontem culpæ cladis hodiernæ dii respicere debent, cape hunc equum : dum et tibi virium aliquid superest, comes ego te tollere possum ac protegere : ne funestam hanc pugnam morte consulis feceris. Etiam sine hoc lacrimarum satis luctusque est. » Ad ea consul : « Tu quidem, Cn. Corneli, macte virtute esto ! Sed cave, frustra miserando exiguum tempus e manibus hostium evadendi absumas. Abi, nuncia publice patribus, urbem romanam muniant, ac prius, quam hostis victor adveniat, præsidiis firment : privatimque Q. Fabio, L. Æmilium præceptorum ejus memorem et vixisse, et adhuc mori. Me in hac strage militum meorum patere exspirare,

de la mêlée, se présente plusieurs fois en face d'Annibal, et rétablit le combat sur divers points, soutenu par les cavaliers romains, qui finissent par mettre pied à terre, lorsqu'ils voient que le consul n'a plus même assez de forces pour guider son cheval. On vient dire à Annibal que Paul-Émile a ordonné aux siens de quitter leur monture : « Autant vaudrait, répond le Carthaginois, me les livrer garottés ! » Ces cavaliers, qui combattent à pied, lorsque déjà la victoire de l'ennemi n'est plus douteuse, éprouvent le sort qu'ils devaient attendre; mais les vaincus aiment mieux mourir sur la place que de fuir; et les vainqueurs, irrités d'une résistance qui retarde leur succès, massacrent ceux qu'ils ne peuvent obliger de lâcher pied. Toutefois ils repoussent le petit nombre de Romains qui tiennent encore, malgré leurs blessures et leur épuisement. Enfin la déroute devient générale, et ceux qui le peuvent remontent sur leurs chevaux pour s'enfuir. Cn. Lentulus, tribun des soldats, passant à cheval près du consul, l'aperçoit assis sur une pierre et tout couvert de sang : « Paul-Émile, lui dit-il, vous seul êtes innocent de la faute et du désastre de ce jour; les dieux vous doivent leur assistance. Prenez ce cheval. Tandis que vous avez encore quelques forces, je ne vous quitterai point; oui, je puis vous tirer du péril et vous sauver. Ne rendez pas cette journée plus funeste encore par le trépas d'un consul : sans ce nouveau malheur, nous n'avons déjà que trop de sujets de larmes et de désespoir. » Le consul lui répond : « Brave Cn. Cornelius, montrez toujours le même courage, mais gardez-vous, par un vain motif de compassion, de perdre le peu de temps qui vous reste pour échapper à l'ennemi. Allez, recommandez publiquement au sénat de mettre Rome

ne aut reus iterum e consulatu sim, aut accusator collegæ exsistam, ut alieno crimine innocentiam meam protegam.» Hæc exigentes prius turba fugientium civium, deinde hostes, obpressere: consulem, ignorantes quis esset, obruere telis; Lentulum inter tumultum abripuit equus: tum inde effuse fugiunt. Septem millia hominum in minora castra, decem in majora, duo ferme in vicum ipsum Cannas perfugerunt: qui extemplo a Carthalone atque equitibus, nullo munimento tegente vicum, circumventi sunt. Consul alter, seu forte, seu consilio, nulli fugientium infestus agmini, cum septuaginta fere equitibus Venusiam perfugit. Quadraginta quinque millia peditum, duo millia septingenti equites, et tanta prope civium sociorumque pars, cæsi dicuntur; in his ambo consulum quæstores L. Atilius et L. Furius Bibaculus: unus et viginti tribuni militum; consulares quidam prætoriique et ædilicii: inter eos Cn. Servilium Geminum et M. Minucium numerant, qui magister equitum priore anno, aliquot ante consul fuerat: octoginta præterea aut senatores, aut qui eos magistratus gessissent, unde in senatum legi deberent, quum sua voluntate milites in legionibus facti essent. Capta eo prœlio tria millia peditum et equites trecenti dicuntur.

en état de défense, et de fortifier les remparts avant l'arrivée de l'ennemi victorieux. Dites en particulier à Q. Fabius que Paul-Émile a vécu, qu'il meurt fidèle à ses sages instructions. Pour moi, souffrez que j'expire sur les corps de mes soldats égorgés : je ne veux point, au sortir de mon consulat, être en butte à une nouvelle accusation, ni me porter l'accusateur de mon collègue, pour sauver mon honneur aux dépens du sien. » Tous deux parlaient encore, lorsque survient d'abord une troupe de Romains qui fuyaient, puis, sur leurs traces, l'ennemi, qui accable le consul d'une grêle de traits, sans le connaître. Lentulus, au milieu du tumulte, est sauvé par la vitesse de son cheval. Dès-lors, chacun fuit à toute bride. Sept mille hommes se jettent dans le petit camp, dix mille dans le grand, deux mille environ dans le village même de Cannes; mais aussitôt la cavalerie de Carthalon pénètre dans ce bourg, qui n'est protégé par aucune fortification, et les enveloppe de toutes parts. L'autre consul, soit par hasard, soit à dessein, ne suit les traces d'aucun des différens corps qui ont pris la fuite, et arrive à Venusia avec soixante-dix cavaliers environ. Rome perdit, dans cette journée, quarante-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille sept cents de cavalerie, et presque nombre égal de citoyens et d'alliés. On compte parmi les morts les deux questeurs des consuls, L. Atilius et L. Furius Bibaculus, vingt et un tribuns militaires, plusieurs personnages qui avaient été ou consuls, ou préteurs, ou édiles, entre autres Cn. Servilius Geminus, et M. Minucius, maître de la cavalerie, l'année précédente, et consul quelques années auparavant; de plus, quatre-vingts sénateurs, ou magistrats curules, auxquels leur dignité donnait le droit d'être incorporés

L. Hæc est pugna cannensis, alliensi cladi nobilitate par : ceterum ut illis, quæ post pugnam accidere, levior, quia ab hoste cessatum est; sic strage exercitus gravior fædiorque : fuga namque ad Alliam sicut urbem prodidit, ita exercitum servavit ; ad Cannas fugiéntem consulem vix septuaginta secuti sunt : alterius morientis prope totus exercitus fuit. Binis in castris quum multitudo semiermis sine ducibus esset, nuncium, qui in majoribus erant, mittunt; « dum prœlio, deinde ex lætitia epulis fatigatos quies nocturna hostes premeret, ut ad se transirent : uno agmine Canusium abituros esse. » Eam sententiam alii totam adspernari : « Cur enim illos, qui se arcessant, ipsos non venire, quum æque conjungi possent? quia videlicet plena hostium omnia in medio essent : et alio-rum, quam sua, corpora tanto periculo mallent objicere. » Aliis non tam sententia displicere, quam animus deesse. P. Sempronius Tuditanus, tribunus militum, « Capi ergo mavultis, inquit, ab avarissimo et crudelissimo hoste, æstimarique capita vestra, et exquiri pretia ab interro-gantibus, romanus civis sis, an latinus socius, ut ex tua contumelia et miseria alteri honos quæratur? Non tu : si quidem L. Æmilii consulis, qui se bene mori, quam turpiter vivere maluit, et tot fortissimorum virorum, qui

au sénat : ils s'étaient volontairement enrôlés comme simples soldats dans les légions. Les prisonniers qu'on nous fit dans ce combat montèrent, dit-on, à trois mille hommes d'infanterie et à trois cents cavaliers.

L. Telle est la bataille de Cannes, dont la célébrité désastreuse égale celle d'Allia. Les suites, au reste, furent moins funestes, parce que l'ennemi ne poussa point ses avantages; mais il s'y fit un carnage plus affreux, plus horrible de nos légions. En effet, si la déroute d'Allia ouvrit Rome aux Gaulois, d'un autre côté elle sauva les troupes; mais, à Cannes, le consul fugitif fut à peine suivi de soixante-dix hommes, tandis que l'autre périt avec presque toute l'armée. Les réfugiés des deux camps n'avaient ni armes, ni généraux. Un exprès est envoyé du grand camp avec ce message : « Pendant que les Carthaginois, fatigués du combat, des réjouissances et des festins qui en avaient été les suites, s'abandonnaient au repos de la nuit, les soldats du petit camp pouvaient passer dans l'autre; réunis ensemble, ils se rendraient tous à Canusium. » Les uns rejettent entièrement cet avis. « Pourquoi, disaient-ils, ceux qui les mandaient, ne venaient-ils pas eux-mêmes, puisqu'il leur était aussi facile de faire leur jonction? Mais, sans doute, parce que tout l'intervalle qui les séparait était rempli d'ennemis, ils préféraient exposer les autres, plutôt qu'eux, à un péril si menaçant. » Les autres auraient accepté volontiers la proposition; mais le courage leur manquait. Alors P. Sempronius Tuditanus, tribun militaire : « Vous aimez donc mieux, dit-il, tomber au pouvoir de l'ennemi le plus avare et le plus cruel, voir vos têtes mises à l'encan, vous entendre demander, par un vainqueur avide de gain, si vous êtes citoyen de Rome,

circa eum cumulati jacent, cives estis. Sed ante, quam obprimit lux, majoraque hostium agmina obsepiunt iter, per hos, qui inordinati atque incompositi obstrepunt portis, erumpamus. Ferro atque audacia via fit, quamvis per confertos hostes : cuneo quidem hoc laxum atque solutum agmen, ut si nihil obstet, transibimus. Itaque ite mecum, qui et vosmet ipsos et rempublicam salvam vultis. » Hæc ubi dicta dedit, stringit gladium, cuneoque facto per medios vadit hostes : et, quum in latus dextrum, quod patebat, Numidæ jacularentur, translatis in dextrum scutis, in majora castra ad sexcenti evaserunt : atque inde protinus, alio magno agmine adjuncto, Canusium incolumes perveniunt. Hæc apud victos magis inpetu animorum, quem ingenium suum cuique aut fors dabat, quam ex consilio ipsorum, aut imperio cujusquam, agebantur.

LI. Annibali victori quum ceteri circumfusi gratularentur, suaderentque, ut, tanto perfunctus bello, diei quod reliquum esset, noctisque insequentis, quietem et ipse sibi sumeret, et fessis daret militibus ; Maharbal, præfectus equitum, minime cessandum ratus, « Immo,

ou allié du Latium, pour qu'il vous prodigue, à vous les outrages et les maux, à lui les privilèges et les honneurs? Non; répondrez-vous, si vous avez l'intrépidité de ce Paul-Émile qui a préféré une mort glorieuse à une vie flétrie par la honte; si, comme tant de braves guerriers qui gisent amoncelés autour du consul, vous êtes de vrais Romains. Mais, avant que le jour nous surprenne, avant que l'ennemi plus nombreux nous ferme le passage, ne pouvons-nous pas, au milieu de cette multitude confuse et sans ordre, dont les cris retentissent à nos portes, nous frayer à l'instant un chemin? Le fer et l'audace savent se faire jour au travers des plus épais bataillons. Formons-nous en colonne pressée, et les vides de cette troupe désunie n'opposeront aucun obstacle à notre passage. Suivez-moi donc, vous qui voulez votre salut et celui de la république! » Il dit, tire son glaive, et traverse l'ennemi en colonne serrée. Comme le flanc droit, qui restait découvert, était en butte aux javelots des Numides, les Romains passèrent au bras droit leur bouclier, et gagnèrent ainsi l'autre camp, au nombre de six cents environ. De là, réunis à un autre corps plus considérable, ils partent aussitôt, et arrivent sains et saufs à Canusium. Dans ces tentatives hardies, les vaincus ne suivaient tous d'autre impulsion que celle de leur caractère ou du hasard, sans prendre conseil en commun, sans être guidés par l'ordre d'aucun chef.

LI. Annibal victorieux était entouré de tous ses officiers qui le félicitaient, et lui conseillaient, au moment où il venait de terminer une si grande guerre, de consacrer le reste du jour et la nuit suivante au repos qui lui était nécessaire, ainsi qu'à ses soldats épuisés. Mais Maharbal, commandant de la cavalerie, persuadé qu'il

ut, quid hac pugna sit actum, scias, die quinto, inquit, victor in Capitolio epulaberis. Sequere : cum equite, ut prius venisse, quam venturum, sciant, præcedam. » Annibali nimis læta res est visa, majorque, quam ut eam statim capere animo posset. Itaque, « voluntatem se laudare Maharbalis, ait : ad consilium pensandum temporis opus esse. » Tum Maharbal, « Non omnia, nimirum, eidem dii dedere : vincere scis, Annibal ; victoria uti nescis. » Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque imperio. Postero die, ubi primum inluxit, ad spolia legenda, fœdamque etiam hostibus spectandam stragem insistunt. Jacebant tot Romanorum millia, pedites passim equitesque, ut quem cuique fors aut pugna junxerat aut fuga : adsurgentes quidam ex strage media cruenti, quos stricta matutino frigore excitaverant vulnera, ab hoste obpressi sunt. Quosdam et jacentes vivos succisis feminibus poplitibusque invenerunt, nudantes cervicem jugulumque, et reliquum sanguinem jubentes haurire. Inventi sunt quidam mersis in effossam terram capitibus, quos sibi ipsos fecisse foveas, obruentesque ora superjecta humo interclusisse spiritum adparebat. Præcipue convertit omnes substratus Numida mortuo superincubanti Romano vivus, naso auribusque laceratis : quum, manibus ad capiendum telum inutilibus, in rabiem ira versus, laniando dentibus hostem exspirasset.

n'y a pas un moment à perdre : « Afin que vous connaissiez, lui dit-il, quelles doivent être les conséquences de cette bataille, dans cinq jours il vous faut souper vainqueur au Capitole. Suivez-moi; je vous précèderai avec ma cavalerie; je veux être à Rome, avant que l'ennemi sache que je suis en marche. » Le génie d'Annibal recule devant une entreprise qui lui paraît trop importante pour être ainsi prématurée. « Maharbal, répond-il, je loue votre zèle; mais j'ai besoin de peser quelque temps l'avis que vous me donnez. » — « Je le vois, » reprend Maharbal, « les dieux n'ont pas tout accordé au même homme : vous savez vaincre, Annibal; mais vous ne savez pas profiter de la victoire. » On croit assez généralement que ce retard d'un jour sauva Rome et l'empire. Le lendemain, dès le lever du soleil, les Carthaginois vont dépouiller les morts, et parcourir ce champ de carnage, dont le spectacle était affreux, même pour des ennemis. Les Romains étaient étendus par milliers, cavaliers et fantassins, confondus suivant que le hasard les avait réunis, ou dans le combat, ou dans la fuite. Quelques-uns se soulevaient tout sanglans, au milieu des monceaux de cadavres : la fraîcheur du matin avait aigri leurs blessures; on les acheva. Plusieurs gisaient, vivans encore; ils n'avaient eu que les cuisses et les jarrets coupés : se découvrant le cou et la gorge, ils demandaient qu'on épuisât le reste de leur sang. On en vit d'autres dont la tête était enfouie dans le sable; ils semblaient s'être creusé eux-mêmes cette sorte de fosse, où, le visage enseveli sous la terre amoncelée, ils avaient perdu la respiration et la vie. Ce qui attira surtout l'attention générale, ce fut un Numide vivant couché sous un Romain mort, un Numide dont le nez et les oreilles étaient mutilés;

LII. Spoliis ad multum diei lectis, Annibal ad minora ducit castra obpugnanda, et omnium primum, brachio objecto, flumine eos excludit. Ceterum ab omnibus, labore, vigiliis, vulneribus etiam fessis, maturior ipsius spe deditio est facta : pacti, ut arma atque equos traderent, in capita romana trecenis nummis quadrigatis, in socios ducenis, in servos centenis, et ut, eo pretio persoluto, cum singulis abirent vestimentis, in castra hostes acceperunt; traditique in custodiam omnes sunt, seorsum cives sociique. Dum ibi tempus teritur, interea quum ex majoribus castris, quibus satis virium aut animi fuit, ad quatuor millia hominum et ducenti equites, alii agmine, alii palati passim per agros, quod haud minus tutum erat, Canusium perfugissent, castra ipsa ab sauciis timidisque eadem conditione, qua altera, tradita hosti. Præda ingens parta est : et, præter equos virosque, et si quid argenti (quod plurimum in phaleris equorum erat; nam ad vescendum facto perexiguo, utique militantes, utebantur), omnis cetera præda diripienda data est. Tum sepeliendi caussa conferri in unum corpora suorum jussit. Ad octo millia fuisse dicuntur fortissimorum virorum. Consulem quoque romanum conquisitum sepultumque, quidam auctores sunt. Eos, qui Canusium perfugerant, mulier apula, nomine Busa, genere

son ennemi, au défaut des mains qui ne pouvaient tenir une arme, passant de la colère à la rage, l'avait déchiré à coups de dents, jusqu'au moment où il expira.

LII. Après une grande partie du jour employée à recueillir les dépouilles, Annibal mène ses troupes à l'attaque du petit camp ; et, d'abord, il fait tirer un large fossé, pour intercepter aux Romains toute communication avec le fleuve. Au reste, épuisés de fatigues et de veilles, couverts de blessures, ils se rendirent tous plus tôt même qu'il ne l'avait espéré. La capitulation porta qu'ils livreraient leurs armes et leurs chevaux; que leur rançon serait de trois cents *quadrigati* (écus à l'empreinte d'un quadrige) par tête, pour chaque Romain, de deux cents pour les alliés, et de cent pour les esclaves; et qu'aussitôt la somme payée ils pourraient partir avec leurs tuniques seulement. Après ce traité, les Carthaginois entrèrent dans le camp, et nos soldats furent mis sous bonne garde, les Romains séparés des alliés. Pendant qu'on perd du temps de ce côté, ceux du grand camp, qui avaient eu assez de forces et de courage, au nombre de quatre mille hommes d'infanterie et de deux cents cavaliers, les uns réunis en corps, les autres répandus çà et là dans la campagne, ce qui n'offrait pas moins de sûreté, s'étaient réfugiés à Canusium. Alors ce camp, où étaient restés seulement les blessés et les soldats, fut, aux mêmes conditions que l'autre, livré à l'ennemi. Le butin fut immense; et à l'exception des chevaux, des hommes, et de l'argent qui se trouva en quantité sur les harnais de la cavalerie (car alors les Romains, à la guerre surtout, se servaient très-peu d'argenterie dans leurs repas), tout le reste fut la proie du soldat. Annibal, pour donner la sépulture à ses morts,

clara ac divitiis, mœnibus tantum tectisque a Canusinis acceptos, frumento, veste, viatico etiam juvit; pro qua ei munificentia postea, bello perfecto, ab senatu honores habiti sunt.

LIII. Ceterum, quum ibi tribuni militum quatuor essent, Fabius Maximus de legione prima, cujus pater priore anno dictator fuerat, et de legione secunda L. Publicius Bibulus et P. Cornelius Scipio, et de legione tertia Ap. Claudius Pulcher, qui proxime ædilis fuerat; omnium consensu ad P. Scipionem, admodum adolescentem, et ad Ap. Claudium summa imperii delata est: quibus consultantibus inter paucos de summa rerum nunciat P. Furius Philus, consularis viri filius, « Nequidquam eos perditam spem fovere: desperatam comploratamque rem esse publicam. Nobiles juvenes quosdam, quorum principem L. Cæcilium Metellum, mare ac naves spectare, ut, deserta Italia, ad regem aliquem transfugiant. » Quod malum, præterquam atrox, super tot clades etiam novum, quum stupore ac miraculo torpidos defixisset, et, qui aderant, consilium advocandum de eo censerent; negat consilii rem esse Scipio juvenis,

les fit rassembler tous en un seul monceau. Ils étaient, dit-on, au nombre de huit mille, et ses plus intrépides guerriers. Le corps du consul romain fut aussi cherché et enseveli, si l'on en croit quelques auteurs. Les réfugiés de Canusium dûrent à une Apulienne, nommée Busa, distinguée par sa naissance et par sa fortune, des secours qu'ils n'avaient point trouvés dans une ville dont les portes et les maisons seules leur avaient été ouvertes; elle leur fournit du blé, des habits, et même de l'argent pour leur route. Cette héroïne de bienfaisance reçut, après la guerre, des honneurs qui lui furent décernés par le sénat.

LIII. Parmi les réfugiés se trouvaient quatre tribuns militaires, Fabius Maximus, tribun de la première légion, et dont le père avait été dictateur l'année précédente; L. Publicius Bibulus et P. Cornelius Scipion, tribuns de la seconde, et Ap. Claudius Pulcher, l'un des derniers édiles, tribun de la troisième. Le commandement en chef fut, tout d'une voix, déféré à P. Scipion, fort jeune alors, et à Ap. Claudius. Tandis qu'ils délibèrent, en comité peu nombreux, sur la situation des affaires, P. Furius Philus, fils d'un consulaire, vient leur annoncer « qu'ils nourrissent en vain un espoir chimérique. Tout est perdu; il n'y a plus qu'à pleurer sur la république. Plusieurs jeunes gens des premières familles, et à leur tête L. Cécilius Metellus, tournent leurs regards vers la mer, et cherchent des vaisseaux pour abandonner l'Italie et passer à la cour de quelque roi. » Cette affreuse résolution, sans exemple jusqu'alors, malgré tous les désastres que Rome avait éprouvés, frappe, par son étrange nouveauté, les esprits d'une morne stupeur. Les assistans proposent d'assembler le conseil à ce sujet :

fatalis dux hujusce belli. « Audendum atque agendum, non consultandum, ait, in tanto malo esse. Irent secum extemplo armati, qui rempublicam salvam vellent : nullo verius, quam ubi ea cogitentur, hostium castra esse. » Pergit ire, sequentibus paucis, in hospitium Metelli : et, quum concilium ibi juvenum, de quibus adlatum erat, invenisset, stricto super capita consultantium gladio, « Ex mei animi sententia, inquit, ut ego rempublicam populi romani non deseram, neque alium civem romanum deserere patiar. Si sciens fallo, tum me, Jupiter optime maxime, domum, familiam, remque meam pessimo leto adficias ! In hæc verba, L. Cæcili, jures, postulo, ceterique, qui adestis : qui non juraverit, in se hunc gladium strictum esse sciat. » Haud secus pavidi, quam si victorem Annibalem cernerent, jurant omnes, custodiendosque semet ipsos Scipioni tradunt.

LIV. Eo tempore, quo hæc Canusii agebantur, Venusiam ad consulem ad quatuor millia peditum equitumque, qui sparsi fuga per agros fuerant, pervenere. Eos omnes Venusini per familias benigne accipiendos curandosque quum divisissent, in singulos equites togas et tunicas et quadrigatos nummos quinos vicenos, et pedibus denos, et arma, quibus deerant, dederunt : ceteraque publice ac privatim hospitaliter facta : certatumque,

« Point de conseil, » s'écrie le jeune Scipion, que les destins ont marqué pour conduire cette guerre; « des actions, de l'énergie, au lieu de délibérations timides, dans un danger si menaçant. Suivez-moi en armes, vous qui voulez le salut de l'empire. C'est là où se trament de pareils complots qu'est réellement le camp de nos ennemis. » Aussitôt il se rend, avec quelques braves, à la maison où logeait Metellus. Il y trouve le rassemblement des jeunes nobles qu'on lui a désignés; ils délibéraient. Levant alors son épée sur leurs têtes: « Mon dessein est irrévocable, dit-il: jamais je n'abandonnerai la république du peuple romain; jamais aussi je ne souffrirai qu'un citoyen de Rome l'abandonne. Si je trahis volontairement cette promesse sacrée, alors, ô Jupiter très-bon, très-grand, fais retomber sur moi, sur les miens, sur tout ce que je possède, tes vengeances les plus terribles! J'exige le même serment de vous, L. Cécilius, de tous ceux qui sont ici. Si quelqu'un s'y refuse, ce glaive est tiré contre lui. » Tous, aussi tremblans que s'ils voyaient devant eux Annibal vainqueur, prêtent le serment qu'a dicté Scipion, et se remettent eux-mêmes sous la garde du jeune héros.

LIV. Voilà ce qui se passait à Canusium. Cependant quatre mille hommes environ, cavaliers et fantassins, que la fuite avait dispersés à travers champs, rejoignirent le consul à Venusia. Les habitans les répartirent tous dans leurs maisons, où les soins les plus affectueux leur furent prodigués. Ils donnèrent à chaque cavalier des toges, des tuniques et vingt-cinq *quadrigati*; dix à chaque fantassin, et des armes à ceux qui en manquaient. Enfin les magistrats et les particuliers se distinguèrent par la plus généreuse hospitalité. C'était une lutte de

ne a muliere canusina populus venusinus officiis vinceretur. Sed gravius onus Busæ multitudo faciebat, et jam ad decem millia hominum erant. Appiusque et Scipio, postquam incolumem esse alterum consulem acceperunt, nuncium extemplo mittunt, quantæ secum peditum equitumque copiæ essent; sciscitatumque simul, utrum Venusiam adduci exercitum, an manere juberet Canusii? Varro ipse Canusium copias traduxit : et jam aliqua species consularis exercitus erat; mœnibusque se certe, si non armis, ab hoste videbantur defensuri. Romam, ne has quidem reliquias superesse civium sociorumque, sed occidione occisos cum duobus exercitibus consules, deletasque omnes copias, adlatum fuerat. Numquam, salva urbe, tantum pavoris tumultusque intra mœnia romana fuit : itaque subcumbam oneri, neque adgrediar narrare, quæ edissertando minora vero fecero. Consule exercituque ad Trasimenum priore anno amisso, non vulnus super vulnus, sed multiplex clades, cum duobus consulibus duo consulares exercitus amissi nunciabantur; nec ulla jam castra romana, nec ducem, nec militem esse: Annibalis Apuliam, Samnium, ac jam prope totam Italiam factam. Nulla profecto alia gens tanta mole cladis non obruta esset. Compares cladem ad Ægates insulas Carthaginiensium prœlio navali acceptam, qua fracti Sicilia ac Sardinia cessere, hinc vectigales ac stipendiarios fieri se passi sunt? aut pugnam adversam in Africa, cui postea

bienfaisance, où le peuple de Venusia ne voulait point se laisser vaincre par une femme de Canusium. Mais le fardeau devenait plus pesant pour Busa par la multitude, qui déjà se montait à près de dix mille hommes. Lorsque Appius et Scipion surent que l'autre consul était échappé, ils lui envoyèrent aussitôt un exprès pour lui apprendre ce qu'ils avaient de soldats avec eux, et lui demander en même temps s'il voulait qu'on les conduisît à Venusia, ou qu'on l'attendît à Canusium. Ce fut Varron qui se rendit près d'eux avec ses troupes. On eût dit déjà quelque apparence d'une armée consulaire, capable de résister à l'ennemi, au moins derrière des remparts, si elle n'eût pu lui tenir tête en plaine. A Rome, on ignorait que ces débris des légions eussent été sauvés: on avait publié que les deux consuls avaient péri avec les deux armées, dont la ruine avait été générale. Jamais, quoique la ville ne fût point attaquée, on ne vit dans Rome autant de terreur et de tumulte. Aussi, loin de moi l'idée de les dépeindre; un tel effort effraie ma faiblesse, et le récit serait toujours au dessous de la vérité. Un consul et son armée avaient été perdus, l'année précédente, à Trasimène; mais la journée de Cannes n'était pas seulement une blessure ajoutée à une autre blessure, c'étaient plusieurs défaites en une seule: car on annonçait que deux consuls avaient été massacrés avec deux armées consulaires; il n'y avait plus ni camp, ni général, ni soldats. Annibal était maître de l'Apulie, du Samnium, et déjà presque de l'Italie tout entière. Quelle autre nation n'eût pas succombé sous le poids d'une telle infortune? Comparerez-vous à la défaite de Cannes la bataille navale des îles Ægates, où les Carthaginois, vaincus et consternés, nous cédèrent la Sicile et la Sardaigne, et

hic ipse Annibal subcubuit? nulla ex parte comparandæ sunt, nisi quod minore animo latæ sunt.

LV. P. Furius Philus et M'. Pomponius prætores senatum in curiam Hostiliam vocaverunt, ut de urbis custodia consulerent : neque enim dubitabant, deletis exercitibus, hostem ad obpugnandam Romam, quod unum opus belli restaret, venturum. Quum in malis, sicut ingentibus, ita ignotis, ne consilium quidem satis expedirent, obstreperetque clamor lamentantium mulierum, et, nondum palam facto, vivi mortuique per omnes pene domos promiscue complorarentur; tum Q. Fabius Maximus censuit, « equites expeditos et Appia et Latina via mittendos, qui, obvios percunctando (aliquos profecto ex fuga passim dissipatos, fore), referant, quæ fortuna consulum atque exercituum sit; et si quid dii immortales, miseriti imperii, reliquum romano nomini fecerint : ubi eæ copiæ sint : quo se Annibal post prœlium contulerit : quid paret, quid agat, acturusque sit. Hæc exploranda noscendaque per inpigros juvenes esse : illud per patres ipsos agendum, quoniam magistratuum parum sit, ut tumultum ac trepidationem in urbe tollant, matronas publico arceant, continerique intra suum quamque limen cogant : comploratus familiarum coerceant : silentium per urbem faciant : nuncios rerum omnium ad

consentirent à devenir nos tributaires? ou mettrez-vous en parallèle la journée de Zama, qui vit, dans la suite, succomber le courage d'Annibal lui-même? Elles ne sont comparables en rien, si ce n'est qu'on supporta ces malheurs avec moins de fermeté.

LV. Les préteurs P. Furius Philus et M'. Pomponius convoquèrent le sénat dans la curie Hostilia, afin de concerter les mesures pour la sûreté de la ville; car nul doute qu'après la destruction des armées de la république, l'ennemi ne vînt, pour terminer la guerre, mettre le siège devant Rome. Mais, dans les premiers instans de cet affreux désastre, dont les circonstances étaient encore inconnues, il paraissait bien difficile de prendre un parti. D'ailleurs, aux portes du palais, retentissaient les cris et les lamentations des femmes; et, dans cette cruelle perplexité, au sein de toutes les familles, on pleurait indistinctement les vivans et les morts. Alors Q. Fabius Maximus proposa « d'envoyer, sur la voie Appienne et sur la voie Latine, des cavaliers lestes qui, de côté ou d'autre, pourraient rencontrer quelques soldats échappés à la déroute, et savoir d'eux quel était le sort des consuls et des armées; si les dieux immortels, par un reste de pitié pour l'empire, avaient sauvé quelques débris des légions; où étaient ces troupes; vers quel lieu Annibal s'était porté après la bataille; quels étaient ses desseins pour le présent, ses résolutions pour l'avenir. Ces éclaircissemens, ces détails demandaient, ajoutait-il, à être recueillis par des jeunes gens actifs. Les sénateurs, à défaut de magistrats assez nombreux, devaient eux-mêmes dissiper le trouble et la frayeur qui régnaient dans Rome, éloigner les femmes des endroits publics, et les obliger toutes à ne point franchir le seuil de leurs maisons; dé-

prætores deducendos curent : suæ quisque fortunæ domi auctorem exspectent, custodesque præterea ad portas ponant, qui prohibeant, quemquam egredi urbem : cogantque homines nullam, nisi urbe ac mœnibus salvis, salutem sperare. Ubi conticuerit tumultus, recte tum in curiam patres revocandos, consulendumque de urbis custodia esse. »

LVI. Quum in hanc sententiam pedibus omnes issent, submotaque foro per magistratus turba, patres diversi ad sedandos tumultus discessissent; tum demum literæ a Terentio consule adlatæ sunt; « L. Æmilium consulem exercitumque cæsum; sese Canusii esse, reliquias tantæ cladis velut ex naufragio conligentem : ad decem millia militum ferme esse incompositorum inordinatorumque. Pœnum sedere ad Cannas, in captivorum pretiis prædaque alia, nec victoris animo, nec magni ducis more, nundinantem. » Tum privatæ quoque per domos clades vulgatæ sunt; adeoque totam urbem opplevit luctus, ut sacrum anniversarium Cereris intermissum sit; quia nec lugentibus id facere est fas, nec ulla in illa tempestate matrona expers luctus fuerat. Itaque, ne ob eamdem caussam alia quoque sacra publica aut privata desererentur, senatusconsulto diebus triginta luctus est finitus. Ceterum quum, sedato urbis tumultu, revocati in curiam patres essent, aliæ insuper ex Sicilia literæ adlatæ sunt

fendre les lamentations funèbres dans les familles; imposer silence dans la ville; transmettre avec exactitude aux préteurs toutes les nouvelles qui arriveraient; ordonner à chacun d'attendre chez soi celles qui lui seraient personnelles; placer aussi des gardiens aux portes, pour empêcher qui que ce fût de sortir de Rome; forcer les citoyens à n'espérer de salut qu'autant qu'ils auraient sauvé les remparts et la patrie. Lorsque enfin le tumulte serait apaisé, on pourrait alors utilement rassembler le sénat, et délibérer sur les moyens de défense. »

LVI. Tous se rangent de cet avis : les magistrats font retirer la foule du forum; et, tandis que les sénateurs vont, chacun de son côté, pour calmer l'effroi général, alors enfin on apporte une lettre du consul Terentius. Il mandait « que L. Paul-Émile et l'armée avaient été taillés en pièces; il était lui à Canusium, occupé à rassembler les débris de ce triste naufrage. Déjà il avait réuni près de dix mille soldats encore dans la confusion et le désordre. Annibal se tenait toujours à Cannes, où il vendait ses prisonniers et son butin : sans énergie dans la victoire, loin de montrer la noblesse d'un grand capitaine, il faisait de son camp un véritable marché. » En ce moment aussi chaque famille apprit les pertes qu'elle avait à déplorer. Rome entière fut plongée dans un deuil si profond, que l'anniversaire des fêtes de Cérès fut interrompu, parceque ceux qui sont dans la douleur ne peuvent y assister, et qu'alors il n'y avait pas une seule femme qui ne fût en proie à l'affliction. Aussi, pour que le même motif ne fît pas abandonner tous les autres sacrifices publics ou particuliers, un sénatus-consulte borna le deuil à trente jours. L'agitation était apaisée, et le sénat avait repris ses séances, lorsqu'on reçut aussi de la Sicile une lettre

ab T. Otacilio proprætore, « Regnum Hieronis classe punica vastari : cui quum opem inploranti ferre vellet, nunciatum sibi esse, aliam classem ad Ægates insulas stare, paratam instructamque; ut, ubi se versum ad tuendam syracusanam oram Pœni sensissent, Lilybæum extemplo provinciamque aliam romanam adgrederentur : itaque classe opus esse, si regem socium Siciliamque tueri vellent. »

LVII. Literis consulis proprætorisque lectis, M. Claudium, qui classi ad Ostiam stanti præesset, Canusium ad exercitum mittendum, scribendumque consuli, ut, quum prætori exercitum tradidisset, primo quoque tempore, quantum per commodum reipublicæ fieri posset, Romam veniret. Territi etiam super tantas clades, quum ceteris prodigiis, tum quod duæ vestales eo anno, Opimia atque Floronia, stupri compertæ, et altera sub terra, ut mos est, ad portam Collinam necata fuerat, altera sibimet ipsa mortem consciverat. L. Cantilius, scriba pontificis, quos nunc minores pontifices adpellant, qui cum Floronia stuprum fecerat, a pontifice maximo eo usque virgis in comitio cæsus erat, ut inter verbera exspiraret. Hoc nefas quum inter tot, ut fit, clades in prodigium versum esset, decemviri libros adire jussi sunt. Et Q. Fabius Pictor Delphos ad oraculum missus est sciscitatum, quibus precibus suppliciisque deos possent placare; et quænam futura finis tantis cladibus foret. Interim ex fatalibus libris

du propréteur T. Otacilius; il annonçait «que les états d'Hiéron étaient dévastés par une flotte carthaginoise. Au moment où, sur les instances de ce monarque, il se disposait à lui porter secours, on lui avait appris qu'une autre flotte ennemie se tenait aux îles Ægates, toute prête, toute disposée, dès qu'on le saurait parti pour protéger la côte de Syracuse, à fondre aussitôt sur Lilybée et sur les autres villes de la province romaine. On avait donc besoin de vaisseaux, si l'on voulait défendre un prince allié et la Sicile. »

LVII. Après la lecture de la lettre du consul et de celle du propréteur, on décida d'envoyer M. Claudius Marcellus, commandant de la flotte à Ostie, prendre l'armée à Canusium, et d'écrire au consul qu'après avoir remis les troupes au préteur il se rendît au plus tôt à Rome, dans le cas cependant où l'intérêt de la république ne serait point compromis. A la terreur qu'avaient inspirée de si affreux désastres se joignirent quelques prodiges alarmans. On fut effrayé surtout de ce que, dans l'année, deux vestales, Opimia et Floronia, avaient été convaincues d'inceste: l'une avait été, selon l'usage, enterrée toute vive près de la porte Colline; l'autre s'était elle-même donné la mort. L. Cantilius, l'un de ces greffiers du collège sacerdotal, connus aujourd'hui sous le nom de petits pontifes; Cantilius, qui avait séduit Floronia, fut battu de verges, dans le comitium, par le grand pontife, jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. Ce crime des deux vestales parut, comme il arrive d'ordinaire dans les grandes calamités, un prodige effrayant: aussi les décemvirs reçurent l'ordre de consulter les livres de la sibylle. On envoya encore à Delphes Q. Fabius Pictor, pour demander à l'oracle quel genre de

sacrificia aliquot extraordinaria facta; inter quæ Gallus et Galla, Græcus et Græca, in foro boario sub terra vivi demissi sunt in locum saxo conseptum, jam ante hostiis humanis, minime romano sacro, imbutum. Placatis satis, ut rebantur, deis, M. Claudius Marcellus ab Ostia mille et quingentos milites, quos in classem scriptos habebat, Romam, ut urbi præsidio essent, mittit: ipse, legione classis (ea tertia legio erat) cum tribunis militum Teanum Sidicinum præmissa, classe tradita P. Furio Philo collegæ, paucos post dies, Canusium magnis itineribus contendit. Dictator ex auctoritate patrum dictus M. Junius, et Ti. Sempronius magister equitum, delectu edicto, juniores ab annis septemdecim, et quosdam prætextatos, scribunt: quatuor ex his legiones et mille equites effecti. Item ad socios latinumque nomen, ad milites ex formula accipiendos, mittunt: arma, tela, alia parari jubent: et vetera hostium spolia detrahunt templis porticibusque. Et aliam formam novi delectus inopia liberorum capitum ac necessitas dedit: octo millia juvenum validorum ex servitiis, prius sciscitantes singulos, vellentne militare, emta publice armaverunt. Hic miles magis placuit, quum pretio minore redimendi captivos copia fieret.

prières et de supplications pourrait apaiser les dieux, et quel terme il y aurait à tant de maux. Cependant, d'après les livres du destin de Rome, on célébra quelques sacrifices extraordinaires, dans lesquels un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque, furent enterrés vifs, au marché des bœufs, à cet endroit fermé par une enceinte de pierres, et déjà précédemment ensanglanté par des victimes humaines; cérémonie bien étrange pour des Romains. Les dieux ainsi apaisés (on le croyait du moins), M. Claudius Marcellus fait partir d'Ostie quinze cents hommes enrôlés pour le service des navires, afin qu'ils marchent à la défense de Rome. Une légion de la flotte, la troisième, est par lui envoyée d'avance en Campanie, sous les ordres des tribuns des soldats; et, peu de jours après, lorsqu'il a remis la flotte à son collègue P. Furius Philus, il se rend lui-même à Canusium, à grandes journées. Nommé dictateur par un décret du sénat, M. Junius, et Ti. Sempronius, maître de la cavalerie, enrôlent les jeunes gens depuis l'âge de dix-sept ans, et même au dessous; on en forme quatre légions et mille cavaliers. Ils envoient aussi vers les alliés du Latium, pour recevoir les troupes qu'ils étaient tenus de fournir, d'après le traité. On fait fabriquer des armures, des javelots; les anciennes dépouilles des ennemis sont arrachées des temples et des portiques. Des levées d'une nature toute nouvelle eurent lieu, à cause du manque de citoyens libres et par nécessité. On choisit huit mille esclaves les plus vigoureux; et, lorsqu'on eut demandé à chacun s'il consentait à servir, on les acheta, on les arma aux frais de la république. On préféra ces soldats aux captifs, dont la rançon eût coûté une somme bien moins forte.

LVIII. Namque Annibal, secundum tam prosperam ad Cannas pugnam, victoris magis, quam bellum gerentis, intentus curis, quum, captivis productis segregatisque, socios, sicut ante ad Trebiam Trasimenumque lacum, benigne adlocutus, sine pretio dimisisset; Romanos quoque vocatos (quod numquam alias antea) satis miti sermone adloquitur: «Non internecinum sibi esse cum Romanis bellum; de dignitate atque imperio certare. Et patres virtuti romanæ cessisse: et se id adniti, ut suæ in vicem simul felicitati et virtuti cedatur. Itaque redimendi se captivis copiam facere; pretium fore in capita, equiti quingenos quadrigatos nummos, trecenos pediti, servo centenos.» Quamquam aliquantum adjiciebatur equitibus ad id pretium, quod pepigerant dedentes se; læti tamen quamcumque conditionem paciscendi acceperunt. Placuit suffragio ipsorum decem deligi, qui Romam ad senatum irent: nec pignus aliud fidei, quam ut jurarent se redituros, acceptum. Missus cum his Carthalo nobilis carthaginiensis: qui, si forte ad pacem inclinarent animos, conditiones ferret. Quum egressi castris essent, unus ex iis, minime romani ingenii homo, velut aliquid oblitus, jurisjurandi solvendi caussa quum in castra redisset, ante noctem comites adsequitur. Ubi eos Romam venire nunciatum est, Carthaloni obviam lictor missus, qui dictatoris verbis nunciaret, ut ante noctem excederet finibus romanis.

LVIII. Annibal, en effet, après l'éclatant succès de Cannes, plus attentif à recueillir les fruits de la victoire qu'occupé des soins de la guerre, fit amener devant lui les prisonniers, qu'il divisa en deux parts. Nos alliés, comme aux journées de la Trebia et de Trasimène, après quelques paroles bienveillantes, furent renvoyés sans rançon. Il fait venir aussi les Romains (ce qui jamais ne lui était arrivé jusqu'alors), et leur parle même avec assez de douceur : « Il ne faisait point au peuple de Rome une guerre à mort ; il ne lui disputait que la gloire et l'empire. Ses pères avaient cédé à la valeur romaine ; il mettait son ambition à forcer les Romains de céder, à leur tour, au courage, à la fortune d'Annibal. Il laissait donc aux captifs la liberté de se racheter : ils auraient à payer par tête, les cavaliers, cinq cents *quadrigati ;* les fantassins, trois cents ; les esclaves, cent. » Quoique la rançon des cavaliers fût portée un peu plus haut qu'elle n'avait été fixée dans leur capitulation, la joie de briser leurs fers leur fit accepter toute espèce de conditions. D'après leur avis, on convint que dix d'entre eux se rendraient à Rome, au sénat : l'on n'exigea d'eux d'autre garantie que leur serment de revenir. On fit partir avec eux Carthalon, noble carthaginois, pour proposer des conditions, dans le cas où les esprits pencheraient vers la paix. Déjà ils étaient sortis du camp, lorsque l'un des dix, par une ruse indigne du caractère romain, prétextant un oubli, rentre dans le camp, comme pour se délier par là de son serment ; puis il rejoint ses compagnons avant la nuit. Dès qu'on apprit à Rome leur prochaine arrivée, un licteur fut envoyé au devant de Carthalon, pour lui signifier, au nom du dictateur, qu'il eût à quitter avant la nuit le territoire de la république.

LIX. Legatis captivorum senatus ab dictatore datus est. Quorum princeps M. Junius: « Patres conscripti, inquit, nemo nostrum ignorat, nulli umquam civitati viliores fuisse captivos, quam nostræ. Ceterum, nisi nobis plus justo nostra placet caussa, non alii umquam minus neglegendi vobis, quam nos, in hostium potestatem venerunt: non enim in acie per timorem arma tradidimus; sed quum prope ad noctem superstantes cumulis cæsorum corporum prœlium extraxissemus, in castra recepimus nos. Diei reliquum ac noctem insequentem, fessi labore ac vulneribus, vallum sumus tutati. Postero die, quum, circumsessi ab exercitu victore, aqua arceremur, nec ulla jam per confertos hostes erumpendi spes esset, nec esse nefas duceremus, quinquaginta millibus hominum ex acie nostra trucidatis, aliquem ex cannensi pugna romanum militem restare; tum demum pacti sumus pretium, quo redemti dimitteremur: arma, in quibus nihil jam auxilii erat, hosti tradidimus. Majores quoque acceperamus se a Gallis auro redemisse; et patres vestros, asperrimos illos ad conditionem pacis, legatos tamen captivorum redimendorum gratia Tarentum misisse: atqui, et ad Alliam cum Gallis, et ad Heracleam cum Pyrrho, utraque non tam clade infamis, quam pavore ac fuga, pugna fuit. Cannenses campos acervi romanorum corporum tegunt: nec supersumus pugnæ, nisi in quibus trucidandis et ferrum et vires hostem defecerunt. Sunt

LIX. La députation des prisonniers obtint du dictateur l'audience du sénat. Alors leur chef, M. Junius : « Pères conscrits, dit-il, personne de nous n'ignore que jamais gouvernement ne fit moins de cas que le nôtre, des prisonniers de guerre. Toutefois, si nous ne présumons pas trop favorablement de notre cause, jamais, de tous ceux qui tombèrent au pouvoir de l'ennemi, nuls, moins que nous, ne méritèrent votre indifférence. En effet, nous n'avons point livré lâchement nos armes sur le champ de bataille; mais, après avoir combattu presque jusqu'à la nuit, sur des monceaux de cadavres, nous nous sommes retirés dans notre camp. Le reste du jour et la nuit suivante, malgré nos fatigues, malgré nos blessures, nous avons défendu nos retranchemens. Le lendemain, investis par une armée victorieuse, qui nous empêchait de puiser de l'eau, et déjà sans espoir de nous faire jour à travers ces milliers d'ennemis, pensant que c'était assez de cinquante mille hommes massacrés sur notre armée, et que, sans déshonneur, quelques Romains pouvaient survivre au désastre de Cannes, alors seulement nous signâmes une capitulation qui nous rendait à la liberté pour une rançon stipulée; alors nous avons remis aux Carthaginois des armes qui n'étaient plus pour nous d'aucun secours. Nos ancêtres, nous le savions, s'étaient rachetés des Gaulois avec de l'or; et vos pères, si intraitables sur les conditions de la paix, ne laissèrent pas d'envoyer une députation à Tarente pour le rachat des prisonniers. Cependant, et la bataille d'Allia perdue contre les Gaulois, et celle d'Héraclée, où triompha Pyrrhus, furent des journées moins fatales par la perte que par la honte et la fuite. Les plaines de Cannes ont disparu sous l'immense quantité de nos morts; et, si nous

etiam de nostris quidam, qui ne in acie quidem refugerunt: sed, præsidio castris relicti, quum castra traderentur, in potestatem hostium venerunt. Haud equidem ullius civis et commilitonis fortunæ aut conditioni invideo, nec premendo alium me extulisse velim: ne illi quidem (nisi pernicitatis pedum et cursus aliquod præmium est), qui plerique inermes ex acie fugientes non prius, quam Venusiæ aut Canusii, constiterunt, se nobis merito prætulerint, gloriatique sint, in se plus, quam in nobis, præsidii reipublicæ esse. Sed illis et bonis et fortibus militibus utemini; et nobis etiam promtioribus pro patria, quod beneficio vestro redemti atque in patriam restituti fuerimus. Delectum ex omni ætate et fortuna habetis: octo millia servorum audio armari: non minor numerus noster est, nec majore pretio redimi possumus, quam hi emuntur: nam si conferam nos cum illis, injuriam nomini romano faciam. Illud etiam in tali consilio animadvertendum vobis censeam, patres conscripti (si tamen duriores esse velitis, quod nullo nostro merito faciatis), cui nos hosti relicturi sitis. Pyrrho videlicet, qui nos hospitum numero habuit captivos, an barbaro ac Pœno; qui utrum avarior, an crudelior, sit, vix existimari potest. Si videatis catenas, squalorem, deformitatem civium vestrorum, non minus profecto vos ea species moveat, quam si altera parte cernatis stratas cannensibus campis legiones vestras. Intueri potestis

vivons encore après ce combat, c'est que le fer et les forces ont manqué à l'ennemi pour nous égorger. Même, parmi nous, il en est qui n'ont point fui du champ de bataille : laissés à la garde du camp, lorsque le camp se rendit, ils furent obligés de se rendre. Loin de moi toute jalousie contre des concitoyens, contre des frères d'armes moins malheureux que nous ; loin de moi l'idée de m'élever en abaissant les autres : mais, à moins qu'on ne veuille décerner un prix pour la course, pour l'agilité des jambes, ceux qui pour la plupart ont jeté leurs armes pour se sauver du champ de bataille, et qui ont fui sans s'arrêter jusqu'à Venusia et jusqu'à Canusium, pourraient-ils avec justice réclamer la préférence sur nous, et se glorifier d'être plus que nous les soutiens de la république ? Sans doute vous aurez en eux de bons et d'intrépides soldats ; mais nous aussi ne serons-nous pas plus dévoués encore à la patrie, à cause du bienfait qui nous aura rendus à elle ? Pour vos nouvelles levées, vous ne considérez ni l'âge ni la condition. J'apprends que vous armez huit mille esclaves : notre nombre n'est pas inférieur, et notre rançon ne vous coûtera pas plus cher que leur achat. Irai-je nous comparer à eux ? Je ne ferai point cet outrage au nom romain. Et, dans la résolution qu'il vous reste à prendre, pères conscrits, vous examinerez aussi, je pense, alors même que vous songeriez à déployer contre nous une rigueur qu'aucun de nous n'a méritée, vous examinerez à quel ennemi vous allez nous abandonner. Serait-ce à ce Pyrrhus qui traita nos prisonniers en amis ? Non, mais à un barbare, à un Carthaginois avare, et peut-être plus cruel encore. Si les chaînes, la misère, le dénûment affreux de vos concitoyens, frappaient vos regards, vous ne seriez pas moins

sollicitudinem et lacrimas in vestibulo curiæ stantium cognatorum nostrorum, exspectantiumque responsum vestrum: quum ii pro nobis, proque iis, qui absunt, ita suspensi ac solliciti sint; quem censetis animum ipsorum esse, quorum in discrimine vita libertasque est? Si, me dius fidius, ipse in nos mitis Annibal contra naturam suam esse velit, nihil tamen nobis vita opus esse censeamus, quum indigni, ut a vobis redimeremur, visi simus. Rediere Romam quondam remissi a Pyrrho sine pretio capti : sed rediere cum legatis, primoribus civitatis, ad redimendos sese missis. Redeam ego in patriam, trecentis nummis non æstimatus civis? Suum quisque habet animum, patres conscripti. Scio in discrimine esse vitam corpusque meum. Magis me famæ periculum movet, ne a vobis damnati ac repulsi abeamus : neque enim vos pretio pepercisse homines credent. »

LX. Ubi is finem fecit, extemplo ab ea turba, quæ in comitio erat, clamor flebilis est sublatus, manusque ad curiam tendebant orantes, ut sibi liberos, fratres, cognatos redderent. Feminas quoque metus ac necessitas in foro turbæ huic virorum inmiscuerat. Senatus, submotis arbitris, consuli cœptus. Ibi quum sententiis variaretur, et alii redimendos de publico, alii nullam publice

touchés de ce spectacle, que si, d'une autre part, vous contempliez les plaines de Cannes jonchées de vos légions. Vous pouvez voir l'inquiétude et les larmes de nos parens qui, arrêtés au vestibule de la curie, attendent votre réponse. Si l'incertitude de notre sort et de celui de nos frères absens tient leur âme suspendue ainsi entre les angoisses du désespoir, quel doit être, pensez-vous, l'état de ces malheureux eux-mêmes, dont la vie et la liberté sont au hasard d'une délibération? Et lors même, j'en atteste les dieux, qu'Annibal, contre son caractère, montrerait pour nous de la douceur, qu'aurions-nous besoin encore d'une vie déshonorée, lorsque vous nous auriez jugés indignes d'être rachetés? Naguère ils revinrent à Rome les prisonniers que Pyrrhus rendit sans rançon; mais ils revinrent à la suite de vos ambassadeurs, les premiers citoyens de la république, envoyés pour traiter de leur rachat. Et moi, je voudrais retourner dans ma patrie, moi citoyen qu'on n'aurait pas estimé trois cents écus! Chacun a sa manière de sentir, pères conscrits. Je sais tout le danger qui menace ma vie et ma liberté; mais le péril que court ma réputation me touche plus encore. Nous faudra-t-il quitter Rome, condamnés, repoussés par vous? Car jamais on ne croira que vous ayez cédé à des motifs d'intérêt et d'économie. »

LX. Dès que Junius eut cessé de parler, aussitôt la troupe, qui était dans le comitium, poussa un cri plaintif; tous tendaient les mains vers la curie, en suppliant qu'on leur rendît leurs enfans, leurs frères, leurs parens. Des femmes même, attirées à la fois par la crainte et des intérêts bien chers, s'étaient mêlées, dans la place publique, à cette foule d'hommes. Le sénat fait éloigner tout le monde, et entre en délibération. Il y eut division

inpensam faciendam, nec prohibendos ex privato redimi; si quibus argentum in præsentia deesset, dandam ex ærario pecuniam mutuam, prædibusque ac prædiis cavendum populo, censerent; tum T. Manlius Torquatus, priscæ ac nimis duræ, ut plerisque videbatur, severitatis, interrogatus sententiam, ita locutus fertur: «Si tantummodo postulassent legati pro iis, qui in hostium potestate sunt, ut redimerentur, sine ullius insectatione eorum, brevi sententiam peregissem. Quid enim aliud quam admonendi essetis, ut morem traditum a patribus, necessario ad rem militarem exemplo, servaretis? Nunc autem, quum prope gloriati sint, quod se hostibus dediderint, præferrique non captis modo in acie ab hostibus, sed etiam iis, qui Venusiam Canusiumque pervenerunt, atque ipsi C. Terentio consuli, æquum censuerint; nihil vos eorum, patres conscripti, quæ illic acta sunt, ignorare patiar. Atque utinam hæc, quæ apud vos acturus sum, Canusii apud ipsum exercitum agerem, optimum testem ignaviæ cujusque et virtutis: aut unus hic saltem adesset P. Sempronius, quem si isti ducem secuti essent, milites hodie in castris romanis, non captivi in hostium potestate essent? Sed quum, fessis pugnando hostibus, tum victoria lætis et ipsis plerisque regressis in castra sua, noctem ad erumpendum liberam habuissent, et septem armatorum hominum millia perrumpere etiam confertos hostes potuissent; neque per se ipsi id facere conati sunt,

de sentimens: les uns demandaient que la république payât la rançon des captifs; les autres ne voulaient pas que l'état fît cette dépense: mais ils n'empêchaient pas qu'ils se rachetassent de leurs propres deniers; on pouvait même, ajoutaient-ils, faire des avances sur le trésor à ceux qui manquaient d'argent pour le moment, à condition que des garanties et des biens répondraient au peuple dé la rentrée des fonds. Alors T. Manlius Torquatus, cet homme d'une sévérité antique, et qu'il poussait même, au jugement du plus grand nombre, jusqu'à une excessive dureté; Manlius, dont on venait de demander l'avis, parla, dit-on, en ces termes: «Si les députés avaient sollicité seulement le rachat des prisonniers tombés au pouvoir de l'ennemi, j'aurais, sans les accuser en rien, donné succinctement mon avis. Eût-il été besoin, en effet, de vous rappeler autre chose que l'usage constant de nos aïeux, et la nécessité d'un exemple pour le maintien de la discipline militaire? Mais, puisque aujourd'hui ils se sont glorifiés, en quelque sorte, de s'être livrés à l'ennemi, et qu'ils ont réclamé comme une justice la préférence, je ne dis pas seulement sur les prisonniers faits par les Carthaginois dans les plaines de Cannes, mais encore sur les guerriers qui se sont retirés à Venusia et à Canusium, et sur le consul C. Terentius lui-même; je ne dois pas, pères conscrits, vous laisser rien ignorer de ce qui s'est passé dans cette conjoncture; et, plût au ciel qu'il me fallût parler en ce moment, non dans votre assemblée, mais devant cette armée de Canusium, qui rendrait un témoignage irrécusable de la lâcheté, de la valeur de chaque soldat; ou que du moins, nous eussions en présence P. Sempronius, sur les traces duquel ils auraient dû marcher, avec qui ils seraient

neque alium sequi voluerunt. Nocte prope tota, P. Sempronius Tuditanus non destitit monere, adhortari eos, dum paucitas hostium circa castra, dum quies ac silentium esset, dum nox inceptum tegeret, se ducem sequerentur : ante lucem pervenire in tuta loca, in sociorum urbes posse. Sicut, avorum memoria, P. Decius tribunus militum in Samnio; sicut, nobis adolescentibus, priore punico bello, Calpurnius Flamma trecentis voluntariis, quum ad tumulum eos capiendum, situm inter medios hostes, duceret, dixit : « Moriamur, milites, et morte nostra eripiamus ex obsidione circumventas legiones. » Si hoc P. Sempronius diceret; nec viros quidem, nec Romanos vos duceret, si nemo tantæ virtutis exstitisset comes. Viam non ad gloriam magis, quam ad salutem, ferentem demonstrat; reduces in patriam ad parentes, ad conjuges ac liberos facit. Ut servemini, deest vobis animus? quid, si moriendum pro patria esset, faceretis? Quinquaginta millia civium sociorumque circa vos eo ipso die cæsa jacent : si tot exempla virtutis non movent, nihil umquam movebit : si tanta clades vilem vitam non fecit, nulla faciet. Liberi atque incolumes desiderate patriam : immo desiderate, dum patria est, dum cives ejus estis : sero nunc desideratis, deminuti capite, abalienati jure civium, servi Carthaginiensium facti. Pretio redituri estis eo, unde ignavia ac nequitia abistis? P. Sempronium, civem vestrum, non audistis, arma

encore soldats de Rome, au lieu d'être captifs et esclaves de Carthage! Ils pouvaient profiter de ce que l'ennemi était fatigué du combat, enivré de la victoire, et de ce qu'ils étaient rentrés eux-mêmes pour la plupart dans leur camp; ils avaient toute la nuit pour s'échapper, et sept mille hommes en armes pouvaient assurément s'ouvrir un passage au travers même des plus épais bataillons. Loin de là, ils n'ont eu ni la force de rien entreprendre eux-mêmes, ni le courage de suivre un chef. Pendant presque toute la nuit, P. Sempronius Tuditanus ne cessa de les animer, de leur dire que peu d'ennemis étaient répandus autour du camp; qu'au milieu du calme, du silence, de l'obscurité de la nuit, qui voilerait leur dessein, il allait se mettre à leur tête; ils n'avaient qu'à le suivre: avant le jour, on pouvait gagner des lieux sûrs, quelque ville alliée. Quel fut, au temps de nos aïeux, le langage que P. Decius, tribun militaire, tint dans le Samnium? celui que, dans notre jeunesse, lors de la première guerre punique, Calpurnius Flamma fit entendre aux trois cents volontaires qu'il menait vers une éminence placée au milieu de l'ennemi, pour s'emparer de ce poste. «Mourons, amis, s'écria-t-il, et par notre mort délivrons nos légions enveloppées de toutes parts.» Si P. Sempronius eût parlé ainsi, il n'eût regardé ni comme des hommes, ni comme des Romains, ceux qui auraient refusé de partager un si noble dévouement. Eh bien! il vous montre la route qui vous conduit à la fois à la gloire et à votre conservation; il vous assure le retour dans votre patrie, près de vos pères, de vos femmes, de vos enfans. Pour vous sauver, vous manquez d'énergie! que serait-ce donc, s'il fallait mourir pour la patrie? Cinquante mille citoyens ou alliés sont, en ce jour, éten-

capere ac sequi se jubentem : Annibalem post paullo audistis, castra prodi et arma tradi jubentem. Quam ego ignaviam istorum accuso, quum scelus possim accusare? Non enim modo sequi recusarunt bene monentem, sed obsistere ac retinere conati sunt, ni strictis gladiis viri fortissimi inertes submovissent : prius, inquam, P. Sempronio per civium agmen, quam per hostium, fuit erumpendum. Hos cives patria desideret? quorum si ceteri similes fuissent, neminem hodie ex iis, qui ad Cannas pugnaverunt, civem haberet. Ex millibus septem armatorum sexcenti exstiterunt, qui erumpere auderent, qui in patriam liberi atque armati redirent: neque iis quadraginta millia hostium obstitere. Quam tutum iter duarum prope legionum agmini futurum censetis fuisse? Haberetis hodie viginti millia armatorum Canusii, fortia, fidelia, patres conscripti : nunc autem quemadmodum hi boni fidelesque (nam fortes ne ipsi quidem dixerint) cives esse possunt? nisi quis credere potest fuisse, ut erumpentibus, quin erumperent, obsistere conati sunt : aut non invidere eos, quum incolumitati, tum gloriæ illorum per virtutem partæ, quum sibi timorem ignaviamque servitutis ignominiosæ caussam esse sciant. Maluerunt in tentoriis latentes simul lucem atque hostem exspectare, quum silentio noctis erumpendi occasio esset. At enim ad erumpendum e castris defuit animus; ad tutanda fortiter castra animum habuerunt.

dus morts autour de vous. Si tant d'exemples d'intrépidité sont stériles pour vous, jamais vous n'aurez de courage; si ce désastre horrible ne vous fait pas compter la vie pour rien, toujours vous aimerez la vie. Libres, existans pour nous, vous pouvez regretter votre patrie, oui, vous pouvez la regretter, tandis qu'elle est encore votre patrie, que vous êtes encore ses enfans; mais à présent, que servent ces tardifs regrets, lorsque morts civilement, et dépouillés de tous vos droits, vous êtes devenus esclaves des Africains? L'argent vous rendra-t-il jamais ce que la faiblesse et la lâcheté vous ont fait perdre? P. Sempronius, votre concitoyen, vous criait: Aux armes, suivez-moi! Vous avez refusé de l'entendre; et, quelques heures après, vous avez écouté Annibal qui vous ordonnait de lui livrer votre camp et vos armes. Mais je n'accuse ici que leur lâcheté, quand je pourrais leur reprocher un crime. Non-seulement ils ont refusé de suivre le héros qui leur donnait un conseil généreux; ils ont été jusqu'à vouloir le retenir, jusqu'à s'opposer à sa sortie; mais, l'épée à la main, les braves eurent bientôt écarté les lâches. Oui, je dois le dire, P. Sempronius eut à se faire jour au travers des bataillons de ses concitoyens, avant de traverser ceux de l'ennemi: et voilà les Romains que la patrie regretterait! Si tous les autres leur eussent ressemblé, elle n'aurait pas aujourd'hui un seul des soldats qui combattirent à Cannes. Sur sept mille hommes armés, six cents seulement ont eu la force de s'affranchir, sont rentrés libres, et avec leurs armes, dans leur pays; et quarante mille ennemis n'ont pu les arrêter. Avec quelle sûreté, dites-moi, n'eût point traversé un corps de près de deux légions? Pères conscrits, vous auriez maintenant à Canusium vingt mille guer-

Dies noctesque aliquot obsessi, vallum armis, se ipsi tutati vallo sunt : tandem ultima ausi passique, quum omnia subsidia vitæ abessent, adfectisque fame viribus, arma jam sustinere nequirent, necessitatibus magis humanis, quam armis, victi sunt. Orto sole, hostis ad vallum accessit : ante secundam horam, nullam fortunam certaminis experti, tradiderunt arma ac se ipsos. Hæc vobis ipsorum per biduum militia fuit : quum in acie stare ac pugnare decuerat, tum in castra refugerunt : quum pro vallo pugnandum erat, castra tradiderunt, neque in acie, neque in castris utiles. Vos redimam ? quum erumpere castris oportet, cunctamini ac manetis : quum manere, castra tutari armis necesse est ; et castra et arma et vos ipsos traditis hosti. Ego non magis istos redimendos, patres conscripti, censeo, quam illos dedendos Annibali, qui per medios hostes e castris eruperunt, ac per summam virtutem se patriæ restituerunt. »

riers aussi intrépides que dévoués. Eh! comment ceux-ci prétendraient-ils être de bons, de fidèles, je ne dis pas de valeureux citoyens, car eux-mêmes n'ont point osé parler de valeur? à moins qu'on ne veuille donner le titre de brave à ceux dont tous les efforts se sont opposés à la sortie de Sempronius et de sa troupe : et croyez-vous qu'ils ne voient pas d'un œil d'envie les jours, la gloire que leurs frères ont su conserver par leur héroïsme, tandis qu'ils ont, eux, la conscience que leurs craintes pusillanimes sont la seule cause de leur ignominieux esclavage? Ils ont préféré se cacher sous leurs tentes, afin d'y attendre le jour et l'ennemi, tandis que le silence de la nuit leur offrait, pour s'échapper, une occasion favorable. Mais, me dira-t-on, le courage ne leur a manqué que pour sortir du camp; ils en ont trouvé pour défendre vaillamment leurs lignes. Ils ont soutenu un siège de plusieurs jours, de plusieurs nuits; leurs armes protégeaient leurs retranchemens; leurs retranchemens protégeaient leurs personnes. Enfin, réduits aux derniers efforts, aux dernières extrémités, privés de toute espèce de ressource, épuisés de besoin, succombant sous le poids de leurs armes, ils ont cédé à la nature et à la nécessité, plutôt qu'à l'ennemi. Non, au point du jour, l'Africain s'est approché de leurs lignes; et, avant la seconde heure, sans avoir tenté la chance d'une bataille, ils ont livré leurs armes, ils se sont rendus. Tels furent, pendant deux jours, les exploits de vos soldats : alors que l'honneur leur faisait une loi de rester, de combattre sur le champ du carnage, ils se sont réfugiés dans leur camp; et, lorsqu'il fallait s'y défendre, ils l'ont abandonné, deux fois déserteurs, deux fois inutiles à leur pays. Et je vous racheterais? Lorsque le devoir vous com-

LXI. Postquam Manlius dixit, quamquam patrum quoque plerosque captivi cognatione adtingebant, præter exemplum civitatis minime in captivos jam inde antiquitus indulgentis, pecuniæ quoque summa homines movit: quia nec ærarium exhaurire, magna jam summa erogata in servos ad militiam emendos armandosque, nec Annibalem maxime hujusce rei, ut fama erat, egentem locupletari volebant. Quum triste responsum, «non redimi captivos,» redditum esset, novusque super veterem luctus tot jactura civium adjectus esset, cum magnis fletibus questibusque legatos ad portam prosecuti sunt. Unus ex iis domum abiit, quod fallaci reditu in castra jurejurando se exsolvisset. Quod ubi innotuit, relatumque ad senatum est, omnes censuerunt, comprehendendum et custodibus publice datis deducendum ad Annibalem esse. Est et alia de captivis fama, decem primos venisse: de eis quum dubitatum in senatu esset, admitterentur in urbem, nec ne; ita admissos esse, ne tamen iis senatus daretur. Morantibus deinde longius omnium spe, alios tres insuper

mande de vous élancer hors des retranchemens, vous restez fixes et immobiles; lorsqu'ensuite il faut y rentrer, et vous y maintenir par la force des armes, le camp, vos armes, vos personnes, vous livrez tout à l'ennemi. Pères conscrits, point de rançon pour ces indignes soldats, voilà mon avis; ou il faudrait alors remettre entre les mains d'Annibal les braves, qui, sortis de leur camp, se sont frayé un passage au milieu des Carthaginois, et, par une héroïque audace, ont su se conserver à la patrie.»

LXI. Après le discours de Manlius, quoique les prisonniers fussent unis à plus d'un sénateur par les liens du sang, on adopta son avis, autant par respect pour l'antique usage d'un empire qui proscrivait l'indulgence envers les captifs, que par des considérations d'intérêt. Fallait-il, en effet, épuiser le trésor, quand déjà de fortes sommes avaient été affectées à l'achat, à l'armement des esclaves? Devait-on surtout, lorsqu'on savait l'extrême besoin d'argent où se trouvait Annibal, l'enrichir en se dépouillant? Bientôt l'on a rendu cette réponse sévère: «les prisonniers ne seront point rachetés.» A ce nouveau sujet d'affliction, qui, par la perte de tant de citoyens, rouvrait les anciennes blessures, éclatèrent les sanglots et les larmes, qui suivirent les députés jusqu'aux portes de Rome. L'un d'eux rentra chez lui, comme si son retour astucieux dans le camp l'avait dégagé de son serment. Dès que la chose fut connue et rapportée au sénat, il n'y eut qu'une voix pour le faire arrêter, et reconduire, par des gardes choisis à cet effet, jusqu'aux lignes d'Annibal. On raconte d'une autre manière l'aventure des prisonniers: ils vinrent d'abord au nombre de dix. Il y eut hésitation dans le sénat, si on les laisserait, ou non, entrer dans la ville; toutefois on consentit à les re-

legatos venisse, L. Scribonium, et C. Calpurnium, et L. Manlium : tum demum ab cognato Scribonii tribuno plebis de redimendis captivis relatum esse, nec censuisse redimendos senatum : et novos legatos tres ad Annibalem revertisse, decem veteres remansisse ; quod, per caussam recognoscendi nomina captivorum, ad Annibalem ex itinere regressi, religione sese exsolvissent : de iis dedendis magna contentione actum in senatu esse : victosque paucis sententiis, qui dedendos censuerint : ceterum proximis censoribus adeo omnibus notis ignominiisque confectos esse, ut quidam eorum mortem sibi ipsi extemplo consciverint : ceteri non foro solum omni deinde vita, sed prope luce ac publico, caruerint. Mirari magis, adeo discrepare inter auctores, quam quid veri sit discernere queas. Quanto autem major ea clades superioribus cladibus fuerit, vel ea res indicio est, quod, qui sociorum ad eam diem firmi steterant, tum labare cœperunt, nulla profecto alia de re, quam quod desperaverant de imperio. Defecere autem ad Pœnos hi populi : Atellani, Calatini, Hirpini, Apulorum pars, Samnites præter Pentros, Bruttii omnes, Lucani. Præter hos Surrentini, et Græcorum omnis ferme ora, Tarentini, Metapontini, Crotonienses, Locrique, et Cisalpini omnes Galli. Nec tamen hæ clades defectionesque sociorum moverunt, ut pacis umquam mentio apud Romanos fieret ; neque ante consulis Romam adventum, nec postquam is rediit,

cevoir, mais sans vouloir les entendre. Comme ils se faisaient attendre trop long-temps, il en arriva trois autres, L. Scribonius, C. Calpurnius et L. Manlius. Alors enfin un tribun du peuple, parent de Scribonius, fit le rapport sur le rachat des captifs, proposition qui fut rejetée par le sénat. Les trois nouveaux députés retournèrent vers Annibal, et les dix premiers restèrent à Rome, parce qu'après s'être mis en route, ils étaient rentrés dans le camp des Carthaginois, sous prétexte de prendre les noms des prisonniers, et que, par là, ils se croyaient déliés de leur serment. Il y eut, dans le sénat, de grandes discussions pour les livrer à l'ennemi, et quelques voix seulement firent échouer ce dessein. Au reste, sous les censeurs suivans, les dix furent tellement notés d'infamie et couverts d'opprobre, que plusieurs d'entre eux se donnèrent la mort aussitôt : les autres n'osèrent plus, tout le reste de leur vie, paraître au forum ; ils redoutaient même et le jour et les regards du public. On a plus sujet d'être surpris de cette opposition entre les historiens, que de facilité à discerner la vérité dans leurs récits. Ce qui doit faire juger combien la défaite de Cannes surpassa tous les désastres qu'on avait éprouvés précédemment, c'est la conduite de nos alliés, dont la foi, jusqu'alors ferme et inébranlable, commença à chanceler, par le seul motif qu'ils désespéraient de l'empire. Parmi les peuples qui passèrent à l'ennemi, je nommerai : les Atellans, les Calatins, les Hirpins, une partie des Apuliens, les Samnites, à l'exception des Pentriens, tous les Bruttiens, les Lucaniens ; de plus, Salente et presque toute la côte de la Grande Grèce, Tarente, Métapont, Crotone, Locres et toute la Gaule Cisalpine. Et cependant, malgré tant d'échecs, tant de défections, jamais les Romains ne s'a-

renovavitque memoriam acceptæ cladis. Quo in tempore ipso, adeo magno animo civitas fuit, ut consuli, ex tanta clade, cujus ipse caussa maxima fuisset, redeunti, et obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, et gratiæ actæ, quod de republica non desperasset; cui, si Carthaginiensium ductor fuisset, nihil recusandum supplicii foret.

baissèrent à demander la paix, ni avant l'arrivée de Varron dans la capitale, ni après que sa présence eut renouvelé le souvenir de la plus sanglante catastrophe. Dans cette circonstance même, Rome déploya tant de grandeur d'âme, qu'au retour du consul, après l'affreux malheur, dont il avait été la principale cause, tous les ordres de l'état vinrent en corps à sa rencontre, et on lui rendit des actions de grâces pour n'avoir pas désespéré de la république; tandis que, s'il eût été général des Carthaginois, il eût expié sa témérité par toutes sortes de supplices.

NOTES
SUR LE LIVRE XXII.

Sommaire. *Alarmes et deuil à Rome.* Le texte de Gronovius et celui de M. Dureau-De-Lamalle portent: *Præterea trepidationem urbis et lustrum,* au lieu de *luctum.* J'ai adopté, avec Crévier et Drakenborch, la version de *luctum.* Plusieurs motifs m'ont déterminé à le faire. D'abord, dans le courant de ce vingt-deuxième livre, il n'est nullement question de *dénombrement*: *lustrum* est donc une erreur des copistes, dans les manuscrits où il se trouve. J'ai dû ensuite, pour une variante de cette importance, ajouter foi entière au travail si consciencieux de Drakenborch sur notre auteur: celui qui a consulté cinquante manuscrits et cent treize éditions de Tite-Live, n'a pu, il me semble, adopter légèrement telle ou telle leçon. Enfin ne paraît-il pas singulier que, même dans un sommaire, on rapproche ainsi deux mots assez étonnés de se trouver ensemble, *trepidationem* et *lustrum urbis?* Ces deux idées sont trop distinctes l'une de l'autre, pour être confondues sans examen.

Chap. I. *Les alarmes étaient augmentées encore par les prodiges qu'on annonçait de divers endroits en même temps.* Il n'y a peut-être point, dans Tite-Live, un seul livre où il ne soit question de quelques prodiges. L'historien semble s'arrêter avec complaisance à tous ces prétendus miracles. Y ajoutait-il foi sincèrement, ou en fait-il mention seulement, parce qu'ils étaient consignés dans les livres des pontifes et des augures? La question serait difficile à décider. Pour moi, je crois Tite-Live fort enclin à la superstition; et cependant il écrivait à l'époque où Horace raillait avec tant d'esprit les miracles alors en vogue.

. . . . . Dehinc Gnatia lymphis
Iratis exstructa dedit risusque jocosque,

Dum flamma sine thura liquescere limine sacro
Persuadere cupit, credat Judæus Apella,
Non ego; namque deos didici securum agere ævum;
Nec, si quid miri faciat natura, deos id
Tristes ex alto cœli demittere tecto.

Lib. I, sat. V.

Voilà, chez Horace, l'opinion du philosophe plus encore que celle du poète. Au reste, les historiens grecs sont portés, comme Tite-Live, à raconter des prodiges, chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion. Plutarque, à l'époque de la conjuration de Catilina, dit que le ciel parut avertir les Romains des malheurs qui menaçaient la république :

Ἐδόκει δὲ καὶ τὸ δαιμόνιον προσημαίνειν τὰ πρασσόμενα σεισμοῖς, καὶ κεραυνοῖς, καὶ φάσμασιν.

« Le génie de Rome sembla indiquer alors les complots qui se tramaient, par des tremblemens de terre, des éclats de tonnerre, des apparitions. »

Il serait facile, avec Plutarque seul, de multiplier les citations. Le berceau de Rome fut entouré de prodiges : la superstition ne devait jamais perdre ses droits sur cette reine du monde. La plupart des miracles, qui signalèrent la naissance de la ville éternelle, sont trop connus, pour être détaillés ici. J'en citerai un seul, moins souvent rapporté que les autres, et que l'on trouve dans Denys d'Halicarnasse. Je ne transcris point le texte grec; je ne donne que la traduction :

« Devenu maître du royaume des Latins, Énée acheva de bâtir la ville dont il avait jeté les fondemens, et qu'il nomma Lavinium, du nom de Lavinie, son épouse. Tandis qu'il s'occupait paisiblement de ce soin, il fut témoin d'un prodige qui cachait un mystère impénétrable à tout autre qu'à lui. Le feu venait de prendre naturellement à un bouquet de bois. Au même instant on voit accourir un loup, qui alimente la flamme en y jetant des matières combustibles; puis un aigle descend des cieux, pour l'agiter de ses ailes: mais un renard (c'est Carthage, ou Annibal figuré par ce renard) en arrête les progrès en secouant sur la flamme naissante sa queue, qu'il a trempée dans le fleuve: cette scène se renouvela plusieurs fois. Enfin le bois fut consumé, et le renard disparut. A la vue d'un tel évènement, qu'on ne peut révoquer en doute, puisqu'on voit

depuis long-temps, dans la place de Lavinium, les figures en bronze de ces trois animaux, Énée augura que la colonie trouverait de grands obstacles à son établissement; mais que, par la faveur des dieux, elle triompherait avec éclat de l'envie des mortels. »

Florus reproduit quelques-unes de ces idées, lorsqu'il parle de la conquête de la Sicile et de la première guerre de Rome contre Carthage.

Ibid. *On crut ensuite, le dirai-je? à des prodiges moins frappans encore, à des chèvres, dont le poil s'était métamorphosé en laine.*

Est-ce à ce prétendu miracle qu'Horace veut faire allusion, lorsqu'il dit, Épître XVIII, premier livre des Épîtres :

Alter rixatur de lana sæpe caprina?

On serait tenté de le croire.

L'Italie a été, de tout temps, la terre classique des prodiges: aujourd'hui même encore, elle croit à une foule de miracles plus bizarres, plus absurdes les uns que les autres. Je rappellerai les plus curieux. Si je m'étends un peu sur cet article, c'est qu'il ne sera pas, je pense, sans intérêt pour le lecteur de mettre en parallèle la superstition des temps modernes avec celle des temps anciens.

« Les Napolitains ont en grande vénération un saint qui est presque imperceptible dans la légende des autres pays: c'est *saint Janvier*. Ils disent qu'il se plaît dans leur ville autant et plus qu'en paradis. (A la vérité, ils disent aussi que leur ville est une succursale du paradis: *Vedere Napoli, poi morire.*) Sa statue, élevée de temps immémorial, est sans cesse entourée de dévots qui déposent à ses pieds de riches offrandes, les uns pour le gain d'un procès, les autres pour obtenir des enfans, et d'autres enfin pour être heureux dans le choix d'une épouse. Mais, ce qui attire surtout à la statue les hommages les plus empressés, c'est que, suivant le peuple, sa possession met Naples à l'abri de la conquête. On la vénère, comme on vénérait le Palladium de Troie. Or, dans les troubles qui accompagnèrent l'apparition des Français, saint Janvier, accusé d'avoir mal défendu la ville, fut jeté à l'eau. Il y resta jusqu'à l'avènement de Murat au trône de Naples. Ce prince, à la prière des habitans, fit faire des recherches dans la mer, et saint Janvier en fut enfin tiré, aux acclamations de joie des spectateurs pressés

sur la rive. Mais quel malheur ! quelle désolation ! le visage du saint a souffert d'un long séjour dans les flots ; saint Janvier n'a plus de nez. Cette nouvelle court de rang en rang, et à la joie succède la tristesse. En vain on rétablit la statue à son ancienne place ; en vain Murat la couvrit de riches vêtemens. Le peuple n'avait plus de confiance en elle, et l'on ne vit plus à ses pieds ni dévots, ni offrandes. Un pêcheur, qui, sans doute, avait ses instructions, ayant jeté ses filets, appela d'autres pêcheurs, et les pria de remorquer : il fallait, leur dit-il, qu'il y eût quelque chose d'extraordinaire dans ses filets ; car il ne pouvait les retirer, tant ils étaient lourds. Voilà aussitôt une douzaine de barques occupées à l'aider ; voilà toute la ville assemblée sur le rivage ; voilà une attente générale. Enfin, après beaucoup d'efforts vrais ou simulés, les filets sortent du sein des eaux : on regarde avec inquiétude ; on cherche d'un œil avide, et l'on aperçoit... un nez. Alors la foule cria miracle ! miracle ! c'est le nez de saint Janvier ! On courut vers la statue : le nez se trouva aller parfaitement au visage. Depuis, on vit revenir et les dévots et les offrandes. »

« On montre près de l'église de Saint-Cyr, à Gênes, un ancien puits que l'on dit avoir été habité par un dragon ou basilic, dont l'haleine empoisonnée frappait de mort les hommes et les animaux. Un évêque, disent les Génois, lui ordonna d'aller se noyer au fond de la mer : depuis ce temps-là, on ne le revit plus. Sainte Catherine de Gênes, qui mourut en 1510, poussa l'austérité, si l'on en croit encore les habitans de la *ville superbe*, jusqu'à rester vingt-trois carêmes et autant d'avents sans prendre aucune nourriture ; seulement elle buvait de temps en temps un verre d'eau fraîche, mêlée d'un peu de vinaigre et de sel. »

« Dans un débordement de l'Adige, à Vérone, débordement que l'on place en l'an de grâce 382, toute la partie basse de la ville fut submergée. Saint Zénon était alors évêque de Vérone. Il se mit en prières, et demanda pieusement à Dieu un refuge pour les habitans. Alors on vit, ce qu'on n'attendait pas, les portes de l'église (de Saint-Zénon) s'ouvrir d'elles-mêmes, et le peuple, sans être averti, se jeter spontanément dans son enceinte. C'était évidemment Dieu qui dirigeait toute cette aventure ; car les eaux, qui ne cessèrent de croître, et qui même s'élevèrent jusqu'au toit de l'église, n'osèrent jamais en franchir le seuil. Elles s'arrêtèrent là, retenues par un

bras invincible, et restèrent long-temps suspendues comme celles de la Mer-Rouge, lorsqu'elles cédèrent le passage à l'armée de Moïse. Ce n'est pas tout : les Véronais épouvantés se firent chrétiens, ce qu'ils n'eussent peut-être jamais fait, si leur rivière n'eût débordé. A quelque chose malheur est bon. »

« A Bobbio, des médailles bénites sont facilement échangées contre la monnaie courante. Dans l'esprit des bons citadins, une petite médaille de la largeur d'un demi-sou de France, collée sous verre, et représentant une Vierge tenant l'enfant Jésus, garantit immanquablement de mort subite. Les charlatans qui la distribuent, s'époumonent à force de vanter ses miracles. Viennent-ils à nommer la Madone ou l'enfant Jésus, ils font de grands signes de croix, en se découvrant la tête ; et aussitôt on aperçoit une foule de chapeaux qui s'élèvent et s'abaissent en même temps. Souvent, en moins de deux heures, plus de quatre cents médailles sont vendues ; et ceux qui les ont achetées, pénétrés d'une foi profonde, sont désormais certains de ne quitter la vie que quand il leur plaira. »

« Parmi les reliques que l'on montre à Venise, il en est une fort remarquable. Ce n'est pas, comme dit M. de Crac, *l'épée avec laquelle César tua Pompée ;* mais c'est ce fameux rocher du désert que Moïse, dévoré, ainsi que les Hébreux, d'une soif ardente, frappa de sa baguette, et dont, à l'instant même, jaillit une eau si abondante, que tous les Israélites se désaltérèrent. Il faut croire que ce rocher n'a plus aujourd'hui la même vertu, ou plutôt que les Vénitiens n'ont pas la baguette de Moïse ; car, s'ils pouvaient, comme le prophète, faire naître d'un mot des flots potables, ils ne seraient pas réduits, comme ils le sont, à s'abreuver des eaux du ciel, ou à aller, à de fort longues distances, puiser dans le lit vaseux de la Brenta. Peut-être aussi n'y pensent-ils point : attendons que l'idée leur en vienne. »

« Dans la cathédrale de Lucques, se trouve le célèbre *Voto-Santo*. C'est un très-beau crucifix de bois, auquel on met des pantoufles de velours cramoisi, les jours ouvrables, et, le dimanche, des souliers de drap d'or. On dit que, s'ennuyant à l'église de Saint-Ferdinand, où il était précédemment, il en sortit seul en plein midi, se promena long-temps dans les rues, donna la bénédiction à la multitude, et se rendit à la métropole, dont il ne voulut plus sortir.

C'est là qu'il est maintenant, sur une chapelle, au milieu de l'église. Le crucifix de Lucques, appelé aussi le crucifix de Nicodème, est fameux par les miracles sans nombre qu'il a opérés. Nicodème, ayant l'esprit fortement frappé de la figure de Jésus-Christ, entreprit de reproduire son image; il fit tout, hors la tête, qu'un ange fit lui-même, en lui apparaissant. Au moment de sa mort, Nicodème raconta ses miracles à un de ses parens, et lui donna son crucifix, qui resta en Judée jusqu'au huitième siècle: alors un évêque de Lucques en fit l'acquisition, et le porta dans un navire, qui, sans être conduit par aucun pilote, arriva heureusement en Italie, au port de la ville de Lucques. Les habitans, qui l'attendaient sur le rivage, entrèrent dans le vaisseau, et voulurent l'emporter; mais il se rendit soudain si prodigieusement lourd, que tous leurs efforts furent inutiles. Il fallut, pour qu'il se laissât porter dans l'église, que tout le clergé de Lucques vînt le chercher en grande cérémonie. Quelque temps après cet évènement, un pèlerin, qui visitait Jérusalem, apprit, de deux religieux commis à la garde du saint sépulcre, que, si l'on ouvrait le crucifix de Lucques, on y trouverait des reliques. Le pèlerin ne manqua point, à son retour, de rapporter cette révélation. Alors l'évêque de Lucques, en examinant l'intérieur du crucifix, y trouva une partie de la couronne d'épines de notre Seigneur, une fiole de son précieux sang que Nicodème avait recueilli, un clou de la croix, et quelques autres objets sacrés. La couronne, la fiole et le clou furent tout ce qu'il put en tirer; car le crucifix se referma de lui-même avec un grand éclat de lumière; et le prélat, comme anéanti par un tel prodige, tomba dans une profonde léthargie. Un jeune étranger, qui était venu adorer le crucifix de Lucques, voyant qu'on faisait de toutes parts des présens au Dieu mourant, et que lui, pauvre ménestrel, n'avait absolument rien à offrir, conçut l'ingénieuse idée de faire entendre une musique sacrée. Cette harmonie, que sans doute le Saint-Esprit dirigeait lui-même, plut tellement à la sainte image, que, quand le jeune artiste s'avança pour la baiser, elle lui tendit les... pieds avec bienveillance. »

« Saint Fridien, ou Frigidien, fut évêque de Lucques dans le sixième siècle. Les écrivains les plus orthodoxes, et parmi eux Grégoire-le-Grand, Bède, Notker, Raban, Usnard et autres, rapportent que le Serchio, sorti de son lit, couvrait déjà la contrée de

son débordement rapide. Alors les habitans de la ville de Lucques, dont il menaçait d'entraîner les habitations, poussaient au ciel des cris plaintifs. Le faîte des maisons, des arbres, des montagnes, était couvert de ces malheureux, qui reproduisaient par leur désespoir le tableau de la désolation du déluge. Fridien seul était tranquille; il regardait croître les eaux, et il souriait. Quand il vit qu'elles étaient assez hautes, il fit sur elles un signe de croix, et elles disparurent. Les lieux même qu'elles avaient couverts, se trouvèrent aussi secs qu'avant l'inondation, et les nombreux objets qu'elles avaient entraînés dans leur cours, furent tout à coup remis en leur place, sans que personne les vît rapporter. »

« Dans l'église des Théatins, à Ferrare, se trouve le tombeau de saint Dominique. Voici un miracle qu'il fit, dit-on, un certain mercredi des cendres. Cet illustre saint se trouvait avec plusieurs cardinaux, quand on vint lui dire que le neveu du cardinal Étienne s'était tué en tombant de cheval. Ce n'est rien, répondit-il; on y remédiera. — Mais il a les membres brisés et le corps en lambeaux, parce que, comme il avait, lors de sa chute, le pied engagé dans l'étrier, sa fougueuse monture l'a traîné long-temps parmi les rochers. — On y remédiera. — Et en disant ces mots, le grand saint Dominique de faire éclater de la joie. On dresse un autel par son ordre, et il dit la messe. Pendant la célébration de l'office divin, il eut une extase; son corps s'éleva de terre, et resta sans appui à la hauteur d'une coudée. Le saint sacrifice achevé, Dominique quitta l'autel, et se fit apporter le mort. Alors, faisant sur lui le signe de la croix, il dit au jeune homme de se lever, de prendre un autre cheval, et de continuer sa promenade. On croira peut-être que le mort fit la sourde oreille. Non-seulement il prouva qu'il entendait fort bien, mais encore, lorsque, après avoir remercié Dominique, il se préparait à remonter à cheval, un beau coursier bleu-ciel entra par la croisée, et lui présenta galamment son dos. »

« Un hérétique de Rimini servit par dérision un gros rat à saint Antoine de Padoue, en lui répétant ces paroles de l'Évangile: Mangez de tout ce qui vous est présenté. Le saint fit le signe de la croix sur cette vilaine bête; ce qui la changea en un beau chapon, dont il dîna avec tous les assistans. »

Voilà quelques-uns (et c'est le plus petit nombre) des miracles

auxquels l'Italie chrétienne ajoute pieusement foi. Qu'on s'étonne, après cela, des prodiges sans fin de l'Italie païenne.

CHAP. II. *Tandis que le consul s'occupe à Rome du soin d'apaiser les dieux,... Annibal a quitté ses cantonnemens pour marcher contre Flaminius.* Si la gravité n'était pas le caractère distinctif du style de Tite-Live, on croirait, en lisant le commencement de ce chapitre, qu'il fait lui-même la critique de tous les prodiges qu'il vient de rapporter si longuement. Annibal, occupé de soins autrement importans, ne s'amuse pas à être superstitieux. Il faut convenir que les dieux montrèrent, en cette occasion, une partialité qu'il serait permis d'accuser. Pas un seul prodige pour les Carthaginois, tandis que de nombreux miracles éclatent en faveur des Romains! Et cependant, malgré cette protection spéciale des immortels, les enfans de Mars n'en sont pas moins vaincus par Annibal auprès du lac Trasimène. Mais aussi pourquoi Flaminius a-t-il l'air de tourner en ridicule des prodiges irrécusables?

CHAP. VI. *Annibal tint cette promesse avec la foi punique.* Le reproche, que notre auteur adresse ici à Annibal, me semble tout-à-fait dénué de fondement et de raison. Est-il bien certain d'abord que Maharbal ait donné sa parole aux six mille Romains, qui se sont fait jour à travers les Carthaginois, de les laisser partir libres, s'ils livraient leurs armes? Dans cette hypothèse même, Maharbal, commandant en second, et même en troisième dans l'armée carthaginoise, puisque Annibal avait avec lui son frère Magon; Maharbal, dis-je, a-t-il, de son autorité privée, et sans en référer à Annibal, le droit de promettre la liberté à six mille ennemis? De bonne foi, une telle supposition n'est point admissible. Maharbal ne peut, ne doit rien faire que du consentement d'Annibal: or, je le demande, ce dernier n'eût-il pas été un sot de laisser échapper six mille Romains qui ne s'étaient rendus que parce que, enveloppés de tous côtés par les Africains, ils ne pouvaient plus faire autrement que de mettre bas les armes? Que Tite-Live, parce qu'il était Romain, ne laisse point échapper une occasion de blâmer Annibal; libre à lui: mais il doit nous être permis de relever les erreurs d'une injuste prévention.

CHAP. VII. *Annibal renvoya sans rançon les prisonniers latins, et chargea de chaînes les captifs romains.* Tite-Live paraît voir

toujours avec peine qu'Annibal n'use de clémence qu'envers les prisonniers latins, sans étendre jusqu'aux Romains sa générosité. Mais il ne parle pas des traitemens que l'on faisait subir, à Rome, aux prisonniers carthaginois. Certes, il eût été ridicule qu'Annibal agît, comme Pyrrhus, à l'égard des Romains, et qu'il leur renvoyât sans rançon tous leurs prisonniers. C'était déjà, de sa part, un grand acte de vertu politique que de ménager les alliés du Latium. Le droit de la guerre aurait pu autoriser des meurtres et des vengeances. Il faut donc admirer *ce barbare* qui pardonne à ses ennemis; car les alliés de Rome étaient bien ses ennemis.

Ibid. *Il* (Annibal) *ordonna aussi de chercher avec un soin extrême le corps de Flaminius, auquel il destinait des obsèques.* Sur ce point, notre auteur rend toujours justice à Annibal; il ne pouvait assurément la lui refuser. Il y a de la grandeur, de l'héroïsme, à honorer, comme le faisait le héros de Carthage, même un ennemi vaincu. Les Romains ont-ils usé de la même générosité envers les restes des généraux africains tués dans les combats? Ni Tite-Live, ni les autres historiens romains ne font mention d'actes semblables de la part des consuls de la république. L'avantage reste donc encore ici *au barbare* sur la nation civilisée.

Chap. XI. *Aux environs du port de Cosa.* C'est sur la foi de quelques manuscrits (mais de manuscrits fautifs) que l'édition de Gronovius et celle de Crévier portent *Cossanum portum*: il faut lire *Cosanum*, avec Drakenborch. Cosa était une ville d'Étrurie, sur la côte et à l'entrée d'une petite presqu'île. Non loin de cette ville, Lepidus fut défait par Catulus, lieutenant de Pompée (77 ans avant J.-C.). Cosa porte aujourd'hui le nom d'*Orbitello* (Toscane). Son port, *portus Herculis Cosani*, s'appelle encore *porto Ercole.*

Chap. XII. *Les Romains lui avaient enfin opposé un rival digne de lui.* On voit qu'il s'agit ici d'un Romain. La louange naît facilement sous la plume de Tite-Live: mais, malgré toute l'admiration qu'a pu exciter le talent de Fabius, qu'il me soit permis de dire que l'éloge est outré. Je ne vois réellement aucun point de ressemblance entre Annibal et Fabius. L'un combat dans son pays, l'autre sur un territoire étranger et ennemi. Fabius, pour obtenir quelque avantage sur son rival, est obligé d'avoir recours à ces ruses de guerre dont Tite-Live semble faire un crime à Annibal. Mais jamais Fabius

n'ose descendre en plaine, ni risquer une bataille. Il temporise, pour sauver Rome, si toutefois l'on peut dire que Rome fut sauvée alors, puisque ce fut après la dictature de Fabius, qu'elle essuya la sanglante défaite de Cannes.

CHAP. XIII. *Le pillage s'étendit jusqu'aux eaux de Sinuesse.* Sinuessa était la dernière ville du nouveau Latium (Campanie). Située sur le bord de la mer, entre le Liris et le Vulturne, célèbre par ses eaux minérales, elle était à dix-huit milles de Formies, et à vingt-cinq de Casilinum. Sur ses ruines on a bâti la petite ville de *Mondragone*, dans le royaume de Naples.

CHAP. XVIII. *Ce n'est point un faible avantage d'avoir cessé d'être vaincu par un ennemi tant de fois victorieux.* Minucius aurait pu demander à Fabius (et nous demanderons à Tite-Live) comment les Romains avaient cessé d'être vaincus. Fabius n'avait livré aucune bataille à Annibal; et, sur trois escarmouches, s'il faut en croire Tite-Live lui-même, les Romains n'avaient eu qu'une seule fois l'avantage: dans les deux autres rencontres, ils avaient été battus; lors de la première, dans l'engagement de cavalerie des quatre cents chevaux des alliés, commandés par Mancinus, contre Carthalon et les Numides; et lors de la seconde, sur les hauteurs de Callicula, par les Espagnols. Fabius, malgré le mérite qu'on ne peut lui refuser, semblait être l'ennemi né de toute gloire qui n'était pas la sienne: jaloux d'abord de Minucius, par la suite, il le fut plus encore de Scipion.

CHAP. XXVI. *Après avoir été questeur, édile plébéien, édile curule, et enfin préteur.*

Les *questeurs* administraient les revenus publics (*publicas pecunias conquirebant*), (VARRO, *de L. L.*, IV, 14). C'est de leurs fonctions qu'ils ont emprunté leur nom (*a quærendo*).

L'institution des questeurs paraît remonter à la fondation de Rome. D'abord, selon Tacite, ils furent nommés par les rois (*Annal.*, XI, 22); ensuite par les consuls, jusqu'à l'année 307, époque à laquelle on commença à les élire dans les *comitia tributa* (CIC., *Fam.*, VI, 30). D'autres prétendent qu'aussitôt après l'expulsion des Tarquins, le peuple nomma deux questeurs parmi les patriciens, pour prendre soin du trésor, suivant une loi que

fit émettre Valerius Poplicola (PLUTARC., *in Poplic.*; DIONYS., v, 34).

Dans l'année 333, outre les deux questeurs de la ville, on en créa deux autres pour accompagner les consuls à la guerre (*ut consulibus administeria belli præsto essent*). Depuis cette époque, on pouvait les choisir indifféremment parmi les patriciens et parmi les plébéiens (TIT.-LIV., IV, 43). Après la conquête de l'Italie, on en institua quatre autres (*ann. urb.* 498), à peu près vers le temps où l'on introduisit à Rome l'usage de frapper des monnaies d'argent (TIT.-LIV., *Epit.*, XV). Sylla porta leur nombre à vingt (*supplendo senatui, cui judicia tradiderat*), (TACIT., *Annal.*, XI, 22), et Jules-César à quarante (DIO, XLIII, 47). Sous les empereurs, le nombre de ces magistrats était variable et incertain.

Deux questeurs seulement résidaient à Rome, et portaient le titre de *quæstores urbani*, les autres celui de *provinciales* ou *militares*.

La fonction principale des questeurs de la ville était le soin du trésor public, qui était déposé dans le temple de Saturne (SUET., *Claud.*, 24; PLUT., *Quæst. rom.*, 40). Ils recevaient et dépensaient les revenus publics, dont ils formaient ensuite des états de rentrée et de paiement, pour justifier leurs opérations (*in tabulas accepti et expensi referebant*), (ASCON., *in Cic.*). Ils levaient les amendes imposées par le peuple (TIT.-LIV., XXXVIII, 60; TACIT., *Annal.*, XIII, 28). On appelait *argentum multatitium* les sommes qui en provenaient (TIT.-LIV., XXX, 39).

Les questeurs gardaient dans le trésor les étendards militaires, qui étaient ordinairement d'argent (PLIN., XXXIII, 3, 5, 19), quelquefois d'or; car les Romains n'employaient pas des drapeaux flottans (*non velis utebantur*). Ces magistrats les remettaient aux consuls, lorsqu'ils marchaient à une expédition (TIT.-LIV., III, 69; IV, 22; VII, 23). Ils s'occupaient du soin de loger et de traiter les ambassadeurs étrangers, et leur remettaient les présens de l'état (VAL.-MAX., V, 1). Ils prenaient soin des funérailles qui se faisaient aux dépens du public, comme de celles de Menenius-Agrippa (DIONYS., VI, *fin. Sulpitius*; CIC., *Phil.*, IX, 7), et exerçaient une certaine juridiction, notamment sur leurs commis (PLUT., *in Cat. Min.*).

Les généraux, au retour d'une guerre, ne pouvaient pas obtenir

les honneurs du triomphe sans avoir juré devant les questeurs que l'état qu'ils avaient envoyé au sénat, des ennemis tués et des citoyens perdus, était fidèle (VALER. MAX., II, 8).

Le sort décidait annuellement le partage des provinces entre les questeurs (CIC., *pro Mur.*, 8), après que le sénat avait décrété dans quelles provinces on devait en envoyer : d'où le mot *sors* est souvent pris pour exprimer la fonction ou la destination d'un questeur, celle même d'autres magistrats (CIC., *Verr.*, I, 15; *Cæcil.*, 14; *Fam.*, II, 19; *id. Verr. act.*, I, 8; *Planc.*, 27; TIT.-LIV., XXXV, 6), et celle d'officiers publics (CIC., *Cat.*, IV, 7), ou la condition et la destinée de quelqu'un (HORAT., *Sat.* I, 1; *Ep.* I, 14, 11; SUET., *Aug.*). Le sénat ou le peuple assignait quelquefois spécialement une province à un questeur, et César prit Antoine pour le sien (*sine sorte*), (CIC., *Att.*, VI, 6; CIC., *Phil.*, II, 20).

Les fonctions des questeurs provinciaux consistaient à suivre les consuls dans leurs provinces, à prendre soin des approvisionnemens, et à payer ce qui était fourni à l'armée. Ils devaient garder l'argent déposé par les soldats (*nummos ad signa depositos*), (SUET., *Dom.*, 8; VEGET., II, 20); lever les taxes et les tributs de l'empire (CIC., *in Verr.*, I, 14 et 38); veiller sur l'argent et vendre le butin enlevé à la guerre (TIT.-LIV., V, 26; XXVI, 47; PLAUT., *Bacch.*, IV, 9, v. 153; POLYB., X, 19); rapporter un état exact de chaque objet au trésor, et exercer la juridiction dont les chargeaient les gouverneurs (CIC., *Divin. in Cæcil.*, 17; SUET., *Jul.*, 7). Lorsque le gouverneur quittait la province, le questeur ordinairement en remplissait les fonctions (CIC., *ad Fam.*, II, 15 et 18). Il y avait toujours une étroite liaison entre le proconsul ou le propréteur et son questeur (*in parentum loco quæstoribus suis erant*), (CIC., *pro Planc.*, II; *Divinat. in Cæcil.*, 19; *ad Fam.*, XIII, 10, 26; PLIN., *Ep.* IV, 13). Si un questeur mourait, le gouverneur en nommait à sa place un autre, qui prenait le titre de *proquæstor* (CIC., *in Verr.*, I, 15 et 36).

L'endroit du camp où était la tente du questeur, et où il tenait ses magasins, était appelé *quæstorium* (TIT.-LIV., X, 32; XLI, 2). On appelait de même, dans la province, le lieu où il tenait les bureaux de son administration (CIC., *pro Planc.*, 41).

Les questeurs de Rome n'avaient ni appariteurs, ni licteurs à leur suite, *lictor* vel *viator*, parce qu'ils n'avaient ni le pouvoir de citer,

ni celui de faire arrêter (GELL., XIII, 12), et qu'ils pouvaient être poursuivis par les particuliers devant le préteur (*ibid.*, 13 ; SUET., *Jul.*, 23). Cependant ils avaient le droit de tenir les comices, et il paraît qu'ils étaient chargés auparavant de la poursuite juridique des traîtres et de l'exécution des sentences rendues contre eux (DIONYS., VIII, 77; TIT.-LIV., II, 41; III, 24, 25).

Les questeurs provinciaux étaient suivis de licteurs, au moins en l'absence du préteur (CIC., *pro Planc.*, 41), et par leurs secrétaires (CIC., *in Verr.*, III, 78).

La questure était le degré inférieur dans la hiérarchie des magistrats, le premier pas dans la carrière des honneurs, *primus gradus honoris* (CIC., *in Verr.*, I, 4). Elle donnait l'entrée au sénat; ce qui fit dire, *accedere ad rempublicam* (CIC.), ou *rempublicam capessere* (VELL., II, 94). Cependant des personnages consulaires remplirent quelquefois ces fonctions (DIONYS., X, 23; TIT.-LIV., III, 25).

Sous les empereurs, cette charge subit divers changemens. On distingua le trésor public, *ærarium*, du trésor du prince, *fiscus* (SUET., *Aug.*, 102; TACIT., *Ann.*, VI, 2; PLIN., *Pan.*, 36; DIO, LIII, 16), et l'administration de chacun de ces deux trésors fut confiée à des préposés spéciaux.

Auguste enleva aux questeurs la garde du trésor, pour la transférer aux préteurs ou à ceux qui en avaient rempli les fonctions (SUET., *Aug.*, 36; TACIT., *Ann.*, XIII, 28; DIO, LIII, 2). Claude rendit aux questeurs cette attribution (SUET., *Claud.*, 24), qui depuis paraît avoir passé aux préfets du trésor (PLIN., *Epist.*, III, 4; TACIT., *Ann.*, XIII, 28 et 29).

Ceux qui avaient été questeurs convoquaient ordinairement les juges nommés *centumviri*, et présidaient leurs assemblées; mais Auguste attribua cette prérogative aux décemvirs, *decemviri litibus judicandis* (SUET., *Aug.*, 36). Les questeurs nommaient aussi les juges (DIO, XXXIX, 7). Auguste chargea les questeurs de la garde des archives publiques, fonction qui avait été confiée aux édiles, et auparavant, selon Dion-Cassius (LIV, 36), aux tribuns du peuple; mais elle passa ensuite des questeurs aux préfets (TACIT., *loc. cit.*).

Il établit une nouvelle espèce de questeurs appelés *quæstores candidati*, ou *candidati principis*, vel *Augusti* (SUET., *Aug.*, 56; *Claud.*, 40), vel *Cæsaris* (VELL, II, 124). Ceux-ci portaient ordi-

nairement au sénat les messages des empereurs (*libellos, epistolas et orationes*), (SUET., *Tit.*, 6). On les nommait *canditati*, parce qu'ils sollicitaient de plus hautes dignités, auxquelles la protection du prince leur donnait la certitude de parvenir : de là, *petis, tamquam Cæsaris candidatus*, c'est-à-dire négligemment (QUINTIL., VI, 3, 62).

Auguste fixa à vingt-deux ans l'âge où l'on pouvait prétendre à cette nouvelle questure, et obtenir l'entrée dans le sénat (PLIN., *Epist.*, X, 83 et 84).

Sous le gouvernement impérial, les questeurs donnaient au peuple des combats de gladiateurs. Il paraît qu'ils en faisaient les frais, et que, pour obtenir la questure, ils étaient obligés à cette dépense (TACIT., *Ann.*, XI, 22; SUET., *Domit.*, 4).

De nouveaux questeurs furent créés par Constantin : on les appela *quæstores palatii*. Leurs fonctions paraissent avoir eu beaucoup de rapports avec les attributions des officiers que nous connaissons sous le titre de *chanceliers* (ZOZIM., V; PROCOP., *de Bell. Pers.*).

Les *édiles* furent ainsi nommés, à cause du soin qu'ils prenaient des bâtimens publics (*a cura ædium*).

Ils étaient ou *plebéiens*, ou *curules*.

Deux *édiles plébéiens* furent institués (*ann. urb.* 260) aux comices par curies, et en même temps que les tribuns du peuple, dont ils étaient, en quelque sorte, les assesseurs. Ils étaient chargés des affaires les moins importantes que les tribuns leur confiaient (DIONYS., VI, 90). Ensuite on les nomma, ainsi que les autres magistrats inférieurs, aux comices par tribus.

Les patriciens instituèrent (*ann. urb.* 387) deux *édiles curules*, pour donner des jeux publics (TIT. LIV., VI, 42). On les choisit alternativement dans les classes patricienne et plébéienne; mais ensuite on les prit sans distinction dans l'une et l'autre (TIT. LIV., VII, 1), aux comices par tribus (GELL., VI, 9).

Les édiles curules portaient la robe prétexte (*toga prætexta*), avaient le droit d'images et la prérogative de siéger dans le sénat et d'y donner leur avis (CIC., *Verr.*, V, 14). Ils prenaient le siége curule pour administrer la justice, prérogative d'où ils reçurent leur surnom, tandis que les édiles plébéiens s'asseyaient sur des bancs (ASC., *in Cic.*); mais leurs personnes étaient sacrées

comme celles des tribuns, *sacrosancti* (Fest., Tit.-Liv., III, 55).

La charge d'édile consistait à prendre soin de la ville, c'est-à-dire de ses édifices publics (Cic., *de Leg.*, III, 3), des temples, des théâtres, des bains, des basiliques, des portiques, des aquéducs, des égouts, des routes publiques, etc., et spécialement quand il n'y avait pas de censeurs. Ils devaient aussi inspecter les maisons des particuliers, et examiner si elles étaient dans un état de délabrement qui pût menacer la sûreté des passans, ou qui offrît aux yeux un aspect de ruine. Leur vigilance s'étendait encore aux approvisionnemens, aux marchés, aux tavernes, etc. Ils examinaient les objets mis en vente au forum; et, s'ils étaient d'une mauvaise qualité, ils les faisaient jeter dans le Tibre (Plaut., *Rud.*, II, 3, 42). Ils brisaient les faux poids et les fausses mesures (Juven., X, 101). Ils limitaient la dépense des funérailles (Cic., *Phil.*, IX, 7; Ovid., *Fast.*, VI, 663); réprimaient l'avidité des usuriers (Tiv.-Liv., X, 37); condamnaient à l'amende, ou bannissaient les femmes de mauvaise vie, d'après les ordres du sénat ou du peuple (Tacit., *Ann.*, II, 85; Tit.-Liv., X, 31; XXV, 2). Ils prenaient garde qu'on n'introduisît aucune nouvelle divinité ou rites religieux (Tit.-Liv., IV, 30). Ils punissaient non-seulement les actions, mais même les paroles scandaleuses (Gell., X, 6).

Les édiles prenaient connaissance de ces sortes d'affaires, proposaient des édits sur ces divers objets (Plaut., *Capt.*, IV, 2, V. 43), et condamnaient à des amendes tous les citoyens qu'ils trouvaient en contravention.

Les droits de faire saisir et de citer n'étaient point attribués aux édiles; ils ne pouvaient les exercer que d'après les ordres des tribuns; ils n'avaient ni licteurs, ni huissiers (*viatores*), mais seulement des esclaves publics (Gell., 12, 13), et n'étaient point exempts des poursuites judiciaires intentées contre eux par des particuliers (*in jus vocari*), (ibid., 13).

C'étaient ordinairement les édiles, et particulièrement les édiles curules, qui donnaient au peuple des jeux solennels; ils y dépensaient quelquefois des sommes immenses, pour se frayer la route des honneurs (Tit.-Liv., XXIV, 43; XXVII, 6; Cic., *Off.*, II, 96). Ils examinaient les pièces qui devaient être jouées sur la scène, récompensaient ou punissaient les acteurs, selon leur conduite (Plaut., *Trin.*, IV, 2, 148; Cist., *Epil.*, 3; Suet., *Aug.*, 45). Ils

s'étaient obligés par serment de décerner la palme à ceux qui la méritaient (PLAUT., *Amphit. prol.*, 72). Agrippa, édile sous Auguste, bannit tous les jongleurs (*præstigiatores*) et les astrologues (DIO, XLIX, 43).

Une des fonctions particulières de la charge des édiles plébéiens était de garder les décrets du sénat et les résolutions du peuple dans le temple de Cérès, et ensuite dans le trésor (TIT.-LIV., III, 55).

Jules-César institua deux nouveaux édiles, surnommés *cereales* (*a Cerere*), pour surveiller les magasins de blé, ainsi que les autres approvisionnemens (SUET., *Jul.*, 41; DIO, XLIII, 51).

Les villes libres avaient aussi leurs édiles (JUV., III, 179); quelquefois ils étaient les seuls magistrats du lieu, comme à Arpinum (CIC., *Fam.*, XIII, 2).

Il paraît que l'édilité subsista, avec quelques changemens, jusqu'au règne de Constantin.

Le nom de *préteur* fut d'abord général pour tous les magistrats (*is qui præit jure et exercitu*), (VARRO, στρατηγός; TIT.-LIV., III, 55; ASCON., *in Cic.*). Ainsi on nommait le dictateur *prætor maximus* (TIT.-LIV., VII, 3). Mais les consuls, engagés dans des guerres continuelles, ne pouvant veiller à l'administration de la justice, on fit de cette fonction une magistrature distincte (*ann. urb.* 389), et celui à qui elle fut confiée, reçut dès lors particulièrement le titre de *préteur*. D'abord on ne le choisit que parmi les patriciens, comme pour les dédommager de l'admission des plébéiens au consulat: mais depuis, l'an de Rome 418, ceux-ci purent également prétendre à cette magistrature (TIT.-LIV., VIII, 15). La dignité de préteur était la plus rapprochée de l'autorité consulaire, et on nommait ces magistrats aux comices par centuries (*comitia centuriata*), sous les mêmes auspices et avec les mêmes formalités que les consuls, dont ils étaient appelés collègues (TIT.-LIV., VII, 1; VIII, 32; GELL., XIII, 14; PLIN., *Pan.*, 77). Le premier préteur fut Sp. Furius Camillus, fils du grand Camille; il perdit son père pendant qu'il était préteur (TIT.-LIV., VII, 1).

Le nombre d'étrangers qui affluaient à Rome, ne permettant pas à un préteur d'exercer seul des fonctions devenues si pénibles, on lui donna un collègue (*ann. urb.* 510), pour rendre la justice aux étrangers, ou décider leurs contestations avec les citoyens (*qui inter*

cives romanos et peregrinos jus diceret, TIT.-LIV., *Ep.* XIX, XXII, 36). On l'appelait, pour cette raison, *prætor peregrinus.*

La voie du sort déterminait la juridiction que l'un et l'autre des préteurs élus exerçaient. On nommait *prætor urbanus* celui qui rendait la justice aux citoyens : ses fonctions passaient pour plus honorables ; de là les expressions *prætor honoratus* (OVID., *Fast.*, I, 52), *major* (FESTUS in voce *major* consul) ; et l'on donnait le titre de *jus honorarium* à ses arrêts et à ses édits. En l'absence des consuls, il remplissait leurs fonctions (*munus consulare sustinebat*), (CIC., *Fam.*, X, 12) ; il présidait les assemblées du peuple, et pouvait convoquer le sénat, à l'occasion d'un nouvel évènement (CIC., *Fam.*, XII, 28). Il donnait également des jeux publics, tels que *ludi Apollinares* (TIT.-LIV., XXVII, 23), les jeux du cirque, les fêtes de Cybèle (JUVEN., XI, 192), et il avait une certaine autorité sur les comédiens et autres personnages semblables, au moins sous le gouvernement impérial (TACIT., *Ann.*, I, 77). Quand il n'y avait pas de censeurs, il était chargé, d'après un décret du sénat, de surveiller les réparations des édifices publics (*sarta tecta exigebat*), (CIC., *in Verr.*, I, 50). A raison de ces occupations si importantes, on ne lui permettait pas de s'absenter plus de dix jours hors de la ville (CIC., *Phil.*, II, 13).

Dans l'administration de la justice, le pouvoir du préteur s'exprimait par ces trois mots : *Do, dico, addicò.* 1° *Prætor dabat actionem et judices ;* c'est-à-dire qu'il donnait la formule de l'acte pour faire examiner et redresser les torts particuliers dont on se plaignait, et qu'il nommait des juges ou un jury pour juger ces affaires. 2° *Dicebat jus ;* il prononçait le jugement. 3° *Addicebat bona vel damna ;* il adjugeait les biens du débiteur au créancier, etc.

On appelait *dies fasti* les jours où le préteur rendait ses jugemens (*a fando, quod iis diebus hæc tria verba fari licebat*), et *nefasti* ceux pendant lesquels l'administration de la justice était suspendue.

> Ille *nefastus* erit, per quem *tria verba* silentur :
> *Fastus* erit, per quem lege licebit agi.
>
> OVID., *Fast.*, I, 47.

CHAP. XXX. *Chacun, par des éloges, élève jusqu'au ciel le nom de Maximus.* Tite-Live place très-heureusement ici ce mot *Maximum,* au lieu de dire simplement *Fabium.* En effet, c'est bien Fabius

le très-grand. Il vient de sauver Minucius : cette vengeance était digne d'un cœur généreux ; par là, plus encore que par ses faits d'armes, Fabius justifia son nom de *Maximus*.

CHAP. XXXI. *Il ravagea l'île de Méninx.* J'ai lu *Menige* avec Drakenborch. Gronovius et Crévier veulent *Meninge :* mais les meilleurs manuscrits portent *Menige.* Meninx, ou Lotophagitis, ensuite Girba, est une petite île sur la côte orientale de l'Afrique propre, à l'est de la petite Syrte, habitée par des Lotophages ; aujourd'hui, *Gerbes* ou *Zerbi.* La capitale, située au centre de cette île, est aujourd'hui *Zadaïca.* Les Lotophages (*mangeurs de lotos*), peuple d'Afrique, furent nommés ainsi par Homère, parce qu'ils se nourrissaient des fruits du lotos, sorte de jujubier dont parlent souvent les anciens, et qui était fort commun dans la Syrtique, sur les rivages de laquelle on place les Lotophages, près du golfe de la Sydre (*états de Tunis*).

CHAP. XXXII. *Aussi Annibal fut-il réduit à une telle détresse, que, s'il n'avait pas craint de donner l'air d'une fuite à son départ, il aurait regagné la Gaule.* Peut-on croire réellement à ce projet de départ? Annibal était-il homme à abandonner son armée ? n'avait-il essuyé avec elle tant de dangers, supporté tant de travaux, obtenu tant de triomphes, que pour devenir le lâche déserteur de ses soldats ? Les historiens romains sont trop intéressés à déverser le blâme sur Annibal, pour qu'en bien des circonstances ils soient exempts de partialité. Plutarque, dont le récit porte un caractère plus authentique de vérité, cite un trait d'Annibal, peu de jours avant la bataille de Cannes, trait qui prouve jusqu'à l'évidence que, loin d'avoir le dessein d'abandonner son armée, il avait, au contraire, pleine confiance dans ses forces. « Le grand nombre des troupes romaines (dit l'historien grec), deux fois plus fortes que celles des Carthaginois, intimida d'abord ces derniers. Annibal leur fait prendre les armes, va lui-même à cheval avec peu de monde, sur une petite hauteur, d'où il examine les ennemis déjà rangés en bataille. Un de ceux qui l'accompagnaient, nommé Giscon, homme d'une naissance égale à celle d'Annibal, lui témoigne son étonnement sur les forces imposantes des Romains. Giscon, lui dit Annibal en fronçant le sourcil, il y a une chose bien plus étonnante, et qui t'échappe. — Laquelle ? lui demande Giscon — C'est, reprend

Annibal, que, dans une si grande multitude d'hommes, il n'y en ait pas un seul qui s'appelle Giscon. — Cette saillie, à laquelle on était loin de s'attendre, fit rire ceux qui étaient présens; et, quand ils furent descendus de la colline, ils contèrent cette plaisanterie à tous ceux qui se trouvèrent sur leur chemin. Bientôt ce fut dans tout le camp un rire universel, et Annibal lui-même ne pouvait s'empêcher de rire. Ce badinage rendit la confiance aux Carthaginois, qui pensèrent que leur général n'aurait pas songé à plaisanter au moment même du péril, s'il ne s'était pas cru assez fort pour mépriser l'ennemi. » (PLUTARQUE, *Vie de Fabius Maximus.*) Maintenant que le lecteur sans prévention prononce entre Tite-Live et Plutarque.

J'ajouterai ici une légère observation sur une expression du texte. Crévier prétend que *adeoque inopia est coactus Annibal* est une tournure peu latine, et que peut-être Tite-Live a écrit, *et ad id inopiæ est redactus Annibal.* Je ne vois pas de raison majeure pour dénaturer ainsi un texte. *Inopia coactus* me paraît latin et plus concis que *ad id inopiæ redactus est Annibal.* J'ai donc conservé l'expression du texte.

CHAP. XXXIII. *Il valait donc mieux faire présider l'assemblée par un interroi.* A Rome, sous les rois, lorsque le trône était vacant, ou pendant l'interrègne (*interregnum*), qui, après la mort de Romulus, dura un an entier, par la contestation élevée entre les Romains et les Sabins sur le choix de son successeur, les sénateurs partageaient entre eux la suprême autorité; ils nommaient un sénateur, qui, pendant cinq jours, avait la principale direction des affaires, et conservait les marques distinctives de l'autorité royale: celui-ci les transmettait à un autre, et elles passaient ainsi entre les mains d'un grand nombre de sénateurs jusqu'à l'élection du roi (TIT.-LIV., I, 17; DIONYS., II, 57).

Depuis, sous la république, on créa un *interrex* pour procéder aux élections, lorsqu'il n'y avait ni consuls, ni dictateur (TIT.-LIV., III, 55). Ce qui arrivait, soit par la mort subite de ces magistrats, ou quand l'intervention des tribuns du peuple avait empêché les élections.

L'interroi était du nombre des magistrats que les Romains appelaient *magistratus extraordinarii.*

Si par l'effet de quelque contestation entre le peuple et les plébéiens, ou entre les magistrats eux-mêmes, ou enfin par quelque autre cause, on ne pouvait tenir les comices au temps prescrit, ni avant la fin de l'année, pour l'élection des magistrats, les patriciens créaient et nommaient (*sine suffragio populi auspicato prodebant*) un interroi dans leur ordre (Cic., *pro dom.*, 14, etc.; Ascon., *in Cic.*). Cet interroi ne conservait son pouvoir que pendant cinq jours; et, de la même manière, on créait, tous les cinq jours, un nouvel interroi jusqu'à l'élection des consuls, qui entraient immédiatement en charge. Les comices étaient rarement tenus par le premier interroi; ils ne l'étaient même pas quelquefois par le second (Tit.-Liv., IX, 7; X, 11), ni par le troisième (*id.*, V, 31), et ne pouvaient souvent l'être que par le onzième nommé (*id.*, VII, 21). Pendant l'absence des consuls, on nommait un dictateur pour présider les comices (*id.*, VII, 22; VIII, 23; IX, 7; XXV, 2).

Chap. XXXVIII. *Q. Fabius Maximus, au moment du départ, lui adressa ce discours.* Eutrope prétend que Fabius parla aux deux consuls: « Qui Fabius ambos consules monuit, ut Annibalem calli« dum et inpatientem ducem non aliter vincerent, quam prœlium « differendo. » (Lib. III.) L'opinion de Tite-Live me paraît plus probable. Fabius était d'un caractère trop opposé à celui de Varron, pour lui donner les conseils de la prudence: Terentius, d'ailleurs, eût-il voulu les entendre? Plutarque appuie, en cette circonstance, le témoignage de Tite-Live. « Fabius (dit-il) s'adressa au collègue de Varron, Paul-Émile, homme d'une grande expérience dans la guerre, mais qui ne plaisait pas au peuple, et qui lui-même le craignait beaucoup depuis la condamnation qu'il avait essuyée. » (Plutarque, *Vie de Fabius Maximus.*) Le discours que Plutarque met, à ce sujet, dans la bouche de Fabius, est la substance même du discours de notre historien.

Chap. XLIII. *Annibal était venu camper près de là, ayant à dos le vent Vulturne.* Depuis la célèbre bataille de Cannes, les généraux romains firent plus d'attention à la direction du vent qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors. Aussi Végèce, en traçant les devoirs du général d'armée, dit-il dans son traité *de re militari*:

« Ordinaturus aciem, dux tria ante prospiciat, solem, pulverem, ventum. Nam sol ante faciem eripit visum; ventus contrarius

nostra inflectit ac deprimit, hostium adjuvat tela; pulvis a fronte congestus, oculos implet ac claudit. Hæc, momento eo quo acies ordinantur, etiam inperiti vitare solent: sed duci provido cavendum est in futurum, ne post paululum adcendente die, noceat solis mutati conversio; ne ventus adversus, hora solita, eo pugnante, nascatur. Ita ergo constituantur ordines, ut hæc post occipitium nobis sint; et, si fieri potest, adversariis inpetant faciem. »

« Avant de ranger ses troupes en bataille, que le général examine trois choses, le soleil, la poussière, le vent. Car, si le soleil donne sur le visage, il éblouit la vue; si le vent est contraire, il ôte à nos traits leur portée et leur direction, et imprime un élan rapide à ceux de l'ennemi; si la poussière vient frapper devant le front de l'armée, elle remplit, elle ferme les yeux des soldats. Tels sont les écueils qu'a soin d'éviter, au moment de l'action, le chef le moins habile: mais celui qui a de l'expérience saura pourvoir à ce que la conversion qui s'opère dans le cours du soleil, à mesure que le jour avance peu à peu, ne lui soit pas nuisible; à ce qu'un vent contraire ne s'élève point à l'heure accoutumée, tandis qu'il combat. Que les rangs soient donc disposés de manière à ce que nous ayons derrière nos têtes ces trois fléaux; et qu'ils attaquent, s'il est possible, la face de l'adversaire. » (*Traduction nouvelle.* N. A. D.)

Pourquoi Végèce ne vivait-il pas au temps de Varron, pour apprendre à ce chef présomptueux des devoirs qu'il ignorait? Varron, fils d'un boucher, était un homme de sang, et non pas un général. Les Romains, en le mettant à la tête de leur armée, méritèrent la défaite de Cannes.

CHAP. XLIX. *Les vaincus aiment mieux mourir sur la place, que de fuir.* Les annales des grands peuples offrent ces généreux exemples du mépris de la mort, lorsque la voix de la patrie et de la liberté s'est fait entendre. « Que feront tes Grecs, demandait Xerxès à Démarate, lorsqu'ils verront l'appareil formidable de mes flottes et mes innombrables armées de terre? » — « Græci, respondit Demarates, hærebunt in vestigio fixi; neque tota eos e sedibus suis excita Asia movere loco poterit. » (SÉNÈQUE.) Démarate avait pressenti Léonidas et les trois cents. Rivale heureuse de la Grèce et de Rome, la France n'a rien à envier à la gloire de ces deux maîtresses

du monde. A Waterloo, ses guerriers aussi meurent, et ne se rendent pas. (Voyez *le récit si pathétique du général Foy.*) Et, dans notre dernière révolution, dans ces trois jours d'immortelle mémoire, nous avons surpassé Rome et la Grèce; nous nous sommes surpassés nous-mêmes : nos soldats citoyens mouraient encore, et ne se rendaient pas.

Chap. L. *Telle est la bataille de Cannes.* Cornelius Nepos, dans son abrégé, place la bataille de Cannes avant la dictature de Fabius. Il y a, je crois, erreur de sa part. Il dit (*Vie d'Annibal*, sur la fin du chap. IV) : « Hinc in Apuliam pervenit Annibal. Ibi obviam ei venerunt duo consules, C. Terentius Varro et L. Paullus Æmilius. Utriusque exercitus uno prœlio fugavit; L. Paullum consulem occidit, et aliquot prætera consulares, in his Cn. Servilium Geminium, qui, anno superiore, fuerat consul. » Puis il ajoute (au commencement du chap. V) : « Hac pugna pugnata, Romam profectus est, nullo resistente; in propinquis urbis montibus moratus est. Quum aliquot ibi dies castra habuisset, et reverteretur Capuam, Q. Fabius Maximus, dictator romanus, in agro falerno ei se objecit. »

Le récit de Tite-Live est plus exact et plus conforme à celui des autres historiens grecs et latins qui ont rapporté ces faits. Eutrope et Plutarque sont d'accord, sur ce point, avec notre auteur. Il y a des choses fort curieuses sur ces différentes opinions des historiens, dans les lettres remarquables que Jean André, évêque d'Aleria, a laissées sur Tite-Live.

Cannes, aujourd'hui *Cannata destrutta*, ville de l'Apulie, dans la Daunie, sur la droite de l'Aufide, près de la mer Adriatique. Le lieu, théâtre de la victoire d'Annibal, s'appelle *Pezzo di sangue.* On y voit des ruines.

Chap. LI. *Je le vois, reprend Maharbal,... vous savez vaincre, Annibal; mais vous ne savez pas profiter de la victoire.* Plutarque (*Vie de Fabius Maximus*) attribue ce mot, non pas à Maharbal, mais à un autre Carthaginois, nommé Barca.

Chap. LVIII. *L'on n'exigea d'eux d'autre garantie que leur serment de revenir.* Voilà donc ce Carthaginois si perfide et si cruel! Il n'exige de ses plus mortels ennemis, devenus ses prisonniers, que

le serment de retourner dans son camp, si le sénat de Rome ne consent point à les racheter. Quelle noblesse! quelle générosité dans la conduite de *cet Africain*, de *ce barbare!* Et pourtant Tite-Live semble encore ne lui rendre justice qu'à regret, en cette circonstance. Dans la lettre que Varron adresse à Rome, Annibal est traité avec outrage et mépris: « Pœnum sedere ad Cannas, in captivorum pretiis prædaque alia, nec victoris animo, nec magni ducis more, nundinantem. » Chaque mot est une injure sanglante. Et c'est un Varron qui ose parler ainsi d'Annibal! ou c'est Tite-Live qui ne craint pas de se rendre l'écho d'un déserteur et d'un lâche, pour rabaisser le vainqueur de Rome! Annibal se venge en héros: il fait chercher et ensevelir le brave et infortuné Paul-Émile; il permet aux prisonniers romains de se racheter; il leur adresse même des paroles bienveillantes. Tite-Live est contraint de l'avouer; mais ses expressions tendent à affaiblir encore ici la magnanimité d'Annibal: « Consulem quoque romanum conquisitum sepultumque, quidam auctores sunt. Romanos quoque vocatos (quod numquam alias) satis miti sermone adloquitur. » Et voilà comme on écrit l'histoire de son ennemi! Malgré son impartialité apparente, Tite-Live s'applique, autant que possible, à exalter les Romains, et toujours au détriment d'Annibal: il est facile de se convaincre de cette vérité, si l'on veut peser dans la balance de la justice chacune de ses expressions, lorsqu'il s'agit de quelque trait à la louange du héros africain. Ainsi l'amour de la gloire nationale aveugle l'esprit souvent même le plus impartial, et Tite-Live, comme presque tous les historiens, vérifie ce mot de Strada: « Pour être bon historien, dit Strada, il faudrait n'être d'aucune religion, d'aucun pays, d'aucune profession, d'aucun parti; c'est-à-dire n'être pas homme. » Plutarque est, je crois, le modèle à citer de l'historien véridique. Aussi Théodore Gaza, savant du quinzième siècle, disait-il que, s'il se trouvait dans la nécessité de jeter tous les auteurs anciens dans la mer, à la réserve d'un seul, il sauverait Plutarque.

CHAP. LXI. *Il eût expié sa témérité par toutes sortes de supplices.*

Il l'eût bien mérité! mais loin de là, par une bizarrerie inexplicable des vicissitudes humaines, le généreux Paul-Émile est prodigue de sa grande âme (selon la belle expression d'Horace), tandis que Varron, tout attentif à sauver ses jours, abandonne ses soldats, et

vient ensuite recevoir les félicitations du sénat et du peuple de Rome. Tite-Live glisse légèrement sur tout ce qui concerne Varron; nulle part il ne le nomme ou traître, ou fuyard: mais Plutarque, qui n'est pas Romain, et qui surtout ne rougit point de faire connaître la vérité, dit, dans la *Vie de Fabius Maximus:* « Des deux consuls, Varron, suivi d'un petit nombre des siens, se sauva à toute bride dans la ville de Venusia. » Il ajoute (dans la *Vie de Paul-Émile,* fils du héros qui périt à Cannes): « Paul-Émile, n'ayant pu persuader à son collègue de ne pas risquer le combat, prit part à la bataille qui se donnait contre son avis; *mais il ne partagea point la fuite de Varron. Ce consul,* qui l'avait forcé de combattre, *abandonna le champ de bataille;* et Paul-Émile, qui s'était opposé au dessein de Varron, demeura ferme à son poste, et combattit jusqu'à la mort. » Certes, le peuple romain montra beaucoup de grandeur après le funeste revers de Cannes; mais il y a quelque chose de blâmable dans cet orgueil du désespoir même qui fait marcher au devant de Varron tous les ordres de l'état, pour adresser des actions de grâces au déserteur de son armée, au bourreau de ses concitoyens.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS. R F

FIN DU HUITIÈME VOLUME